REVUE

DES

DEUX MONDES

XCVI[e] ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

XCVIe ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-QUATRIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1926

MÉMOIRES

DE LA

REINE HORTENSE

PUBLIÉS PAR LE PRINCE NAPOLÉON

II [1]

LE MARIAGE

A LA MALMAISON

La vie que je menais aux Tuileries ne me causait que de l'ennui. J'aurais préféré la campagne. La Malmaison était un endroit délicieux. J'étais enchantée quand nous allions y passer quelques jours, quoique, alors, il me fût difficile d'en jouir comme au temps où je me trouvais seule et où je pouvais, le matin, faire de grandes promenades dans le parc. A présent que la maison était remplie d'hommes, ces courses solitaires n'étaient plus convenables. Je le sentais bien, et, d'ailleurs, les bons conseils de Mme Campan, dont je faisais tant de cas, m'avertissaient toujours de ce que je devais éviter.

Les habitudes du Consul à la Malmaison étaient à peu près les mêmes qu'à Paris. Il travaillait constamment toute la matinée, seul ou avec ses ministres qui venaient de Paris. Il invitait à dîner des savants qui passaient ensuite la soirée et avec lesquels il aimait à causer. Ceux que j'y ai vus le plus souvent sont Monge, Berthollet, Fourcroy, Volney, Laplace, Lagrange et

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

Prony. Ceux d'entre eux qui étaient mariés venaient avec leur femme. Lemercier y vint aussi plusieurs fois et y lut des tragédies. Comme homme, c'était Monge que l'Empereur paraissait apprécier le plus et qu'il n'a jamais discontinué de voir intimement. Plus tard, il m'en parla même pour être gouverneur de mes enfants. Volney n'y vint que sous le Consulat, mais alors il y venait beaucoup. Tous ceux qui avaient été en Égypte faisaient de ce savant un cas tout particulier. On reconnaissait que son voyage seul était la peinture exacte du pays et que Savary, autre auteur, n'avait écrit que des mensonges (1).

Le Consul honorait tellement toutes les supériorités que si un homme marquant ne pouvait venir le voir, malgré ses nombreuses occupations, il trouvait le temps d'aller le chercher. Un jour il sortit en voiture, seul avec ma mère et moi. Nous allâmes au Jardin des Plantes faire une visite à Daubenton qui habitait un petit pavillon donnant sur le jardin. Il paraissait excessivement vieux, était dans un grand fauteuil à bras et, malgré son grand âge, causait avec une grande présence d'esprit (2). Le général lui faisait beaucoup de questions sur Buffon.

Les acteurs les plus fameux eux-mêmes furent successivement invités à dîner à la Malmaison. J'y vis tour à tour Talma, Mlle Raucourt, Mlle Contat, Mlle Fleury, artistes les plus distinguées du moment et qui avaient les meilleures manières. Mais on en fut blessé et le préjugé était si grand que ce fut autant la nouvelle société plébéienne que l'ancienne noblesse qui le trouva mauvais.

Un jour, il arriva à la Malmaison une vieille femme qui paraissait avoir cent ans, mise comme du temps de Louis XV, avec un petit bonnet de tulle noir en bec à corbin, des demi-paniers et une robe d'étoffe brochée relevée dans ses poches. Le théâtre seul avait conservé jusque-là la tradition de ce costume dans les rôles de vieilles, et jamais l'on n'eût imaginé que la personne qu'on avait devant les yeux était cette belle et fameuse actrice, Mlle Clairon, qui avait enchanté toute la France et qui, la première, avait mis de côté dans ses rôles le costume du jour pour introduire le costume réel de l'héroïne qu'elle représentait. « J'ai désiré voir un héros avant de mourir,

(1) Volney avait publié, en 1787, son *Voyage en Syrie et en Égypte pendant les années 1783, 84 et 85* : on le comparait aux *Lettres sur l'Égypte*, parues en 1786, par Nicolas Savary (1750-1788) qu'il ne faut pas confondre avec le duc de Rovigo.

(2) Le collaborateur de Buffon était né en 1716.

dit-elle à ma mère en entrant, et j'ai pensé, madame, que vous ne me refuseriez pas ce bonheur. » En effet, ma mère la reçut très bien et elle fut invitée à passer une partie de la journée à la Malmaison pour attendre le moment de voir le Consul. Lorsqu'il arriva, elle le regarda avec une attention toute particulière et, dans le salon, lorsque quelqu'un lui interceptait par hasard la vue du premier Consul, elle le priait de ne pas lui dérober ainsi le peu d'instants qu'elle avait à le voir. Il fut très gracieux pour elle et lui dit entre autres choses : « On parle tant de votre beau talent que je regrette beaucoup de ne pas vous avoir vue jouer, Mlle Clairon. — Et moi, reprit-elle vivement, j'en suis bien contente. » Tout le monde resta étonné, et elle continua : « C'est que vous seriez bien vieux, citoyen premier Consul, et que la France a besoin que vous soyez jeune longtemps. » Elle mourut quelque temps après cette visite, ayant reçu du Consul des secours dont elle avait grand besoin.

Quelquefois, le soir, quand le Consul n'avait prié personne à la Malmaison, il faisait apporter un livre nouveau et voulait me faire faire la lecture. J'étais si embarrassée de lire tout haut devant lui et son état-major que je ne voyais plus un mot. Alors il me disait : « Mme Campan ne vous apprend donc pas à lire ? » ce qui ne diminuait pas mon embarras. Un jour, il apporta *Atala* qui venait de paraître. Je m'en souviens comme d'une très rude épreuve par laquelle j'ai dû passer. Ces mots, si nouveaux pour moi, d'arbres, de sites, d'animaux dont ce livre est rempli, et que je défigurais comme à plaisir, me causaient un malaise affreux. Si j'avais eu du courage, je les aurais prononcés au hasard et personne ne s'en serait aperçu ; mais je m'arrêtais. J'avais l'air d'épeler et je paraissais si malheureuse que le Consul, après quelques pages, m'en fit rester là et ne me fit plus lire de livres romantiques. Un autre embarras me fut cependant réservé. Il me donna un jour à lui lire un rapport général de son ministre des Finances, rapport qui devait être présenté au Corps législatif. Il était tellement rempli de chiffres accumulés que j'avais autant de peine à m'en tirer que de ma lecture d'*Atala*. Il m'arrivait souvent de prendre une colonne pour l'autre et de substituer des centaines de millions à des centaines de mille francs ou de milliards. L'Empereur paraissait avoir tout cela dans la tête, car il ne manquait jamais de me reprendre et de rectifier mes erreurs, et il finissait toujours par me dire :

« Mme Campan ne vous a donc pas appris à compter? » Je dois dire, pour la justification de Mme Campan et la mienne, que jamais colonnes de chiffres ne furent plus redoutables.

Après le dîner, le Consul prenait le bras de ma mère et se promenait longtemps avec elle. Je restais seule au milieu d'un état-major. D'abord assez embarrassée, je m'y habituai bientôt. J'avais senti qu'il fallait bannir une timidité qui eût porté ces jeunes gens à se mettre trop à leur aise avec moi, ou en ne me comptant pour rien, ou en s'occupant trop de l'embarras qu'ils me causaient. Je pris avec eux l'air naturel d'une femme qui est chez elle et qui y donne le ton.

Les militaires que leur service ramenait le plus souvent à la Malmaison étaient les généraux Bessières, Lannes, Clarke, Junot, Murat, les aides de camp Lemarois, Caulaincourt, Rapp, Caffarelli, Duroc, Savary, Lauriston, Lacuée, Lebrun, Lefebvre et Bourrienne, secrétaire particulier du Consul. Mon frère, commandant des chasseurs de la Garde, y était assidu. Louis Bonaparte, qui avait un régiment de dragons, y venait plus rarement. Lavallette était envoyé extraordinaire à Dresde. Sa femme s'était décidée avec peine à vivre avec lui. Un moment, elle avait espéré la rupture de son mariage. Au retour d'Égypte, elle en avait parlé au général Bonaparte, ainsi que de son attachement pour son frère Louis. Ce dernier avait répondu qu'il trouvait ma cousine bien bonne et bien aimable, mais que, fût-elle libre, il ne l'épouserait pas, qu'elle était trop changée depuis sa petite vérole. Ma mère rapporta ces paroles à ma cousine qui en fut indignée. D'un autre côté, les soins de son mari, ses égards et tous ses bons procédés, gagnèrent si bien son cœur, qu'ils y firent naître le sentiment le plus vif pour celui qu'elle fuyait, et, depuis, une union inaltérable fut le prix de ce retour.

La conduite de Louis envers ma cousine m'avait donné de la prévention contre lui. L'espèce de parenté qui nous liait me le faisait regarder comme un frère et je me permettais envers lui quelques épigrammes, quand j'en trouvais l'occasion. Jamais il ne m'était entré dans l'idée qu'il pût être mon époux, qu'il pût avoir la plus petite affection pour moi. Mais, étant venu me dire adieu lors de son départ pour la Prusse (1), il me demanda

(1) Vendémiaire an IX (octobre 1800).

la permission de m'embrasser, le fit avec tant d'émotion et sortit si précipitamment, que je demeurai immobile à la place où il m'avait laissée. Je ne sais quel effroi me prit en découvrant en lui un sentiment trop tendre.

De tous les jeunes gens qui m'entouraient, un seul osait prétendre à ma main; c'était le colonel Duroc. Le souvenir du projet que le Consul avait eu de le marier avec sa sœur lui donnait la pensée qu'il ne s'opposerait pas à son union avec moi. Je m'étais bien aperçue qu'il était plus embarrassé que d'autres en me parlant, plus assidu à la Malmaison, mais jamais un mot n'était venu trahir ses impressions. Murat lui arracha son secret et se mit en tête de faire réussir ce mariage. « C'est une jeune personne romanesque, disait-il, auprès de laquelle il faut longtemps soupirer avant de plaire. Cependant il faut aussi se déclarer et lui apprendre qu'elle est aimée. » En effet, un jour que je revenais chercher un livre oublié au salon, Duroc s'approcha de moi d'un air tremblant, et lui-même me remit ce livre. Remontée chez moi, je l'ouvre et j'y trouve une lettre. Que faire? La lire me paraissait une grande faute. Je redescends pour la rendre. Duroc n'y était plus; le Consul venait de l'envoyer en mission. C'est au moment de son départ qu'il avait osé se déclarer. Je portai la lettre dans mon secrétaire que je ne fermai pas, selon mon habitude, et je quittai ma chambre.

Le hasard voulut qu'à l'heure du dîner le Consul, qui se faisait un plaisir de m'intimider, entrant dans le salon avec ma mère et m'y trouvant déjà, me dit : « Nous venons de votre chambre. Nous avons fouillé dans toutes vos affaires et lu tous vos billets doux. Ah! c'est joli de recevoir ainsi de belles déclarations! » Je rougis, je balbutiai, j'oubliai que la plaisanterie n'était pas nouvelle. Je me croyais coupable, c'était assez pour avoir tout l'air de l'être. Incertaine de ma réponse, je sortis précipitamment; je courus au secrétaire : la lettre était encore toute cachetée. Je redescendis plus calme. Mon émotion n'avait pas échappé au Consul et à ma mère. Ils me dirent avec étonnement, quand je rentrai : « Est-ce que cela serait vrai? — Vous avez des secrets? Vous avez fui bien vite chez vous. » Heureusement, le dîner vint mettre fin à mon embarras. Le soir même, ma mère fut instruite de tout. Duroc avait laissé un courrier à Murat pour attendre la réponse. Je dis

à Caroline que jamais je ne me prononcerais sans connaître l'opinion de ma mère, et je la priai de renvoyer cette fameuse lettre. « J'ignore, ajoutai-je, qui le sort me destine; mais je n'aurai pas à me reprocher d'avoir lu une lettre d'amour d'un autre que de celui qui doit être mon époux. » J'avouerai qu'avant de la rendre, j'avais bien envie de chercher à la lire sans l'ouvrir, pour voir comment s'écrivait une déclaration mais je résistai et je crus en avoir du mérite.

Duroc, sans être l'homme que mon imagination me représentait comme digne de toutes mes affections, ne me déplaisait pas. Je lui reconnaissais beaucoup de qualités; son grand respect pour moi me faisait croire à ses sentiments. Que de fois pourtant, quand je l'écoutais, m'arrivait-il de dire : « Ce n'est pas encore cela! » Eh bien! peut-être l'aurais-je épousé sans l'opposition formelle de ma mère. Le Consul n'en mettait aucune; mais elle n'y songeait qu'avec chagrin. Élevée avec les idées qu'avait généralement la noblesse, c'était à ses yeux se mésallier que d'entrer dans une famille qui n'en faisait pas partie. Le préjugé se cachait sous le soin qu'elle mettait à faire un même accueil à tout le monde. Il n'influait en rien sur une bonté qui s'étendait également à tous; mais rien ne lui semblait assez distingué pour sa fille. Quoique Duroc fût gentilhomme, elle eût voulu plus d'illustration, dans lui ou dans ses ancêtres. « Je ne pourrais m'habituer à t'entendre appeler Mme Duroc, me disait-elle. Serait-il aimé de toi? J'en serais au désespoir. » Je rassurais ma mère; je lui répétais que mon cœur était calme, ma position heureuse et que je ne désirais pas en changer.

J'éprouvai alors une peine qui peut-être n'aurait été qu'un jeu pour tant d'autres; mais l'idée d'être cause d'une souffrance m'était insupportable. Je respectais tout ce qui tenait à l'affection. Je ne savais pas rire d'un ridicule qui prenait là sa source.

Bourrienne, secrétaire intime du Consul, était un homme assez âgé, très laid, spirituel, mais satirique, plus redoutable au salon par cette facilité de trouver le malin côté des choses que par sa place auprès du Consul. Tout à coup, il devint sombre, taciturne, ne parlait plus à personne, ne lisait que les *Nuits* d'Young, s'enfonçait seul le soir dans les bois. On le rencontrait souvent appuyé contre un arbre et pleurant. Le Consul même s'aperçut de cette maladie. Le docteur Corvisart fut consulté. Il avoua qu'il n'y comprenait rien.

Le général Bessières soutint malignement que deux choses au monde pouvaient seules le mettre dans cet état : une banqueroute ou un amour malheureux. Ce fut un trait de lumière. Les habitants de la Malmaison ne doutèrent plus de sa passion pour moi. On la traitait de folie, mais elle semblait si grave qu'on n'osait pas s'en moquer ouvertement. Ma mère m'en parla. Jamais pareille idée ne m'était entrée dans la tête. Je devins attentive et je pus me convaincre qu'elle n'était pas sans fondement ; mais je n'eus pas plutôt reconnu le mal dont j'étais la cause involontaire, que je pris la ferme résolution de le guérir. Par quel moyen? La jeunesse ne doute de rien ; la pureté de l'intention l'encourage ; elle devrait sans cesse arriver au but parce qu'elle y tend avec énergie et droiture. Je recherchai Bourrienne qu'à peine je regardais avant. Il me fut difficile d'entrer en conversation avec lui. Il me fuyait avec soin. Enfin l'occasion se présenta. Je commençai par m'informer de sa santé : « Vous devez la soigner, lui dis-je, pour votre femme et pour vos enfants. Voyez-vous votre médecin ? — Il ne peut rien à mon état. — Alors vos amis y peuvent quelque chose. Si vous avez une peine morale, vous devez chercher des consolations près de votre femme. — Elle ignore ce que je sens ; personne au monde ne le sait. — Comment, vous éprouvez un chagrin que personne ne partage, et vous n'avez pas en vous de quoi le vaincre? — Cela vous étonne, mademoiselle, mais si vous aimiez vivement une personne que votre mère vous défendît d'épouser, que ressentiriez-vous? — Si j'étais aimée, mon chagrin même me serait cher. Il consolerait la personne qui souffrirait comme moi, et je ne chercherais peut-être pas à cacher mon mal, puisqu'il pourrait faire du bien à quelqu'un ; mais une peine que j'aurais seule, qui affligerait mes amis, qui m'empêcherait de remplir tous mes devoirs, j'en serais honteuse, et je trouverais assez de force pour la surmonter. » Bourrienne me regarda fixement, me prit la main : « Vous me guérissez, me dit-il, je vous remercie; vous me rendez un service que vous ne pouvez imaginer. » Depuis ce moment, il reprit ses habitudes, et pas un mot, pas un regard, ne me montra désormais que je l'occupais plus que toute autre.

Au milieu du grand monde, je n'oubliais pas mes anciennes compagnes. J'allais souvent les voir à Saint-Germain, ainsi que mon grand-père, retiré dans cette ville. Il y mourut à l'âge de

quatre-vingt-sept ans, environné de notre respect, de notre tendresse et emportant nos justes regrets.

A cette époque, le roi et la reine d'Étrurie passèrent à Paris avant de se rendre en Toscane dont le Consul venait de les nommer souverains (1). C'était le premier trône que le Consul donnait, et c'était le premier Bourbon qui reparaissait en France depuis la Révolution. Des ordres, alors indispensables, avaient été envoyés afin que, partout sur leur passage, ils fussent bien reçus et respectés. Ils ne firent aucune sensation. A Bordeaux seulement, on manqua un peu d'égards: ils s'étaient rendus au théâtre, où l'on chanta en l'honneur de la Reine des couplets composés sans l'avoir vue; sa beauté y était vantée et le public fit de tels éclats de rire que ceux qui les entouraient en furent embarrassés, car la Reine, jeune, bonne et douce, était aussi fort laide. Je me suis rappelé souvent cette anecdote pour faire peu de cas des éloges de circonstance. Le Roi était grand, bien fait; des joues pendantes et de grosses lèvres ne donnaient aucune expression à sa figure. Il était sujet à des attaques d'épilepsie. Ils vinrent souvent à la Malmaison. Le Consul ne s'occupa d'eux que la première journée. Trop de soins le retenaient ailleurs. Ma mère était malade. Je me trouvai donc seule, chargée de les recevoir. Ils n'étaient pas difficiles à amuser. Les promenades, la musique, les parties de barres, les petits jeux, tout les charmait, et lorsque le Consul voulut parler d'affaires au Roi et lui donner des instructions pour régner, il le trouva tellement distrait qu'il me reprocha en riant de lui avoir fait oublier sa royauté. Avant leur départ, il leur fit donner par ses ministres Berthier et Talleyrand deux fêtes brillantes dont ils furent émerveillés, surtout par le contraste qu'ils trouvèrent entre le sérieux de la cour d'Espagne et l'éclat des plaisirs français.

Le Consul reçut un jour une généalogie faite avec beaucoup d'art et par laquelle on le faisait descendre de Louis XIV en ligne directe. Celui qui, pour mettre tout le monde d'accord, avait imaginé cette supercherie voulait prouver que le Masque de fer était un des fils d'Anne d'Autriche et de Louis XIII, que Louis XIV n'était que le second fils et encore né du cardinal de

(1) En vertu des stipulations des traités de Lunéville et de Madrid et en échange de la réunion éventuelle du duché de Parme à la France, Louis, fils du duc de Parme, avait reçu le 2 août 1801 la Toscane, érigée en royaume d'Étrurie. Il avait épousé, en 1795, Marie-Louise, fille de Charles IV, roi d'Espagne.

Richelieu. Ce Masque de fer, envoyé à l'île Sainte-Marguerite, y avait épousé, disait le généalogiste, une femme noble du pays. Son fils avait pris le nom de Bonaparte et s'était établi en Corse. Le Consul était donc, suivant lui, l'héritier légitime du trône de France.

Le Consul s'amusa beaucoup de cette fable et en rit avec nous, mais il fut toujours plus fier de sa propre valeur que de toute origine qu'on eût voulu lui découvrir ou lui fabriquer. L'amour du peuple pour sa personne était le meilleur de ses droits.

Jamais, dans le salon, il n'était question de la plus petite affaire politique. La seule qui nous intéressât était la paix, et nous étions toujours les dernières à l'apprendre. Lorsque celle de la Vendée eut lieu, les chefs qui vinrent à la Malmaison furent bien accueillis du Consul; il semblait faire d'eux un cas particulier. Souvent je l'entendis louer ceux qui avaient soutenu leur cause avec tant de persévérance, et blâmer les Bourbons de n'être pas venus se réunir à tant d'efforts honorables. Sous l'Empire, il dit une fois devant moi : « Je ne serais pas où je suis, si les Bourbons s'étaient mis à la tête des Vendéens. »

Le colonel de Lauriston, aide de camp du Consul, envoyé en Angleterre, y fut reçu en triomphe et sa voiture traînée par le peuple dans les rues de Londres (1). La France sentit aussi l'enthousiasme qu'inspirait le rapprochement de deux grandes nations, si longtemps ennemies. Le Consul lui-même, qui ne communiquait jamais son contentement, laissa échapper des marques de joie lors de la paix. Il s'empressa de nous annoncer cette heureuse nouvelle, et envoya sur-le-champ faire tirer le canon. Ce fut la seule fois que je le vis informer quelqu'un, surtout des femmes, d'un événement polititique. J'ignore s'il avait ouvert les dépêches du ministère, ou s'il devait les recevoir directement; mais, à l'heure du dîner, M. de Talleyrand arriva de fort mauvaise humeur, tout déconcerté, comme un homme dont la vanité trompée vient de perdre un succès. Il était assez piquant, en effet, pour un ministre des Relations extérieures, de n'avoir appris la nouvelle de la paix que par le canon des Invalides. Pour le consoler de ce petit désagrément, le Consul, tout en riant, s'occupa de lui avec un soin marqué.

(1) Lauriston était allé porter à Londres la ratification de la paix d'Amiens, signée le 4 germinal an X (25 mars 1802).

LOUIS BONAPARTE

La santé de ma mère l'obligea d'aller aux eaux de Plombières. Je l'y accompagnai ainsi que ma cousine, revenue de Dresde avec son mari. Pendant notre séjour, on nous donna beaucoup de fêtes et de bals. Je trouvai bien encore là quelques prétendants, mais non pas d'une position assez élevée pour m'inquiéter, car je redoutais toujours qu'on me parlât de mariage. Comme je l'ai déjà dit, je rêvais la perfection; cependant, je l'avoue, je commencais à reconnaître qu'elle était difficile à rencontrer. Je quittai Plombières avec de vifs regrets et de tristes pressentiments. Il me semblait que je jouissais de mes derniers moments de liberté et de bonheur. Je prévoyais qu'à mon retour on s'occuperait de me marier. J'avais dix-sept ans, et ma mère, qui, à cet âge, avait déjà ses deux enfants, me croyait trop vieille pour attendre plus longtemps.

A peine arrivée, elle en parla au Consul, qui entra dans ses vues et ajouta qu'un seul parti était sortable : c'était son frère Louis. « Nous n'aurons peut-être pas d'enfants, dit-il. J'ai élevé Louis; je le regarde comme mon fils; ta fille est ce que tu chéris le plus au monde. Leurs enfants seront les nôtres, nous les adopterons et cette adoption nous consolera de n'en point avoir; mais il faut que les jeunes gens se trouvent heureux de notre plan. » Ma mère fut ravie de la proposition du Consul; elle comblait ses désirs et charmait surtout son cœur par l'idée de me conserver près d'elle.

Bourrienne (1) me demanda un jour une audience, et me parla

(1) *Note de la Reine Hortense* : « Je viens de lire les *Mémoires* de Bourrienne. Il s'y place vis-à-vis du Consul, de ma mère et de nous, dans une position qu'il n'eut jamais. Seulement, au moment de mon mariage, il est évident qu'il fut chargé de m'en parler. Ce fut la seule fois qu'il se trouva mêlé à nos intérêts de famille. Il ne dit pas un mot de la manière dont il fut chargé de cette petite négociation près de moi. Simple secrétaire du général Bonaparte, qui avait des généraux et des aides de camp autour de lui, il ne l'accompagnait nulle part et ne pouvait être près de lui au 18 brumaire. Il n'a jamais imaginé de faire des observations au général qui, d'ailleurs, ne les lui auraient pas permises. A Paris, il ne dinait pas avec nous, et, à la Malmaison, il arrivait rarement qu'il y dinât, parce que sa femme et ses enfants venaient s'établir à Rueil pendant les voyages et, aussitôt son travail fait avec le Consul, il allait les rejoindre. Le Consul invita deux ou trois fois M[me] de Bourrienne à dîner à la Malmaison.

« On comprend que cette position était toute secondaire, et que M. de Bourrienne recevait des ordres et non des confidences.

en ces termes : « Je suis chargé de vous proposer une chose que votre mère et le Consul désirent vivement. Ils veulent vous unir au colonel Louis Bonaparte ; il est bon, sensible ; il a des goûts simples ; il appréciera tout ce que vous valez et c'est le seul époux qui puisse vous convenir. Cherchez autour de vous : qui voudriez-vous épouser ? Le moment est venu d'y songer sérieusement. Personne jusqu'à présent ne vous a plu et si votre cœur s'arrêtait à un choix qui ne fût pas agréé de vos parents, consentiriez-vous à leur désobéir ? Vous aimez la France ; voudriez-vous la quitter ? Votre mère ne pourrait supporter la pensée de vous voir unie à un prince étranger, qui vous séparerait d'elle pour toujours. Son malheur, vous le savez, est de ne plus espérer d'enfant. Il est en vous de le réparer, et d'en prévenir peut-être un plus grand. Sachez qu'on ne cesse de former des intrigues autour du Consul pour l'amener au divorce ; votre mariage est seul capable de resserrer et d'affermir des nœuds dont dépend le bonheur de votre mère. Hésiteriez-vous à le faire ? »

J'avais laissé parler Bourrienne sans l'interrompre. J'apprenais pour la première fois qu'il était en mon pouvoir de contribuer au repos de ma mère. Comment m'y refuser ?... Mais j'avais besoin de m'accoutumer peu à peu à l'idée d'unir mon sort à celui d'un homme que je n'aimais pas vivement. Un tel parti exigeait de mûres réflexions. Je demandai huit jours pour les faire, et promis une réponse à Bourrienne au bout de ce temps.

« Il est impossible, avec un air d'impartialité, d'imaginer autant de mensonge qu'il en a mis dans ses *Mémoires* : même pour les choses les plus insignifiantes, ses souvenirs sont infidèles et sa perfidie se cache sous un air de bonhommie. Il n'a jamais dû prendre de notes. Pourquoi a-t-il menti sur moi qu'il a voulu bien traiter ? C'est qu'il se souvenait des plaisanteries faites sur lui ou qu'il voulait, en se disant confident, faire oublier le petit ridicule qu'il s'était donné à la Malmaison. J'ai dit toute la vérité sur lui. Le Consul le renvoya parce qu'il faisait des affaires d'argent et prit à sa place M. de Méneval qui était aussi simple et aussi honnête homme que l'autre était important et intrigant. Ce dernier cherchait à persuader qu'il était indispensable au Consul par son talent de rédaction. Il suffit de lire ses *Mémoires* pour juger de sa médiocrité, et qu'il n'était, comme tant d'autres, qu'un manœuvre près de Napoléon. »

Cette note, écrite en marge du manuscrit, a été rédigée par la Reine postérieurement à la rédaction des présents Mémoires (1820). *Les Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'État, sur Napoléon* ne parurent en effet qu'en 1829. Au moment où la Reine rédigeait cette protestation, on ignorait encore qu'ils avaient été rédigés par un obscur M. de Villemarest, qui avait eu en mains la valeur de 3 volumes de Bourrienne et en avait tiré la matière de 10 tomes (Cf. *Napoléon et ses détracteurs*, par le Prince Napoléon, Paris, 1887, in-18, p. 105).

Mon frère venait de partir pour Lyon avec son régiment; il devançait le Consul. Je ne pouvais m'aider de ses conseils, et, d'ailleurs, je sentais bien que c'était à moi à prendre une décision. Il s'agissait de sacrifier mes idées romanesques au bonheur de ma mère. Je ne pouvais balancer. Ce sacrifice même avait quelque chose qui me plaisait. On est si content de soi, quand on s'oublie pour les autres, et surtout pour une mère! Je fus arrêtée un moment : « Est-il bien, me disais-je, d'épouser un homme qui ne semble pas réunir à nos yeux tout ce qui peut fixer?... Porte-t-on même en soi tout ce qu'il faut pour le rendre heureux, quand l'amour ne vient se mêler à rien de ce qu'on éprouve? » Ma raison répondait que Louis Bonaparte ne me déplaisait pas, que sa conduite envers ma cousine n'avait été que de la légèreté (1), que je l'aimerais sans doute parce qu'il était bon, que je m'étais créé un être parfait qui n'existait pas, que l'expérience m'avait appris que c'était une erreur de mon imagination, qu'il fallait renoncer à mon roman et qu'un sort assez doux m'était encore promis, dans l'attachement et l'estime d'un mari et dans l'accomplissement de mes devoirs. Me voilà donc irrévocablement décidée, mais non sans que mes songes de bonheur ne vinssent quelquefois se retracer à ma mémoire, et sans qu'une larme involontaire ne m'apprît que j'y tenais encore plus peut-être que je ne le croyais. Les huit jours expirés, Bourrienne eut ma réponse, mais, chose extraordinaire, depuis le jour où je la donnai, je devins calme. Toute mon agitation semblait avoir passé à ma mère. Trop instruite de mes idées pour ne pas soupçonner le motif de mon adhésion, elle pleurait continuellement. Son regard semblait me dire : « Tu te sacrifies pour moi. » Je vis qu'il fallait la consoler par mon air satisfait.

M[me] Campan vint à la Malmaison. Elle me parla du caractère de Louis Bonaparte, généralement estimé et capable à ses yeux de me rendre heureuse. Son opinion me fit plaisir. Je lui laissai cependant entrevoir une crainte qui me préoccupait : « Louis me paraît bon, humain, lui dis-je, mais je

(1) Malgré l'anecdote racontée plus haut par Hortense, il est certain que Louis avait éprouvé une vive passion pour Émilie de Beauharnais. En 1816, quand il cherchera à divorcer, il écrira dans les mêmes termes à Caroline et à sa femme, parlant de l'époque de son mariage : « Songez que vous saviez mon attachement pour M[me] Lavallette. »

n'aime pas ce mépris qu'il affecte pour les femmes et qui m'a souvent choquée dans ses discours. Celle qu'il épouserait n'en souffrirait-elle pas? « Mon cher ange (c'est le nom qu'elle me donnait), les jeunes gens élevés dans les camps connaissent peu les femmes estimables. Il est tout simple qu'ils aient mauvaise opinion de notre sexe, mais personne n'est plus propre que vous à la détruire. Il sentira mieux le prix d'une épouse vertueuse, puisqu'il les croit si rares, et vous jouirez d'une conversion qui sera votre ouvrage. » J'avais de la vanité. Elle me persuada tout ce que me disait Mme Campan, et je ne fus plus tourmentée du défaut qui m'avait frappée dans celui qui allait être mon époux.

Nous retournâmes à Paris; le Consul fit revenir son frère, alors à son régiment. Ils causaient ensemble dans la chambre de ma mère, lorsque j'y entrai par hasard. J'entendis ces mots, que prononçait le Consul : « C'est une jeune personne douce et vertueuse. » Je me retirai promptement. Le cœur me battait. Je devinai que le Consul parlait de notre mariage, et que, sans doute, à cette occasion, il faisait mon éloge. En effet, peu de jours après, notre union fut décidée. C'était une joie dans le palais, surtout parmi les aides de camp. Ils se félicitaient de ce que je ne m'éloignerais pas, de ce qu'ils pourraient toujours me consulter sur leurs plus chers intérêts. Ils avaient craint qu'on ne me mariât à un prince étranger. Un bruit populaire me destinait le duc de Cumberland ou l'archiduc Charles, mais sans fondement; il ne pouvait alors en être question.

Lucien Bonaparte, veuf depuis peu de temps, avait désiré ma main. Le Consul la lui refusa avec vivacité. Il en prit de l'humeur et chercha, comme je l'ai su plus tard, à dissuader Louis de son mariage avec moi. J'ignore ce qu'il lui dit, mais Louis me parut soucieux. Il trouvait peu le moment de me parler seul. J'étais toujours dans le salon avec du monde et je ne recevais personne chez moi. Il m'écrivit une lettre de vingt pages, espèce de compte rendu de sa vie. Elle avait été longtemps occupée d'une passion pour une jeune personne nommée Sophie. Il m'en faisait le détail, ainsi que celui de ses goûts et de ses habitudes. « Le bonheur que lui offrait notre union était mêlé de craintes, car il voyait, disait-il, tout le monde à mes genoux et ne concevait pas qu'un intérieur simple pût me con-

venir ». Il m'engageait aussi à lui confier toutes les particularités de ma vie. Il m'eût été difficile de lui en donner de remarquables; je me bornai à lui dire, en lui rendant sa lettre, comme il l'avait désiré, que, depuis longtemps, ma vie lui était connue et que, pour mes goûts, ce n'était pas dans une position brillante que je plaçais le bonheur. Il me répondit : « Si vos succès et le grand monde ne vous ont pas gâtée, vous devez être un ange; car il n'y a pas de milieu : vous êtes ou toute bonne ou toute mauvaise. » Je souris et le remerciai du compliment. Je ne pouvais supposer que, dans l'alternative, son jugement ne me fût pas favorable.

Le Consul ne m'avait pas encore dit un mot de mon mariage. Il m'en parla un jour et ce fut de cette seule façon : « Eh bien! Louis vous fait donc la cour? Cela vous convient ainsi qu'à votre mère? Allons, je donne mon consentement. »

Ma mère ne pouvait se décider à fixer le jour de notre mariage; elle était en larmes chaque fois qu'il en était question. Le Consul la consolait, se moquait d'elle, et, pressé d'aller à Lyon où l'appelait la *Consulta* de Milan, qui venait régler avec lui l'organisation de la République italienne, il arrêta que je me marierais sous deux jours. J'étais souffrante. Je priai ma mère d'en obtenir encore deux. Le Consul les accorda, quoique contrarié de retarder un voyage dont tous les préparatifs étaient faits. Louis, qu'on n'avait pas instruit de ce changement de disposition, arriva chez ma mère. Ce délai fut une affaire pour lui. Il ne comprenait pas que le jour pris pour une telle cérémonie pût se changer. Il se perdait à en chercher les motifs. Lorsqu'il apprit que c'était sur ma demande, il ne dit plus rien, et eut l'air de renfermer un sentiment pénible. Ma mère lui avait proposé de nous établir près d'elle aux Tuileries. Il ne le voulut pas, et le Consul nous donna le petit hôtel de la rue de la Victoire, trouvant tout naturel que de jeunes mariés voulussent avoir leur maison et être libres chez eux.

La douleur de ma mère contrastait avec mon air tranquille. Plus je la voyais pleurer, plus je trouvais de force pour paraître satisfaite. J'étais contente de l'absence de mon frère. Vis-à-vis de lui, je n'aurais pu dissimuler; il aurait deviné que mon bonheur n'était pas parfait; je me serais attendrie sur moi en rencontrant son regard, et j'avais besoin de rassembler toute

mon énergie pour prononcer le *oui*, qui me semblait être un consentement à un état calme et doux, mais un renoncement à cette félicité si vive et si pure que j'avais rêvée depuis que je me connaissais.

Le 3 janvier 1802, ma nourrice entra dans ma chambre. Elle avait appris que mon mariage se célébrait le soir, et, pour me complimenter la première, elle accourait de son village. Elle m'embrassa avec cette tendresse campagnarde que les villageoises conservent toujours à ceux qu'elles ont nourri de leur lait. J'ignore quel sentiment m'oppressa; je fondis en larmes et ne pus cacher un moment de désespoir qui m'effraya moi-même. A cette vue, la joie de cette pauvre femme se changea en chagrin; mais je me remis promptement, et rappelai tout mon courage.

La journée se passa assez tristement à choisir, à distribuer divers bijoux à tous les domestiques du palais. Ils les recevaient les larmes aux yeux et m'exprimaient le regret de ne plus me servir. Il y a toujours là de quoi attendrir; mais ma force était revenue, et j'étais disposée à recevoir toutes les impressions sans en être émue.

Mon mariage devait se célébrer en famille. Les consuls Cambacérès, Le Brun, le général Bessières et M. Lavallette étaient nos témoins; ma mère m'avait fait faire une robe des plus élégantes, toute garnie de fleurs. Le Consul m'avait donné une parure de diamants. Tout était prêt pour ma toilette. Je trouvai ridicule de me faire si belle. Je ne voulus mettre que des perles, une robe de crêpe blanc, et seulement le bouquet de fleurs d'oranger. Aurais-je été si simple, si j'eusse été plus satisfaite? C'est ce que j'ignore.

Le Consul vint nous chercher pour nous conduire dans les grands appartements où la municipalité était réunie (1). Nous montons par son petit escalier avec ma mère. Louis veut nous suivre. Le Consul l'engage à passer par le grand escalier. Cette circonstance à l'air de le contrarier. On nous marie; ma mère seule est en larmes; j'ai si peur de dire ce *oui* d'une voix faible et tremblante, que je le prononce plus haut et plus fort qu'il n'eût fallu peut-être. Nous nous rendons rue de la Victoire où le cardinal Caprara, arrivé depuis peu en France pour les

(1) Le 4 janvier 1802, à neuf heures du soir et non le 3, comme le dit Hortense.

affaires de la religion, nous attendait dans une chapelle provisoire (1). Il nous donne la bénédiction nuptiale. Murat et Caroline la reçoivent en même temps que nous, car, à l'époque de leur mariage, le culte catholique n'était pas encore rétabli. J'éprouvai une impression pénible de voir cette double union. Cet autre ménage est si heureux! Ils s'aiment tant!... Est-ce superstition? Est-ce pressentiment? Mais je crains que d'un côté se trouve tout le bonheur, et tout le malheur de l'autre. Cependant je me rassure. Toute la famille m'embrasse. On me répète tant : « Vous serez heureuse, Louis est si bon! » que j'aime à me persuader qu'on dit vrai.

On me conduisit dans un salon, auprès d'une corbeille magnifique. Je n'y fis nulle attention. Ces bagatelles me touchaient peu; mais mon mari parut affecté de cette indifférence. Dès que je m'en aperçus, je tâchai de réparer ma faute (2).

Le lendemain, nous allâmes dîner aux Tuileries. Le Consul me fit quelques plaisanteries. Ma mère pleura encore beaucoup. Pour la distraire, il lui parla de son voyage de Lyon, lui demanda ce qu'on disait dans le public. « On assure, reprit-elle, que tu y vas pour te faire élire roi d'Italie. » Le Consul répondit en riant : « Il a fait des rois et n'a pas voulu l'être (3). »

Dans la soirée, mon mari demanda à ma mère le nom de toutes les personnes qui nous étaient alliées. Il avait trouvé ridicule que notre mariage n'eût pas été annoncé selon

(1) Le cortège arriva vers onze heures du soir rue de la Victoire où le cardinal Caprara attendait depuis neuf heures.

(2) Comme il va être fréquemment question des démêlés conjugaux d'Hortense et de Louis, il est équitable, pour rendre à chacun ses responsabilités, de placer ici l'opinion de Napoléon sur le ménage : « Louis était un enfant gâté par la lecture de Jean-Jacques. Il n'avait pu être bien avec sa femme que très peu de mois. Beaucoup d'exigence de sa part, de l'étourderie de la part d'Hortense : voilà les torts réciproques. » Une autre fois, l'Empereur dit : « Louis a de l'esprit, n'est pas méchant, mais avec ces qualités, un homme peut faire bien des sottises et causer bien du mal. » Citons encore l'opinion de M. Frédéric Masson : Louis « cache un amour-propre inquiet, jaloux, souffrant comme sa personne... une manie des persécutions qui lui enlève à ses heures toute conscience du réel et qui, par accès, inspire à son esprit parfaitement honnête, plein de droiture, imbu et convaincu de l'idée du devoir, des actes d'une duplicité surprenante ». (*Napoléon et sa famille*, t. I, p. 365).

(2) Le premier Consul estropie un vers de la tragédie d'*Œdipe* de Voltaire, acte II, scène V :

J'ai fait des souverains et n'ai pas voulu l'être

que, le 29 mai 1801, le public du Théâtre-Français avait acclamé en sa présence.

l'usage, et, sans consulter son frère, il fit au nom de ma mère et de la sienne des billets de faire part qu'il envoya dans tout Paris. Le Consul l'apprit et entra en colère : « De quoi vous mêlez-vous ? dit-il à mon mari. Si j'avais voulu suivre les usages reçus, j'eusse fait ces billets en mon nom. Ne suis-je pas votre père? N'est-ce pas ma belle-fille que vous épousez? De quel droit faites-vous écrire ma femme sans ma permission? Vous devriez savoir que ma qualité de premier Consul voulait que les autorités françaises et les ambassadeurs étrangers fussent prévenus et assistassent à ce mariage, qui ne s'est fait ainsi entre nous que pour prévenir l'embarras d'une cérémonie. Ils ne sauront à quoi attribuer le motif de cet oubli et ne supposeront pas qu'il vient de vous. Vos sottises retombent sur moi. Vous ne sauriez être indépendant ; je ne le souffrirai pas. » Nous fûmes affectés de la réprimande sévère du Consul. Mon mari eut peine à lui pardonner une scène faite devant moi, car il me répéta souvent depuis « que son frère était bien le chef de la République, mais qu'il n'était pas le chef de sa famille, que Joseph était l'aîné ».

Le Consul partit avec ma mère le troisième jour de mon mariage. Mon isolement m'attrista. J'allais me trouver avec mon mari, dont je connaissais à peine le caractère. Je m'étais bien aperçue que peu de chose le froissait ; mais j'avais pris la ferme résolution de réunir mes efforts pour le satisfaire en tout, et le rendre heureux autant qu'il dépendait de moi. « Si j'ai des enfants, me disais-je, je porterai là tous mes soins, toute ma tendresse. C'est bien assez pour absorber la vivacité de mes sentiments. » Mon unique étude allait être de plaire à mon mari, de cultiver mes talents, de conserver une bonne réputation. Autant j'avais cherché un homme parfait que je pusse aimer, autant j'allais éviter d'en rencontrer jamais un qui pût me causer la moindre impression. Si le hasard me le présentait, j'aurais la force de le fuir. J'irais plutôt confier ma faiblesse à mon mari. « Ne doit-il pas être mon conseil, mon guide, mon meilleur ami ? » Toutes ces réflexions me rassuraient sur l'avenir et me promettaient une vie pleine d'intérêt, exempte de trouble et d'agitation.

Je me souvenais des plaisanteries de Mme Campan, sur ce qu'on appelle la lune de miel. « Les premiers jours d'une union, disait-elle, sont toujours purs et sereins. Pendant un

mois entier, le mari, tous soins, toute galanterie, ne connaît point d'humeur. Bientôt un nuage s'élève, et c'est toujours pour une toilette. On doit sortir. Monsieur, déjà prêt, remarque qu'il attend longtemps, ose le dire vivement. Madame s'étonne, elle est émue, elle va pleurer. On l'embrasse, on la rassure; mais la scène recommence le lendemain : on ne console plus et la lune de miel est passée. » Cette petite histoire n'avait pas été perdue pour moi ; dans le désir de prolonger cette lune de miel au delà du terme fatal, je m'étais habituée à m'habiller si vite que j'ai constamment été forcée d'attendre tout le monde. Voilà comme je travaillais déjà à épargner à mon mari les moindres contrariétés, aussi scrupuleuse sur les petites choses que j'étais attentive aux plus grandes. Comment ai-je si peu réussi?

Le Consul nous avait permis d'habiter la Malmaison pendant son absence. Nous nous décidâmes à y aller, malgré la saison rigoureuse. Adèle Auguié m'y accompagna. Nous passions nos journées à nous promener dans les bois couverts de neige et nos soirées au coin du feu. Un ami de Louis, officier dans son régiment, vint passer quelque temps avec nous. Il était assez gauche. Assis pendant notre lecture à une table composée de différents jeux, il les essayait tous l'un après l'autre sans réussir à aucun. L'envie de rire nous en prit. Louis, qui venait de commencer un roman, s'arrêta, nous reprocha de nous moquer de lui, ce qui nous rendit promptement notre sérieux. Par malheur, nos yeux se retournèrent vers le jeune officier, qui ne pouvait parvenir à ôter un anneau du baguenaudier. Nous éclatâmes de nouveau, sans que rien pût nous arrêter, ni l'air mécontent de Louis, ni nos efforts pour nous contraindre. Tout augmentait ce fou rire, qui se changea bientôt pour moi en larmes amères. Quand nous fûmes seuls, mon mari me dit d'un grand sérieux : « Pour qui me prenez-vous? Croyez-vous que je veuille vous servir de jouet? Je vous préviens que des femmes galantes peuvent seules se permettre de rire de leur mari et de le compter pour rien, et je m'éloignerais de vous plutôt que de me laisser humilier à ce point. » Je ne peindrai point mon désespoir. Je voyais en un instant s'évanouir toute idée de bonheur et même de repos. Je ne pouvais concevoir le caractère qui se montrait à moi. Il m'effrayait pour l'avenir.

Mme Campan nous donna une petite fête à Saint-Germain.

Elle avait fait peindre par Isabey mille circonstances de mon enfance. J'entrais chez elle comme simple pensionnaire; plus grande, je prenais diverses leçons; ensuite, un jeune homme se présentait pour m'épouser; enfin, c'était toute l'histoire de ma vie arrangée en véritable lanterne magique. A chaque tableau, une de mes compagnes chantait un couplet. Plusieurs, en exprimant les regrets de mon absence, se mirent à pleurer. Une autre dit tout bas à Mme Campan : « Je ne puis regarder son mari quand je songe qu'il nous enlèvera son affection et qu'elle ne pensera plus à nous! » Mme Campan crut faire plaisir à Louis de lui répéter un propos qui prouvait de l'attachement pour sa femme. Il garda le silence. Je l'imitai. Je contraignis jusqu'aux tendres émotions que faisait naître en moi le témoignage de sentiments si vrais, tant je le voyais effarouché de ce qu'il était si naturel à mes compagnes de m'exprimer et à moi de ressentir. Quelques mots m'avertirent de la gêne où il s'était trouvé : « On m'a fait jouer là un sot rôle », me dit-il en rentrant. Depuis, il ne retourna jamais à Saint-Germain et montra de l'éloignement pour Mme Campan.

Voilà comment se passa pour moi cette lune de miel, ce premier mois qu'on assure être le plus heureux de la vie. Eh bien! ce mois si pénible fut encore un des moins malheureux de la mienne. L'espoir, au moins, ne m'était pas ravi; je nourrissais toujours je ne sais quelle idée de calmer ce caractère inquiet par l'assiduité de mes complaisances.

Ma mère revint avec le Consul (1). Elle me questionna beaucoup sur mon intérieur. Je répondis que j'étais heureuse, que je n'avais qu'à me louer de mon mari. Elle fut satisfaite. C'était tout ce que je désirais. J'aurais cru d'ailleurs commettre une faute de me plaindre de celui à qui mon sort était irrévocablement lié.

Depuis son retour, ma mère me fixait souvent avec attention. Ses yeux semblaient chercher dans les miens les premiers symptômes d'une grossesse qu'elle se plaisait à me prédire et qui bientôt fut déclarée. Mon mari, ma mère et le Consul en ressentirent une grande joie. Ce dernier me répétait qu'il espérait que je n'aurais pas une fille, qu'il la recevrait mal. Pour moi, c'était un enfant que je demandais au ciel; mes vœux

(1) 31 janvier 1802.

s'arrêtaient là. Comme alors je copiais la tête d'un jeune enfant d'après Greuze, je me figurais que le mien aurait quelques traits du modèle charmant que j'avais sous les yeux, et, plus tard, soit illusion, soit réalité, je retrouvai de la ressemblance.

A cette époque, le Concordat fut signé, et la religion catholique rétablie en France. Le jour de Pâques, le Consul se rendit à Notre-Dame en grande cérémonie. De notre côté, nous assistâmes dans une tribune. A compter de ce moment, la messe eut lieu tous les dimanches et fêtes aux Tuileries.

Quand le beau temps nous ramena à la Malmaison, nous y jouâmes la comédie. Parmi les officiers du Consul se trouvaient de très bons acteurs, mais souvent, au moment de la représentation, l'amoureux ou le valet était envoyé en mission, et notre spectacle était suspendu. Mon mari, qui remplissait bien ses rôles, paraissait se plaire à ces divertissements.

Il y avait à Saint-Germain une jeune Espagnole, fille de M. Hervas. C'était un fort riche parti. Le Consul y songea pour le colonel Duroc, et me dit de m'occuper de ce mariage. Je le fis avec plaisir. Il m'avait montré de l'attachement, je m'en souvenais; contribuer à son bonheur était une reconnaissance naturelle. Un jour que je lui vantais les agréments de sa prétendue et que je lui parlais de l'intérêt qu'inspirait une jeune personne de treize ans, de la douce obligation pour lui de la rendre heureuse, il me répondit : « Je sais tout le bien qui m'arrive, mais tout cela n'est pas vous. » Ce fut le seul mot de sa vie qui me rappela ses premiers sentiments, car je fus toujours beaucoup plus liée avec sa femme qu'avec lui : il allait même jusqu'à m'éviter, de crainte que le Consul ne lui supposât un reste d'affection qui aurait pu l'entraîner à trahir les secrets qu'il lui confiait. Lorsque Mlle Hervas apprit que son mari avait été amoureux de moi, elle dit : « S'il a aimé Hortense, cela prouve son bon goût. S'il en a été aimé, cela prouve son mérite. » On voit qu'elle avait été élevée à Saint-Germain, où l'on me gâtait toujours. Elle ne cessa de m'accorder la plus grande confiance, et je lui ai constamment porté la plus tendre amitié.

LA NAISSANCE DE NAPOLÉON-CHARLES

La naissance d'un enfant du nom de Bonaparte était alors un événement intéressant pour la France. Le Consul était nommé Consul à vie, mais il n'avait pas de fils. L'ordre qu'il avait rétabli le faisait chérir chaque jour davantage, et semblait annoncer déjà le désir de fixer dans sa famille le pouvoir suprême. Les petits moyens mis en usage près du peuple préparent souvent de grandes et lointaines révolutions. Je demeurai fort surprise lorsque ma nourrice vint de son village m'annoncer que je devais accoucher au mois d'octobre et que j'aurais un fils qui gouvernerait la France. Je ris de son talent à lire dans l'avenir, et je lui dis qu'en effet je croyais accoucher dans le mois qu'elle me désignait. Enchantée de ce qu'elle entend, elle me montre un petit almanach appelé Mathieu Laensberg, répandu dans les villages, qui prédisait la pluie, le beau temps, les événements remarquables. Il y était annoncé, en effet, qu'un enfant naîtrait au mois d'octobre qui gouvernerait le plus beau pays de l'Europe. La pauvre femme venait s'informer si je réaliserais la promesse du faiseur d'almanachs. Je pensai que le prophète était la police et j'ai su depuis que tous les gouvernements usent de ces petites précautions pour insinuer d'avance dans l'esprit du peuple ce qu'il convient de lui faire espérer ou craindre. Celle qu'on prenait alors pouvait donner l'idée, entièrement confirmée plus tard, que l'intention du Consul était d'adopter mon fils, si j'en avais un.

Le neuf octobre, il y eut encore aux Tuileries un grand cercle auquel j'assistai, et le dix, juste neuf mois après le temps où mon mari et moi nous nous étions retirés à la Malmaison, je sentis des douleurs si vives, que mon frère, qui était venu me voir, courut avertir ma mère. Elle arriva de Saint-Cloud et me prodigua les soins les plus tendres. Mon mari ne me quitta pas non plus un seul instant, et leur joie éclata, lorsqu'à neuf heures du soir, je mis au monde un garçon. Ma garde, mes femmes s'écrièrent : « Voilà notre Dauphin ! » Ces cris me déplurent ainsi qu'à mon mari, qui les fit cesser promptement (1).

Le Consul vint me voir deux jours après. Il paraissait très

(1) Napoléon-Louis-Charles, plus tard prince royal de Hollande, mourut à La Haye le 5 mai 1807.

content que j'eusse un garçon. Pour moi, mon bonheur était inexprimable. Je ne permettais pas que le berceau de mon fils quittât un instant ma chambre. Je l'avais toujours sur mon lit. Je regardais dormir cet enfant; je le contemplais; je regrettais vivement de ne pas le nourrir, mais mon mari, ma mère, s'y étaient opposés et m'avaient représenté la difficulté d'être bonne nourrice avant l'âge de vingt ans. L'intérêt de mon fils, tout m'imposait silence; mes soins, d'ailleurs, n'en eussent été ni plus constants ni plus tendres. Lorsque je commençai à retourner dans le monde, s'il ne pouvait venir avec moi, je restais; je souffrais d'en être éloignée une minute. Mon mari partageait cette adoration. Comme il suivait alors un régime qui le forçait de ne pas sortir de chez lui, il fallait que son fils fût toujours dans sa chambre; cet enfant animait seul notre intérieur, qui, du reste, était toujours aussi froid et aussi triste.

Un jour le Consul arriva chez moi avec ma mère (1). Contrarié de n'y pas trouver mon mari, il ne dit rien, et se promena seul dans le jardin. Ma mère m'apprit qu'il était venu dans l'intention de demander notre fils qu'il voulait adopter. Cette idée m'effraya; mais, résignée à remettre à la Providence les destinées de cet enfant, je n'osais pas avoir une volonté. Le soir, Caroline me dit que la famille, instruite des projets du Consul, les combattait avec force, que ses frères avaient plus de droits que mon fils, qu'ils les soutiendraient. Que d'ennemis déjà pour un pauvre enfant encore au berceau! J'en parlai à mon mari, qui m'assura que jamais il ne consentirait à céder son fils, et il me montra une lettre par laquelle il en faisait la déclaration à son frère avec le conseil de divorcer comme seul moyen d'arranger les choses. Je demeurai toute confuse pour mon mari, toute agitée pour ma mère, que je vis le soir pleine de tristesse et d'abattement. Elle aussi m'apprit que toute la famille voulait engager le Consul à se séparer d'elle. Quant à lui, pour la première fois, il me traita en personne raisonnable, me parla de son désir d'adopter un héritier, et me parut blessé de la lettre de Louis. Je lui demandai de rester neutre dans une telle occurrence et d'obéir à un mari effrayé, peut-être avec raison, de toutes ces haines qui s'élevaient déjà autour d'un enfant. Le Consul garda un moment le silence, et

(1) Cette visite eut lieu le 17 germinal an XI (7 avril 1803).

le rompit en disant : « Je ferai au moins une loi qui me rendra maître de ma famille. »

Comme Louis craignait de passer l'hiver à Paris, il fut décidé que nous irions en Italie, pour sa santé, ce que le Consul permit à condition que le voyage se ferait avec quelque cérémonie. Les dames qui devaient me recevoir dans chaque ville étaient déjà désignées, les cadeaux que je devais leur faire étaient achetés; nous n'avions plus qu'à partir. Ma mère me donna pour dame Mme de Boubers, fille du chevalier de Folard, restée sans fortune après les malheurs de la Révolution, et distinguée par ses vertus et son courage. Mon mari ne put supporter de voir une personne dans notre intérieur. J'avais beau lui représenter que notre position l'exigeait ainsi, il accusait toujours son frère de chercher à le tourmenter; il ne comprenait pas qu'il ne fût pas le maître de voyager à son gré, et quand il fut question d'emmener son fils et que son frère s'y opposa à cause de l'extrême jeunesse d'un enfant qu'on regardait comme intéressant pour la France, mon mari ne put contenir sa colère. Tous ces petits détails le rendaient si malheureux que je ne savais comment le calmer. L'idée de laisser son fils chez son frère le révoltait : enfin les pleurs qu'il me vit répandre au moment où j'allais me séparer de cet être chéri parurent le décider à renoncer à l'Italie et à partir seul pour consulter les médecins de Montpellier. Il me dit très naturellement qu'il ne me laissait que pour que son fils restât chez lui; cette raison me parut bonne; j'y souscrivis. Était-ce un piège? car depuis il en tira le motif d'un reproche. Il interpréta contre une mère les pleurs qu'elle avait donnés au regret de quitter son fils. Je ne l'aimais pas, disait-il, puisque je ne l'avais pas suivi, et que je lui avais préféré mon enfant. Cependant c'était lui qui avait tout décidé. Il m'écrivit pourtant avec assez de tendresse, mais ses lettres étaient toujours remplies de sentences, de recommandations, que je ne pouvais m'expliquer.

A son départ, il me défendit d'une manière très solennelle d'aller sous aucun prétexte m'établir à Saint-Cloud, lorsqu'on s'y rendrait, et d'y coucher jamais. J'objectai que ma mère le trouverait bien extraordinaire. Je demandai quelle raison je devais lui donner. « Aucune, répondit-il. Vous n'êtes plus une enfant ; une femme mariée doit rester chez elle. Vous pouvez y aller dîner, mais si vous y restez, je vous préviens que

je me sépare de vous. » Je ne pus en tirer aucun autre éclaircissement. Je réfléchissais à la conduite que je tiendrais, aux excuses que j'alléguerais à ma mère, qui, je n'en doutais pas, voudrait m'avoir près d'elle. Enfin, je crus tout mettre d'accord en prenant tant de maîtres que toute ma matinée à Paris était occupée par la harpe, le piano, le chant et la peinture. J'allais dîner à Saint-Cloud avec mon fils qui ne me quittait pas, et je revenais le soir sous prétexte de prendre mes leçons le lendemain matin. Ma mère n'osa rien dire, quoique plusieurs fois elle me vit partir par le plus mauvais temps, malgré ses instances pour me retenir.

Cependant un jour (1) que le Consul, voulant mener une calèche à six chevaux, avait accroché et avait été jeté à vingt pas, la frayeur de sa mère fut si grande que sa santé en fut altérée. Elle me pria de rester. Que faire ?.. Menacée par mon mari, suppliée par ma mère, partagée entre la crainte et le devoir, je ne savais que décider lorsque ma mère s'écria en pleurant : « Ma fille ne m'aime plus. — C'est tout simple, ajouta le Consul. Hortense s'amuse à Paris ; nous sommes vieux et l'on s'ennuie avec nous. » J'étais au supplice ; la pensée de ma mère que je ne l'aimais plus et que j'aurais sacrifié à quelque plaisir le bonheur de la soigner, me fut si insupportable que j'oubliai toute prudence et avouai la défense de mon mari. « Comment, dit le Consul en se levant avec vivacité, votre mari vous a fait une pareille défense ? Quelle en peut être la raison ? Est-ce dans les libelles anglais qu'il va puiser ses leçons ?... Écrivez-lui qu'il n'a pas le pouvoir de séparer une fille de sa mère. Loin de son mari, où peut-on être mieux qu'auprès d'un tel soutien ? Une femme d'une conduite aussi pure que la vôtre a le droit de parler avec fermeté et de ne pas se laisser imposer des obligations si ridicules. » Je sentis bientôt la faute que mon indiscrétion m'avait fait commettre. D'un côté, la colère que je voyais éclater contre Louis me désespérait ; de l'autre, ma mère, qui ne savait cacher aucune de ses impressions, alla se plaindre à toutes ses dames du palais de la bizarrerie de mon mari qui me défendait de demeurer près d'elle. Le monde l'apprit bientôt ; il en tira les conséquences qu'il voulut. Le vrai est ce qui l'occupe le moins. Le piquant,

(1) 18 floréal an XI (8 mai 1803).

le nouveau, voilà tout ce qu'il faut à la curiosité de cette foule d'indifférents qui peuplent la société. Mon mari, instruit que je n'avais pas observé ses ordres, ne m'écrivit plus que des lettres très froides. Un voyage que le Consul et ma mère firent en Belgique vint mettre fin à ce sujet de discorde.

Le Consul et ma mère revinrent de la Belgique après avoir recueilli partout les témoignages du plus vif enthousiasme. Je continuais à aller dîner tous les jours avec mon fils aux Tuileries. Le Consul le faisait placer au milieu de la table et le laissait toucher à tout. Il lui donnait du vin, du café, et quoiqu'il le fît souvent pleurer en lui pinçant les joues ou en l'embrassant trop fortement, il était parvenu à s'en faire aimer et il n'entrait pas dans le salon que mon fils ne lui tendît les bras, ce qui paraissait lui faire plaisir, et, même dans les moments de ses plus graves affaires, éclaircissait son visage sombre.

Un jour, entre autres (1), qu'il y avait réception le matin chez ma mère, où les femmes, à cette époque, étaient présentées au Consul avant d'être admises aux grands cercles, nous attendions depuis quelques instants qu'il descendît. Mon fils était dans les bras de sa nourrice. Le Consul parut avec un air très préoccupé, qui nous fit penser que la conversation ne serait pas longue. En effet, il se promena sans rien dire. Mon fils, qui s'ennuyait de rester en place, lui tendit les bras : il s'en aperçut, le prit et continua sa promenade. Nous le suivions des yeux ; il me semblait si distrait que je craignais qu'il n'oubliât le précieux fardeau qu'il portait. Cependant, lorsqu'il en était fatigué, il le rendait à sa nourrice, toujours sans dire un mot. Impatient de se sentir en place, l'enfant recommençait à crier, à tendre de nouveau les bras. Il le reprenait, et cet exercice dura une demi-heure sans qu'une seule parole ait été proférée. Enfin, on vint annoncer que les ambassadeurs étaient réunis. Nous entrâmes dans le salon. Le Consul dit quelques mots aux dames, mais on le vit bientôt près de lord Whitworth, ambassadeur d'Angleterre, et toute la salle entendit les reproches sanglants qu'il lui adressa. Il parlait de traités rompus par les Anglais, de la mauvaise foi de leur cabinet. Je ne puis me rappeler ses expressions ; mais le ton dont il les accompagna rendit tout le monde muet d'étonnement et de crainte, car sa colère lui avait fait oublier

(1) 22 ventôse an XI (dimanche 13 mars 1803).

l'assemblée. Ma mère continuait à parler aux dames et cherchait à couvrir sa voix par quelques paroles affectueuses pour atténuer le mauvais effet qu'elle redoutait d'une discussion aussi vive.

De retour dans son cabinet, le Consul parut comme débarrassé d'un grand poids. Sa colère s'était évanouie; c'étaient ma mère et moi qui avions pris le visage sérieux. « Eh bien! nous dit-il presque en riant, qu'avez-vous? qu'est-ce qu'il y a? » Ma mère lui adressa de doux reproches : « Tu as fait trembler tout le monde; on te croira méchant; les dames qui ne te connaissent pas, qui se faisaient un si grand bonheur de te voir, que veux-tu qu'elles pensent? Au lieu d'être aimable et bon pour elles, tu vas parler politique ; ce n'était pas le moment. — Elles m'ont donc entendu? reprit le Consul. C'est vrai, j'ai eu tort, je ne voulais pas descendre aujourd'hui. Talleyrand m'a dit des choses qui m'ont donné de l'humeur, et ce grand flandrin d'ambassadeur est venu se mettre devant mon nez. » Tout Paris retentit le lendemain de cette scène. Elle annonçait la fin de la paix. En effet, les hostilités reprirent quelque temps après.

Pour user de représailles envers les Anglais, qui, sans avertissement préalable, s'étaient emparés des frégates françaises, le Consul donna l'ordre de garder comme prisonniers de guerre tous les Anglais qui voyageaient en France. Cette mesure nous sembla si peu loyale qu'elle nous désola; nous ne pûmes lui cacher la peine que nous en ressentions pour lui. « Ce qui n'est pas grand et noble ne doit jamais venir de toi », lui dit ma mère. Il la prit entre ses bras, l'embrassa et nous dit : « Vous êtes des enfants. »

Le Consul était plus sensible à la critique qu'il ne voulait le paraître. Comme il pesait mûrement avant d'exécuter, sa volonté en devenait inflexible, et cependant, quand ses résolutions ne se rencontraient pas dans cette ligne droite qui commande l'approbation universelle, il leur trouvait un côté faible qu'il croyait fortifier par l'air irrévocable qu'il prenait. Sa loi était-elle exécutée, plus il avait paru inébranlable, plus il devenait facile. C'était le moment de lui demander une grâce : l'accorder n'était plus alors montrer de la faiblesse, seule chose qu'il redoutât. Il ne cédait plus qu'au désir d'obliger et de faire oublier sa sévérité.

Quelque temps après, mon mari revint de Montpellier, toujours froid avec moi et sans m'en dire la cause.

Il éprouva à cette époque une grande contrariété : le Consul le nomma général de brigade. Jamais je n'ai vu un homme se tourmenter davantage. Il accusait son frère de le désobliger à dessein. La même scène eut lieu lorsqu'il fut nommé conseiller d'État. J'avais beau lui dire pour le consoler qu'il n'entrait rien que de naturel dans les intentions de son frère, qui ne pouvait même deviner son malheur d'un avancement dont tant d'autres se trouveraient heureux. Toutes ces raisons restaient sans effet. Il aimait son régiment, et son chagrin fut si vif de le quitter que le Consul lui en laissa le commandement avec son nouveau grade. Sa brigade était à Compiègne ; nous y allâmes passer l'hiver. J'emmenai mon fils et Mme de Boubers. Des revues, quelques beaux bals qu'on me donna, des réceptions continuelles, furent les seules choses marquantes de notre séjour.

J'avais vu chez ma mère tant de monde, que j'avais pris l'habitude de recevoir. Personne ne posséda comme elle le talent de parler à chacun sur ce qui pouvait lui plaire. Un si bon modèle avait dû m'apprendre à m'occuper des autres. C'était d'ailleurs un devoir de ma position. Je le savais, et je cherchais à le remplir de mon mieux ; toute la noblesse du pays, les employés, les militaires venaient régulièrement chez moi. Je me faisais un scrupule de parler à chacun indistinctement ; jusqu'aux plus petits officiers que je questionnais sur leurs campagnes. Ces marques de simple politesse et de bienveillance déplurent à mon mari ; il fallut y renoncer. Sa jalousie s'étendait à tout.

LA CONSPIRATION DE CADOUDAL

La découverte qu'on fit alors de la conspiration de George nous ramena promptement à Paris (1). La ville offrait un aspect tout nouveau ; elle semblait en état de siège. La garde du Consul était placée de distance en distance autour des murs. On ne se promenait que jusqu'aux barrières. Les Parisiens accouraient tous à ce spectacle ; ils se montraient curieux, surpris, mais non pas inquiets ni mécontents, quoique privés d'une partie de leurs plaisirs. Ils savaient d'ailleurs qu'on ne cherchait que les coupables ; et les fêtes, les bals se succédaient dans l'intérieur

(1) Pluviôse an XII (février 1804).

comme à l'ordinaire. Toutes les nuits, après avoir fait leur ronde autour de la capitale, les militaires revenaient danser comme si rien n'avait troublé la tranquillité. Au bout de quelque temps, les conjurés furent tous arrêtés. Le général Murat venait d'être nommé gouverneur de Paris.

J'avais été assez liée au commencement de mon mariage avec Mme Moreau, fille de Mme Hulot, propriétaire à l'Ile-de-France; elle avait beaucoup de talents, une jolie figure, mais de la prétention, de la roideur même et, surtout, de l'ambition. Je me souviens qu'un jour, après de longues excuses pour refuser un bal auquel elle me pressait d'aller, je finis par lui dire que cela ne convenait pas à mon mari. Elle se récria vivement sur tant de condescendance, me dit qu'elle me trouvait trop bonne, que jamais le général Moreau ne s'aviserait de lui défendre un plaisir aussi innocent, et sa mère, qui était présente, ajouta : « Quand une femme sait s'y prendre, elle fait toujours ce qu'elle veut de son mari. Ah! notre ménage est beaucoup plus en ordre que le vôtre. » Je rapporte ce fait, parce que je pense que, dans la conspiration de Moreau, la belle-mère eut une triste influence sur son gendre. Le mariage de sa fille lui avait tourné la tête. Elle s'imaginait que tous les honneurs lui étaient dus, et, quoique le Consul fût le premier de la République, elle se croyait le droit de le traiter légèrement. Elle arriva une fois à la Malmaison sans être invitée. Son gendre commandait alors l'armée du Rhin. Le Consul, dont la tenue dans tous les temps n'a jamais permis la familiarité, fut étonné de cette façon d'agir. J'ignore s'il était instruit des propos tenus dans cette maison sur son compte; mais, en entrant dans le salon, il salua, sans dire un mot à Mme Hulot. Au dîner, moi qui n'étais pas encore mariée et qui cédais toujours ma place près de lui quand il y avait une étrangère de distinction, il m'appela ainsi qu'une autre dame et nous fit asseoir à ses côtés. Mme Hulot resta seule au bout de la table; ma mère avait beau lui parler pour effacer l'impression que devait produire l'accueil sec et froid du Consul, elle ne parvint pas à affaiblir l'effet de cette petite mortification, et Mme Hulot en fut si humiliée que, le soir, elle ne put s'empêcher de dire à ma mère : « Le grand homme a bien peu d'empire sur lui. » Depuis, elle lui voua une haine éternelle.

Peut-être est-ce malgré lui que Moreau était devenu l'ennemi

du Consul. Sa belle-mère et sa femme avaient exaspéré son caractère naturellement faible et doux. On l'appelait encore grand républicain, au moment où il complotait avec les ennemis de la France; mais c'est le titre que prenaient alors ceux qui se déclaraient contre le Consul et, cependant, hors Carnot et La Fayette, véritables caractères républicains, je n'en connais pas qui ne se soient franchement attachés au système de Napoléon, tant qu'il a été heureux. C'est quand la fortune a été changeante qu'ils se sont rappelé qu'ils étaient enfants de la Révolution et se sont plaints d'avoir été enchaînés.

La maison de Mme Moreau était la plus élégante de Paris. Elle donnait de très beaux bals, auxquels assistait le faubourg Saint-Germain. Elle s'était étroitement liée avec les personnes connues par leur haine contre le gouvernement.

Lorsque le général Moreau fut arrêté, des cris s'élevèrent dans tout ce faubourg. Le Consul fut accusé de jalousie, et les conjurés inspirèrent le plus puissant intérêt. Je sais bien que les crimes politiques méritent toujours quelque indulgence. Mais ceux dont l'assassinat est le but, n'ont-ils donc rien dont la morale doive se révolter? Les principaux personnages dans ce complot étaient les généraux Moreau, Lajolais, Pichegru, George, MM. de Polignac et de Rivière. Ces derniers, nouvellement débarqués d'Angleterre, marquants par leur nom, faisaient regarder dans certains salons le projet d'assassiner le Consul comme une chose de bonne compagnie. Aussi leur condamnation à mort y parut-elle extraordinaire. J'ignore si l'opinion des autres se communique davantage quand la passion la répand, ou si le Consul n'ayant pas été frappé, tout mon intérêt se portait sur les malheureux qui allaient l'être, mais ces condamnations me pénétrèrent de douleur. Nous n'étions plus occupés que des moyens d'obtenir leur grâce.

Il fut convenu avec ma mère que j'amènerais à Saint-Cloud la fille du général Lajolais, que Caroline se chargerait de la sœur d'un autre condamné, et qu'elles iraient se jeter aux pieds du Consul. Je ne puis écrire sans émotion l'état dans lequel j'étais. Le souvenir de mon père mourant sur l'échafaud, sans que personne ait pu implorer pour lui, m'attendrissait, me faisait compatir encore plus au sort de l'infortunée que je menais avec moi. L'espoir d'arracher un homme au supplice, la crainte de ne pas réussir, me troublèrent de tant de sentiments divers que

j'arrivai à Saint-Cloud toute en larmes, plus agitée mille fois que ma jeune compagne, qui me regardait même avec étonnement. Les passants devaient se méprendre sur celle de nous deux qui allait solliciter pour son père. Ma mère fut inquiète de mon état. Le Consul en fut ému et s'empressa de me tirer d'affliction en m'accordant la grâce que je lui demandais. Caroline réussit aussi pour son protégé. Ma mère s'était chargée des plus coupables. Le Consul résista pour MM. de Polignac et de Rivière. Ils étaient aides de camp du comte d'Artois, envoyés d'Angleterre pour assassiner le chef du gouvernement français. Il pensait qu'une grâce encouragerait de pareilles missions ; mais ma mère ne cessa de le tourmenter jusqu'à ce que sa douleur eût obtenu ce que la politique refusait. Moreau n'avait pas été condamné à mort ; sa femme demandait qu'on le laissât partir pour l'Amérique ; elle vint me trouver ; elle était malheureuse... Je m'attendris avec elle ; j'intercédai et le Consul accorda tout sans difficulté.

LE DUC D'ENGHIEN

Je logeais fort près de Caroline qui avait acheté l'hôtel Thélusson, rue Cerutti (1) ; nous y allions tous les jours, mon mari et moi ; un soir, elle me dit d'un air fort triste : « On vient d'amener à Vincennes le duc d'Enghien, et, cette nuit, on doit le juger. » Cette nouvelle me glaça d'effroi ; toujours étrangers à la politique, nous ne pouvions rien comprendre à cette arrestation, mais un membre de la famille des anciens souverains de la France saisi, conduit à Paris, jugé en une nuit, nous paraissait un événement sinistre, et, sous le gouvernement du Consul qui avait séché tant de larmes, fermé tant de plaies, cette sévérité nous désespérait pour lui. Il était trop grand à nos yeux pour avoir besoin de rigueur.

Le lendemain, je me rendis de bonne heure à la Malmaison. J'y trouvai ma mère dans la consternation la plus grande ; elle venait d'apprendre que le duc d'Enghien avait été fusillé le matin à la pointe du jour, et sa douleur était extrême, autant

(1) Aujourd'hui rue Laffitte. Cet hôtel se trouvait sur l'emplacement de la rue La Fayette. Hortense et Louis avaient abandonné à la fin de 1802 l'ancien hôtel de Joséphine pour acheter dans la même rue de la Victoire l'hôtel de Mlle Dervieux, plus spacieux, qui était édifié sur l'emplacement actuel de la Synagogue.

pour la victime que pour le Consul. « Voilà la première faute de Napoléon, disait-elle. Sa gloire était si pure! Qui a pu lui donner un semblable conseil? Si je l'avais su à temps, je l'en aurais détourné. L'air affligé qu'il a eu en m'apprenant cette nouvelle m'a fait voir que cet ordre n'a pu venir de lui. Lorsqu'il m'a vue pleurer, il s'est écrié avec force : « Tu veux donc me voir assassiner? »

Ma mère ne cessait de répéter : « Qui donc a pu l'influencer? » Je me taisais, car je partageais ses sentiments, lorsque Caulaincourt entra. Il venait de remplir une mission à Strasbourg et à Carlsruhe; il arrivait à l'heure même. « Vous savez l'affreuse nouvelle? lui dit ma mère. — Laquelle, madame? — Le duc d'Enghien a été fusillé. — Grand Dieu! s'écria Caulaincourt. Est-il possible! Est-ce que le Consul m'aurait employé pour quelque chose là-dedans? » Et des larmes lui tombèrent des yeux. « Mais d'où venez-vous donc? dit ma mère. — De remplir une mission tout près de Strasbourg, de porter une lettre à Carlsruhe; je n'en sais pas davantage. — Ayant appris, reprit ma mère, que vous étiez du côté du Rhin, j'ai craint que vous ne fussiez chargé d'un aussi funeste emploi. — Plût à Dieu que j'en eusse été chargé! s'écria Caulaincourt avec force. J'aurais fait prévenir ce jeune prince; je ne puis oublier que j'ai été avec lui, que j'ai été son menin, et si le Consul m'eût donné un pareil ordre, je ne l'aurais exécuté qu'en sauvant le prince. » J'ai entendu ce que je rapporte. Comment se fait-il donc que le monde ait mis tant d'acharnement à accuser Caulaincourt? La vérité n'est-elle donc pas plus facile à croire que le mensonge? Je joins ici ce que j'ai appris par la suite sur cette affaire.

Un Chouan condamné à mort avoua pour obtenir sa grâce ce qu'il savait de la conspiration. Il dit que Moreau avait vu George à Paris, ainsi qu'un autre personnage qu'on ne connaissait pas, mais auquel on portait le plus grand respect. A cette époque on crut que c'était un prince de la maison de Bourbon. Le duc d'Enghien habitait près du Rhin; il faisait de fréquentes absences; il entretenait des liaisons en France avec les ennemis du gouvernement; les assassins débarquaient d'Angleterre sur les côtes. La vie du Consul était sans cesse attaquée. Ceux qui avaient coopéré à la Révolution redoutaient le retour d'une famille qu'elle avait dépossédée du trône. Ils formaient le

gouvernement, et ce gouvernement était menacé. Tous ces motifs décidèrent de l'arrestation du duc d'Enghien. Le général Ordener passa le Rhin dans des barques avec un fort détachement (ce fut lui-même qui me le raconta); il amena le duc d'Enghien à Paris. Le tribunal qui le jugea fut composé de plusieurs colonels et présidé par le général Hulin; Savary n'assista au jugement que comme curieux; il ne faisait pas partie du conseil, mais son régiment étant de service à Vincennes, il s'y rendit par précaution. Le général Murat, gouverneur de Paris, donna des ordres pour cet objet. Il les reçut de M. de Talleyrand, resté chez lui jusqu'à quatre heures du matin. Le colonel Savary, allant à la Malmaison rendre compte de ce qui s'était passé, rencontra Réal, préfet de police (1), que le Consul envoyait interroger le prisonnier et qui fut très étonné d'apprendre qu'il n'existait déjà plus. Savary trouva le Consul bien plus frappé que Réal de la précipitation de cette exécution. Il s'écria (dit encore Savary) : « C'est un crime inutile », et n'en parla plus.

Les salons de Paris retentirent de détails imaginaires sur lui et sur Caulaincourt. Ce dernier, disait-on, avait amené le prince dans sa voiture et lui avait fait subir d'indignes traitements; l'autre avait commandé qu'on le fusillât en lui faisant mettre une lanterne au cœur et sans permettre qu'il communiquât ses dernières volontés. Tous ces récits étaient faux et venaient évidemment de M. de Talleyrand qui, pour détourner les soupçons, répandait des détails odieux et voulait faire oublier l'action par l'horreur même dont il l'environnait.

L'antique noblesse de M. de Talleyrand, ses anciennes liaisons lui avaient toujours conservé une influence immense sur le faubourg Saint-Germain, et, ministre sous la République, ministre sous le Consulat, ministre sous l'Empire, prêtre marié, tout lui fut pardonné; il eut absolution plénière. Aussi ne lui reprocha-t-on jamais la mort du duc d'Enghien dont il était un des principaux auteurs, tandis que Caulaincourt et Savary, qui en étaient innocents, en eurent constamment le blâme. Ma mère répétait qu'un jour elle avait entendu dire à l'Empereur fâché contre M. de Talleyrand : « Je le trouve plaisant de faire ses honneurs à mes dépens. Est-ce que je connaissais

(1) Plus exactement chef de la première division du ministère de la Police générale.

le duc d'Enghien? Est-ce que je voulais le faire mourir? »

Je demeure convaincue, d'après la connaissance que j'ai du caractère de l'empereur Napoléon, que, tout en ayant été prévenu par la rapidité de cette mort, il ne chercha jamais à s'en justifier. Comme la faiblesse est ce qu'il avouerait le moins, il dira, je suis sûre : « J'ai fait telle chose ; j'avais le droit de la faire. » J'ajoute, à l'appui de cette opinion, ces paroles que l'on m'a rapportées de lui : « Appartient-il à une famille de commettre des crimes impunément? Et cependant, tous ont été jugés. J'ai pardonné à beaucoup de ceux qui ont voulu me frapper, mais je n'ai pu faire grâce à tous ceux qui voulaient trahir la France en lui ramenant un ordre de choses qui faisait son malheur. »

Au reste, dès ce moment, tous ceux qui avaient concouru à la Révolution se rattachèrent franchement au Consul. « Ce ne sera plus un Monk, se dirent-ils ; voilà des gages, on peut compter sur lui. » La suite m'apprit ces détails et je les laisse à juger. Pour nous, le duc d'Enghien, immolé à la fleur de l'âge, était la victime intéressante d'une politique dont nous ignorions la cause, mais dont l'effet nous désolait.

Toutes ces circonstances amenèrent un grand événement. La destinée de la France, affermie par le Consul, semblait désormais se confondre avec la sienne et tenir à sa vie. Il ne manquait plus que de la stabilité pour l'avenir. On créa l'Empire. Le Consul fut nommé Empereur de la République française et la nouvelle dynastie établie dans sa famille ne comprenait que Joseph et ses enfants, Louis et ses enfants.

HORTENSE.

(*A suivre.*)

NOS GRANDES ÉCOLES

V (1)

L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

Du second étage du palais Farnèse la vue est une des plus belles de Rome. De là, on aperçoit le Janicule à la sombre verdure, et le lointain Monte Mario, d'où les pèlerins, qui venaient du Nord, voyaient la ville sainte leur apparaître pour la première fois. Le dôme de Saint-Pierre dessine dans le ciel sa courbe parfaite et change de couleur, comme les montagnes, avec les heures du jour, blanc comme la perle au soleil du matin, violet comme la pourpre au crépuscule. Les toits des vieux palais et des vieilles églises forment le premier plan : faits de tuiles creuses, au ton pâli, sur lesquelles les étés ont laissé quelques touches d'or, ils éveillent, par leurs beaux sillons de lumière et d'ombre, le souvenir des temples antiques. Au faîte de Santa Maria della Morte se détachent des sabliers ailés, qui ne font naître, dans cette lumière élyséenne, aucune pensée triste.

Si l'on regarde du côté de la cour intérieure, on découvre d'autres beautés. Les étages du bas imitent la noble ordonnance du théâtre de Marcellus, mais les fenêtres du haut, déjà moins fidèles aux modèles classiques, portent l'empreinte du génie de Michel-Ange. Sous les arcades, deux sarcophages, l'un païen, l'autre chrétien, semblent résumer toute l'histoire de

(1) Voyez la *Revue* des 1er février, 1er mars, 1er mai et 1er juin.

Rome. L'un d'eux est peut-être celui d'Annia Regilla, la femme d'Hérode Atticus, celle qu'il appelle « la lumière de la maison ».

C'est au second étage du palais Farnèse, sous la corniche de Michel-Ange, que s'abrite depuis un demi-siècle l'École française de Rome. Là aussi, il y a de la beauté. Le vaste salon se couronne d'un plafond en bois sculpté, aux armes des Farnèse, qui est un des plus magnifiques de Rome. La loggia de Giacomo della Porta, qui ouvre du côté du Tibre ses trois arcades géantes, a la majesté d'une loge de bénédiction pontificale. Les salles lumineuses de la bibliothèque enchantent le visiteur qui passe et enveloppent de recueillement le savant qui travaille. Au milieu de ces soixante mille volumes, reliés en blanc à la manière romaine, sous ces plafonds sculptés, parmi ces débris d'amphores et ces moulages d'inscriptions, on respire une paix profonde. Depuis des siècles cet étage silencieux est le sanctuaire de l'érudition. C'est là qu'étaient les livres des Farnèse et leurs pierres gravées; c'est là que Fulvio Orsini, l'homme le plus savant de son temps, conservait ses manuscrits anciens et ses esquisses de Michel-Ange. On ne s'étonnera pas que des hommes, qui ont passé deux années de leur jeunesse dans cette demeure enchantée, en soient restés marqués pour la vie. Les générations qui se succèdent ici sentent la noblesse du lieu et y participent. Cette grande histoire, cette poésie sont des forces mystérieuses qui agissent sur l'esprit : ce palais est un lieu d'initiation d'où l'on ne peut sortir vulgaire. Le grand nom du palais Farnèse donne à l'École de Rome un prestige, un rayonnement lumineux qui s'ajoutent à ses réels mérites; ce prestige est celui de la beauté que rien ne saurait remplacer en ce monde.

I

L'École de Rome a été fondée en 1873, dans ces années sérieuses et tristes qui suivirent la défaite. Il y avait alors dans l'Université quelques nobles esprits qui n'avaient qu'une pensée : relever la France. Ils ne méconnaissaient pas le goût si fin de nos professeurs, mais ils leur eussent voulu plus de science. « Le savant seul, écrivait alors Renan, a le droit d'admirer. » C'est par l'archéologie, l'épigraphie, la paléographie, la critique des textes que l'on pénètre vraiment dans cette antiquité, que

tant d'esprits superficiels célébraient alors sans la comprendre. Ces sciences auxiliaires de l'histoire ont renouvelé l'histoire, aussi bien que les jugements esthétiques et le goût. Il était nécessaire qu'il y eût chez nous quelques hommes formés à ces disciplines sévères, que nous n'ignorions certes pas, — car nous en avions créé quelques-unes, — mais que l'Allemagne pratiquait depuis cinquante ans avec plus de suite que nous. Cette élite pouvait en quelques années pénétrer d'un autre esprit l'enseignement supérieur et l'Université tout entière. L'École d'Athènes nous donnait déjà, il est vrai, des savants accomplis, mais elle ne pouvait, à elle toute seule, suffire à cette tâche nouvelle. C'est ainsi qu'Albert Dumont fut conduit, avec l'aide de Wallon et de Jules Simon, à créer l'École de Rome.

Il y a quelque fierté à penser que la France est arrivée la première partout. Elle a été la première en Égypte, la première à Athènes, la première à Rome, puisqu'elle y était déjà du temps de Louis XIV. Comment ne pas admirer Bonaparte fondant l'Institut du Caire, l'Expédition de Morée étudiant la Grèce à peine affranchie, les officiers de l'armée d'Afrique copiant les inscriptions romaines? On n'avait pas vu depuis Alexandre, qui emmena des philosophes et des écrivains jusque dans l'Inde, un pareil désir de connaître.

Créée en 1873, et considérée d'abord comme une sorte d'annexe de l'École d'Athènes, l'École de Rome ne trouva sa forme parfaite qu'en 1875. Elle devint alors tout à fait indépendante. Son règlement fut si bien conçu que depuis cinquante ans il a été à peine nécessaire de le modifier. Seul son nom paraît aujourd'hui un peu archaïque : il éveille l'idée d'une réunion d'étudiants qui apprennent, alors qu'elle est un institut de jeunes savants qui cherchent et qui découvrent.

Elle ne reçoit que trois membres chaque année, mais choisis avec soin. L'École normale présente un agrégé d'histoire ou un agrégé des lettres du dernier concours, l'École des Chartes l'élève diplômé qui a obtenu le premier rang, l'École des Hautes Études un jeune érudit désigné par ses maîtres. Parfois un membre libre, que signalent ses travaux, obtient la faveur de figurer sur la liste des membres de l'École et de vivre de leur vie, mais sans recevoir leur traitement. La durée du séjour dépasse rarement deux ans et ce n'est que dans des cas exceptionnels qu'une troisième année est accordée.

On voit ce qu'on peut attendre de jeunes gens, qui ont déjà fait leurs preuves, qui ont de la science, mais qui ont quelque chose de plus précieux encore : de l'ardeur et de la flamme. On peut tout espérer de jeunes savants qui se passionnent pour ce qu'ils étudient. Ils se partagent le domaine de l'histoire : les élèves de l'École normale, façonnés par les études classiques, se consacrent d'ordinaire à l'antiquité, ceux de l'École des Chartes et de l'École des Hautes Études au moyen âge et à la Renaissance. Ils arrivent presque tous avec une curiosité, un goût, un rêve à réaliser. Ceux qui n'apportent que leur bonne volonté ne tardent pas, après quelques semaines passées dans les musées de Rome ou aux archives du Vatican, à découvrir le sujet avec lequel ils vont vivre. Il faut que ce sujet soit assez précis pour exercer toutes leurs facultés critiques, mais assez vaste aussi pour mettre en mouvement les parties les plus hautes de leur esprit. Il importe que l'œuvre puisse former l'ouvrier. Souvent ces sujets ont assez d'ampleur pour devenir des thèses de doctorat. Ce n'est qu'à la fin de la seconde année qu'est rédigé ce mémoire si longuement médité. Il est bien rare que le jeune savant n'y mette toute l'application, toute l'ingéniosité dont il est capable, car il sait que son œuvre sera jugée par un membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres et que ce jugement, imprimé, sera rendu public. Coutume excellente, qui confère une dignité aux travaux des membres de l'École, et leur montre quel prix on attache à leurs premiers essais. En parcourant les anciens comptes-rendus de l'Académie, on a le plaisir de voir encouragés, félicités à leurs débuts des savants éminents.

Il ne semble pas qu'il soit possible de faire un meilleur apprentissage de la science. Donner à des jeunes gens des loisirs, les affranchir des soucis quotidiens, les faire vivre au milieu des chefs-d'œuvre de l'art et des plus grands souvenirs de l'histoire, les introduire dans une des plus riches collections de documents et de manuscrits qu'il y ait au monde, imagine-t-on un moyen plus raffiné de créer une élite? Et il se trouve que ce moyen a parfaitement réussi. Depuis que l'École existe, elle n'a guère compté que cent soixante-dix membres, mais on serait étonné si l'on savait tout ce qu'ils ont fait pendant un demi-siècle. Histoire des institutions, histoire des religions, histoire de l'art, histoire tout court, ils ont laissé une trace pro-

fonde dans tous ces domaines. Que de sujets n'ont-ils pas renouvelés par leurs découvertes! L'Italie leur doit autant que la France. Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer tous ces travaux. Un livre se prépare, à l'occasion du cinquantenaire, qui mettra en pleine lumière l'œuvre de l'École de Rome. Mais ce qu'il importe surtout de rappeler, c'est que, chez la plupart, la belle ardeur des années romaines ne s'est jamais éteinte. Ces initiés n'ont pas cessé d'être fidèles à la science et à l'art, et il est de grandes œuvres, faites loin de l'École, dont on peut encore faire honneur à l'esprit de l'École. Les Farnésiens, — c'est le nom qu'ils se donnent, — sont nombreux à l'Institut, et il y en a trois à l'Académie française, MM. Goyau, Jullian, de Nolhac, ce qui prouve que l'érudition n'éteint pas le style, et qu'on peut être à la fois un savant et un artiste. Assurément tous les membres de l'École ne sont pas arrivés à la célébrité, mais il en est bien peu qui n'aient acquis par leurs travaux une juste notoriété dans le monde des érudits. Tel est hautement estimé par ses pairs que le public ne connaît pas, et ce jugement de la corporation est pour un savant d'aujourd'hui, comme il l'était jadis pour un artiste du moyen âge, la vraie récompense. Professeurs d'universités, archivistes, bibliothécaires, conservateurs de musées, ils ont apporté leurs excellentes méthodes et leur distinction d'esprit dans ces fonctions que la France doit confier à des hommes supérieurs, si elle veut rester fidèle à ses grandes traditions.

Le memoire n'est pas la seule preuve de travail que donnent les membres de l'École pendant leur séjour. Depuis plus de quarante ans, l'École de Rome publie une revue savante, intitulée *Mélanges d'archéologie et d'histoire*. Nos jeunes gens en sont les principaux collaborateurs. Il est bien rare, en effet, que leurs recherches dans les archives et les bibliothèques, que leurs promenades dans les musées ou au milieu des monuments ne leur suggèrent quelque idée nouvelle, ne leur apportent quelque fait inconnu. Ces découvertes sont souvent sans rapport avec le sujet de leur mémoire, car ils ont l'esprit assez curieux pour pouvoir étudier plusieurs problèmes en même temps. Ces articles, où ils manifestent pour la première fois les qualités de leur esprit, sont souvent très remarquables. C'est pour eux un vif plaisir de découvrir et de voir imprimer leurs découvertes. Ils ont la joie de corriger leurs premières épreuves et de se voir introduits

dans le monde savant. La revue de l'École de Rome, qui a apporté tant de faits, tant de documents, qui a donné tant d'excellents exemples de méthode, a acquis une réputation méritée, et d'éminents érudits, français ou étrangers, ne dédaignent pas d'y écrire.

L'École a un autre témoignage de son activité, sa *Bibliothèque*. C'est une suite de travaux préparés à Rome par les membres de l'École, et écrits par eux quelques années après leur retour en France. Les recherches du débutant, ordonnées et clarifiées, y prennent le caractère des œuvres de la maturité. Beaucoup de ces livres sont des thèses de doctorat et leur ensemble forme une collection du plus haut prix. La *Bibliothèque* est commune à l'École de Rome et à l'École d'Athènes. Ces cent vingt-huit volumes donnent la plus haute idée de nos deux grandes institutions, et il me sera bien permis de dire qu'on ne trouverait rien de pareil à l'étranger. On ne peut rien imaginer de plus divers que les travaux de l'École de Rome. On y rencontre, pour ne citer que quelques ouvrages, *les Arts à la cour des papes* d'Eugène Müntz à côté des *Scolies d'Aristophane* d'Albert Martin; *l'Entrée de Spagne, chanson de geste franco-italienne* d'Antoine Thomas, y accompagne *le Culte des divinités alexandrines* de Georges Lafaye ; *les Chartes de Terre Sainte* du comte François Delaborde y précèdent *les Transformations politiques de l'Italie sous les Empereurs romains* de Camille Jullian ; on y voit, près des *Manuscrits de saint Paulin de Nole* d'Émile Chatelain, les *Inscriptions relatives à l'administration de Dioclétien* d'Édouard Cuq. Cette *Bibliothèque* témoigne de la curiosité encyclopédique et de la variété des esprits qu'accueille le palais Farnèse.

Tous ces travaux, si nombreux et si remarquables qu'ils soient, ne donnent pas encore une idée complète de l'activité de l'École. Elle a fait mieux; elle a entrepris une grande œuvre collective qui fera un jour sa gloire : la publication des registres des papes. Il y a aux archives du Vatican plus de deux mille registres, qui vont du règne d'Innocent III à celui de Pie V (pour ne pas aller plus avant) et qui contiennent les bulles pontificales, c'est-à-dire toute l'administration de la cour de Rome. Ce trésor qu'un Français, Laporte du Theil, avait pu entrevoir au XVIIIe siècle, grâce au cardinal de Bernis, et dont il avait fait connaître quelques parties, restait inaccessible aux

érudits. Déjà, sous Pie IX, l'École française avait demandé l'autorisation de consulter et de publier ces registres, et les négociations avaient été sur le point d'aboutir. Mais Léon XIII, qui aimait à répéter que la papauté n'avait rien à craindre de la vérité, leva tous les obstacles. Peu après son avènement, il autorisa l'École française à publier ces registres tant convoités. Noble privilège dont l'École s'est montrée digne. En quarante-cinq ans, elle a donné une grande partie des registres des papes du XIII[e] siècle et quelques-uns de ceux des papes du XIV[e], qui ont pour nous un intérêt tout particulier, puisque ce sont ceux des papes d'Avignon. Plusieurs fois elle a été aidée dans ce rude labeur par les chapelains de Saint-Louis des Français. Les premiers volumes publiés, les *Registres d'Innocent IV* d'Élie Berger, et surtout les *Registres d'Honorius IV* de M. Maurice Prou, avec sa remarquable préface, étaient de véritables modèles qu'il n'y avait qu'à imiter. On peut dire que l'apparition de ces documents si précieux a renouvelé sur bien des points l'histoire du moyen âge. Tout aboutissait alors à Rome, et on ne saurait entreprendre l'histoire des dernières croisades ou des commencements de la guerre de Cent ans sans connaître les lettres que les papes écrivaient au roi de France et aux autres souverains de l'Europe. La lutte de la papauté et de Frédéric II, l'histoire des princes angevins de Sicile, le rôle de l'Université de Paris, le caractère de saint Louis se comprennent mieux depuis que ces documents ont été mis à la portée de tous. L'histoire de nos évêchés, de nos monastères, de nos hommes célèbres a été complétée, précisée, débarrassée d'une foule d'erreurs. La chronologie, la géographie y ont trouvé et y trouveront les plus précieux matériaux. La sollicitude du pape s'étendait jusqu'aux villages, et l'on rencontre parfois dans ces lettres, avec étonnement, le nom d'un petit prieuré perdu au fond d'une de nos provinces. De sorte que l'histoire locale elle-même ne saurait se passer des registres pontificaux. On voit quelle inépuisable matière s'offre aux historiens. Cette œuvre digne des anciens Bénédictins suffirait, à elle toute seule, à justifier l'existence de l'École de Rome; elle ne représente pourtant qu'une petite partie de son activité.

On avouera que depuis cinquante ans l'École de Rome a noblement rempli la tâche que lui avaient assignée ses fondateurs. Le mérite en revient à l'intelligence, à l'ardeur,

à l'excellente discipline de ses membres. Il en revient aussi pour une part à ses directeurs, Albert Dumont, Auguste Geffroy, Edmond Leblant, Mgr Duchesne, tous membres de l'Institut et désignés par l'Institut au choix du ministre. Ils lui ont apporté leur dévouement, leur savoir, l'autorité de leur nom. Albert Dumont, homme de science et homme d'action, ne l'a gouvernée qu'un an, mais il l'a fondée, et son buste mérite une place d'honneur dans le salon de l'École. C'est grâce à Auguste Geffroy qu'elle a pu vivre, grandir, prendre conscience d'elle-même. Elle lui doit infiniment. Geffroy semblait né pour la diriger. Esprit ouvert à tout, curieux de tout, il connaissait l'antiquité aussi bien que les temps modernes. Il nous a laissé des livres sur *Rome et les Barbares*, sur *Gustave III et la France*, sur *Mme de Maintenon*. Il a écrit des *Études italiennes*. Des séjours en Suède et en Danemark, où il avait joué un rôle presque diplomatique, lui avaient enseigné l'art délicat de vivre à l'étranger. C'est sa politesse, sa vaste culture, son tact, qui accréditèrent l'École dans la société romaine. Aimable figure d'autrefois, où il y avait de la finesse et de la bonté. Ses portraits nous le montrent avec la lèvre rasée et les longs favoris de l'ancienne Université, avec cet air de famille des Boissier et des Fustel de Coulanges. Il fut à la tête de l'École de 1875 à 1895, mais avec une interruption. Obligé de revenir en France, il fut remplacé pendant six ans par un des hommes qui connaissaient le mieux les antiquités chrétiennes, Edmond Leblant. Ses beaux travaux sur les sarcophages d'Arles et sur les sarcophages de la Gaule, son recueil de nos anciennes inscriptions chrétiennes, où la méthode la plus exacte s'accompagne parfois de divination, le rendaient digne de représenter la science française dans la Rome de Jean-Baptiste de Rossi, le grand explorateur des catacombes.

Lorsque, à soixante-quinze ans, Auguste Geffroy prit sa retraite, ce fut Mgr Duchesne qui lui succéda. Il n'avait pas encore commencé à écrire son *Histoire ancienne de l'Église*, mais il avait déjà donné ses *Origines du culte chrétien*, et il venait de publier sa magistrale édition du *Liber pontificalis*, qui l'avait mis au premier rang des érudits de son temps. Il trouva une École parfaitement organisée, active, féconde, connue, mais il eut le mérite d'ajouter beaucoup à sa notoriété. Sa grande réputation de savant, qui s'accrut encore pendant son séjour

à Rome, donnait la plus haute idée de l'École qu'il dirigeait. Cette École était sa grande passion : il travaillait pour elle en écrivant ses livres, mais il travaillait pour elle aussi à tous les moments de la journée, en donnant un conseil, en proposant un sujet d'étude, en accueillant les savants de tous les pays, en tenant sa place dans la société italienne. Il a laissé dans le monde romain un profond souvenir, mais tandis qu'à Paris on parle de son esprit, on parle ici de sa science et de sa bonté.

II

Tel a été le passé de l'École de Rome ; quel sera son avenir?

Rome, d'abord, continuera à enchanter les jeunes générations de Français qui s'y succéderont. Son incantation sera sans doute éternelle. Cependant les anciens membres de l'École qui n'ont pas revu Rome depuis de longues années doivent s'attendre, s'ils y reviennent, à faire un pèlerinage mélancolique. Le sublime paysage de Saint-Jean de Latran, cette vue sur un désert sans âge, cet horizon qui n'avait pas changé depuis Alaric n'existe plus : des maisons sans caractère cachent les lointains d'un bleu aérien où se perdaient les aqueducs. Des cités ouvrières bordent les murs d'Aurélien. Un faubourg industriel réunit Saint-Paul hors les Murs à la ville. Un quartier nouveau surgit sur l'Aventin, et bientôt Sainte-Sabine, Saint-Alexis, le prieuré de Malte ne seront plus enveloppés de silence. Des fabriques en ciment armé s'élèvent le long des antiques voies romaines. Rome a cessé d'être « la reine de la solitude ». Mais dans chaque quartier qui surgit, on découvre des statues, des inscriptions, une basilique souterraine, un tombeau revêtu de ses fresques. Si la poésie y perd infiniment, la science y gagne. D'ailleurs, le Forum et le Palatin, avec leurs ruines où se mêlent le chêne vert, l'acanthe et le laurier, ont gardé toute leur poésie. La Voie Appienne, plus noble que jamais, est toujours bordée dans Rome de ses vieilles églises et de ses jardins, hors de Rome, de ses tombeaux. Les basiliques chrétiennes sont toujours là avec leurs mosaïques, leurs ambons incrustés, leurs colonnes arrachées aux temples, leurs quinze siècles d'histoire. Les philosophes de Raphaël continuent à enseigner la sagesse et les sibylles de Michel-Ange à annoncer l'avenir. Tant que ces

merveilles existeront, elles donneront aux jeunes gens bien nés une sorte de fièvre.

La vie romaine gardera pour eux, je l'espère, tous ses agréments et tous ses enseignements. Les relations si cordiales que l'École de Rome entretient avec la Villa Médicis, et qu'un demi-siècle a consacrées, doivent se perpétuer. Les jeunes savants y trouvent autant de plaisir et de profit que les jeunes artistes. Que de choses un architecte, un sculpteur ne peuvent-ils apprendre à un archéologue ? Mais aussi que de services un archéologue ne peut-il rendre à un architecte qui restaure, en imagination, les monuments antiques ? L'artiste a parfois des mots heureux qui jaillissent de sa sensibilité et qui illuminent l'historien, mais l'historien, lui aussi, peut devenir pour l'artiste un évocateur, et les Grecs, qui ont tout senti, avaient fait de l'histoire une Muse.

L'École a devant elle de longues années de travail. L'antiquité est loin de nous avoir révélé tous ses secrets. Les monuments qu'on croit le plus connus sont souvent ceux qui ont été le moins bien étudiés. Les objets de recherches abondent dans les musées. Ils surgissent tous les jours de ce sol inépuisable : l'étonnante basilique de la Porta Maggiore, le mystérieux tombeau du Viale Manzoni, où le paganisme et le christianisme semblent se mêler, proposent leurs énigmes aux érudits. L'Italie d'aujourd'hui travaille avec une étonnante ardeur à rendre à la lumière la Rome antique. On achève, en ce moment, de déblayer le Forum d'Auguste et le temple de Mars Ultor. De vastes travaux vont être entrepris cette année même. Les maisons qui cachent la base du Capitole et un des hémicycles du Forum de Trajan vont être détruites. Le Circus Maximus dessinera bientôt ses grandes lignes entre le Palatin et l'Aventin. Le Mausolée d'Auguste et le théâtre de Marcellus seront dégagés. Les édifices du Forum olitorium reparaîtront. On parle enfin d'explorer les tombeaux et les ruines qui bordent la voie Appienne. Que de surprises ces travaux ne nous réservent-ils pas ! Depuis que l'École existe, elle a vu surgir une partie de la vieille Rome, mais elle a vu aussi Ostie sortir de terre, elle a vu les fouilles de Pompéi conduites avec une méthode si ingénieuse qu'elles semblent nous avoir révélé une ville nouvelle. Elle a vu enfin ressusciter des antiques cimetières et des *terramares* une Italie plus vieille que l'histoire,

admirables découvertes qui ont mieux fait comprendre les commencements de Rome. Toute cette antiquité qui renaît multiplie pour les membres de l'École les sujets d'étude.

Malheureusement, ils ne sont pas admis à participer aux fouilles, et ils ne découvrent pas eux-mêmes, comme leurs camarades de l'École d'Athènes, les monuments qu'ils étudieront. Pourtant, les fouilles qui posent tous les jours un problème, qui mettent en mouvement l'imagination et la raison, qui obligent à connaître à fond un édifice, à en comprendre la moindre partie, achèvent l'éducation d'un archéologue. Il n'est pas possible qu'une pareille initiation continue à manquer à l'École de Rome. L'Algérie et la Tunisie s'ouvrent heureusement à nous. Depuis quelques années, des bourses de voyage, créées par le gouvernement de l'Algérie, sont parfois attribuées aux membres de l'École de Rome. Visiter Cherchel, Tipasa, Lambèse, Timgad, Tébessa, avoir sous les yeux l'Afrique des empereurs et l'Afrique chrétienne, c'est un merveilleux profit pour de jeunes savants. L'antiquité baigne ici dans une lumière plus ardente encore que la lumière italienne, et l'Arabe immobile semble presque un témoin de ces temps antiques. La durée du séjour des membres envoyés en mission est assez longue pour qu'ils puissent étudier à fond un musée et en compléter le catalogue. La rédaction de ces catalogues, qui demande tant de savoir, est une œuvre utile et un exercice excellent, mais on peut attendre d'eux davantage. Chose surprenante, il y a encore en Algérie et en Tunisie de vastes régions archéologiques qui ont été à peine explorées. Ces voyages de découverte, qui doivent être faits à cheval et en campant parfois sous la tente, conviennent parfaitement à des jeunes gens de vingt-cinq ans. Ils en tireraient le plus grand profit, car il n'y a rien de plus intéressant que l'étude économique et sociale d'une région déterminée de l'Afrique ancienne : le présent même peut y trouver des leçons. Il leur serait possible d'entreprendre des fouilles limitées et de courte durée dont les résultats seraient certains. Pour ne parler que des basiliques chrétiennes, il y en a une centaine au moins qui n'ont pas encore été déblayées : entreprise qui, pour chacune d'elles, ne demanderait pas plus de six semaines de travail. Si l'État ne pouvait fournir les deux ou trois mille francs nécessaires à ces campagnes, il serait peut-être possible d'intéresser à cette

œuvre de résurrection les catholiques, les artistes, les mécènes français et tous les amis de l'Afrique. Une caisse de fouilles, qui devrait tout à la générosité des particuliers, pourrait être créée. Ces explorations deviendraient l'objet de mémoires d'un grand intérêt.

Mais c'est de Carthage qu'il y a le plus à attendre. La France va se décider enfin à entreprendre des recherches méthodiques sur ce sol fameux. Le grand conseil de Tunisie a voté un million pour y créer un « parc archéologique ». Des terrains seront achetés qui s'ajouteront à ceux que possède l'État. Des fouilles commenceront bientôt. Elles ne peuvent être confiées qu'à un service permanent, c'est-à-dire à la direction des antiquités de la Tunisie; mais les membres de l'École pourront y participer pendant quelques semaines : ils y feront leur éducation, ils apprendront comment on organise un chantier et ils verront à l'œuvre des archéologues expérimentés. Ils seront donc tout préparés, après cet apprentissage, à entreprendre eux-mêmes des fouilles dans d'autres régions de l'Afrique du Nord.

Tel est le vaste champ qui s'ouvre à l'activité de nos jeunes archéologues. Formés par l'étude des monuments romains, ils peuvent être d'excellents explorateurs de l'Algérie et de la Tunisie antiques. L'Afrique doit devenir pour notre vieille institution de Rome une sorte d'école d'application; elle y trouvera une jeunesse nouvelle et de longues perspectives d'avenir. L'Afrique du nord est d'ailleurs depuis longtemps un fief de l'École de Rome. Presque tous les directeurs des antiquités de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc lui ont appartenu. Quelques-uns des livres d'érudition les plus remarquables qui aient été écrits sur ces régions l'ont été par des « Romains ». Qu'il me suffise de citer *l'Afrique byzantine* de M. Diehl, la *Carthage romaine* de M. Audollent, les *Cités romaines de la Tunisie* de M. Toutain. L'admirable *Histoire ancienne de l'Afrique du nord*, ce monument qu'élève M. Gsell, est l'œuvre d'un ancien membre de l'École française de Rome.

Mais revenons en Italie. Les antiquités chrétiennes offrent, à Rome, un passionnant sujet d'étude. Les catacombes ont encore beaucoup à nous apprendre. Les capucins de Saint-Laurent hors les Murs ont repris les fouilles du cimetière de Sainte-Cyriaque et y retrouvent des peintures et des inscriptions grecques. Mais c'est du cimetière de Saint-Sébastien qu'il y a le

plus à attendre. Des tombeaux, qui semblent marquer le passage du paganisme au christianisme, et où on lit les noms d'Hermès et de Tychique, — noms qui, par une étrange coïncidence, se retrouvent dans les épîtres de saint Paul, — une salle d'agapes funéraires, où les pèlerins ont inscrit des invocations aux apôtres Pierre et Paul, ont éveillé une vive curiosité dans le monde savant.

Le haut moyen âge ne présente pas moins d'intérêt. Les fouilles que l'on entreprend sous les basiliques, les restaurations intérieures, les déplacements de boiseries font apparaître d'antiques fresques qui proposent leurs énigmes. Dans quelle mesure manifestent-elles l'influence de l'Orient? C'est le grand problème que les érudits italiens et étrangers s'efforcent aujourd'hui de résoudre. L'École de Rome aura sans doute, un jour, elle aussi, son opinion à exprimer.

Les richesses de la Bibliothèque et des Archives du Vatican peuvent être explorées par de nombreuses générations d'érudits sans être épuisées. Une étude attentive des manuscrits grecs, latins, italiens, français réserve plus d'une surprise aux philologues. C'est dans la collection du Vatican que M. de Nolhac eut, jadis, le bonheur de trouver le manuscrit autographe du *Canzoniere* de Pétrarque. L'an dernier, un membre de seconde année, M. Grat, découvrit un manuscrit de Tacite, qui corrige sur une foule de points le fameux *Mediceus* de Florence. Il n'est que de savoir chercher avec intelligence. Les manuscrits à miniatures, si nombreux, mais que l'insuffisance des catalogues rend si difficiles à étudier, doivent aussi nous révéler leurs secrets. L'historien de l'art et l'historien de l'iconographie y trouveront également à apprendre.

Les Archives renferment encore bien des chapitres inconnus de notre histoire. La grande œuvre collective de l'École de Rome, la publication des Registres des papes se poursuit. Dès maintenant, la publication de nouveaux registres se prépare. Il se passera bien des années encore avant que les générations qui se succèdent aient achevé leur monument.

L'École de Rome s'est surtout appliquée jusqu'à présent à l'étude de l'antiquité, du moyen âge et de la Renaissance, mais les documents du XVIIe et du XVIIIe siècle attendent aussi des explorateurs. Il est des parties de notre histoire religieuse et de notre histoire politique qui peuvent être renouvelées par

l'étude de ces documents. Notre histoire artistique, elle aussi, peut beaucoup en attendre. La Rome des papes est une ville du XVIIe et du XVIIIe siècle; les églises élevées ou reconstruites pendant ces deux siècles sont innombrables. C'est de ces deux siècles que datent presque toutes les œuvres d'art qui les décorent. C'est un monde encore peu connu. L'histoire en est enfermée, non seulement dans les archives vaticanes, mais aussi dans les archives particulières des églises et dans celles des ordres religieux. De pareilles recherches ont pour nous le plus vif intérêt, car des peintres, des sculpteurs, des orfèvres, et même des architectes français ont pris part à la décoration de la Rome papale. Leur œuvre, qui se découvre peu à peu au visiteur patient des églises, est souvent remarquable. On ne la connaîtra tout entière que lorsque les Archives auront été explorées.

On voit, par ces quelques indications, que l'École de Rome n'a pas à craindre de voir la matière manquer à ses études et qu'elle a un long avenir de travaux devant elle

III

Cet avenir, cependant, n'est pas sans nuages. L'École traverse une période difficile : la baisse du franc et la cherté croissante de la vie à Rome ont diminué ses ressources. Plus que jamais pourtant, il est nécessaire qu'elle tienne son rang, car elle n'est plus seule comme jadis. Avant la guerre, déjà, plusieurs nations avaient imité ce qu'avait fait la France. On avait vu naître des écoles anglaises, allemandes, américaines, belges, hollandaises. Depuis la guerre, le nombre de ces écoles s'est encore accru : il y a aujourd'hui des écoles roumaines, tchécoslovaques, suédoises. L'Espagne, qui a depuis longtemps une Académie d'artistes à Rome, projette d'y avoir une école de savants. Tous les peuples viennent chercher à Rome les anciens titres de leur histoire, tous veulent connaître cette vieille mère qui a été deux fois leur éducatrice, qui leur a apporté la civilisation antique et le christianisme. Il est flatteur pour la France de voir suivi par tous l'exemple qu'elle a donné. Ces multiples centres d'étude ne sauraient nuire à ses travaux, car, à Rome, il y a place pour tous, mais ils l'obligent à ne pas déchoir, à rester digne de son passé.

Il faut donc que l'École, malgré les tarifs toujours plus élevés des imprimeurs, puisse continuer à publier ce qu'on attend d'elle : ses *Mélanges*, sa *Bibliothèque*, ses *Registres des papes*, tout ce qui a fondé sa réputation.

Il importe aussi que la bibliothèque du palais Farnèse reste digne de l'École. Cette bibliothèque est fort belle : on y trouve les grandes collections, les revues savantes, tout ce que l'érudition a produit d'essentiel en Europe et en Amérique. Les directeurs y ont mis tous leurs soins; les ministères et de généreux particuliers y ont travaillé avec eux. Récemment encore, un ancien membre de l'École, un érudit bien connu, M. Engel, nous a fait don d'une magnifique collection de livres de numismatique qui occupe une salle entière. La bibliothèque du palais Farnèse a donc aujourd'hui une immense valeur : elle est une des grandes forces de l'École. Il importe que nos jeunes savants, aussi bien que les savants italiens et étrangers, continuent à y trouver tout ce qui doit y être. Car ce n'est pas seulement pour nous que nous rassemblons les livres. Dans un temps où tous les peuples de grande civilisation cherchent à rayonner sur le monde, nous avons là un de nos foyers. L'érudition française tout entière, avec ses livres, ses revues, ses mémoires académiques, ses thèses de doctorat, s'y présente aux étrangers. Cette sorte de propagande, pour employer un mot un peu vulgaire, est la meilleure de toutes. Des savants italiens ont trouvé dans notre bibliothèque les plus continuels secours : ils y ont préparé des ouvrages. On sent combien il serait dangereux de la laisser s'appauvrir ; or on sait quel est aujourd'hui le prix des livres.

Les voyages sont devenus si coûteux que les membres de l'École hésitent à les entreprendre. Pour voir quelques villes, ils doivent s'arrêter sur la route en venant à Rome ou en rentrant en France. Tous les hôtels sont maintenant de premier ordre, au moins par leurs prix, et l'heureuse Italie de notre jeunesse, où l'on vivait pour sept francs par jour, n'est plus qu'un songe. Aller à Venise, aller à Naples et en Sicile, ce sont de beaux projets que l'on fait, mais que l'on n'est pas sûr de pouvoir réaliser. On ne connaît plus ces délicieuses semaines que l'on passait jadis, au milieu des enchantements, dans les petites villes de l'Ombrie et de la Toscane. A vingt-cinq ans, un voyage en Italie marquait un jeune homme d'une empreinte

ineffaçable : il s'émerveillait de voir que la terre était plus belle, l'art plus consolateur qu'il ne l'avait imaginé. Beaucoup sentaient naître en eux une vocation; tous en revenaient avec une nostalgie, qui, étant de l'amour, pouvait devenir féconde. L'École de Rome perdrait quelque chose de sa séduction, si elle bornait son horizon au Palatin, au Forum, à la Bibliothèque du Vatican, si elle n'ouvrait plus de perspectives à l'imagination du côté de Venise, de Ravenne, de la Sicile. Ses travaux aussi y perdraient infiniment. Un archéologue, un historien de l'art doivent voyager sans cesse. Une étude comme celle de M. Enlart sur *les Origines françaises de l'architecture gothique en Italie*, qui l'a obligé à voir tant d'églises, un livre comme celui d'Émile Bertaux sur *l'Art de l'Italie méridionale*, qui a exigé l'exploration d'une moitié de la péninsule, ne pourraient plus être entrepris aujourd'hui. Certaines recherches qui invitent l'historien à fouiller les uns après les autres les riches dépôts d'archives de l'Italie, qui l'appellent tour à tour à Milan, à Venise, à Parme, à Naples, nous seront bientôt interdites. L'implacable puissance de l'argent menace de triompher de l'esprit. Nos jeunes générations luttent, certes, avec courage : elles montrent autant d'ardeur que les anciennes pour leurs nobles études. Les jeunes filles que, depuis deux ans, nous envoie l'École des Chartes, ne le cèdent en rien aux jeunes gens. Mais l'École française aurait besoin, elle aussi, d'avoir quelques-uns de ces « Amis » dévoués, qui soutiennent aujourd'hui nos grandes institutions. La France, pâle de sa victoire, doit être aidée dans ses œuvres désintéressées. Ces hautes écoles, où la science est cultivée pour elle-même, sont ses plus nobles créations. Elle perdrait quelque chose de sa pure beauté et de son rayonnement, si elle les laissait s'éteindre. Que serait une France qui cesserait de se passionner pour la science et pour l'art? Dans un temps où la vie matérielle semble vouloir tout envahir, il est nécessaire qu'il reste quelques lieux d'élection, où se forment ces savants et ces artistes, que le vulgaire croit inutiles, et qui sont la vraie parure des nations.

ÉMILE MÂLE.

MONSEIGNEUR AUGOUARD

EXPLORATEUR ET MISSIONNAIRE

I

SUR LES ROUTES DU CONGO (1878-1890)

Un jour de 1871, un petit soldat, zouave dans le corps de Charette, était de faction, à Rennes, à la porte de la caserne, quand il vit passer Mgr de Ségur, qu'il connaissait déjà. « Prends mon fusil et remplace-moi, cria-t-il à un camarade. Il faut que j'aille parler à ce curé qui passe. » Il exposa à Mgr de Ségur son désir, plus violent que jamais, de devenir prêtre. Mais il y avait un obstacle; on l'avait mis à la porte, naguère, du petit séminaire de Montmorillon, où vraiment il était un élève trop dissipé. Au demeurant, être prêtre en France n'avait pour lui que peu d'attrait : ce qu'il voulait, c'était devenir missionnaire.

« Je te connais, lui dit Mgr de Ségur; tu es fait pour être prêtre, mais tu as raison, vois-tu! *Pas en France!* Avec ton caractère prime-sautier et intransigeant, ce qui n'est pas un défaut, tu serais toujours en guerre avec ton évêque, tu étranglerais ton préfet. Il vaut mieux que tu ailles chez les sauvages; comme cela, tu ne dépareras pas le tableau! Je te présenterai au petit séminaire de Séez où tu termineras d'abord tes études, et tu étudieras plus sérieusement ta vocation. »

Ce petit zouave s'appelait Prosper Augouard. Son père, un excellent artisan de Poitiers, l'aurait volontiers attaché à son atelier de menuiserie; mais il accepta que le jeune homme,

dès la fin de 1871, allât faire à Séez sa philosophie, et qu'un an plus tard, dans cette même ville, il entrât au grand séminaire.

Prosper Augouard y faisait sa deuxième année d'études, lorsqu'un missionnaire passa, donna une conférence ; il s'appelait le P. Horner. Jadis infirmier des lépreux dans l'île de la Réunion, Horner ensuite s'était installé dans les États du sultan musulman de Zanzibar, pour l'éducation religieuse et professionnelle des nègres. Il parlait de ce Livingstone qui, faisant séjour à Zanzibar pour y préparer son expédition vers les sources du Nil, venait chaque matin, tout protestant qu'il fût, prier avec les missionnaires; il parlait de cette sorte de phalanstère chrétien, édifié à Bagamoyo, où, quatre ans plus tôt, il n'y avait que de la brousse, et où s'épanouissait maintenant, à côté des plantations de cocotiers, de manguiers, d'orangers, d'arbres à pain, un véritable jardin d'acclimatation, sans cesse enrichi par l'apport des cultures de l'île de la Réunion et de l'île Maurice, de l'Inde et de l'Europe ; il parlait des pauvres noirs, malades ou estropiés, que les caravanes esclavagistes abandonnaient sur la route, et que les Pères recueillaient.

Prosper Augouard écoutait : il sentait l'appel de l'Afrique se confondre avec l'appel de Dieu. Sa décision était prise : il serait, comme Horner, Père du Saint-Esprit, et s'en irait, l'Évangile en mains, civiliser les noirs.

I

Un jeune étudiant parisien du temps de Louis XIV, Claude Poullart des Places, avait, à la Pentecôte de 1703, à Paris, à deux pas du collège Louis-le-Grand, posé les assises d'un séminaire pour les pauvres clercs, sous le vocable du Saint-Esprit (1); le séminaire avait prospéré, et la France de Louis XV y trouvait des prêtres pour nos postes les plus abandonnés d'outremer. Là s'étaient formés, aux alentours de 1775, les deux missionnaires sans lesquels le Sénégal aurait à jamais cessé d'être français, le P. de Glicourt et le P. Bertout. Naviguant vers la Guyane en 1777, il leur advint de faire naufrage au Cap Blanc, d'être capturés par des Arabes, emmenés comme esclaves au Sénégal, que Louis XV, en 1763, avait cédé à l'Angleterre.

(1) Voir, sur Claude Poullart des Places, la monographie du P. Le Floch (Paris, Beauchesne).

Une rançon les délivra; mais le culte catholique n'existait plus au Sénégal, depuis que l'Angleterre était là; elle n'admettait pas qu'ils le rétablissent. Elle les expédia à Londres, sur un navire anglais. En route, un corsaire français les libéra; et de retour à Paris, ils s'en furent dire au gouvernement de Louis XVI que, pour que les Sénégalais restassent catholiques, il était urgent qu'ils redevinssent Français. Quelques mois plus tard, notre escadre ramenait au Sénégal, sous la souveraineté rétablie du drapeau fleurdelisé, l'apostolat catholique, représenté par les Pères du Saint-Esprit.

France de la Restauration, France de la monarchie de juillet, s'étaient rappelé cet épisode lorsque, d'accord avec Rome, elles avaient chargé ces Pères de la formation de notre clergé colonial et de l'éducation des noirs, dont la libération était prochaine. Le Saint-Siège, en 1848, leur avait insufflé une vie nouvelle, en décidant que tous les membres de la congrégation du Saint-Cœur de Marie, fondée naguère par l'Alsacien Libermann pour l'évangélisation de la race nègre, pourraient, cette congrégation étant dissoute, se joindre à eux; et Libermann en personne, en raison de cette avant-garde de dévouements qu'il amenait aux Pères du Saint-Esprit, était devenu leur supérieur. La Guinée, le Gabon, où la congrégation du Saint-Cœur de Marie avait commencé de prendre racine, étaient alors entrés dans leur domaine; et chez eux certaines imaginations d'apôtres, s'envolant au delà des presbytères coloniaux, avaient rêvé d'une lointaine rencontre avec des âmes inconnues, dans l'Afrique inconnue.

Tel était le passé, déjà fort glorieux, de ces « Pères du Saint-Esprit et du Cœur immaculé de Marie », auxquels Prosper Augouard, au printemps de 1874, allait porter, avec la flamme de ses vingt-deux ans, toutes les ressources de son apostolique génie. J'imagine qu'en ce noviciat du Morbihan où les Pères accroissaient son bagage théologique, il s'évada maintes fois des architectures scolastiques vers ces cases de bambou de l'Afrique centrale, que décrivaient voyageurs et missionnaires. Y a-t-il d'ailleurs, pour un tel novice, une plus belle ligne d'horizon que la ligne de l'Équateur? Les regards de Prosper Augouard s'y posaient, avec une fiévreuse impatience.

Quelle déception pour le jeune Père lorsqu'après sa profession le Supérieur général distribua des obédiences, c'est-à-dire

des postes, aux trente et un novices qui venaient de faire leurs vœux! On l'envoyait, lui, en Auvergne, au petit séminaire de Celule, où les Pères instruisaient un certain nombre d'enfants. Avoir rêvé d'être missionnaire, et s'en aller professer la troisième! Le Père Augouard s'en fut chez le supérieur : « Mais, lui dit-il, mon Très Révérend Père, la classe de troisième est celle que j'ai le plus négligée; je suis littéralement incapable de la faire. » Et le Supérieur de répondre : « Justement, c'est pour vous faire apprendre comme professeur ce que vous n'avez pas appris comme élève. »

On estima sans doute, au bout d'un an, que le P. Augouard avait assez appris... et assez enseigné, car, en décembre 1877, on l'expédiait comme missionnaire au Gabon. Sa carrière de grand apôtre allait commencer. Les trois volumes de sa correspondance familiale, publiés à Poitiers sous le titre : *Trente-six années au Congo*, et le livre fervent, riche de documents, que vient de lui consacrer le baron Jehan de Witte (1), nous permettent désormais d'en retracer les étapes, avec la précision que requiert l'histoire.

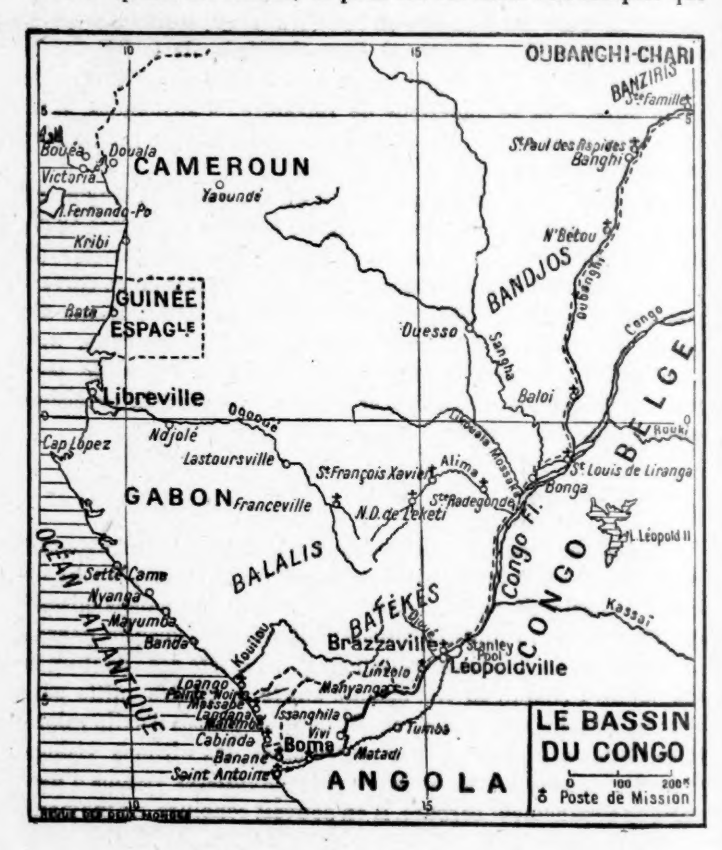
II

D'escale en escale, entre Bordeaux et le Gabon, le P. Augouard recueillait d'assez attristantes impressions. A Dakar, le jour de Noël, il constatait que ce Christ qu'il portait aux païens laissait indifférents beaucoup d'Européens ; faisant halte, ensuite, devant Wydah, il frôlait ce lugubre Dahomey, où la fête des « coutumes sanglantes » coûtait la vie, chaque année, à quatre mille personnes, rituellement égorgées. Et dans sa pensée d'exilé volontaire flottaient, en se mêlant entre elles, les ultimes visions d'une Europe oublieuse du Christ et les premières visions d'une Afrique obstinément barbare. Il en pouvait conclure, au moment où il franchissait la ligne de partage entre deux mondes, que, de part et d'autre, dans le continent qu'il avait quitté et dans celui qu'il abordait, sa vocation courait le risque de demeurer fréquemment incomprise.

Mais l'arrière-goût d'âpreté qui prolonge certaines impressions d'esseulement ne saurait déprimer les tempéraments

(1) Paris, Émile Paul, 1925.

conquérants : on dirait plutôt que leur volonté s'affermit, se surexcite, à mesure que, visiblement, elle ne peut compter que sur elle-même. Un Augouard, par surcroît, ne s'enferme pas dans la sphère du visible, et pour lui ces mots : ne compter que



LES POSTES DE MISSION DE Mgr AUGOUARD

sur soi-même, sont des mots indigents : il compte sur le Maître qu'il sert, il le requiert comme un allié d'avance victorieux, et l'apparente solitude que peuvent créer, dans l'âme déracinée d'un missionnaire, les incompréhensions humaines, n'est jamais un vide béant, puisque, pour la peupler et la remplir, cette âme

crie à son Dieu : « Vous m'avez appelée, je vous appelle à mon tour. »

Le P. Augouard, le 27 janvier 1878, débarquait sur la côte du Gabon, à la mission de Sainte-Marie : le poste qui l'attendait était celui de directeur des apprentis, de professeur de musique, et d'économe chargé de nourrir trois cents personnes.

La mission datait de trente-quatre ans; et le P. Le Berre, qui en était le supérieur, en incarnait tout le passé. Il abondait en souvenirs, qui tous recélaient des leçons. Un homme d'État portugais à qui les philosophes firent la réputation d'un homme de progrès, Pombal, avait, au XVIII[e] siècle, par l'expulsion des Capucins, frustré le Gabon de tout ce qui s'y était implanté de civilisation chrétienne; et par la faute de ce ministre « éclairé », il n'y avait eu sur ce littoral, pendant toute une période, d'autre vestige de l'Europe, que de vieux canons dont les salves, jadis, annonçaient aux marchands d'esclaves que le navire négrier s'approchait, pour prendre cargaison. Le Gabon, longtemps, n'avait été qu'une douloureuse terre d'élection pour le transit du bétail humain. La France de Louis-Philippe, au contraire, en avait fait un centre de ravitaillement pour les croisières qui interdiraient ce transit; et sous la protection de la France, un jour de 1844, le Christ était reparu, porté par le P. Bessieux, l'un des religieux de Libermann. Une caisse de genièvre lui avait servi de tabernacle; un vieux baril de petit salé était devenu le trône de la Madone; et le P. Bessieux partageait avec l'Eucharistie et la Vierge l'abri branlant d'une cahute de bois. Il avait essayé de faire travailler les noirs. Et ceux-ci d'objecter : « Mais les blancs ne travaillent pas! » Alors il avait décidé qu'un blanc au moins travaillerait, et que ce serait lui : il s'était fait défricheur, sous le regard des noirs. Conquis enfin par son exemple, ils avaient accepté la direction des Frères venus de France, et commencé de planter des cocotiers.

Le P. Le Berre, qui était là depuis 1846, racontait au P. Augouard tous les épisodes de cette œuvre éducatrice. Il avait vu s'élever, fragment par fragment, les belles bâtisses de pierre où maintenant la mission s'abritait; il avait entendu le P. Bessieux, en 1873, dire à l'amiral qui venait annoncer aux missionnaires l'abandon du Gabon par la France : « Nous sommes ici à une porte qui tôt ou tard s'ouvrira sur l'intérieur;

nous voulons être les premiers à la franchir; nous resterons. » Et le P. Le Berre avait eu la joie de voir l'amiral maintenir le pavillon national, par déférence pour la ferme détermination du P. Bessieux. Non plus au Gabon qu'autrefois au Sénégal, la congrégation du Saint-Esprit ne consentait que la France pût être absente (1).

Précisément, en ces premiers mois de 1878, la porte de l'intérieur s'entrebâillait; Savorgnan de Brazza, deux ans plus tôt, s'était enfoncé dans la mystérieuse vallée de l'Ogooué; un de ses compagnons, Marche, avait, au cours de 1877, regagné l'Europe, porteur de renseignements sur un espace de soixante-quinze kilomètres, inexploré jusque-là; et l'on savait que Brazza poursuivait, toujours plus avant... Le P. Bessieux, mort en 1876, avait pu constater, avant de s'éteindre, que sur cette terre gabonaise où sa jeunesse avait réinstallé le Christ, une avenue s'amorçait vers les immensités africaines, et que la France s'engageait dans cette avenue.

Des routes nouvelles, peut-être, allaient s'ouvrir devant l'Évangile. L'attirance même de leurs méandres rachetait d'avance, aux yeux du P. Augouard, les notables inconvénients du climat ou de l'installation : orages épouvantables, qui foudroyaient sept arbres à vingt mètres de sa chambre; menaces de fièvres malignes, mortelles après six heures de souffrances; affreuses morsures d'insectes, traîtreusement embusqués dans les feuilles de cocotiers; travail souterrain des fourmis blanches, qui faisaient s'écrouler les planches et les bambous; malfaisante intrusion de la terrible « chique », qui, se glissant sous les ongles des pieds, déposait ses œufs dans la chair vive; incursions homicides des « hommes-tigres », esclaves fugitifs, qui, prenant le masque du tigre et s'armant de ses griffes, assassinaient en onze mois, dans l'entourage du P. Augouard, vingt-neuf personnes. Il acceptait bravement toutes ces épreuves, et l'ennui aussi de l'amaigrissement; et sans pleurer un instant sur les vingt-deux livres qu'en quatre mois il avait perdues, il écrivait aux siens, fort gaiement : « Je vais bientôt être naturalisé Gabonais, sauf la couleur..., qui cependant commence un peu à brunir. »

Cette naturalisation n'avait rien qui lui répugnât. « J'aime-

(1) Voir, sur ces origines, les chapitres qu'a publiés Mgr Le Roy au tome V de l'ouvrage du P. Piolet : *les Missions françaises* (Paris, Colin, 1900).

rais mieux, confessait-il, vivre inconnu et ignoré au milieu de la guerrière tribu des Pahouins, que d'avoir des rapports, quelque rares qu'ils soient, avec les blancs qui sont ici. » Non pas qu'il caressât à l'endroit des sauvages les illusions auxquelles s'étaient abandonnés certains missionnaires des siècles antérieurs, et qui servaient d'argument aux philosophes pour glorifier la splendide innocence de l'état de nature. « Les noirs païens, observait-il, sont paresseux, gourmands, voleurs, menteurs, et livrés à tous les vices » ; il les voyait se complaire à la polygamie comme à un témoignage de richesse, et déterrer les cadavres pour se servir des dents comme de fétiches. Mais il constatait que, dans les chrétientés déjà fondées et qui faisaient l'admiration des païens eux-mêmes, de bonnes habitudes mûrissaient. « On civilise peu à peu Bangas et Pahouins, notait-il ; on leur montre à cultiver la terre ; et par l'espoir d'un petit gain ils se fixent dans un endroit, au lieu de vivre errants dans leurs immenses forêts. » Il n'était pas rare que pour abréger les querelles entre villages, qui jusque-là se tranchaient par la violence et s'achevaient, aux dépens des captifs, par des actes d'anthropophagie, ils vinssent demander aux missionnaires d'être arbitres. Les jeunes écoliers de la mission, rentrant avec un métier dans leurs lointaines bourgades, s'y faisaient volontiers catéchistes. Les premiers actes de charité des missionnaires avaient d'abord étonné les noirs : ces malades, ces lépreux, ne pouvaient gagner de l'argent pour les blancs; pourquoi donc les blancs les soignaient-ils ? Ces noirs, sans le savoir, parlaient comme Herbert Spencer, qui reprochait à certaines initiatives charitables de s'insurger contre l'implacable inflexibilité de la sélection vitale, et d'encombrer le corps social en y prolongeant l'existence des déchets. La charité n'entrait point en discussion, elle continuait d'agir ; et l'un des confrères du P. Augouard, recueillant une vieille femme abandonnée depuis trois jours par ses enfants, et déjà guettée par les oiseaux de proie, avait la joie de l'entendre dire : « On m'avait parlé des missionnaires qui ont un Dieu bon; c'est lui qui t'envoie aujourd'hui ; ah ! blanc, je suis heureuse de te voir avant de mourir ! »

Voilà les besognes variées où se dépensait, dans ce vicariat des Deux Guinées, grand comme treize fois la France, l'activité de quinze Pères, de quinze Frères et de vingt Sœurs. Sainte-

Marie de Gabon familiarisait le P. Augouard avec les divers aspects du problème africain, avec les méthodes, aussi, qu'il pourrait appliquer ailleurs. Car il songeait à aller de l'avant, toujours plus loin. « On ne peut vivre ici longtemps, lui disait un officier de marine; il vous faudra, au bout de deux ans, rentrer en France. — Monsieur, répondait le prêtre, nous ne venons pas ici pour vivre, mais pour mourir. »

III

De ses montagnes côtières, de ses déserts, de ses forêts vierges, l'Afrique s'était fait comme une ceinture impénétrable, où s'abritait jalousement son mystère. Elle avait, au moyen âge, permis à quelques voyageurs d'en soulever le voile : des cartes avaient été dressées, — récemment commentées par M. Charles de la Roncière, — qui attestent que certains détails géographiques, que notre époque croyait avoir découverts, avaient été connus des hommes du XIVe siècle, et puis oubliés. Le XIXe siècle avait recommencé de questionner l'Afrique : ses interrogations se faisaient pressantes, obsédantes, en ces années 1878 et 1879 où s'accomplissait, pour le P. Augouard, son apprentissage d'Africain.

Brazza, au delà de la vallée de l'Ogooué, découvrait celle de l'Alima : où aboutissait-elle? Il avait dû rebrousser chemin sans le savoir encore. Mais bientôt, des récits de Stanley, qui venait de traverser l'Afrique de l'est à l'ouest, il avait pu conclure que l'Alima devait descendre vers le Congo. Ce Congo, on le connaissait de mieux en mieux, grâce à Stanley : on pressentait que la clef de l'Afrique était là. Mais les vaisseaux européens qui s'engageaient dans le grand estuaire se heurtaient, à Vivi, à trente-deux cataractes : il y avait là comme trente-deux verrous, qui fermaient l'accès du continent noir. Seize ans durant, on allait besogner pour passer outre à ces verrous, qu'on ne pouvait forcer. Brazza constatait, dans un second voyage, qu'en amont des infranchissables cataractes on pouvait atteindre le Congo par les vallées de l'Ogooué et de l'Alima, entre lesquelles s'étendait une crête de terrain accessible aux caravanes : c'était là tourner l'obstacle, par l'arrière. Stanley, lui, procédait par escalade : ses longs cortèges de porteurs noirs s'essoufflaient sur les montagnes qui, tout le long des cataractes,

bordaient le Congo. L'heure était proche où le bassin du Haut-Congo s'ouvrirait définitivement aux regards de l'Europe, au commerce de l'Europe.

Le P. Augouard voulait que l'Évangile passât à son tour par cette brèche : il fallait contrebalancer au plus vite, dans le centre de l'Afrique, les progrès de la propagande musulmane, qui, depuis un demi-siècle, s'infiltrait dans le Soudan. L'Afrique septentrionale, dans le haut moyen-âge, avait été l'objet d'un duel entre le Christ et Mahomet ; le duel allait se poursuivre, et l'Afrique centrale en serait l'enjeu. On ne voulait pas, au vicariat des Deux Guinées, que le Christ fût en retard ; et les Pères du Saint-Esprit, reprenant en 1874 une tentative qui s'était ébauchée dès 1865, s'étaient rapprochés du fleuve Congo en s'installant à Landana. Ils se tenaient là, un peu fiévreux, au seuil du mystérieux bassin. « La religion ne peut pas rester en arrière, proclamait le P. Augouard, et sans avoir entre les mains les millions des explorateurs, nous allons essayer d'implanter parmi ces sauvages le christianisme. » Ces lignes étaient datées de Landana, où ses supérieurs l'avaient envoyé à la fin de novembre 1878 pour y organiser une musique, — car les noirs aiment le bruit, — et pour préparer la fondation d'un autre poste, trente lieues plus loin.

Il avait la sensation d'une nouvelle étape, d'un pas franchi vers la pleine barbarie. Dans sa sordide case de planches, dont les joints laissaient passer l'air et les serpents, il se sentait « vraiment à l'apostolique » ; et cela lui plaisait de courir, tout comme saint Paul, des périls de naufrage, lorsqu'il s'en allait sur une pirogue prendre livraison des marchandises ou du courrier sur les navires arrivant d'Europe, et qu'il lui fallait franchir à trois reprises, entre la côte et ces navires, des brisants de trois à quatre mètres de hauteur.

Autour de lui, l'esclavagisme sévissait : certains Portugais exerçaient la traite, les noirs se vengeaient par de sanguinaires représailles. Partout la violence, la suspicion, la ruse : l'esclave soupçonné d'un meurtre devait avaler le poison que lui versaient les féticheurs ; s'il survivait, son innocence était prouvée ; s'il succombait, sa culpabilité s'avérait. Mais les féticheurs, administrant à leur gré des doses insignifiantes ou massives, disposaient de la vie du pauvre prévenu, et l'ascendant que leur procuraient ces fallacieuses expériences juridiques leur per-

mettait de régner par la terreur. Augouard cherchait, parmi les noirs, quelque chose qui rappelât le passé, le labeur des générations précédentes : rien, absolument rien ! « En Afrique, s'écriait-il, rien n'atteste l'activité humaine. » Représentant de cette civilisation chrétienne qui vise à relier dans un réseau de fraternité tous les groupements humains, et qui, sous le nom de tradition, maintient une sorte de fraternité, non moins efficace, non moins active, entre les générations du passé et celles de l'avenir, le P. Augouard s'apitoyait sur ces noirs qui, d'âge en âge, se succédaient sur la terre nue comme d'indigents et inutiles éphémères, sans avoir rien à recueillir ni à léguer.

Dans ce poste de Landana, où il savait n'être que provisoirement, il partageait son temps entre la composition d'ouvrages en langue indigène et des courses en forêt. « Tantôt, racontait-il, je fais le catéchisme à l'ombre d'un palmier qui étend sur nous ses branches comme un vaste parasol ; tantôt c'est dans une case enfumée, où je ne puis entrer qu'en rampant. Quelquefois je suis moins heureux, et ces pauvres sauvages s'enfuient à toutes jambes à mon approche, en me lançant des injures qui leur ont été apprises par le féticheur. »

Brazza, au début de 1881, laissant ses compagnons à douze cents kilomètres dans l'intérieur, faisait une courte apparition sur la côte pour les ravitailler. Il passait à Landana, voyait le P. Augouard. Dans l'escorte de l'explorateur, le missionnaire retrouvait dix noirs qu'il avait connus au Gabon ; ils pleuraient en revoyant le Père, lui montraient leurs chapelets qu'ils portaient en colliers, et Brazza se félicitait de leur dévouement. Il annonçait au P. Augouard qu'au confluent de l'Alima et de la Passa il venait de créer Franceville ; il lui parlait d'un autre endroit où flottait notre drapeau, sur la rive septentrionale du grand lac que forme le Congo en amont des cataractes, et que Stanley avait décrit, et baptisé le Stanley Pool. « C'est impossible ! » s'était écrié Stanley en apprenant, des lèvres mêmes de Brazza, que, de par un traité signé, le 3 octobre 1880, avec le représentant du chef Makoko, nos trois couleurs se miraient dans les eaux que l'explorateur américain considérait comme son domaine. Le sergent sénégalais Malamine et deux matelots gabonais étaient restés au village de Mfoa, pour attester que cette « impossibilité » était devenue une réalité. « Pour quelques centaines de francs d'étoffes,

écrira plus tard le P. Augouard, Brazza acquit d'un seul coup d'immenses territoires à la France, tandis que, sur la rive opposée, Stanley dut traiter avec une multitude de roitelets auxquels il fut forcé de donner des centaines de mille francs. M. de Brazza avait donc largement *roulé* son terrible concurrent américain. »

Franceville, le Stanley Pool, ces deux noms, pour le P. Augouard, évoquèrent aussitôt deux consignes : là où venait d'apparaître la France, Dieu devait apparaître. A peine ces nouvelles furent-elles connues au Gabon, qu'un des missionnaires de Sainte-Marie partit pour Franceville. Mais le Pool relevait de la préfecture apostolique du Congo : y prêcher le Christ, cela regardait les Pères de Landana.

Déjà, depuis quelques mois, Mgr Carrie, chef de cette préfecture, avait installé un poste à Boma, à 129 kilomètres de l'embouchure du Congo. Le P. Augouard s'enthousiasmait à la pensée qu'il y avait là « une mission grande comme la moitié de la France, et même davantage, une mission qui n'avait pas de limites à l'intérieur, une mission qui ne s'arrêterait que lorsque les Pères de Landana auraient rencontré leurs confrères du Zanzibar sur les lacs Nyanza et Tanganika ». Et tandis que ce prêtre s'exaltait d'un tel rêve, Brazza, voyant le P. Carrie, lui demandait d' « envoyer quelqu'un au Pool, afin de maintenir l'honneur du pavillon, en attendant que la France pût prendre officiellement possession de la contrée ».

IV

« Allez là-bas », disait au P. Augouard, le 3 avril 1881, Mgr Carrie. C'était un ordre, et cet ordre comblait ses désirs. Joyeux et remerciant Dieu de sa joie, il partait dans les vingt-quatre heures. Le 6, il se trouvait à l'embouchure du Congo : un petit vaisseau de Stanley, mis à sa disposition par les officiers belges, l'acheminait vers Boma, d'où il voulait préparer l'expédition. Il lui fallait une vingtaine de noirs, pour porter les vivres, pour porter les cadeaux, aussi, destinés aux chefs dont il traversait les territoires. Il ne voulait pas que ces noirs fussent armés : « Dieu veillera sur nous », déclarait-il. Mgr Carrie concevait l'expédition comme « purement religieuse et pacifique » : le P. Augouard se conformait à ce programme

en projetant d'« agir par la douceur et la persuasion, et d'éviter tout conflit dangereux ». Établir au Stanley Pool un catéchiste et un instituteur, tel était son but.

A peine parvenu à Boma, il lui semblait, hélas! que ce but reculait. Quel dommage qu'il ne pût partir seul, qu'il eût besoin de noirs pour convoyer ces marchandises qui, en Afrique, tiennent lieu d'argent, et servent à payer, tout le long du chemin, les péages ou les menus services! Les noirs se dérobaient. Il s'engageait, pour les trouver, dans le vaste corridor, surplombé de hautes montagnes, encombré d'hippopotames et de crocodiles, qui resserre le cours du fleuve entre Boma et Vivi. « J'ai fait des efforts surhumains, narrait-il à ses parents; j'ai parcouru en tous sens le Bas Congo; la faim, la soif, la chaleur m'ont accablé; j'ai couché bien des fois à la belle étoile sur la terre nue, exposé aux morsures des millions de moustiques; je me suis exposé sur le fleuve où, une fois, j'ai failli périr, emporté par un courant épouvantable; j'ai gravi des montagnes élevées, où pendant des journées entières je ne trouvais pas une goutte d'eau. Eh bien! malgré mes efforts, j'ai été arrêté par l'apathie et la lâcheté des noirs. Je ne pus en trouver un seul, malgré les avantages que je leur offrais; ils me répondirent tous que c'était trop loin et qu'ils avaient peur d'être mangés. »

Attristé, mais non découragé, il s'en retournait à Banane, pour y attendre les ordres de Mgr Carrie. Il se consolait en visitant les chrétientés de la rive gauche du Congo : bien qu'elles eussent été, soixante ans durant, dépourvues de tout missionnaire, il y retrouvait des souvenirs chrétiens, des coutumes chrétiennes, vestiges de l'époque où des Capucins avaient prêché dans ces parages, où San Salvador avait été le siège d'un évêché; et derechef, aujourd'hui, la sève chrétienne y fermentait. La pensée du P. Augouard se reportait vers le lointain coin de terre, — terre vierge encore, — où la France attendait l'Église, et que le manque de porteurs rendait inaccessible. Ce fut un beau jour pour lui que le 2 juillet 1881, où il vit arriver, de Landana, Mgr Carrie en personne, avec vingt-quatre porteurs recrutés à Pointe-Noire, sur la côte. La mission de Landana venait d'inaugurer la méthode dont, seize ans durant, jusqu'à l'achèvement du chemin de fer du Congo, se serviront commerçants et fonctionnaires pour communiquer avec l'inté-

rieur : la preuve était faite que l'on pouvait, sur le littoral même, organiser des équipes de portage. « Les Loangos sont nés porteurs, écrira plus tard Baratier, ils sont certainement venus au monde avec une charge sur leur tête (1). »

Quarante-huit heures après, le P. Augouard et cette équipe de porteurs nés prenaient la route du Pool. Un mois durant, ils marchèrent, faisant halte dans les endroits où récemment Stanley lui-même avait campé. Les noirs qui s'offraient comme guides eussent découragé par leur astuce, par leurs subits mouvements de retraite, par leurs exigences avides, tout autre que le P. Augouard : sa patience les supportait, sa fermeté les domptait. De village en village, on lui montrait des billets ainsi libellés : « Le chef X... met son territoire sous l'autorité de M. Stanley et s'engage à s'opposer au passage de tout intrus, à quelque couleur ou nationalité qu'il appartienne. » Le P. Augouard avait l'art de ne point se faire traiter en intrus, et de passer.

Le 1er août 1881, sur le Pool, près de la rivière Djoué, il rencontrait Stanley. « L'entrevue fut courtoise, mais un peu fraiche, lit-on dans ses notes. Stanley déclara que j'avais été bien imprudent d'avoir entrepris un pareil voyage sans armes et sans escorte. — Mais, M. Stanley, il y a un Dieu pour les ivrognes, il doit bien y en avoir un pour les missionnaires. — Oh ! ces Français ont toujours le mot pour rire. »

Ce qui fit moins rire Stanley, ce fut, le lendemain, la communication, par le sergent Malamine, du traité conclu entre Brazza et Makoko. Ce grand sergent nègre, court vêtu, les cheveux tressés en côte de melon, n'admettait pas que sur la rive droite du Congo les droits des blancs de France fussent discutés. La situation de Stanley était assez précaire : les noirs lui laissaient à peine, pour lui et ses quatre-vingts hommes, un horrible bas-fond de vingt mètres carrés, situé à deux kilomètres de tout village ; ils refusaient de lui vendre quoi que ce fût, et leurs fusils chargés ordonnaient qu'il s'en allât. Malamine, en ravitaillant le P. Augouard de manioc et de poissons, l'éclairait sur les vraies dispositions des Batékés, maîtres de céans. Le chef de Mfoa voulait bien, au dire de Malamine, que les blancs vinssent commercer, mais non pas

(1) Baratier, *Souvenirs de la mission Marchand*, p. 14 (Paris, Fayard, 1922).

qu'ils résidassent, et il s'opposait à la construction de toute case, avant que Brazza fût de retour.

Le P. Augouard ne voulut pas que le soleil se couchât sans qu'il eût visité ce puissant seigneur. Un siège princier, formé de vingt-cinq belles dents d'ivoire, attendait le missionnaire : celui-ci s'assit, plaida, n'obtint rien. Les Batékés, le lendemain, signifiaient à ses porteurs : « Vous n'avez qu'à déguerpir, puisque vous n'achetez pas d'ivoire. » Il revoyait le chef, obtenait trois ou quatre jours de délai, qui lui laissaient le temps de causer avec Malamine, avec Stanley. De ce délai, fallait-il profiter jusqu'au bout? Stanley, le 6 août, apprenait que plusieurs chefs avaient édicté la peine de mort contre quiconque fournirait des vivres aux blancs. Le P. Augouard résolut de s'éloigner dès le lendemain. Il avait fait choix d'un terrain pour sa future mission, comblé de sel et de savon le pauvre Malamine, et de toute sorte de cadeaux le chef de Mfoa, et il emportait cette promesse que, s'il voulait bien ramener à Mfoa deux ânes et un grand chien noir, deux missionnaires auraient le droit de s'y installer.

La dernière entrevue du P. Augouard et de Stanley fut très cordiale : ils échangèrent du sel contre des conserves, et causèrent longuement. Jamais les familiers de Stanley ne l'avaient vu si communicatif. « Vous lui avez, mon Père, tapé dans l'œil », disaient-ils au P. Augouard. « Je ne sais à quel point cette assertion est fondée, commentait le Père; mais je ne désire qu'une chose, c'est que tout cela tourne à la plus grande gloire de Dieu. » Dix-huit jours plus tard, à marches forcées, il avait regagné la côte : jamais voyage aussi rapide ne s'était vu dans ces régions, et les Européens en étaient stupéfaits. Le gouverneur du Gabon, le roi Léopold, lui faisaient dire qu'ils faciliteraient son installation au Stanley Pool (1).

On attendait, pour une tentative nouvelle, que de nouveaux missionnaires fussent arrivés de France : le P. Augouard, d'un bout à l'autre de l'année 1882, partagea son temps et ses peines entre la mission de Saint-Antoine, où deux fois il faillit périr, et celle de Boma. Stanley, harassé, malade, traversait cette dernière bourgade, en juillet 1882 : on s'entretenait du Stanley

(1) Voir, sur tous ces incidents, outre la correspondance du P. Augouard, la brochure qu'il publia en 1917 sous le titre : *Notes historiques sur la fondation de Brazzaville* (Paris, Levé).

Pool ; il ouvrait à la future caravane du P. Augouard les postes qu'il venait de fonder, avec permission de s'y ravitailler d'étoffes et d'autres objets. « L'année prochaine, projetait le missionnaire, nous attaquerons vivement le diable de l'Afrique au cœur de son empire. »

V

Avant de commencer l'assaut, le P. Augouard dut s'improviser diplomate, pour aider Brazza. En cet hiver de 1882-1883, la gloire de Brazza grandissait : son traité avec Makoko était transformé en loi française; il devenait commissaire général de la République dans l'Ouest africain ; le poste qu'il avait fondé sur le Pool était baptisé Brazzaville ; et la vallée du fleuve Niari ou Quiliou, qu'il venait d'explorer dans tous ses détails, lui paraissait être le lointain portique de cette cité future qui sur le Pool devait, sous l'égide de son nom, incarner les droits de la France. Le Niari débouchait sur la côte, un peu au nord de Loango : il importait que ce point du littoral nous appartînt.

La canonnière l'*Oriflamme* se présenta devant Loango ; et Brazza, par traité, mit ce pays sous la suzeraineté française. Un peu au sud, les chefs de la région de Pointe-Noire se considéraient, au contraire, comme en guerre avec la France : l'aviso, le *Sagittaire*, conduit par le commandant Cordier, fut expédié dans ces parages, au printemps de 1883, et le commandant demanda le concours du P. Augouard. Un mois durant, le missionnaire resta à bord du *Sagittaire*, comme interprète. Il connaissait un de ces chefs, André Loemba, dont les sujets, naguère, l'avaient accompagné comme porteurs. En pleine nuit, le P. Augouard, débarquant en canot, s'en fut à la case de Loemba, à quatre kilomètres de la plage. Des sentinelles tiraient sur le visiteur imprévu, et puis, le reconnaissant, le laissaient passer. Loemba fut très surpris de voir arriver ce prêtre à une heure aussi insolite, quatre heures du matin. « Les Français sont depuis longtemps tes amis, lui dit le P. Augouard, et ne te veulent aucun mal. » Loemba finit par laisser comprendre qu'il redoutait d'être empoisonné par deux chefs voisins, s'il consentait à sourire aux Français. Ce qu'il souhaitait, c'était que les Français lui fissent violence ; et

naïvement il laissait voir au P. Augouard son âme toute nue, son âme d'adorateur de la force.

« Ton ami le commandant, lui disait-il, aurait dû procéder comme moi. Quand je veux ajouter une femme à celles que je possède, je lui dis de bonnes paroles, qu'elle ne travaillera pas, qu'elle sera la première femme. Le mariage conclu, si elle ne veut pas travailler, je lui frictionne les côtes avec une lanière d'hippopotame, et elle est mise à la raison. Ton commandant aurait dû faire de même avec nous. Il aurait pu nous promettre toutes les redevances annuelles que nous demandions. Alors il aurait tranquillement installé un petit fort et n'aurait eu qu'à nous envoyer promener à la première réclamation. Et nous nous serions soumis volontiers, puisqu'il n'y aurait pas eu moyen de faire autrement. »

Le P. Augouard tenta de convaincre Loemba qu'il n'est point de l'usage des Français de mystifier les noirs comme les noirs mystifient leurs fiancées; et bientôt Loemba et les deux autres chefs portèrent au commandant leur soumission. Grâce au P. Augouard, Pointe-Noire devenait française, sans effusion de sang. Plus au sud, sur la côte, s'échelonnaient Landana, Malembé, Cabinda: M. Dolisie, que Brazza venait de nommer premier chef de poste à Loango, rêvait d'ajouter ces trois autres points à notre domaine. Le P. Augouard connaissait toute la région : les divers chefs acceptèrent les traités qu'il leur proposait. Pour que du Gabon au Congo toute la côte fût française, il n'était plus besoin que de la signature du commandant Cordier. Simple formalité! pensait M. Dolisie. Quelle ne fut pas sa déception, et celle du P. Augouard, lorsqu'ils apprirent que les instructions de Paris défendaient au commandant de dépasser 5 degrés 12 minutes de latitude sud. On se souvenait, au Quai d'Orsay, que le drapeau portugais avait jadis flotté dans ces parages; on oubliait qu'à deux reprises, sous Louis XVI d'abord, et puis en 1807, nos marins y avaient victorieusement installé le nôtre. Regardant rôder autour de Landana quelques navires portugais prêts à débarquer une poignée d'hommes, le P. Augouard les sentait intimidés par la proximité du *Sagittaire*. Mais le commandant Cordier ne connaissait que sa consigne. Le gouvernement de Lisbonne se hâta de réclamer que Malembé, Landana, Cabinda, fussent définitivement abandonnés au Portugal. Jules Ferry dut y

consentir. Des quatre territoires dont le P. Augouard apportait à la France le don gratuit, la France n'en pouvait garder qu'un seul, Pointe-Noire.

Ce serait mal juger ces démarches du P. Augouard, que de le considérer comme une sorte de fourrier du drapeau national. Il était, avant tout, l'apôtre qui porte une foi, avec toutes ses exigences morales et sociales, avec tous les progrès civilisateurs qu'elle impose. Mais lorsque, parallèlement au missionnaire, la nation dont il fait partie cherche à faire pénétrer ses commerçants ou ses colons, et à les protéger par la proclamation de sa propre souveraineté, des instants peuvent survenir où l'habile ascendant de ce prêtre préviendra les heurts entre la barbarie et l'appareil militaire européen ; et grâce à lui, les menaces de guerre seront écartées par une ébauche d'occupation pacifique, plus propice à la propagation d'un Évangile de paix. Le P. Augouard, au printemps de 1883, s'était senti qualifié pour un tel rôle ; et les démarches dont sa patrie recueillait le bénéfice ne faisaient qu'accomplir le désir historique de l'Église, d'apparaître au regard des nations comme une puissance médiatrice, pacificatrice.

VI

Dieu et Brazza le réclamaient au Stanley Pool, qui devait être le centre de sa besogne spirituelle : il avait hâte d'y courir. A Landana s'entassaient des milliers de mètres d'indienne, des centaines de bonnets rouges, de miroirs, de cuillers de fer et de couteaux, des provisions de coton, de fil de laiton, de pharmacie, d'épingles. Le P. Augouard et deux autres Pères devaient, avec tout ce bazar, prendre la route du Pool, dès qu'ils auraient trouvé cent vingt porteurs. Le 7 août 1883, on put partir. Ce fut une marche épuisante de dix heures par jour ; aux haltes, au lieu de se reposer, il fallait discuter avec les guides ou négocier avec les indigènes l'achat de vivres. En huit jours, la fièvre maligne terrassa cinq porteurs ; les autres, découragés, voulaient s'esquiver. La saison des pluies commençait : on était trempé jusqu'aux os. Le P. Augouard, pris lui-même de vomissements, triomphait du mal en le bravant ; et le 17 septembre, il atteignait avec Dolisie les confins du territoire cédé par Makoko à la France. Tous deux comptaient y

trouver Brazza, qui leur avait donné rendez-vous. Absorbé par l'organisation de nos postes de l'Alima, il fut de dix mois en retard. Brazzaville semblait de plus en plus inaccessible aux blancs; il était urgent que Brazza reparût, reprît langue avec Makoko. Relevé de son emploi par le lieutenant Mizon, Malamine n'était plus là. Les noirs se montraient de plus en plus rebelles au passage des blancs.

Le P. Augouard négociait avec deux chefs, se sentait berné par l'un et l'autre ; les cadeaux qu'on échangeait ne lui garantissaient aucun avantage, pas même la sécurité. Il eut plus tard, par Brazza, l'explication de cet accueil. Brazza avait dit aux indigènes que les seuls visiteurs qui se présenteraient en son nom seraient ceux dont le chapeau porterait une plume de coq, et il avait oublié de révéler au P. Augouard et à Dolisie l'opportunité d'une telle parure (1). Vainement le missionnaire invoquait-il l'autorité de Makoko, celle même de Brazza : les noirs éclataient de rire. « Nous nous opposerons aux blancs par la force », proclamaient-ils. Le P. Augouard, considérant sa mission comme une « mission de paix », aima mieux « se retirer un peu » que « d'engager des hostilités » qui « compromettraient la situation ».

A cinq heures de marche du Pool, en aval sur le Congo, résidait un chef qu'il connaissait : il y avait là, à l'embouchure de la petite rivière Linzolo, un terrain propice à l'installation d'une mission : la caravane y fit halte et se mit à l'œuvre. Le P. Augouard pressentait qu'une fois enraciné dans ce point d'approche, l'apostolat chrétien prendrait aisément son élan vers le Pool, le jour où le retour de Brazza en faciliterait l'accès. Et bientôt les porteurs de Linzolo, serviteurs de cet embryon de mission, auront l'honneur, deux ans durant, d'assurer le transport du courrier, entre la côte et Brazzaville.

Les Ballalis de Linzolo, plus accueillants que les Batékés du Pool, considéraient qu'il était d'une sage économie domestique de manger les malades et les prisonniers; et comme partout ils soupçonnaient des fétiches, il fallait que le P. Augouard se disculpât d'être lui-même la force méchante qui retardait la chute de la pluie ou la ponte des poules. Ils répondaient à ses

(1) Augouard, *Notes historiques sur la fondation de Brazzaville*, p. 12-13.

justifications par un nouveau flot d'objections, et pour ces interminables palabres, on venait le relancer jusque dans sa case de planches, qu'il s'était construite en un jour, et qu'il comparait, pour l'encombrement, à un bazar à treize sous. Ils lui confiaient qu'ils trouvaient la chair blanche bien fade, le blanc ne mangeant pas assez de piment; le P. Augouard respectait leur opinion sur la viande des blancs, et espérait les déshabituer de manger de la viande noire.

En quelques mois, l'installation se consolidait : on avait bâti une maison en briques, séchées au soleil, et entrepris des plantations. Une maison d'école était projetée, car c'est là, écrivait le P. Augouard, « l'œuvre fondamentale pour la conversion de l'Afrique. Il faut commencer par la base, et, Dieu aidant, nous viendrons à bout de faire quelque chose ». Le 22 janvier 1884, la mission devenait propriétaire, pour toujours, d'un terrain de vingt hectares, achetés à trois chefs, par bon contrat, en échange de trois habits et de trois chapeaux dorés, de trois chaînettes et de trois couteaux argentés, de trois couvertures, de trente-six mouchoirs, de trois ceintures d'étoffe et de trois riches colliers de perles.

VII

Ayant ainsi assuré l'avenir, le P. Augouard regagnait la côte, puis la France. Son passage à Lisbonne, en avril 1884, lui était une occasion de préciser les droits de la France religieuse au Pool. « L'Afrique appartient au Portugal, lui disait en substance Mgr Castro, évêque d'Angola ; à l'est nous rayonnons par Mozambique, à l'ouest par Angola »; et ce prélat paraissait s'offusquer de la décision romaine qui, à la demande de Lavigerie, venait d'ériger en Afrique quatre vicariats. Il questionnait le P. Augouard sur la possibilité pour le Portugal d'envoyer au Pool des missionnaires. « La juridiction que Rome vous a donnée, expliquait le Père, ne dépasse pas l'Angola, et l'Angola ne s'étend pas jusqu'au Pool. » Le futur cardinal Vincent Vannutelli, alors nonce à Lisbonne, et notre ambassadeur Laboulaye, souhaitaient l'un et l'autre que l'érection en vicariat de la préfecture apostolique du Congo prévînt les menaces de conflit.

Le P. Augouard, à Paris, vit Jules Ferry, et l'entrevue fut

singulièrement efficace. Car les jeunes œuvres congolaises, plusieurs années de suite, reçurent de la France officielle une subvention de dix mille francs, et notre diplomatie amena la congrégation de la Propagande à créer, deux ans plus tard, le vicariat apostolique du Congo français. Landana, alors, ce Landana où s'était formée l'activité missionnaire du P. Augouard, deviendra, en tant que territoire portugais, le centre de la préfecture apostolique du Congo portugais ou Bas Congo; et c'est à Loango que Mgr Carrie fixera le chef-lieu de son nouveau vicariat. Ainsi sera dessiné, d'un trait sûr et durable, le damier sur lequel France et Portugal pourront servir le Christ sans se desservir réciproquement : les conversations européennes du P. Augouard avaient, dès 1884, mûri ces solutions.

Son voyage eut un autre effet. A son arrivée, les sphères politiques, à Paris, étaient médiocrement disposées pour Brazza : « on ne semblait pas assez tenir compte, raconte le P. Augouard, des importants résultats qu'il avait obtenus et qu'il pouvait augmenter encore. » Mais le missionnaire, tant au sous-secrétariat des Colonies qu'au ministère des Affaires étrangères, fit valoir ces résultats avec une si persuasive éloquence, que le gouvernement français résolut de soutenir l'œuvre de Brazza, dans son intégralité, devant la conférence de Berlin, qui allait préciser les destinées du Congo.

A l'heure même où le P. Augouard, à Paris, travaillait ainsi pour Brazza, le grand explorateur recevait à Saint-Joseph de Linzolo, en août 1884, « la plus charmante et la plus cordiale hospitalité ». Il racontait sa visite dans une lettre significative.

« Mon impression a été vive, écrivait-il, de voir tous les travaux que les missionnaires ont pu exécuter jusqu'à présent. Ils ont déjà réuni dans leur mission ce qui leur était essentiellement nécessaire, ils ont déboisé d'énormes quantités de terrain, et lorsqu'on connaît les forêts vierges d'Afrique, on est comme moi surpris de voir le terrain défriché, les troncs et les racines enlevés, le tout se présentant comme une ferme modèle en Europe. Tu verrais des champs bien tracés, droits, parallèles, un potager bien approvisionné où abondent les tomates, la salade, les navets, les carottes, les céleris, les choux, les oignons, en somme un vrai potager européen tout à fait bien réussi. Les missionnaires ont, de plus, un beau troupeau de cochons, des

chèvres en abondance, deux moutons et un agneau, des canards et des poulets en grande quantité.

« Ils ont également une quantité d'arbres à fruits, qui sont petits et fort intelligemment cultivés.

« Ils sont en train de construire une magnifique case en briques séchées au soleil. Il y a neuf cases en paillis et des cabanes pour les animaux : tout cela se fait avec très peu de monde; le grand mérite a été de pouvoir se servir de travailleurs indigènes, lesquels le font tous les jours pour un prix modéré.

« Pour qui connaît cette race, indolente et poltronne jusqu'à la moelle des os, il y a lieu d'être surpris d'un tel résultat dû au seul savoir-faire des missionnaires (1). »

Lettre précieuse entre toutes, qui, dans le recul de l'histoire, ressemble à un premier rapport sur la première des missions du P. Augouard... Et le rapport est signé Brazza. Les derniers mois de 1884 ramenaient le Père en Afrique : tout de suite il enrôlait cent soixante porteurs pour regagner Linzolo.

Brazza prévenu courait après lui, le transportait en bateau jusqu'à Vivi, avec toute sa caravane. « Je suis heureux, disait-il au Père, de vous voir installé dans un pays nouveau, où déjà vous avez acquis une grande influence sur les indigènes, et je suis disposé à vous seconder dans votre œuvre éminemment civilisatrice et chrétienne. » Le 7 janvier 1885, les deux hommes se séparaient; le P. Augouard, le 29, après vingt-deux jours d'essoufflement à travers des sinuosités escarpées, rentrait à Linzolo.

VIII

Auprès de lui, d'un peu partout, c'était « une véritable avalanche de chefs sauvages, sous-chefs, ministres », qui arrivaient pour apporter des cadeaux et en recevoir. Ils le saluaient en français, et lorsque les enfants lui criaient : « Mouchoir, mon Père », il avait tôt fait de comprendre qu'ils voulaient dire : « Bonsoir ». Solennellement, devant deux mille spectateurs,

(1) Savorgnan de Brazza, *Conférences et Lettres* (publiées par Napoléon Ney), p. 360-363. (Paris, Dreyfous, 1887.)

on creusait un trou au milieu de la cour de la mission : les indigènes y jetaient une petite calebasse de poudre, et les blancs quelques cartouches; puis un chef Batéké plantait, canon en terre, un fusil à pierre, et le P. Augouard un fusil à piston. Cette cérémonie s'appelait l'enterrement de la guerre, et désormais il était stipulé qu'on ne pourrait apporter des armes sur le terrain de la mission, sous peine de confiscation. Les sauvages de la veille s'apprivoisaient : le P. Augouard obtenait qu'une malheureuse femme, accusée d'avoir mangé l'âme d'un enfant, ne fût pas soumise à l'absurde épreuve qui consistait à absorber une dose de poison. Les excellents rapports qu'on entretenait avec le poste français définitivement organisé par Brazza à Brazzaville facilitaient le ravitaillement, et la mission, déjà, élevait vingt-deux petits noirs. « Elle est aujourd'hui, écrivait le P. Augouard, la mieux installée de tous les postes du Congo. »

Mais le Congo, cette « route qui marche », inspirait au Père un fiévreux désir d'aller plus loin, toujours plus loin. Il savait qu'après Brazzaville on pouvait, en naviguant, atteindre, après un millier de kilomètres, l'endroit où l'Oubanghi coupe l'Équateur; il voulait que sa mission allât jusque-là, et que, là, un poste fût fondé. La Conférence de Berlin venait de délimiter les territoires qui revenaient à la France et ceux qui revenaient à l'État libre du Congo, héritier de l'ancienne *Association internationale africaine* créée sous les auspices de Léopold II. Quelques embarcations du nouvel État s'apprêtaient, au début de juin 1885, à aller ravitailler, jusqu'au delà de l'Équateur, les postes déjà établis; elles admirent, comme passagers, les Pères Augouard et Pàris. La flottille transportait sept blancs et quarante noirs, on n'y parlait pas moins de treize langues; il fallait se défendre contre les rapides et contre les rochers, contre les crocodiles et contre les hippopotames; quant aux moustiques, toute défensive était inutile. Le soir, avant de fermer les yeux, on devait allumer de grands feux pour éloigner les éléphants, qui rôdaient.

Le P. Augouard débarquait un instant à Nganchou, pour saluer Makoko. Ce chef jouait au grand roi; autour de lui ses douze femmes faisaient cercle, avec huit esclaves. Il riait de bon cœur en parlant de Brazza, et trépignait de rage, dès qu'on lui parlait des Anglais. Ce pasteur de peuples, à qui l'on prêtait

ce défaut d'être très friand des doigts de pieds des humains qu'il mangeait, poussait la cordialité pour le P. Augouard jusqu'à lui offrir une jeune esclave. Le refus du prêtre le froissait; et le Père réfléchissait, mélancoliquement, qu'il faudrait du temps pour qu'entre la civilisation chrétienne et la barbarie noire le fossé se comblât. L'autorité de Makoko, celle de ses vassaux, reposaient sur le fétichisme, que le P. Augouard venait combattre : une fois de plus, la prédication chrétienne courait le risque de paraître une offensive contre les puissants de la terre.

Un peu plus loin, chez les Baianzis, le P. Augouard saluait un autre de ces puissants, Ibaka : il le trouvait en train de digérer un de ses enfants, né la veille et aussitôt mangé. Cet Ibaka laissait déborder son admiration pour Stanley : « A sa mort, disait-il, on fera tomber au moins cent têtes, pour l'honorer. » Mais lorsqu'il apprit que le cérémonial funéraire des blancs ne comportait pas un tel détail, les blancs, immédiatement, furent pour lui sans prestige. « Ils n'auront donc personne, reprenait-il, pour les servir dans l'autre monde, et moi je serai au-dessus d'eux, puisque pour moi l'on immolera vingt esclaves au moins. » Des villages où des têtes de morts servaient de pignons et dont les habitants étaient armés jusqu'aux dents; sur le fleuve même, des cadavres de suppliciés, décapités et jetés aux crocodiles, et des pirogues montées par des cannibales, toujours à l'affût d'un mauvais coup : voilà le tragique décor qui formait l'horizon du P. Augouard.

Deux missionnaires et quelques fonctionnaires de l'État libre, servis par des noirs d'une fidélité souvent chancelante, et protégés par quelques fusils : c'était un bien frêle essaim pour s'aventurer parmi cette barbarie, experte au maniement des flèches. Mais si inflexible était l'audace du P. Augouard, si magnifiquement inaccessible à la peur, qu'au cours même de ce voyage, le 25 juillet 1885, il écrivait en Europe pour commander une embarcation en tôle d'acier. Il voulait que la mission eût son bateau, dont elle disposerait, toute seule, sans avoir à emprunter les bons offices des États riverains. L'ancien soldat de Charette, l'ancien zouave, rêvait, sur le Congo, d'une marine d'Église; il la voulait. Arrivé sur l'Équateur le 29 juillet, il s'entendait avec Molira, chef de Makouli, pour l'achat d'un terrain, sur la rive gauche du fleuve, non loin de

l'embouchure de la rivière Rouki, et il y élevait une croix : c'était, pour l'instant, la seule façon d'y régner. Il méditait à cette époque :

« Sans doute, il faudra du temps, et de la patience, et des sacrifices, pour parvenir à civiliser ce continent noir; mais il en sera des hommes comme des nombreuses rivières qui viennent se jeter au Congo : les flots se heurtent et produisent des courants dangereux en se mêlant au grand fleuve; mais bientôt les eaux se mêlent et coulent unies vers l'immense océan. Cela me remet en mémoire cette maxime de l'Orient, qui, du reste, n'est qu'une explication de l'Évangile : Les grands arbres, les grands fleuves, les plantes salutaires et les gens de bien, ont été créés, non pas pour eux-mêmes, mais pour rendre service au genre humain. S'il en était toujours ainsi, que de transformations étonnantes ne verrions-nous pas bientôt au centre de ce sauvage continent ! »

Véritable « Juif errant du bon Dieu », comme il aimait à se qualifier, il ne reparaissait à Linzolo, à la fin de l'été, qu'avec l'impatient dessein de fonder au printemps suivant, à cent quatre-vingt-cinq kilomètres plus haut, sur la rive gauche du fleuve, une mission nouvelle, au confluent du Kassaï. Le major allemand Wisseman venait de découvrir que la vallée, jusque-là mystérieuse, qui débouchait à Koua, était celle du Kassaï, et qu'elle se resserrait lentement dans la direction du Sud, formant un large ruban de plus de huit cents kilomètres. Le P. Augouard voulut, là aussi, poster Dieu : en mai 1886, sur un terrain que lui donnait, là-bas, l'État libre du Congo, il créait une mission.

La croix qu'il avait plantée, un an plus tôt, près de la ligne de l'Équateur, étendait ses bras sur le centre africain; la mission qu'au confluent du Kassaï il commençait d'organiser faisait éperon vers le Sud. Double amorce pour deux conquêtes ! Hélas ! il apprenait en juin, en rentrant à Brazzaville, que vraisemblement, ni de part, ni d'autre, ce ne serait lui qui serait le conquérant : le bruit courait que les missions établies sur le territoire de l'État libre devaient passer sous la direction de l'archevêché de Malines. Il faudrait donc, dans un prochain avenir, dire adieu à Boma et à Saint-Antoine, dire adieu aux bords du Rouki, un moment entrevus, adieu aux mystérieux arrière-plans du Kassaï. Les missions belges récolteraient ce

que le P. Augouard avait semé. Les missionnaires sont habitués à ces vicissitudes; ils ne les considèrent point comme des catastrophes, ni même comme des disgrâces; leur vie n'est à leurs yeux qu'un moment fugitif dans la longue histoire de la vaste société spirituelle, de cette société qui leur survivra, et qui prolonge leur œuvre de la veille, lors même qu'elle transplante ailleurs leurs lendemains.

La décision pontificale qui délimitait au Congo l'action religieuse du Portugal et celle de la France livrait expressément à notre activité missionnaire tout notre domaine colonial. Devant la souveraineté spirituelle du P. Augouard, c'était toute la rive droite du Congo qui définitivement s'ouvrait. Presque aucun regret, dans ses lettres, pour les autres beaux projets dont bientôt, sur la rive gauche, les missionnaires de l'État libre seraient les légataires : l'impétuosité de l'imagination, chez le P. Augouard, n'excluait jamais la docilité. Et sans doute pensait-il : à quoi bon des regrets? cela gaspille du temps, et du courage!

Déjà, aussi prompt à l'élan qu'au renoncement, il projetait, à la date du 29 juin 1886, de s'en aller sur le Haut Alima, à 550 kilomètres du Pool, fonder une mission; et, ramassant sous son regard les diverses vallées qui font éventail au nord du fleuve Congo, il y cherchait les points stratégiques d'où il ferait rayonner le Christ.

IX

L'heure approchait où le bateau qui devait promener le Christ serait prêt au départ. C'était un bateau démontable. Une escouade de noirs en avait apporté à Brazzaville les diverses pièces, — cent vingt morceaux d'acier de trente kilos. Le P. Augouard et le P. Pâris assemblaient ces pièces; il y fallait plus de sept mille rivets, qui exigeaient en moyenne quarante à cinquante vigoureux coups de marteau pour être aplatis convenablement. C'était sur leurs doigts, parfois, que le marteau retombait : « Bah! disaient-ils, le bon Dieu nous paiera tout cela! » On dut ensuite, pour la boiserie du bateau, scier des madriers. Le P. Augouard, à Linzolo, s'était improvisé chaufournier, architecte : dans ce petit chantier de Brazzaville,

il devenait menuisier, mécanicien, forgeron. En ce pays primitif, les circonstances semblaient le ramener vers les expériences de l'homme primitif, qui, s'éveillant à la compréhension des choses, tâtonne et se reprend, se diversifie et se concentre, pour l'enfantement essoufflé, douloureux, de ce qui sera la civilisation. Ni à Montmorillon, ni à Séez, il n'avait appris les arts mécaniques. Il les inventait en les pratiquant, et s'amusait des calculs que son inexpérience devait faire pour l'aménagement des divers détails du bateau. Il écrivait un jour :

« La science est comme la piété ; elle est utile à tout, surtout en Afrique. Il faut savoir une foule de choses scientifiques et pratiques dont on n'aurait pas besoin en Europe, mais qui sont indispensables ici. Combien de fois n'ai-je pas regretté de n'avoir pas plus travaillé à cet égard ! Cela m'aurait bien souvent servi dans ce pays où il faut tout faire soi-même. Et l'algèbre? Qui m'eût dit que j'en viendrais à regretter de n'avoir pas plus consciencieusement étudié la multiplication d'A + B? Et cependant il faut cette connaissance pour lever les latitudes et les longitudes des pays que l'on parcourt pour la première fois, et dresser des cartes qui puissent certifier que nous ne sommes point des ignares et des éteignoirs de la civilisation. »

Il y avait dans ces lignes tout un programme de sciences auxiliaires pour la formation du missionnaire. Et dans une lettre à son frère séminariste, il se plaisait à redire qu'une fois étudiés, avec toute l'opiniâtreté nécessaire, saint Thomas et saint Liguori, un clerc devait s'intéresser à tout, aux sciences, aux arts, à l'industrie. « Même au milieu des sauvages, insistait-il, on a besoin d'être savant. »

Le 2 août 1886, la construction du bateau s'achevait ; on l'appelait le *Léon XIII*. Vingt personnes pouvaient y prendre place, avec quatre à cinq cents kilos de bagages. Le drapeau de la France y flottait. *Diata-diata*, tel était le surnom que les indigènes donnaient au P. Augouard : ces deux mots signifiaient : Vite ! vite ! Le *Léon XIII* lui procurait des facilités nouvelles pour justifier ce surnom. Il essayait le bateau dans une course rapide à Saint-Paul de Kassaï, où il fallait ravitailler quelques missionnaires malades ; puis, en septembre, il s'en allait jeter un coup d'œil sur la vallée de l'Oubanghi, point extrême de son nouveau royaume.

Il pleuvait, — une de ces interminables pluies qui transforment en marécages les vallées un peu plates. Le P. Augouard, naviguant sur le *Léon XIII*, n'apercevait, sur les deux rives du large Oubanghi, qu'une boue paludéenne. Plus haut, lui expliquaient les indigènes, le terrain s'élève considérablement; ils lui parlaient même d'une cataracte. Mais le *Léon XIII*, faisant effort pour remonter le fleuve, se heurtait à de tels courants, qu'après six jours on dut s'arrêter.

Il y avait là, tout proche, les Baloïs et les Bandjos : ceux-ci chassaient l'éléphant, ceux-là faisaient la chasse à l'esclave; et les Bandjos vendaient aux Baloïs leur ivoire, moyennant de copieuses fournitures de chair humaine. Une chair de bonne qualité, naturellement; car le P. Augouard recueillait, au milieu de la rivière où il se débattait, un pauvre enfant que son maître, un Baloï, avait jeté à l'eau, parce que les acheteurs Bandjos auraient fait fi de cet être trop étique. Tous ces noirs s'étonnaient de ce missionnaire qui rachetait des enfants pour les dérober à d'homicides gloutonneries, et qui les emmenait à Linzolo pour les soigner. Mais il poursuivait tranquillement sa besogne de charité, si incomprise fût-elle : il avait confiance que tôt ou tard il en serait des noirs de l'Oubanghi comme de ceux de Linzolo, auxquels le souci des Pères pour les déchets humains avait d'abord inspiré des sentiments de surprise, puis d'admiration, puis d'amitié.

L'année 1886 s'achevait par une promenade du P. Augouard sur l'Alima; et, au printemps de 1887, il essayait, avec une caravane, la route nouvelle entre Brazzaville et Loango, inaugurée par Brazza. Les noirs de ces parages, en organisant contre lui une sanglante embuscade, lui laissaient de cette route une assez mauvaise impression. A Loango, il y eut un petit orage entre le P. Augouard et Mgr Carrie, vicaire apostolique. Le Père prit peur, soudainement, de la dignité de provicaire que Mgr Carrie voulait lui décerner, et qui devait être sanctionnée, à brève échéance, par un titre épiscopal. Il voulut s'effacer, s'enfuir, s'en aller mourir Trappiste au cap de Bonne-Espérance. Au nom de l'obéissance, Mgr Carrie lui signifia qu'il eût à se résigner à tout, même aux honneurs. L'orage s'apaisa, et le nouveau provicaire allait passer le reste de l'été à promener sur le *Léon XIII* Mgr Carrie.

Pittoresque croisière, au cours de laquelle le P. Augouard,

pour nourrir l'équipage, tuait neuf hippopotames; mais il s'agissait de bien autre chose que de chasser des pachydermes. Dans la personne de ce vicaire et de ce provicaire, c'était la hiérarchie même de l'Église missionnaire qui naviguait pour organiser la pêcherie des âmes. Ensemble, au confluent de l'Oubanghi et du Congo, à six cents kilomètres du Pool, ils abordèrent un chef Baïandji, dénommé Zingoli; et moyennant quelques brasses d'étoffe, du laiton et des bibelots, Zingoli leur vendit le terrain où devait s'élever plus tard la mission de Saint-Louis de Liranga. Ensemble, ils prenaient possession, à Brazzaville, d'un terrain de cent cinquante hectares que le gouvernement francais venait d'accorder aux missionnaires.

X

Le P. Augouard avait désormais sa capitale et son terrain d'action.

Sa capitale, en amont de ce Saint-Joseph de Linzolo qui avait l'inconvénient d'être dans la région des cataractes, ce serait Brazzaville, où le *Léon XIII* apportait tout le mobilier de la mission de Saint-Paul de Kassaï, désormais entretenue par les missionnaires belges. L'amitié de nos résidents successifs, Chavannes et Dolisie, aidait le P. Augouard pour les premiers aménagements; et Brazzaville allait devenir, en quelques mois, le siège d'un vaste établissement agricole. Dès le printemps de 1888, soixante-dix mille briques étaient au four, et l'on sciait deux kilomètres de poutrelles et de madriers; de tout cela, on allait faire une maison à étages, qui serait « un véritable monument pour le pays ».

Au jour le jour, on recueillait des orphelins, de petits esclaves, qui venaient auprès du Père faire l'article pour eux-mêmes en lui disant : « Je ne suis pas malade, je deviendrai fort pour travailler. » Trois pièces d'étoffe, cinquante petites baguettes de laiton, quelques perles et deux boîtes d'allumettes, suffisaient pour racheter ces enfants, et pour en faire de futurs hommes libres. Une natte valant un sou leur servait de lit; une brasse d'étoffe de huit à dix sous, s'attachant à la ceinture avec un brin de liane, les habillait; leur entretien coûtait

quatre sous par jour. A ce prix, le P. Augouard faisait d'eux des agriculteurs, pour les fixer au sol.

Il avait une nombreuse main-d'œuvre à nourrir ; son fusil était là. On était au seuil de la « basse-cour des hippopotames », — comme Brazza dénommait le Stanley Pool ; il n'y avait qu'à prendre une pirogue pour descendre à cette basse-cour, disait encore Brazza, « comme si l'on allait tuer un poulet ». Le Père, de temps à autre, s'imposait cette corvée ; et c'était un jeu pour lui de recueillir ainsi, en huit jours, huit mille kilos de viande, qui, dûment dépecés, dûment fumés, meublaient le garde-manger de la Mission. Cela sentait assez mauvais, et lui rappelait, pour l'odeur, certain établissement d'équarrisseur des environs de Poitiers : il en riait, voulant toujours mériter d'être cité partout pour sa santé et sa bonne humeur.

Sa santé dépendait de Dieu ; sa bonne humeur, qui ne dépendait que de lui, s'apprêtait à affronter, une fois Brazzaville installé, le tragique champ d'action qu'offrait le bassin de l'Oubanghi. « Là-haut, écrivait-il, les populations sont cannibales au suprême degré, et, sans honte, on vous offre une cuisse ou un bras d'homme pour dix ou quinze sous ! J'avais bien vu des anthropophages, mais pas aussi froidement sauvages que ceux-là. Ils poussent la gourmandise jusqu'à préférer les parties les plus grasses et les moins nerveuses. J'espère toutefois qu'ils m'épargneront, en raison de mon peu de corpulence et de ma structure de hareng saur ! »

Il n'aspirait, entre lui et de tels paroissiens, qu'à raccourcir la distance. Or, au moment des grandes chaleurs, lorsque aucune brise ne gonfle les voiles, les courants violents neutralisent la force des avirons : de là une perte de temps, que le P. Augouard jugeait fort désagréable. Il décida qu'il lui fallait un nouvel auxiliaire : une machine à vapeur. En mai 1888, il la commandait au ministère de la Marine, pour l'adapter au *Léon XIII*. « Encore un nouveau métier à apprendre, s'écriait-il. Cette machine une fois placée, je crois bien que j'aurai passé par tous les métiers. Si la révolution nous chasse, je n'aurai que l'embarras du choix, je gagnerai toujours bien quinze sous par jour. »

La « grosse marmite des nouveaux pêcheurs d'hommes », — ainsi appelait-il la future machine à vapeur, — se faisait

attendre : n'y tenant plus, il s'en allait fonder, dès la fin d'avril 1889, la mission de Saint-Louis de Liranga. Il faisait connaissance, cette fois, avec un village dont le chef, chaque jour, mangeait régulièrement un enfant de douze ans. « Avec l'argent d'une soirée, écrivait-il à Poitiers, que d'âmes on pourrait sauver ! que d'enfants on pourrait retirer de l'esclavage, que de pauvres on pourrait secourir ! » Il fallait que le Poitou vînt à l'aide, pour transformer en hommes ces brutes à face humaine : toutes ses lettres demandaient que l'Église de Poitiers devînt la marraine des anthropophages.

Ce fut un jour d'allégresse, à Brazzaville, que ce jour de septembre 1889, où la « grosse marmite » arriva. Quatre fois de suite, gambadant, gesticulant, poussant des cris de triomphe, la caravane de noirs qui l'apportait fit autour du bâtiment de la Mission des rondes frénétiques, scandées par les commandements du contremaître Makolo, qui s'était affublé d'un chapeau haut de forme, d'une chemise blanche dont les pans flottaient, et d'un habit rapiécé de général anglais. Et la joie enfantine de ces noirs, arrivés au but, n'était surpassée que par la joie plus grave des missionnaires. Jamais machine ne fut bénie avec plus de recueillement, avec des vœux d'une plus confiante ferveur : on comptait tant sur elle, pour la conquête de l'âme africaine ! Quatre semaines durant, le P. Augouard, le P. Allaire, le P. Moreau, qui n'avaient plus d'autre raison de vivre que cette conquête, travaillèrent à la transformation du bateau : ils songeaient avec émotion qu'au lieu de mettre vingt-huit jours pour atteindre à l'Oubanghi, dix jours leur suffiraient, désormais, pour porter là-bas, comme disait le P. Augouard, « la Croix et le nom de la France ».

Tout l'hiver, le P. Augouard se fit capitaine : de Brazzaville à Saint-Louis de Liranga, de Saint-Louis de Liranga à Brazzaville, il allait et venait sur son *Léon XIII* transformé ; et puis, d'un bond nouveau dans les profondeurs de l'Oubanghi, il convoyait deux missionnaires belges jusque chez les féroces Bengalas. La civilisation, portée par ce bateau, frôlait la barbarie, la tâtait, l'auscultait ; la civilisation venait s'offrir.

On put craindre, en 1890, que ce messager d'élite qu'était le P. Augouard ne fût relevé de son poste par la mort : une dysenterie, puis les fatigues d'une marche de cinq cent cin-

quante kilomètres entre Brazzaville et Loango, le terrassèrent; et sur le navire qui, en mai 1890, le ramenait en France, le médecin désespérait. « Je me suis cramponné au hublot », disait en souriant le malade à son arrivée à Marseille; il s'était si bien cramponné, qu'au bout de quelques mois il pouvait entreprendre une tournée de conférences pour ses missions.

Il apprenait, à la fin de l'été, que Rome faisait de l'Oubanghi un vicariat apostolique spécial, et qu'il en devenait le vicaire, avec titre d'évêque. Et Mgr Augouard, sacré à Paris le 22 novembre 1890, se préparait à reparaître, au printemps, parmi ses diocésains anthropophages, avec tout l'apparat de la dignité épiscopale. Une soutane d'évêque, dont le soleil d'Afrique caresse le violet étincelant, c'est, dans le langage des noirs, « la robe qui lance des éclairs ». Mgr Augouard espérait, en acceptant cette robe, que les éclairs qu'elle leur paraîtrait lancer disposeraient les noirs à se montrer hospitaliers pour une lumière plus douce, plus pénétrante et plus durable, pour une lumière qui les éclairerait sur leur valeur d'hommes et sur tout ce qu'ils pouvaient attendre, quelque noirs qu'ils fussent, de l'infinie tendresse du Dieu des blancs.

GEORGES GOYAU.

(*A suivre.*)

LILI

DERNIÈRE PARTIE (1)

Ils sortirent sans se faire prier. Devant la porte, une paire de chevaux, attelée à un petit traîneau, les attendait en effet et les conduisit chez le voisin. Le cocher avait ordre de revenir immédiatement.

Mais chez le voisin, personne. Tout le monde était à l'église. A grand peine trouvèrent-ils au village un paysan qui consentit à les promener aux environs pour la modeste somme de trois roubles.

Ils eurent assez de chance, vendirent encore quelques billets et ne versèrent que deux fois, avec ce traîneau qui s'en allait en tanguant comme une faucheuse. Quelques maisons se trouvèrent fermées; ailleurs, on leur dit qu'on préférait prendre les places à la caisse. Une seule fois, on les mit dehors en les injuriant; une autre fois, on les prit pour des voleurs et on parla de les conduire chez le maire.

— Assez d'impressions comme cela, dit Léon. J'en ai pour toute ma vie. Rentrons.

— Mais il reste encore deux bonnes adresses. Il y a quelque chose à faire, je l'ai noté. D'abord, Rendziny : « gros domaine, château, une comtesse Lubinska, une veuve. » Et puis, un certain Maleniecki : « très riche, n'a pas bougé de chez lui depuis quinze ans, braque, généreux en diable, magnifique, une maison princière... »

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juin.

— Eh bien! allons voir la comtesse. Dites donc, l'ami, elle est chez elle, la dame de Rendziny?

— A Rendziny? La dame? C'est la comtesse, s'écria le conducteur. Où que vous voulez qu'elle soit? Oh! ça, c'est une dame, je vous réponds... Elle s'est fait venir des bêtes des autres pays, que vous diriez des diables... Hue! la Grise, hue! Ces messieurs penseront à ton picotin, si tu te grouilles...

Dès que la voiture tourna devant le perron du château, deux laquais en livrée sortirent à leur rencontre, les introduisirent dans un immense salon et disparurent. Le salon était meublé avec un faste inouï. Une colonnade de marbre soutenait une galerie pour musiciens; de magnifiques tableaux pendaient entre les ornements de stuc; de grandes fenêtres vénitiennes donnaient sur le parc.

Ils attendirent quelques minutes; personne ne se montra. Le silence était si profond qu'on eût dit une demeure abandonnée. Par la porte entr'ouverte, on apercevait une longue enfilade de pièces aussi luxueuses que le salon. Léon les parcourut. Il vit mille bibelots précieux dispersés sur les cheminées et les tables, des tentures de soie, des meubles anciens, des secrétaires, des pendules, des corbeilles de fleurs fraîches : il ne rencontra pas un chat. Il revint vers son compagnon qui, écrasé par ces splendeurs, restait humblement au bord de sa chaise, regardant avec inquiétude les traces que ses souliers boueux avaient laissées sur le parquet.

— Personne?

— Personne. Mais si vous sonniez? Il y a un bouton. Moi, je n'ose pas.

Léon sonna. Aussitôt, un laquais apparut et assura que madame la comtesse allait venir dans un moment.

Quelques minutes passèrent encore. Léon sonna de nouveau. Le même laquais revint et demanda, de la part de madame la comtesse, qui étaient ces messieurs et ce qu'ils voulaient. Korczewski plia une affiche, y glissa son carnet à souches et la lui remit.

Peu après, le laquais reparaissait, tenant à la main un plateau d'argent et accompagné d'un autre domestique, plus âgé, qui avait la mine d'un intendant. Il alla se planter devant la porte de sortie, jusqu'à ce que l'autre eût fait le tour de toutes les chambres ouvertes, inspecté chaque bibelot, examiné les

tableaux des murs et se fût en allé sans rien dire. Alors, il s'avança de quelques pas, tendit le carnet à souches sur le plateau et dit gravement :

— Voici ce que madame la comtesse envoie.

Korczewski regarda ses billets : il n'en manquait pas un seul. On avait aussi renvoyé l'affiche, mais quand il la reprit en mains, un rouble en papier s'en échappa et tomba par terre. Il voulut se baisser. Léon le repoussa violemment.

— Ramasse ! cria-t-il au laquais, d'un ton qui n'admettait point de réplique.

Le laquais ramassa le rouble et le mit sur le plateau.

— Conduis-moi chez madame, ajouta Léon, du même ton impérieux.

Le laquais, comme un automate, fit demi-tour et le précéda. Ils traversèrent une suite de pièces. Devant une grande porte vitrée, le laquais s'arrêta, hésitant.

— Ouvre et introduis-moi, gronda Léon, d'une voix sourde de colère.

Il pénétra dans une vaste orangerie, éblouissante de verdure et saturée d'une vapeur chaude. Le parfum des violettes et des mimosas prenait à la gorge. En l'air, sur des cerceaux dorés, des perruches se balançaient mollement, semblables à des pelotons de pierres précieuses. Un panache d'eau jaillissait du milieu d'un bassin de marbre et retombait avec un doux murmure. Sous un éventail de palmiers, quelques femmes étendues, dans des fauteuils à bascule, riaient aux éclats devant un singe monstrueux, qui batifolait avec une levrette anglaise.

— Rends ce rouble à ta maîtresse et dis-lui qu'elle s'est conduite comme une femme de chambre habillée en comtesse, cria Léon avec tant de violence que tous les yeux se tournèrent vers lui. Puis, il s'en alla tranquillement.

Korczewski l'attendait déjà sur le traîneau. Le vieil acteur tout d'abord n'osa risquer aucune observation, mais quand ils furent à une certaine distance :

— Faut être quand même cochon, soupira-t-il, pour nous jeter un rouble comme à des mendiants... Mais un rouble, c'est de l'argent.

— Oui, dit sèchement Léon, un rouble, c'est de l'argent et le cochon, c'est une créature de Dieu.

Ils se turent. Le crépuscule sortait déjà des bois, tandis que

le couchant incendié mêlait aux brumes de l'air sa poudre purpurine. Un soleil énorme enfonçait sa boule de feu sous l'horizon et, sur les campagnes, tombait l'accablant silence de la nuit. De l'est, où s'allumaient des étoiles, une bouffée de vent arriva, si glaciale, que les chevaux s'ébrouèrent en soufflant des jets de vapeur. Dans les villages lointains, cachés sous la neige, on entendait beugler les vaches et grincer les grues des puits.

— Voilà au moins vingt ans que j'ai passé par ici, disait Korczewski à voix basse. Je me rappelle encore que, dans un château, où nous allions vendre des billets comme aujourd'hui, il y avait une réception. J'ai tout vendu d'un coup, j'avais mon chapeau plein d'argent, littéralement plein d'argent. Personne ne comptait. Mon Dieu, où est ce temps-là?...

Et ses yeux s'embrumaient de la tristesse du souvenir et de la mélancolie de ce jour mourant.

— Oui, je me rappelle, je jouais, le soir, le François Moor des *Brigands*. Quels bravos, quels cris, quel public!.. Je jouais très bien, surtout au cinquième acte... les femmes tournaient de l'œil. Et dans la scène avec Daniel, vous savez, le récit du songe, tout le monde claquait des dents. Ah! comme je jouais!... Ils venaient et posaient mes péchés sur la balance, mais le plateau restait immobile... Enfin, vint un vieillard... chenu... je le reconnus, Daniel. Il jeta une poignée de cheveux blancs et mon plateau descendit... C'était mon père, Daniel! Il se fit un silence effrayant dans lequel retentit une voix si formidable qu'elle glaça la moelle de mes os... Tous sont sauvés, toi seul es maudit. Maudit!

Il répétait : « Maudit! » d'une voix où vibrait un désespoir sans bornes, les bras ballants, les yeux vitreux. Il jouait de toute son âme.

— Restez donc tranquille! dit Léon. Le cocher va croire que vous devenez fou.

Korczewski le regarda :

— Alors, un peu d'opérette?

Et il se mit à fredonner des cavatines.

Pour finir, aux abords de la ville, ils entrèrent encore dans une ferme où on les reçut, cette fois, à bras ouverts. Une compagnie de jeunes gens s'amusait à qui mieux mieux. Les deux voyageurs furent bientôt de la partie. Léon, déridé, se mit au piano et chanta. Korczewski, après avoir fait honneur aux bou-

teilles, déclama des actes entiers et joua plusieurs numéros comiques. Il embrassait tout le monde et rappelait sans arrêt feu son grand père, le castellan.

Bien après minuit, on les fit reconduire en voiture, ivres-morts, ne sachant plus rien de ce qui se passait en ce monde.

Le lendemain, Léon refusa catégoriquement d'aller battre les autres coins du pays. Sa première tournée lui suffisait. Korczewski s'embarqua donc avec Jean, qui avait reçu de la charité publique un pardessus d'hiver en étrennes, et à qui Léon prêta du linge et des souliers, pour figurer à sa place, en qualité de bénéficiaire.

VII

Quand il eut appris, par la Korczewska, que Lili était de retour, Léon courut chez elle, le cœur battant.

Il la salua avec transport, oublieux des soupçons et des racontars, mais, le premier moment de joie passé, il l'observa d'un air méfiant. Elle avait les traits tirés et le teint pâle des gens qui ont mal dormi, les yeux battus, comme rougis de larmes. Elle parlait bas, en évitant de regarder en face. Elle glissait par la chambre d'une allure craintive et disparaissait à chaque instant derrière le paravent, d'où elle revenait, les lèvres gonflées, frémissantes, comme si elle étouffait continuellement des sanglots.

La mère, en revanche, était exceptionnellement loquace; elle racontait avec enthousiasme l'accueil qu'on leur avait fait, décrivait en détail les gens, les toilettes et les menus.

Léon l'écoutait, hochant la tête, sans quitter des yeux la jeune fille, qui finit par s'asseoir sur le canapé et y resta, silencieuse, les bras inertes.

— Lili !... murmura-t-il, en se glissant près d'elle, quand la bonne femme eut cessé de parler.

Elle lui jeta un regard interrogateur, mais si triste, que son cœur en frémit d'effroi.

— Tu m'aimes, dis ? Comme je t'attendais ! comme je t'attendais !... Tu m'aimes ?

— Je t'aime, répondit-elle, dans un souffle de voix à peine perceptible, en penchant la tête pour cacher ses larmes et en lui caressant la main.

— Fais-nous du thé, Lili, dit la mère. M. Léon en prendra bien. On a froid. Je vous lirai ce chapitre. Vous allez voir si vous allez pleurer.

Lili s'occupa du samovar. Léon l'aidait comme d'habitude. Mais il n'y avait plus entre eux l'abandon enfantin de ceux qui aiment. Ils se regardaient à travers une ombre qui grandissait autour de leurs âmes. Ils se répétaient des mots d'amour, mais d'une voix trop basse et dans un balbutiement semblable à un sanglot. Ils échangeaient de tendres regards, mais, dans ces regards, il n'y avait plus de baisers comme autrefois; ceux de Léon étaient chargés de méfiance et ceux de Lili exprimaient une angoisse qu'elle réprimait à force de volonté. Leurs mains se touchaient sans les anciens frissons qui les jetaient dans les bras l'un de l'autre. Lili se retirait violemment et il n'en sentait pas de surprise.

Ils buvaient le thé, écoutant la lecture. Leurs yeux se fuyaient en hâte quand ils se surprenaient parfois à s'observer. La mère lisait d'un ton sourd, monotone. De la cour, à la neige piétinée et boueuse, des toits des bâtiments voisins, tombait un demi-jour sale qui versait l'ennui. Dans cette lumière grise, tous les meubles de la chambre paraissaient si cassés, si fripés, si misérables, tous les brimborions et toutes les fanfreluches, si pauvres, si vulgaires et si grotesques, que Léon regardait autour de lui avec une stupeur et même avec un mépris mal dissimulé.

— Si nous allions faire un tour de patinage au parc? dit-il, quand la mère eut fini son chapitre.

— Volontiers, dit Lili en s'habillant en hâte. Je voulais même vous le proposer.

— Ne restez pas trop longtemps, leur cria la mère.

Dehors, ils sentirent un certain allégement. Mais ils n'en devinrent pas plus expansifs. Ils pesaient chaque mot et le lâchaient avec peine. Une timidité étrange, anxieuse, les tenait éloignés l'un de l'autre.

Le parc était désert, triste et froid. Un vent lugubre sifflait à travers le grésil. Sur le petit lac, des gamins se battaient à coups de boules de neige et faisaient des glissades.

Il lui chaussa ses patins et ils se mirent à tracer des « huit » en se tenant par les doigts.

— Cela va-t-il bien, Lili? demanda-t-il au bout d'un moment.

— Très bien, répondit-elle avec un sourire forcé.

— Tu te rappelles comme on était heureux ici, la semaine dernière?

Elle hocha la tête et se mit à rappeler avec transport les moindres détails, s'exaltant au souvenir de ce passé si proche, cherchant malgré lui à fuir le présent.

— Oui, oui, je me souviens... répondit-elle.

Ses joues s'empourpraient d'émotion; toute son âme plongeait dans ces souvenirs heureux; elle buvait cette joie évanouie d'une bouche contractée de douleur; mais soudain un frisson la secoua.

— Rentrons, dit-elle. Il fait froid et vilain aujourd'hui.

Il la ramena chez elle et y passa la soirée. Mais cette soirée lui parut interminable. Tous deux regardaient à chaque instant la pendule, se taisaient brusquement, ne sachant que dire. Parfois, comme pour mettre fin à ce tourment, ils essayaient à tout prix de redevenir ce qu'ils étaient naguère. Elle se mettait à babiller et lui à soupirer de tendresse; leurs yeux s'enflammaient, le sourire revenait sur leurs visages, leurs bouches se cherchaient, leurs bras esquissaient des enlacements, et le mot : « Je t'aime! » tremblait sur leurs lèvres et dans leurs cœurs, comme une étincelle magique; mais ils ne pouvaient le prononcer, car au même instant revenaient l'inquiétude lancinante et la crainte inexplicable.

— Qu'as-tu donc? demanda enfin Léon, qui ne pouvait plus y tenir.

— Rien, absolument rien. J'ai seulement la tête qui me fait mal.

— Tu t'es trop amusée et tu n'as pas assez dormi.

— Là-bas? Je ne me suis pas amusée du tout

— Alors, pourquoi être restée deux jours? s'écria-t-il d'un ton de reproche.

Elle ne répondit pas. Une rougeur furtive lui passa sur le front. Elle arrangea l'abat-jour de la lampe. Lui, se leva, mit son pardessus et tendant la main :

— Bonsoir.

— Bonsoir, monsieur, balbutia-t-elle, en se levant automatiquement et en lui effleurant à peine le bout des doigts.

Ce ton glacé lui crispa les nerfs au point qu'il sortit sans lui baiser la main et fit claquer la porte de la chambre. Comme

il mettait le pied dans la rue, il entendit qu'elle l'appelait doucement. Il revint en toute hâte vers le vestibule sombre, le cœur inondé de joie, prêt à la saisir dans ses bras. Mais elle recula jusqu'au filet de lumière qui tombait de la porte entr'ouverte.

— J'ai oublié de vous demander, dit-elle, si vous aviez vendu beaucoup de billets.

— Pour quarante roubles... Mais, Lili, est-ce ainsi qu'on se quitte, quand on ne s'est pas vu depuis deux jours? Tu ne sens pas, tu ne vois pas en quel état je suis? Lili, est-ce que tu ne m'aimerais plus?... murmura-t-il d'une voix brisée.

Elle leva sur lui ses beaux yeux en pleurs où se lisait un amour sans borne.

— Je t'aime à la vie et à la mort... Je t'aime pour l'éternité! dit-elle.

Leurs lèvres se joignirent dans un baiser éperdu. Mais elle se dégagea soudain, rentra dans la chambre et ferma la porte à clé.

Il revint chez lui, plus inquiet que jamais. Et loin d'y goûter l'apaisement, il trouva une lettre de sa mère qui lui envoyait ses bénédictions avec le pain d'hostie de Noël, une lettre tachée par les larmes. Elle ne lui reprochait rien, ne parlait pas de son retour; mais on sentait dans chaque mot une peine inconsolable, une inquiétude folle de son sort. Il en fut bouleversé et se promena longuement par la chambre, songeant à la maison, au départ, oubliant d'ouvrir une autre enveloppe qu'il tenait à la main. Il l'examina, surpris, n'en reconnaissant pas l'écriture. C'était une lettre anonyme qui chargeait Lili des pires infamies. On racontait qu'elle avait pour amant, non seulement le fameux comte, mais plusieurs personnes du pays dont on donnait les noms. La mère n'était guère mieux traitée et l'on prétendait que le père était mort en prison, pour vol.

Léon ne fit que sourire de mépris en lisant ce long réquisitoire, tant il lui parut invraisemblable et monstrueux. Il mit la lettre dans sa poche en se demandant qui avait bien pu l'écrire. Ses propres soupçons s'apaisèrent et il alla jusqu'à se reprocher son injustice envers Lili. Il résolut de tout réparer, de s'entendre au plus tôt avec elle au sujet de leur départ, comptant bien quitter la troupe aussitôt après la représentation.

Le lendemain, il s'éveilla assez tard et dans d'excellentes dispositions. Le calme et l'équilibre lui étaient revenus; toutes ses

craintes s'étaient envolées. Il relut la lettre anonyme qui lui parut d'une bêtise insigne.

— Il s'agit donc de partir, se disait-il. Et il entra à la poste pour télégraphier à sa mère de l'attendre le vendredi soir ou le samedi matin au plus tard.

Ce premier pas franchi le mit en belle humeur. Il se représentait la joie de sa mère. Tout en traversant la ville pour se rendre chez Lili, il adressait des regards d'adieu aux rues et aux maisons.

Lili n'y était pas. La mère faisait le ménage

— Elle est à l'église, dit-elle. Attendez-la.

— A l'église? Je ne savais pas qu'elle y allât.

— Mais, monsieur, pour qui nous prenez-vous? Nous sommes bonnes catholiques.

— Je vais la chercher.

— Attendez-la, vous dis-je. Elle n'aime pas qu'on la dérange.

Léon partit, malgré toutes ses instances, car ces instances mêmes éveillaient ses soupçons.

— Je serais curieux de voir si je la trouverai à l'église, pensait-il.

Il finit par la découvrir dans l'ombre d'une chapelle latérale, agenouillée devant l'autel et priant avec tant de ferveur qu'il n'osa pas l'approcher. Elle avait les traits ravagés de chagrin, sa poitrine oppressée se soulevait et des larmes perlaient au bord de ses cils noirs.

L'église était presque déserte. La lumière trouble qui filtrait par les vitraux des étroites baies gothiques n'en éclairait que les hauteurs. Tout le bas des nefs était noyé dans une pénombre muette que traversait parfois un soupir, un chuchotement, le son argentin d'une sonnette ou la voix criarde d'un enfant de chœur qui répondait à une messe. De ces ténèbres silencieuses émergaient à peine les dorures pâles des statues.

Lili demeura longtemps en prières, sans se douter que des yeux amoureux l'épiaient, qu'à deux pas d'elle se tenait l'être chéri pour lequel elle priait de toute son âme. Mais lui, bouleversé par ces larmes et ce visage torturé, sortit en hâte, sentant que les sanglots le prenaient à la gorge.

Elle ne tarda pas à paraître. En l'apercevant, elle pâlit et vint lui tendre une main tremblante. Chemin faisant, il remarqua

combien elle était défaite. Ce teint de cire, ces épaules accablées lui serrèrent le cœur de douleur et de pitié.

— Mais tu es malade, Lili ! Qu'as-tu, bien-aimée? Dis...

— Je n'ai rien. Il vous semble... C'est que j'ai mal dormi.

— Ne me dis plus vous, je t'en conjure, veux-tu ?

— Non, non, il ne faut pas... répondit-elle d'une voix si étouffée qu'il la comprit à peine.

Mais il n'eut pas le temps de demander pourquoi il ne fallait pas : ils étaient arrivés à la maison. Lili parla longuement à l'oreille de sa mère. La mère l'embrassa au front, lui pressa la tête contre sa poitrine et sortit aussitôt en déclarant qu'elle ne savait trop quand elle reviendrait, mais en sortant elle jeta sur Léon un regard de tristesse et presque de reproche.

— J'ai encore reçu une lettre de maman, dit-il, veux-tu la lire?

— Il faut que vous partiez, dit-elle en lui rendant la lettre. Votre mère est trop en peine de vous.

— Aussi nous partons vendredi, j'ai tout combiné. Assieds-toi là, petite amie, près de moi.

Elle s'assit et le regarda d'un air navré.

— On fera les malles aussitôt après la représentation et on les enverra en avant pour qu'elles arrivent à temps au chemin de fer. Nous, nous prendrons le courrier. Nous serons à Varsovie le matin et nous en repartirons aussitôt pour être chez ma tante avant la nuit. Voilà mon plan. J'en ai parlé à cette tante qui a accepté avec joie. Je vous conduirai toutes deux chez elle et je vous y laisserai. Ma chère bien-aimée y sera très bien; cette tante m'aime beaucoup, c'est une femme excellente. Et moi, j'irai chez nous. C'est à trois lieues de là et même plus près par les champs. Je raconterai tout à maman et je l'amènerai dès le dimanche suivant pour qu'elle fasse la connaissance de ma fiancée. Hein ? N'est-ce pas un beau plan? Voyons, souris un peu, mon unique.

Il se pencha pour l'embrasser sur la tempe, mais elle se détourna et, avec un sourire douloureux, serrant les paupières pour retenir ses larmes, elle demanda :

— Et ensuite ?

— Ensuite, on s'entendra avec maman. Bien sûr que jusqu'au mariage tu resteras là, pour que les gens n'aient pas à potiner. Mais je viendrai tous les jours. Comment ferais-je, si je

passais un jour sans voir ma chérie, mon adorée, mon unique?...

Et il lui embrassait la tête, la figure, buvant les larmes de ses yeux, caressant ses mèches en désordre. Sans défense, elle s'abandonnait, pressée contre lui comme un enfant qui a du chagrin.

— Mais ensuite ? demanda-t-elle encore, d'une voix plus basse, en s'écartant un peu.

— Ensuite ? Tu seras ma femme. Mon père me donnera un de ses domaines à gérer comme il me l'a promis, et on travaillera, et surtout on s'aimera ! s'écria-t-il, rayonnant devant l'accomplissement de ses rêves, sans s'inquiéter davantage de son étrange attitude qu'il attribuait à la fatigue ou à un malaise passager.

— Mais peut-être ne serait-ce pas commode, vendredi ? ajouta-t-il. Si tu le préfères, nous attendrons un jour de plus. Alors, quand ? Dis, chérie, quand ?

— Jamais ! répondit-elle entre ses dents, mais avec une décision farouche.

— Quoi ? quoi ?... s'écria-t-il, n'en croyant pas ses oreilles.

— Je n'irai pas avec vous vendredi... Je n'irai jamais, jamais... répéta-t-elle plus fort.

Elle se leva, les bras tombants, rigides, le visage de glace, les pupilles dilatées comme les gens qui voient la mort devant eux.

— Tu ne viendras pas avec moi ? Qu'est-ce que cela signifie ? Que dis-tu ? Je n'y comprends rien, Dieu du ciel, je n'y comprends rien !... J'ai mal entendu. Tu ne viendras pas !

Et il la regardait avec le sourire incertain qui attend la fin d'une plaisanterie, convaincu qu'elle le taquinait et qu'elle allait se jeter dans ses bras.

— Je n'irai pas avec vous. Je ne veux pas être votre femme. Je ne peux pas !

Alors, il comprit que c'était vrai, qu'il avait bien entendu et qu'elle ne plaisantait point. Il retomba lourdement sur le canapé et resta sans pensée, sans mouvement, les yeux sur ce visage mort, le cœur dévasté par un ouragan de douleur. Toutes ses peines secrètes, tous ses soupçons, et ses rêves en morceaux, et l'indicible, le dévorant désespoir d'un amour affamé, et la colère, et l'épouvante de la haine, tout grondait en lui et lui ravageait l'âme.

Lili, pétrifiée, ne bougeait pas. Les larmes qu'elle ne retenait plus, ruisselaient à flots.

— Pourquoi ? demanda enfin Léon en se levant.

— Je ne peux pas... O mon Dieu ! mon Dieu ! gémit-elle de ses lèvres toutes noires.

— Tu ne m'aimes pas et tu ne m'as jamais aimé ! clama-t-il avec furie.

Elle ne répondit rien.

— Tout n'était donc que du mensonge, de la comédie, du flirt ?

Elle ne répondit rien, mais ses mains errantes commencèrent à chercher un appui.

— C'était donc de la farce, ce grand amour... de la farce, ta sincérité... de la farce, ta douceur, tes promesses ! Tu avais besoin de moi comme paravent. Tout ce que je pensais, tout est donc vrai !

Elle ne répondit rien.

Il lui lança un regard de mépris éperdu et sortit en faisant claquer la porte. Elle fit quelques pas derrière lui, voulant crier, courir, le retenir. Elle ne le put.

Sans voix, sans force, elle s'enfonça dans le coin du canapé et y resta jusqu'au soir, sourde à tout ce qui se passait autour d'elle, insensibilisée par l'excès de la souffrance. Puis, la détente se produisit, elle pleura. Elle pleura l'affreux sacrifice qu'elle venait de consommer sans retour.

Elle l'aimait, autant qu'il est possible d'aimer, de toute sa moelle, de tout son jeune sang, de tous ses rêves, avec un orgueil de femme, une tendresse d'enfant, un attachement d'esclave, une imagination d'actrice, un cœur de pauvre fille sans toit pour qui il était un dieu : voilà comment elle l'aimait et elle avait renoncé à lui pour toujours. Elle ne pensait pas que ce sacrifice dût être si terrible, mais maintenant seule, abandonnée, pensant qu'il ne reviendrait plus, qu'elle ne le verrait plus, qu'elle ne l'entendrait plus, qu'elle ne le sentirait plus près d'elle, jamais, jamais, jamais... elle se tordait de désespoir et d'une voix rauque d'épouvante, elle criait :

— O mon lion, mon doux, mon unique, ô ma vie ! Tue-moi, mais ne me laisse pas seule. Tue-moi, mais prends-moi avec toi.

Puis, comme personne ne lui répondait, elle essayait de se dominer, de s'étourdir, répétant avec obstination :

— Il le fallait, il le fallait...

Et cent fois, elle se redisait qu'elle ne pouvait pas, qu'elle ne devait pas être sa femme, qu'elle n'avait pas le droit d'être sa

femme. Sa maîtresse, ici, au théâtre, s'il le voulait, oui. Mais là-bas, chez lui, sa femme, jamais, jamais, jamais...

La mère revint enfin, essaya de l'apaiser, de la consoler, de la prendre sur sa poitrine, mais elle la repoussa rudement, en lui criant avec colère :

— C'est ta faute, c'est par toi que je souffre ainsi, par toi!...

— Oh ! que tu es injuste, mon enfant, que tu me blesses!... Alors, moi, ta mère, j'aurais voulu ton malheur ?

Lili pleurait sans répondre, la tête secouée dans ses mains. Et la mère, debout devant la fenêtre, les yeux sur la brume neigeuse, disait d'une voix entrecoupée, navrée :

— Je t'ai dit hier et expliqué pourquoi tu ne peux pas, tu ne dois pas épouser Zakrzewski, je te le répète maintenant. Je ne veux pas te voir malheureuse. J'ai assez souffert moi-même, cela doit suffire pour nous deux.

— Léon m'aime et je suis malheureuse sans lui.

— Je le sais, mais cela passera vite. L'autre malheur durerait toute ta vie.

— Non, cela ne passera pas, cela ne passera pas... criait-elle à travers ses larmes.

— Il t'aime parce qu'il a vingt ans, mais si sa famille refuse de t'admettre, si on ne veut plus le voir, si on le laisse sans le sou, dans un an il regrettera son mariage, et dans deux ans il maudira sa sottise et te prendra en haine. Je connais ces mariages-là, je les connais...

Elle s'arrêta pour s'essuyer les yeux, puis, l'entourant fortement de ses bras :

— Lili, mon enfant, il ne faut pas m'en vouloir, je t'ai nourrie de mon sang et de mes larmes, j'aurais donné ma vie pour toi, je ne peux pas supporter la pensée de ton malheur... Crois-en une mère, j'ai tant enduré, j'ai passé par une telle misère, j'ai bu tant d'amertume que je veux t'en défendre de toute mon âme, de toute ma force. Quand je devrais y laisser la vie, je ne te donnerai pas au malheur, je ne te donnerai pas, ma fille, mon âme...

Elle tremblait de tous ses membres et Lili, la voyant pleurer, l'enlaçait, lui baisait les mains, collait ses joues humides contre sa tête brûlante. Le crépuscule les enveloppait déjà du linceul gris dont il couvrait toutes choses, et elles pleuraient encore, unissant leurs âmes dans une même douleur. La nuit les regardait déjà, derrière les vitres par les cils papillotants de ses

étoiles, et la mère parlait toujours, démontrant, prouvant, suppliant. Elle racontait des choses tristes et en prédisait de plus tristes encore, parce qu'elle voyait le monde et les hommes de l'œil implacable de l'expérience.

Lili ne protestait plus. De temps en temps seulement, elle se jetait à son cou avec une plainte déchirante :

— O maman, maman, que je suis malheureuse !

VIII

Zakrzewski, lui, devenait fou. Son désespoir s'exhalait avec toute l'impétuosité de la jeunesse ; il ne savait plus haïr et maudire. Il voulait partir sur-le-champ. On eut grand peine à le retenir jusqu'à la représentation où l'on ne pouvait se passer de lui.

Il resta, mais passa ces quelques jours dans l'égarement. Dès qu'il retrouvait ses collègues, il se répandait en plaintes, et quand on voulait l'apaiser, il entrait en fureur et criblait tout le monde d'insultes brutales, éprouvant une joie sauvage à cracher à la figure des gens ce qu'il pensait d'eux. La Galkowska s'entendit traiter sans périphrase de misérable sauteuse et de sale intrigante. Voyant Korniszon en train de peindre un salon à la mode sur ses draps cousus, il se tint longtemps les côtes, raillant sans miséricorde ses barbouillages, son ivrognerie, son cabotinage et sa misère. La Korczewska ne fut plus qu'un vieux torchon de théâtre qui devait plutôt prendre un lavoir que d'essayer de jouer à l'artiste ; le pauvre Kos fut assailli d'une telle grêle de sarcasmes qu'il dut s'enfuir épouvanté. Dans la rue, rencontrant la femme du docteur, Léon la toisa avec impertinence et, sans la saluer, passa sur l'autre trottoir.

Il se vengeait de son mécompte sur les autres et sur lui-même, cherchant à se débarrasser à tout prix du poids douloureux qui l'écrasait.

Olkowski était encore à l'hôpital. Léon passait de longues heures auprès de lui. Le tragique silence de ces salles, imprégné des senteurs âcres du carbol et de l'iodoforme, traversé de gémissements, de soupirs et parfois de cris aigus, l'apaisait, l'arrachait à lui-même. Là au moins, il sentait qu'il n'était pas seul à souffrir sur terre ; il éprouvait à voir le malheureux garçon un soulagement inconscient.

Olkowski n'avait pas repris connaissance. Dans ses accès de

délire, il ne cessait d'appeler la Szalkowska, lui confessait son amour, l'accablait de reproches et de supplications, récitant des passages entiers de ses rôles d'amoureux, où il mettait un sentiment si poignant, une douleur si déchirante que la religieuse, debout près du lit, fondait en larmes au milieu de ses prières. Personne ne venait le voir ; tous étaient occupés par les préparatifs de la séance et par les répétitions.

Léon allait à ces répétitions, ne saluait aucun de ses collègues et débitait ses répliques d'un ton neutre, sans même regarder Lili avec laquelle il jouait. Il ne voyait point que la jeune fille ressemblait à une morte, bonne à mettre au tombeau, qu'elle se traînait à peine, minée de chagrin, défaillante, lamentable au point que toute la troupe l'entourait de soins et de compassion.

Plus rien ne lui importait, plus rien ; il se disait qu'il allait enfin s'en aller, quitter pour jamais ce monde pourri, et que tous pouvaient bien crever et elle avec eux, misérable rouleuse, basse cabotine !

Il se disait cela, mais le charmant visage était trop incrusté dans son cœur, il ne pouvait le chasser de ses yeux, et, fou de désir, il se levait les nuits pour aller se planter des heures devant leur maison, épiant la fenêtre. Il suivait les rues qu'ils avaient suivies ensemble, cherchait et retrouvait partout ses traces. Ayant découvert quelques billets, tracés de sa main enfantine et maladroite, il les inondait de larmes et les mangeait de baisers.

Le matin de la représentation, il vendit tout ce qu'il put, afin de se procurer de l'argent pour le voyage et, comme il n'y avait pas de répétition, tous les acteurs s'employant à transformer l'écurie en salle de théâtre, il se lança au hasard par les rues, tournant autour du quartier de Lili.

La Szalkowska le rencontra. Bien qu'il fît mine de passer sans la saluer, elle l'accosta et dit gravement :

— J'ai à vous parler. Une affaire sérieuse...

— Pas d'affaire avec vous ! cria-t-il brutalement en continuant son chemin.

— Ne faites pas de scène, dit-elle, en lui saisissant le bras. C'est plein de monde, on nous regarde.

Il se laissa conduire chez elle sans résistance, et là, debout au milieu de la chambre, en chapeau et en pardessus :

— J'écoute. Mais vite. Je n'ai pas le temps.

Pour toute réponse, elle éclata de rire, ferma la porte à double tour et lui sauta au cou.

Tout en l'accablant de caresses, elle le grondait d'une voix sourde, langoureuse, de s'être tant fait attendre, de l'avoir tant fait souffrir. Il la repoussait avec mépris, détournait la tête, cherchait à éviter ses baisers, à s'enfuir. Mais elle ne le lâchait pas et ses transports d'amour devinrent si brûlants, elle joua si magistralement ses extases, elle éclata en un désespoir si pathétique qu'il finit par faiblir et s'amadouer.

Elle apporta une liqueur forte, le contraignit à en boire, puis disparut un moment pour aller mettre une robe de chambre empire, dans laquelle elle se savait irrésistible.

Il ne sortit qu'à la tombée du jour, furieux, dégoûté de lui-même. Comme Szalkowski rentrait au même instant, accompagné de Félix, il eut honte de le regarder en face, mais entraînant l'autre dans le premier cabaret venu, il lui dit sans préambule :

— Souffletez-moi. Dites-moi que je suis une brute finie. Dites-moi que je suis le dernier des imbéciles. Je vous en prie, dites-le moi. Il faut que je me secoue.

— Oui, oui, voilà longtemps que je le pensais en effet, dit tranquillement le cabotin, en se tirant le bout du nez, suivant son invariable manie. Allez donc vous noyer, je ne vous en empêche pas.

Sur quoi, Léon redevenu complètement maître de lui, prit une voiture et se rendit à la représentation.

On ne reconnaissait plus l'écurie transformée en salle de théâtre, grande bâtisse malpropre et délabrée, dont la toiture crevée montrait le ciel. Les murs étaient couverts de branchages de sapin, piqués de drapeaux. Une épaisse haie de verdure cachait également la rangée des stalles où l'on entendait les chevaux hennir et battre du pied. Des lanternes vénitiennes, pendues aux branches, luisaient comme des lucioles.

Korniszon, aidé d'un vieux juif, afficheur, disposait les sièges, interrompant à chaque instant sa besogne pour courir à la porte où des nuées de gamins lançaient des pierres et saluaient chacune de ses apparitions de hurlements et de sifflets.

La scène, dressée au bout de cette allée de sapins, dominait le sol de l'écurie de toute la hauteur des tonneaux sur lesquels elle était bâtie. Du côté du public, Korniszon avait dissimulé son

échafaudage par une toile peinte d'un fantastique marbre bleu, veiné de jaune. Au-dessus de la scène, planait clouée aux poutres, une imposante lyre de bois et de papier doré. Des portières rouges en vieux damas râpé, empruntées à la synagogue, formaient rideau.

— Ohé! les musiciens. Un petit air pour nous réchauffer et faire venir le monde! cria Korniszon à quelques juifs qui montaient sur les planches avec leurs instruments.

Les musiciens commencèrent par souffler dans leurs doigts afin de se dégeler les mains, car la soirée était glaciale. Korniszon, qui avait fini de coller ses numéros, encensait l'écurie avec des pastilles à brûler et se tournant à chaque instant vers l'afficheur tout en reniflant avec complaisance :

— Hein? ça pue salement bon?

— Foui, pour sûr... disait le juif. C'est les chefaux, là-pas, qu'ça n'pie pas très pon.

Léon passa dans les coulisses; il n'y avait encore personne. Il inspecta les loges, ou plutôt la cabine de toile, séparée en deux par un paravent : côté des hommes et côté des femmes. En guise de tables, on avait posé des planches sur les râteliers fixés à la muraille.

Il se choisit une place près du paravent, colla sa bougie sur la planche, disposa ses fards et revint sur la scène, peu pressé de s'habiller. Il regardait la salle, écoutait les cris du dehors, les sons discordants des instruments, et il pensait que c'était la dernière fois de sa vie... Il examinait les coulisses, faites d'essuie-mains cousus, la toile de fond représentant un salon à la mode, le ramassis de meubles posés sur le plancher branlant, les rideaux accrochés par des épingles aux fausses fenêtres, les tableaux qui n'étaient que des illustrations découpées, collées sur toile et bordées de papier doré : tout cela si misérable, si bohème, et pourtant, il se sentait triste, plein du vague émoi qu'on éprouve en regardant pour la dernière fois les choses au milieu desquelles on a longtemps vécu.

Il revint s'asseoir à sa place, la tête lourde, les nerfs à vif. Les loges commençaient à s'emplir. Les actrices, derrière le paravent, se déshabillaient, se grimaient; les bougies des tablettes s'allumaient à la file. Léon voyait tout, à travers l'étoffe mince du paravent; il entendait la rumeur croissante de la foule qui affluait dans la salle.

Korniszon, après avoir éclairé la rampe, continuait à tourner sur la scène, trouvant toujours quelque chose à coudre, à coller ou à clouer. Il n'était pas encore complètement ivre, bien qu'il fît de fréquentes visites au buffet. Kos et Jean se maquillaient à tour de bras, tout en se donnant des bourrades. Lili et sa mère n'étaient pas encore arrivées.

Léon traversa de nouveau la scène et regarda par l'interstice des portières. La salle était presque pleine; il reconnut dans la pénombre plus d'un visage. Korszewski circulait entre les chaises, indiquait les places. La musique entama une mazurka endiablée qui jeta la panique au milieu des chevaux et le tumulte dans le parterre.

Il se retourna. Lili était devant lui. Elle demeura un instant immobile et regagna la loge sans ouvrir la bouche.

Léon revint. Assis à sa place, il entendait sa voix, le froissement de ses robes. Elle éclatait parfois d'un rire joyeux, fredonnait à mi-voix, parlait très fort à la Korczewska ou se chipotait avec la Szalkowska, à propos de poudre. En dépit du froid, Léon avait très chaud. Cette voix le traversait de frissons brûlants; chaque lambeau de phrase lui mettait le cœur en feu.

Il ne remarqua même pas de quelle façon Félix expliquait au public pourquoi l'on ne pouvait donner *le Nid familial*, qui serait remplacé par *la Corde sensible*, *Bibinski*, *la Ferme* et une mazurka à quatre couples. Des applaudissements suivirent cette annonce. Félix revint au galop pour s'habiller en Tamerlan. Léon ne jouait que dans les pièces suivantes. Il faisait le mari dans *Bibinski* et Lili la femme. Tous deux jouaient aussi dans *la Ferme*.

— En scène! cria Korczewski.

Les derniers coups de sonnette retentirent, le directeur frappa dans ses mains, et le rideau se leva sur *la Corde sensible*.

Léon resta seul. Tous les autres acteurs, sauf Lili, étaient dans les coulisses. Le courant d'air qui venait de la scène faisait plier la flamme des bougies, apportant des éclats de chansons et de musique, l'odeur des pastilles mêlée au relent de l'écurie, des salves d'applaudissements. Mais toute l'âme de Léon était derrière le paravent, près de Lili. Il écoutait son souffle haletant et le claquement de son fer à friser. Par une fente, il aperçut sa tête. Elle était déjà prête et ne s'occupait plus que de ses boucles de cheveux. En se penchant encore, il vit son visage

et, malgré les fards, il y lut tant de tristesse, d'abattement, de souffrance, que tout son amour lui reflua au cœur, qu'il oublia tout et ne vit plus qu'une chose : elle souffrait et elle l'aimait. Il voulut lui crier comme autrefois : « Lili, m'aimes-tu ? » Et déjà il se levait pour écarter le paravent, mais la pièce était finie et les acteurs envahissaient la loge à grand bruit.

On commença aussitôt *Bibinski*. Fouetté par les bravos qui l'accueillirent dès son entrée et par la présence de Lili, Léon fit merveille. Dans la scène de réconciliation, il fut si suave, si noble, si naturel, qu'il excita de la stupeur dans les coulisses.

— C'est un chou à la crème, cet acteur-là ! s'écriait Kos avec ravissement.

— Oui, oui. Quand le mâle est devant sa femelle... oui... disait Félix.

Bibinski s'acheva au milieu des trépignements et des rappels, mais Léon s'entêtait et pour rien au monde ne voulait reparaître. La salle s'entêtait de son côté, devenait effervescente. Enfin, Lili vint à lui avec une prière muette dans les yeux. Il céda, lui prit la main et revint saluer.

— Qu'importe? C'est la dernière fois... se disait-il en lui baisant la main sur la scène.

Quand le rideau fut tombé avec les derniers applaudissements, il fit semblant de ne pas voir que la jeune fille l'attendait dans la coulisse, tremblante à ne plus se tenir, des larmes dans les yeux et un mot sur la bouche. Il alla s'habiller pour la pièce suivante et se cacha dans un coin sombre où la Szalkowska vint lui mettre du rouge, car il était blanc comme un linge.

Pendant l'entr'acte, les amateurs de théâtre firent irruption, et derrière eux, gâteaux, confiseries et liqueurs commencèrent à affluer au milieu des bavardages et des rires. Les comédiens se montraient facétieux, car la recette s'annonçait brillante. Les jeunes adorateurs de province jetaient des coups d'œil émus dans la loge des actrices et entouraient surtout Lili que serrait de très près un certain comte qui lui offrait une parure neuve, lui parlait à l'oreille et lui baisait les mains. Elle acceptait assez passivement ces hommages, mais voyant le regard de haine que Léon fixait sur le comte, elle parut aussitôt animée d'une grande joie.

Dans *la Ferme*, Léon ne fut pas moins brillant. L'amour, la

haine et la jalousie de son rôle de James le pénétrèrent avec une telle furie qu'un frisson passa dans le public, et quand il s'élança en brandissant sa fourche à la poursuite du prince qui s'enfuyait dans les coulisses, où le comte, près de la Szalkowska, regardait la scène à travers son monocle, le comte lui-même, à son tour, détala, épouvanté.

Après la représentation, la jeunesse noble invita la troupe à un banquet qui fut accepté avec enthousiasme. Léon se demanda longtemps s'il irait. Il voulut revoir Lili une dernière fois et tenter un dernier effort.

Les chevaux l'attendaient déjà devant l'hôtel. Il fit servir à souper au conducteur, se mit en tenue de voyage, régla ses affaires et entra dans la salle sans prévenir personne de son départ.

La fête, comme toutes celles de ce genre, n'avait qu'un programme : boire et crier, crier et boire. Personne ne remarqua l'entrée de Léon ; la température étant déjà fort élevée. Une trentaine de personnes entouraient une grande table. On poussait des vivats, on portait des toasts, on lançait des mots à double entente, on coquetait avec les actrices. Au milieu de l'idébrouillable brouhaha, des trombes de rires éclataient par instants, assourdissant les faux tons de l'orchestre qui jouait dans la pièce voisine.

Léon trouva une place en face de Lili, près de laquelle était assis l'inévitable comte, le bras appuyé au dossier de sa chaise. Il eut de la peine à la reconnaître. Elle paraissait extraordinairement agitée, buvait coup sur coup le champagne que lui versait son voisin, riait à pleine gorge, parlait à tort et à travers, lançant de telles fusées d'esprit et de malice que le noble personnage en gloussait de joie, en tordant son dentier, et se plantait à chaque instant son monocle dans l'œil pour lui lorgner les épaules. Mais soudain, apercevant Léon, elle se tut, jeta sa mantille sur ses épaules et fit signe des yeux à sa mère qu'il fallait sortir. Léon demeurait immobile et muet, loin de ces rires et de ce tapage qui grondaient en tempête autour de lui. Il examinait le visage des convives avec un mépris mêlé d'une tristesse profonde, incurable. Le tumulte, les toasts, les discours, le tintement des verres frappaient ses oreilles comme un écho lointain.

Sans prendre garde que la Szalkowska s'était postée auprès de lui et commençait à l'assiéger en lui palpant les mains, il

tira sa montre. L'heure était venue. Il se leva, jeta dans la salle un dernier regard et se dirigea lentement vers la porte. Tenant encore la poignée, il détourna la tête et rencontra les yeux de Lili qui le fixaient avec épouvante. Elle fit un mouvement comme pour courir à lui.

Il sortit, mais sous la véranda qui donnait accès au jardin, puis à la rue, il s'arrêta, et à la clarté d'une lanterne, pendue près de la porte, il écrivit sur une carte : « Sors. J'ai un mot à te dire. Sors, je t'en conjure. » Et il recommanda au garçon de remettre la carte aussi discrètement que possible.

Il boutonna son pardessus et releva son col, car le froid pinçait terriblement, et, appuyé à la balustrade de bois, il attendit, très calme en apparence, mais ses mains tremblaient légèrement et son cœur battait fort, très fort.

Des fenêtres et de la porte de l'hôtel sortaient des éclats joyeux qui se dispersaient dans l'air glacé. Léon regardait le ciel étincelant d'étoiles et ses pensées s'envolaient sans but comme des oiseaux que l'orage éparpille, tournoyant dans le gouffre de cette nuit morne, pleine de scintillements mystérieux et de l'horreur des solitudes neigeuses.

— Mon canari s'est sauvé, je n'ai plus d'ami!... cria tout à coup la voix de Lili, au fond du corridor.

Il se retourna vivement. Elle était sur le seuil, sous la lumière sale de la lampe à pétrole, et le cherchait des yeux dans l'ombre de la véranda.

— J'ai voulu te voir encore, je pars... dit-il en lui prenant la main et en la portant à ses lèvres.

— Tu pars?... Tu pars vraiment? Tout de suite? Maintenant? dit-elle d'une voix saccadée par l'effroi et la stupeur.

— Oui, je pars immédiatement. Les chevaux attendent... Viens avec moi, Lili, mon adorée, viens... Je t'aime. Viens, sans quoi je ne te reverrais plus, plus jamais. Viens avec moi...

Il la serrait dans ses bras, suppliant, haletant, désespéré. Elle se dégagea et répondit d'un ton doux, mais ferme :

— Non... jamais... c'est impossible.

— Pourquoi? cria-t-il violemment.

— Je ne vous aime pas... articula-t-elle, en détachant les mots et en saisissant la balustrade pour ne pas tomber.

— Et tu ne m'as jamais aimé, parce que tu avais un amant et que tu en as encore un! gronda-t-il d'une voix rauque.

— J'avais un amant et j'en ai...

Sa voix se brisa, elle se tut, regardant d'un air égaré les têtes des chevaux qui pointaient au-dessus de la palissade.

— Et tu as le front de me dire cela en face! rugit-il en marchant sur elle, les poings levés. Tu as un amant, toi que j'aimais, que je voulais appeler ma femme, toi que j'aurais priée comme une sainte, toi que j'osais à peine embrasser. C'est pour toi que j'ai sacrifié ma famille, ma maison, le bonheur de toute ma vie peut-être, pour toi... Et tu as un amant et tu m'as trompé, pendant tant de mois, comme la première gourgandine venue. Tu me quittais pour aller te jeter dans les bras des autres. Pourquoi? Pourquoi as-tu ainsi menti? Pourquoi as-tu brisé ma vie? Misérable ordure!...

Il lui jeta au visage les gants qu'il tenait à la main. Elle chancela et s'abattit tête en avant dans l'escalier.

Il passa près d'elle, monta en traîneau et partit. Elle reprit bientôt connaissance, se traîna sur ses genoux, s'accrocha à la rampe et, tendant les bras vers la route d'où venait le tintement lointain des grelots de l'attelage, elle se mit à crier avec des hoquets de détresse :

— Non, Léon, je t'aime. Tue-moi, mais ne m'abandonne pas. O mon maître, mon seigneur, je t'aime...

Puis, elle regagna le corridor tant bien que mal. Une telle douleur l'accablait, un tel déchirement de tout son être, un tel brisement de cœur, qu'elle en demeurait éperdue, anéantie, sans cri, ni pleur, ni pensée, emportée par le vertige, sombrant au fond d'un gouffre noir de désespérance et de mort.

Elle se retrouva dans une chambre obscure et vide où le reste de ses forces la quitta. Étendue sur le plancher, elle gémissait d'une voix mourante :

— O mon lion, mon unique, sauve-moi, ne me laisse pas... O mon Dieu, pourquoi tant de souffrances? O mon Dieu!...

Elle s'évanouit.

LADISLAS REYMONT.

Traduit du polonais par M. Paul Cazin.

L'INQUIÉTUDE DE L'ORIENT

II(1)

LES DESTINÉES DE L'ÉGYPTE

LA QUESTION DU SOUDAN

La seule construction moderne en Égypte, qui soit à l'échelle des monuments antiques et de la nature environnante, c'est le barrage d'Assouan. Un mur de granit rouge haut de quarante mètres, large de deux mille, interrompt brusquement le cours du fleuve. En amont, l'immense nappe des eaux captives, d'où émergent la roche énorme de Bigé et, plus loin, le pylône rose du temple d'Isis, seul vestige apparent des splendeurs de Philae. En aval, la grande cataracte, avec ses blocs de granit et de basalte, colosses bruns et noirs élevant au-dessus de l'eau leurs croupes monstrueuses. Le bruit formidable des cascades emplit cette grande solitude d'une rumeur d'éternité. Tout alentour, le désert; des montagnes nues ferment l'horizon. Au pied du barrage, un tout petit coin de verdure luxuriante, que divisent les allées jaunes et les parterres fleuris d'un jardin anglais.

De Chellal au Barrage, la barque glisse sans effort, sans remous, comme sur une plaine inondée. Et ce calme est si majestueux et si grave qu'on se croirait au lendemain du grand déluge, avant le réveil du monde vivant. Mais du Barrage jusqu'à Assouan, c'est le tumulte et l'horreur du chaos. L'eau sortant des écluses se précipite, tourbillonne autour des

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

rochers. D'une rive à l'autre, la felouque à voile tire des bordées hasardeuses. Les monstres de basalte semblent, comme en un jeu, se la renvoyer l'un à l'autre. Puis le fleuve s'élargit, on sort de la cataracte; la felouque s'élance plus librement entre la côte et les grandes îles. Sehel, Saloug, Ambounarti défilent l'une après l'autre; et voici, face à face, l'oasis d'Assouan et la muraille rose d'Éléphantine.

Assouan, le Barrage, c'est encore l'Égypte, et c'est déjà la Nubie. De tous temps, cette région eut une double importance, commerciale et stratégique : elle commande les Cataractes et la voie fluviale ; elle fut, elle est encore un lieu de rassemblement pour les expéditions militaires, comme pour les caravanes dirigées vers le Soudan. On n'est maître de l'Égypte que si l'on est maître des eaux du Nil. Le général Herbert Kitchener achève de reconquérir le Soudan pour l'Angleterre au mois de septembre 1898 ; le 12 février 1899, le duc de Connaught pose la première pierre du barrage d'Assouan. En moins de quatre ans (février 1899 — décembre 1902), le gigantesque travail est terminé : désormais l'Angleterre tient la vie et la mort de l'Égypte entre ses mains.

Cette « politique des grands fleuves », nous la retrouverons aux Indes, en Mésopotamie, partout où les Anglais ont voulu asseoir leur empire. Elle leur sert tout ensemble à dominer les pays et à les exploiter. Dès l'instant qu'ils ont réduit à leur merci la puissance du grand fleuve, et qu'il leur suffit de presser sur un bouton pour ouvrir ou fermer les portes de l'eau, ils se sentent vraiment les maîtres, leur empire est inébranlable. Contre cette réalité brutale, l'Égypte proteste ; elle invoque l'histoire, rappelle des précédents. La possession de l'Égypte fut toujours liée à celle du Soudan. Pour conquérir le Soudan et pour le conserver, les Égyptiens n'ont épargné ni leur argent, ni leur sang. C'est encore avec l'argent, avec les soldats de l'Égypte que lord Kitchener étouffa la révolte du Madhi. Lorsqu'en 1898, le colonel Marchand parvint jusqu'à Fachoda, lord Kitchener lui-même opposait à l'officier français, non pas les droits de l'Angleterre, mais ceux de l'Égypte. L'année suivante, un accord, plutôt imposé que conclu, plaçait le Soudan sous le *condominium* anglo-égyptien.

Cependant les deux pays demeuraient séparés. Un fonctionnaire anglais, nommé par le Khédive sur la proposition du

cabinet de Londres, gouvernait le Soudan. L'Égypte lui fournissait des soldats et de l'argent : une part des fonctions publiques était réservée aux Égyptiens. Aussitôt installés, les Anglais avaient entrepris de vastes travaux d'irrigation. Toute une région, la Djéziréh, convenablement arrosée, se révélait propre à la culture du riz et du coton. Un programme méthodique prévoyait l'extension rapide des terres irriguées. Une inquiétude folle s'empara des Égyptiens : plus on prendrait d'eau pour le Soudan, moins il en resterait pour l'Égypte ; le Nil en fournirait-il assez pour les besoins des deux pays ? Au Soudan, les Anglais se considéraient de plus en plus comme chez eux : les terrains et les entreprises étaient exclusivement concédés à des maisons anglaises. N'avait-on pas lieu de craindre qu'un jour l'Égypte ne fût sacrifiée au Soudan ?

Tout le peuple fut derrière Fouad, lorsqu'il revendiqua le titre de « roi d'Égypte et du Soudan ». Cependant l'Angleterre ne lui permit pas de s'en servir pour signer le rescrit par lequel il promulguait la constitution. Des émeutes éclatèrent dans les rues du Caire, aux cris de : « le Soudan à l'Égypte ! » Lors des négociations de Londres, Zagloul Pacha fit valoir une fois de plus les droits souverains de son pays sur la région soudanaise; mais en vain. Les troubles qui se succédaient au Soudan, presque sans interruption, fournirent aux autorités britanniques l'occasion d'éliminer de plus en plus l'influence de l'Égypte : les troupes égyptiennes reçurent l'ordre de repasser la frontière. L'assassinat de sir Lee Stack devait rendre encore la question plus aigüe. Son successeur, sir Geoffrey Archer, commença par expulser du Soudan un grand nombre de fonctionnaires d'origine égyptienne, magistrats, employés d'administration, maîtres d'école. Puis il annonça la création d'un corps de troupes exclusivement soudanaises, dont les officiers prêteraient serment, non plus comme naguère au roi d'Égypte, mais bien au gouverneur général britannique. Au Caire, ces nouvelles redoublèrent l'indignation des nationalistes.

Comme on le voit, plusieurs questions se posent à propos du Soudan; mais celle qui prime toutes les autres, aussi bien dans la réalité que dans l'esprit des Anglais et des Égyptiens, c'est la question des eaux du Nil. De toutes les conditions énumérées dans l'ultimatum de lord Allenby, l'opinion publique, à Londres comme au Caire, n'en a retenu qu'une :

la faculté d'étendre indéfiniment au Soudan la surface irriguée, limitée jusque-là à un maximum de 300 000 feddans (1). Cette mesure, il est vrai, fut rapportée au bout de quelques jours. Mais l'effet n'en était pas moins produit. Toute l'Égypte avait compris qu'aux mains de l'Angleterre, le contrôle des eaux du Nil pouvait devenir un moyen de pression formidable, contre quoi elle ne pourrait rien. On vit alors les adversaires de Zagloul eux-mêmes le féliciter d'avoir, l'année précédente, suspendu les travaux du grand réservoir de Djebel-el-Aoulia. Les Égyptiens ne pouvaient empêcher l'Angleterre de poursuivre son entreprise au Soudan ; mais ils ne s'y associeraient pas plus longtemps, avant d'avoir la certitude qu'ils ne travaillaient pas à leur propre ruine.

J'ai voulu connaître, sur un problème qui, lors de mon passage, troublait si profondément les esprits, l'opinion d'un homme compétent. Voici ce que m'a déclaré un haut fonctionnaire égyptien, spécialisé depuis longtemps dans les questions d'irrigation :

— Il y a certainement assez d'eau dans le Nil pour satisfaire aux besoins de l'Égypte et à ceux du Soudan. Le tout est de savoir dans quelles conditions l'eau sera emmagasinée et répartie. Ce qui rend notre position si critique, c'est que les travaux d'emmagasinage, — réservoirs, barrages, etc., — doivent être faits au Soudan, c'est-à-dire en dehors du territoire proprement égyptien. Vous comprendrez fort bien nos hésitations et nos craintes, si vous songez que ces travaux, après nous avoir coûté fort cher, pourraient un jour, non seulement ne nous servir à rien, mais encore être exploités contre nous.

« Nous avons eu naguère le grave tort de dire aux Anglais : laissez-nous prélever la quantité d'eau qui nous est nécessaire, et vous disposerez librement du reste. Un tel compte est toujours approximatif et souvent arbitraire, on peut en contester l'exactitude. D'autre part, les dépenses engagées par les Anglais pour l'irrigation du Soudan ont dépassé de beaucoup leurs prévisions : elles atteignent aujourd'hui douze millions de livres. Ce capital ne peut pas demeurer longtemps improductif. Le développement de l'entreprise soudanaise est fatal. Mais, à mon avis, il faudrait renoncer à fixer une surface *maxima* de terres irriguées, pour adopter un autre élément de mesure : le volume

(1) Le *feddan* équivaut à 4 200 mètres carrés.

d'eau dont chacune des deux parties pourra disposer. Et il faut que chaque partie puisse en disposer librement, en culture intensive ou extensive, temporaire ou permanente, comme elle l'entendra.

« L'Angleterre connaît parfaitement les besoins de l'Égypte, et pour le présent et pour le prochain avenir. Elle sait que l'accroissement rapide de notre population nous oblige à prévoir une extension aussi rapide des terres irriguées. Elle n'a pas intérêt à empêcher l'Égypte, soit de pourvoir aux nécessités actuelles de son agriculture, soit de réaliser peu à peu le programme arrêté par le gouvernement : extension de la surface irriguée en Basse-Égypte, application de la culture intensive et *pérenne* aux terres de la Haute-Égypte. Ceux qui parlent de concurrence ruineuse entre l'Égypte et le Soudan montrent qu'ils ne connaissent pas très bien la question. Toutefois la prudence devrait conseiller aux Anglais de ne pas monopoliser à leur profit les entreprises soudanaises, et aux Égyptiens d'y participer dans une large mesure.

« Les travaux suspendus seront repris : ils sont aussi indispensables au développement de l'Égypte qu'à la mise en valeur du Soudan. Quant aux garanties nécessaires, nous les trouverons, d'une part, dans l'établissement et le maintien de relations normales avec les Anglais, de l'autre, dans le contrôle de la répartition par un organe international. Vous savez que, pour régler le présent conflit, on vient de recourir aux bons offices de trois experts, un Égyptien, un Anglais et un neutre, qui est, je crois, un Hollandais. Cette commission d'études est appelée à devenir, il faut du moins l'espérer, une commission de contrôle officielle et permanente, avec des pouvoirs analogues à ceux que possède, par exemple, la Commission internationale du Danube.

Depuis assez longtemps, les techniciens anglais proposaient une solution fort simple : réserver à l'Égypte les eaux du Nil Blanc, et affecter celles du Nil Bleu à l'irrigation du Soudan : on sait que ces deux fleuves se réunissent un peu au-dessus de Kartoum. Dès avant 1914, deux grands barrages avaient été projetés, l'un, sur le Nil Bleu, à Maquar, l'autre, sur le Nil Blanc, à Djebel Aoulia. Les travaux, interrompus par la guerre, furent ensuite repris, puis suspendus. Le barrage de Maquar a été inauguré en grande pompe le 21 janvier dernier par lord Lloyd et sir G. Archer : il est destiné à l'irrigation du Soudan. Quant

a celui de Djebel Aoulia, dont les eaux seront, à ce qu'il semble, réservées à l'Égypte, la construction doit en être achevée en 1928. On calcule dès à présent qu'il fournira autant d'eau que le barrage d'Assouan. Ainsi se trouverait complété, tant par les travaux exécutés au Soudan que par ceux entrepris en territoire égyptien, à Naga Hamadi, le système d'irrigation de la Haute-Égypte, les deux barrages de Kalyoub et de Zifté devant suffire à l'irrigation du Delta. Le développement de l'agriculture, qui peut en Égypte marcher de pair avec celui de la population, serait assuré, dit-on, pour une période d'environ cinquante ans.

Cependant quelques Égyptiens jugent prudent de diriger dès à présent une partie de l'effort national et de la population vers l'industrie. Ils observent que leur pays est encore loin, à ce point de vue, d'avoir mis en œuvre toutes les ressources qu'il possède. Beaucoup de petites chutes d'eau sont inutilisées : elles ne servent même pas à faire tourner des moulins. On ne tire aucun parti de certains déchets agricoles, comme la tige de coton, ou la paille de riz, dont on pourrait faire du papier. Le péril d'une émigration forcée, conséquence de la surpopulation, serait plus sûrement écarté, si l'Égypte pouvait établir son économie à la fois sur l'agriculture et sur l'industrie.

La question des eaux du Nil étant à peu près réglée, les nationalistes s'empressent de rappeler que la question du Soudan reste encore à résoudre. Et, pour tenir la querelle ouverte, ils ne manquent pas d'arguments. Tantôt on invoque les droits politiques de l'Égypte, méconnus par l'administration anglaise, tantôt les dépenses faites par le gouvernement égyptien, soit pour contribuer au développement économique du Soudan, soit pour combler le déficit du trésor soudanais, dépenses que le Soudan n'a remboursées qu'en partie. Il semble toutefois que, si la répartition des eaux du Nil est équitablement assurée, le conflit deviendra beaucoup moins aigu, les autres points litigieux pouvant être éliminés par un retour progressif au régime du *condominium*. Quant à la question de savoir si, comme l'affirment les Anglais, la population soudanaise exècre les Égyptiens, ou si, comme les Égyptiens le prétendent, le Soudan a les Anglais en horreur, elle dépasse de beaucoup la compétence d'un voyageur. Ce qui paraît assez vraisemblable, c'est que les Soudanais ont aussi peu de goût pour leurs nouveaux maîtres que pour les anciens.

L'ÉGYPTE ET L'ISLAM

L'examen sommaire des conditions politiques et économiques de l'Égypte contemporaine a montré jusqu'à quel point l'existence et le développement de ce pays sont liés au bon vouloir et à l'intérêt bien compris de l'Europe en général, de l'Angleterre en particulier. Mais d'autre part, le peuple musulman, l'État musulman d'Égypte se rattachent à un autre monde, qui est le monde de l'Islam. Je sais bien qu'il n'est plus de mode de parler du panislamisme, ni même d'en prononcer le nom. Et pourtant, combien d'occasions n'ai-je pas eues, au cours de ce voyage, accompli presque entièrement en pays d'Islam, d'éprouver la réalité et la force des liens qui unissent entre elles, en ce moment même, les diverses familles de la communauté musulmane!

La situation de l'Égypte, sa richesse, l'importance et le prestige religieux de sa grande Université d'El Azar, tout semble destiner ce pays à jouer un rôle prépondérant dans l'évolution du monde musulman. Si l'Égypte était par surcroît un État parfaitement indépendant, peut-être la verrait-on occuper dans l'Islam le premier rang, que la politique anti-religieuse du gouvernement d'Angora a bien risqué de faire perdre à la Turquie. Il ne faut pas attacher trop d'importance à l'indifférence religieuse et au scepticisme que professent ou affectent vis-à-vis des étrangers un certain nombre d'Égyptiens des hautes classes. Ce sont des exceptions. En réalité, tout ce qui compte en Égypte, le roi, les princes, les ministres, les diplomates, les savants, les écrivains, tout ce qui peut exercer une influence ou répandre une opinion, a conscience du rôle que la nation égyptienne est appelée à jouer dans l'Islam.

C'est du Caire et d'El-Azar qu'est partie l'intimation adressée à tous les peuples musulmans, d'avoir à désigner leurs représentants au Congrès qui doit examiner et essayer de résoudre la question du Califat. Voici en quels termes un des secrétaires du comité d'organisation, Mohammed Farrag-el-Minyaoui, définit le rôle de l'Égypte dans la préparation du congrès : « Tous les peuples musulmans auront le droit de choisir une ou plusieurs personnes pour les représenter, exprimer leurs vœux et sauvegarder leurs droits dans l'importante question religieuse,

qui les concerne tous. Il n'appartient pas à la seule Égypte de donner son avis, elle qui rivalise avec les autres peuples par ses progrès et son activité. L'unique privilège qu'elle revendique, est celui d'organiser la propagande, de lancer les invitations, de veiller à ce que soient respectés les droits souverains des diverses nations, de pourvoir à ce qu'elles aient la faculté d'envoyer ici leurs délégués, d'instituer les sous-comités chargés de recevoir les représentants des peuples islamiques, et de rédiger la nouvelle circulaire qui doit être envoyée télégraphiquement par le secrétariat général aux souverains, aux gouvernants, aux chefs musulmans, pour les inviter à confirmer leur intention de se faire représenter au Congrès général islamique.

« Dans les lettres que nous avons adressées à quelques-uns de ces souverains, nous avons dit qu'il est bon que la question du Califat unisse la collectivité orientale dispersée, et que, sur cette base, on puisse reconstituer la force morale perdue par les musulmans par suite des divisions, des querelles et de l'anarchie qui, de tout temps, a été la ruine des peuples. Les peuples musulmans, sans aucun doute, attacheront à ces considérations l'importance qu'elles méritent; ils ne manqueront pas d'unir leurs efforts pour sauvegarder leurs intérêts religieux fondamentaux. Les nombreuses réponses parvenues jusqu'à présent au secrétariat du Congrès démontrent la résurrection et le réveil des nations islamiques. Ont répondu à l'appel un grand nombre de souverains, ulémas, gouvernants et chefs de congrégations : en premier lieu S. A. l'émir Ibn Abd-el-Kerim, seigneur du Rif, S. G. sultan Ibn Saoud, S. M. le roi Ali, ex-roi du Hedjaz, l'iman Yahya Hamid-ed-Din, l'Inde, Tripoli, Tunis, Alger, les Associations pour le Califat de l'Afrique du Sud, les ulémas et les cadis de Bosnie et d'Herzégovine, ainsi que d'autres chefs et personnages influents dans les nations islamiques. Dieu vous a prescrit, comme règle religieuse, ce qu'il a recommandé à Noé, ce que nous t'avons révélé à toi-même (Mahomet), ce que nous avons recommandé à Abraham, à Moïse et à Jésus : à savoir, d'observer la religion et de ne vous point séparer en sectes (1) ».

Cette préoccupation de mettre fin aux divisions et de rétablir l'unité dans l'Islam est très remarquable; j'en ai retrouvé

(1) Document publié par le journal arabe du Caire *Al Ahram*, du 11 février 1926. La citation par laquelle il se termine est tirée du Coran. XLII. 11.

trace un peu partout au cours de mon voyage, et je devais l'entendre exprimée en termes solennels jusqu'à Téhéran, devant les chefs du clergé persan chiite, par un Égyptien, représentant officiel du roi Fouad. Plusieurs fois différée, la réunion du Congrès général islamique fut définitivement fixée au 13 mai 1926 (1). L'histoire des difficultés rencontrées, et finalement vaincues par les organisateurs égyptiens, serait trop longue à raconter ici. Je me borne à relater la conversation que j'eus sur ce sujet avec un professeur d'El Azar, qui enseigne aussi le droit musulman à l'École française de droit du Caire. Abd-el-Rahman Ibn el Mehellaouïn voulut bien, pendant une heure, répondre à mes questions. Il le fit en langue arabe. Le secrétaire de l'École française, M. Jean Marina, nous servit obligeamment d'interprète.

— Quelle est, demandai-je, l'attitude des musulmans d'Égypte touchant la question du Califat? Comment la politique religieuse d'Angora a-t-elle été jugée par les Égyptiens?

— La politique d'Angora, répondit le professeur, nous a profondément attristés, et même scandalisés. L'Assemblée nationale de Turquie n'avait pas le droit de destituer le Calife, encore moins de se substituer à lui. Notre loi ne reconnaît pas de personnalité morale. Le Calife doit être une personne physique. Il peut y avoir autour de lui un collège d'hommes compétents, qui l'éclairent de leurs avis. Mais ces avis mêmes n'ont de valeur, qu'autant qu'ils ont été ratifiés et proclamés par le Calife. Depuis qu'Angora a pris les décisions que vous savez, nous n'éprouvons plus à l'égard des Turcs les mêmes sentiments de solidarité et de sympathie que par le passé. La question du Califat intéresse ici beaucoup de gens; mais tous ne l'envisagent point de la même façon. Pour les uns, — c'est une minorité, — Abdul Medjid n'aurait pas cessé d'être le Commandeur des croyants. La majorité de nos ulémas estime au contraire qu'il faut élire un autre Calife, et beaucoup mettent en avant la candidature du roi Fouad.

— Quelles sont, aux termes de la loi musulmane, les conditions que doit remplir un candidat au Califat?

— D'abord, il doit être musulman ; ensuite, il doit avoir

(1) Réuni en effet à cette date, le Congrès s'est séparé le 19 mai, sans avoir pris aucune décision. Ni la Turquie, ni les Indes, ni la Perse, ni l'Afghanistan n'étaient représentés.

donné des preuves de courage, et disposer d'une armée suffisante pour vaincre les ennemis de la foi; il doit être religieux et pieux; enfin, il doit avoir une connaissance approfondie du Chériat et des lois civiles.

Je n'eus pas l'indiscrétion de demander à Abd-el-Rahman s'il estimait que le roi d'Égypte remplît ces conditions : la réponse, au surplus, n'eût pas été douteuse. Mais je le priai de me dire ce qu'il augurait du prochain Congrès.

— Je pense, me dit-il, que chaque délégation recommandera son candidat, et que l'accord ne se fera sur aucun.

— Alors, qu'adviendra-t-il? Car vous tenez, n'est-ce pas, l'institution d'un Calife pour indispensable?

Le professeur eut un moment d'hésitation. Puis il répondit :

— Il vaut mieux, en effet, qu'il y ait un Calife. L'unité de l'Islam en est mieux assurée. Mais ne perdez pas de vue que certaines prérogatives califales, comme, par exemple, dire le droit, nommer les cadis (juges), inviter le peuple à la prière, peuvent être et sont en fait exercées par les souverains musulmans locaux, chacun dans son État.

Je poussai mon interrogatoire un peu plus loin, et voulus savoir s'il y avait à El-Azar une école de théologiens modernistes, partisans d'une évolution de l'Islam, comme j'en avais rencontré à Stamboul et à Angora. Abd-el-Rahman fit aussitôt une distinction.

— Il y a dans notre loi, dit-il, des préceptes invariables, comme ceux qui règlent les rapports de l'homme avec Dieu et les devoirs de la créature envers son Créateur : la prière, l'aumône, le jeûne, etc... Et il y a aussi des préceptes variables, qui s'appliquent aux rapports des hommes entre eux. Ces derniers varient nécessairement avec les conditions où se trouvent placées les sociétés musulmanes.

— Le sentiment religieux et ses interprètes légitimes ont-ils joué un rôle important dans la lutte que l'Égypte a engagée en vue de conquérir son indépendance?

— Notre loi déclare que le territoire des croyants ne doit subir aucune atteinte de la part des non-croyants. Conformément à la loi, nous avons tous lutté pour la souveraine indépendance de notre pays. La loi prescrit de combattre par les armes. Mais l'Égypte n'a pas d'armes, elle est faible. Nous avons donc lutté avec l'instrument dont nous disposions : la

parole. Professeurs et étudiants ont fait dans toute l'Égypte une propagande intense en faveur du mouvement national. Une députation d'ulémas a même adressé à la Résidence britannique un appel, où les droits souverains de l'Égypte étaient formellement revendiqués. Nous ne pouvions pas faire davantage.

— Comment l'union a-t-elle pu s'établir, entre Coptes et musulmans ?

— Pour justifier leur occupation, les Anglais avaient invoqué, entre autres prétextes, la nécessité de protéger la minorité copte contre ce qu'ils appellent notre fanatisme. En réalité, ils la protégeaient malgré elle. Nous avons dit aux Coptes : venez avec nous, vous serez beaucoup mieux garantis. Les Coptes ont fait cause commune avec nous, d'abord, peut-être, pour des raisons d'intérêt, puis par patriotisme et parce qu'ils ont compris la solidarité qui devait unir tous les Égyptiens.

MUSULMANS ET COPTES

Cette « union sacrée » entre Coptes et musulmans d'Égypte, subitement déclarée, avait causé dans les milieux européens, et surtout parmi les Anglais, une véritable stupeur. Un beau matin, on avait vu sortir de la mosquée d'El Azar un immense drapeau égyptien, sur lequel figuraient, affrontés et brodés d'or pareil, une croix et un croissant. Suivi d'un cortège où musulmans et Coptes étaient mêlés, ce singulier emblème fut porté en procession par les rues du Caire. Vers le même temps, des prêtres coptes étaient invités à haranguer le peuple dans les mosquées, tandis que des imans allaient prêcher dans les églises coptes. Une commune aspiration à l'indépendance, un sentiment national exaspéré rapprochaient deux éléments qu'avaient longtemps dressés l'un contre l'autre, non seulement des fois religieuses différentes, mais aussi maintes rivalités d'ordre social et économique.

C'est à peine si l'on compte 800 000 Coptes en Égypte, sur une population totale de quatorze millions. Mais cette minorité est très compacte et relativement plus cultivée que la majorité musulmane. Tandis que les fellahs sont pour la plupart agriculteurs, les Coptes sont artisans, commerçants et, quand ils peuvent, fonctionnaires. Ayant appris à lire, à écrire, à calculer dans les écoles du Patriarcat, le Copte s'est aisément imposé

comme écrivain public, comme comptable, comme intendant : il joue à peu près en Égypte le rôle que jouait naguère en Turquie l'Arménien.

Mais, bien que beaucoup d'entre eux se fussent distingués dans les fonctions publiques par leur exactitude, leur assiduité au travail, et même par leur talent, les gouvernements qui se succédèrent en Égypte avaient toujours interdit aux Coptes l'accès aux grades supérieurs de la hiérarchie administrative. Cet ostracisme servit de prétexte à plus d'un conflit. Réunis en congrès national, les Coptes réclamèrent pour leur communauté un certain nombre de gouvernorats, préfectures, sous-préfectures,. etc... Un congrès musulman, convoqué aussitôt après, protesta contre ces exigences. Le gouvernement trancha le différend en attribuant aux Coptes un nombre de places proportionnel à leur importance numérique, c'est-à-dire un peu inférieur à celui dont ils avaient disposé jusqu'alors. D'où de nouvelles colères, qui, dans certaines villes, se traduisirent par des rixes violentes et même par des commencements de massacre.

En 1919, lorsque prit corps, sous l'effort de Zagloul et de ses amis, le nouveau mouvement national égyptien, les Coptes figurèrent au premier rang des champions de l'indépendance. Le caractère intransigeant, exclusif qu'ils doivent à leur religion et aux longues persécutions qu'ils ont subies, se manifesta avec force et éclat dans les campagnes d'agitation populaire ; les chefs coptes renchérissaient encore sur les leaders musulmans en fait de revendications nationales ; ils les dépassaient en violence. Saad Zagloul avait toujours marqué pour les Coptes une sympathie très vive. Lorsqu'il fut chargé de former un cabinet, il y fit entrer le plus remarquable de leurs représentants, Wacyf Boutros Ghali : c'était la première fois qu'on voyait un Copte faire partie du gouvernement.

Tous les musulmans ne partagent pas à l'égard des Coptes les sentiments de Zagloul Pacha. Plusieurs m'ont représenté leur zèle nationaliste comme l'effet d'un simple calcul : calcul de gens qui, n'ayant pas grand chose à perdre, ont beaucoup à gagner. Si le mouvement national est couronné de succès, les Coptes pourront revendiquer leur part de gloire ; s'il échoue, leur sort n'en deviendra ni meilleur ni pire. En réalité, le rapprochement semble avoir été d'autant plus facile, que le christianisme des Coptes égyptiens, qu'ils soient orthodoxes ou

catholiques, est quelque chose de très vague et de très rudimentaire, et que, sauf de rares exceptions, le clergé copte, ignorant, grossier et corrompu, se montre aussi incapable d'action que de résistance. L'union des Coptes et des musulmans a beaucoup moins surpris les Égyptiens que les Européens. Observé de près, le phénomène est loin d'offrir le caractère d'exceptionnelle gravité qu'aurait, par exemple, aux Indes, l'union des musulmans et des Hindous. La minorité copte peut jouer un rôle important dans la vie économique de l'Égypte : la vie politique restera toujours dominée par la majorité musulmane.

LES OPINIONS DU CHEIK ABD-ER-RAZEK

Cependant, parmi les observateurs les plus avertis des choses égyptiennes, plusieurs dénoncent avec insistance le déclin rapide de l'influence religieuse dans la vie sociale et politique. « Que reste-t-il ici de l'Islam? me disait l'un d'eux. Le droit? il est européanisé, sauf en ce qui touche le statut personnel. La religion proprement dite? elle perd du terrain ici comme en Turquie. L'Islam ne sera tantôt plus en Égypte qu'une littérature et, si l'on veut, une philosophie. Le mouvement national d'aujourd'hui est indépendant de tout mouvement religieux. » Un autre ajoutait : « Vous êtes sous l'impression de votre visite à El-Azar, le cerveau de l'Islam, le centre où l'élite de chaque peuple musulman vient chercher sa pâture religieuse et intellectuelle. Mais quelle pâture! La vieille Université, avec ses vastes portiques, sa bibliothèque, ses collèges, ses dortoirs, ses dix mille étudiants de toutes nations, peut encore frapper l'imagination du touriste. Mais l'influence de ses professeurs est de plus en plus réduite. Croyez-moi, El-Azar n'est plus aujourd'hui qu'un objet de musée. »

Ces affirmations me laissaient très sceptique. L'empreinte religieuse est si profonde sur un peuple, et les deux sentiments, religieux et national, si difficiles à distinguer l'un de l'autre dans une âme orientale! Certes, je ne m'attendais pas à trouver le mouvement pour l'indépendance dirigé par des mystiques. Mais il me semblait impossible que, croyants ou non, les *leaders* du nationalisme égyptien fissent abstraction du facteur religieux. Ces étudiants, transformés tour à tour en propagan-

distes et en émeutiers, n'étaient-ils pas sous l'influence directe des ulémas? El Azar n'était-il pas toujours, non seulement le phare de l'orthodoxie musulmane, mais encore le vivant foyer du particularisme oriental?

L'incident qui éclata au Caire en septembre dernier a justifié quelques-uns de mes pressentiments. Un professeur d'El Azar, le cheik Aby Abd-er-Razek, publie un petit ouvrage : *Étude sur le Califat, le gouvernement et l'Islam.* Cette brochure attire en même temps l'attention du monde religieux et celle du monde politique. Le Palais s'émeut des opinions qu'elle expose. Le Roi exige la destitution de son auteur. Le ministre de la Justice, se retranchant derrière le statut organique d'El Azar, refuse de prendre une mesure qu'il juge illégale. Le Roi révoque par décret le professeur et le ministre. Deux autres membres du Cabinet, qui sont inscrits, comme le ministre de la Justice, au parti libéral-constitutionnel, se solidarisent avec leur collègue. Le ministre de l'Intérieur, Sedky pacha, qui voyageait en Europe, envoie aussitôt sa démission. Voilà le Cabinet par terre. Le président du Conseil, Ziwer pacha, était à Paris. Rappelé d'urgence, il parvient, tant bien que mal, à mettre sur pied un nouveau ministère. Mais les libéraux-constitutionnels font désormais cause commune avec les partisans de Zagloul et les nationalistes. C'en est fait de la coalition si péniblement formée par Ziwer et Sedky. Les deux associés de la veille sont devenus mortels ennemis. Quelques mois encore, et Sedky ira demander lui-même à la Résidence britannique la tête de Ziwer. Un nouveau cartel est né, qui mettra bientôt en échec la politique du Palais et celle du gouvernement. Et pourquoi tout ce grabuge? à cause du petit livre d'un cheik d'El Azar!

Qu'avait donc pu écrire Abd-er-Razek? je m'en suis enquis dès mon retour en Europe. Exploitant largement les travaux des savants occidentaux, et en particulier ceux de l'Italien C. A. Nallino et de l'Anglais sir Thomas W. Arnold (1), le professeur d'El Azar essaye de démontrer, tantôt à la lumière

(1) C. A. Nallino, *Appunti sulla natura del Califfato in genere e sul presunto Califfato ottomano*; Rome, 1907. — Sir Thomas W. Arnold, *The Caliphate*; Oxford University Press, 1924. — Abd-er-Razek ne cite expressément que cette seconde source. Les emprunts faits par le professeur égyptien à ces deux ouvrages m'ont été signalés par M. Kuentz, professeur à l'Université égyptienne du Caire.

des textes, tantôt par des arguments historiques, que le Califat, dès l'origine, loin de réunir en une même personne l'autorité religieuse et l'autorité civile, les pouvoirs d'un Pape et ceux d'un Empereur, ne comportait que des attributions temporelles. L'évolution qui transforma le chef primitif de la religion musulmane, commencée avec les Abassides, s'accentua sous l'influence intéressée des sultans ottomans.

Ces idées ne sont point nouvelles en Occident; mais jamais encore un écrivain arabe et musulman ne les avait prises à son compte. En outre, Abd-er-Razek leur donne une couleur d'actualité très propre à retenir l'intérêt du public auquel il s'adresse. Ainsi, pour montrer que l'élection d'un Calife ne s'est pas toujours faite avec l'assentiment du peuple, il rapproche l'avènement de Yazid de celui du roi Faiçal. Le calife Moawia voulant assurer la succession à son fils Yazid, on réunit le peuple, et un partisan dévoué lui tint ce discours : « Le prince des croyants, c'est celui-là, — et il désigna Moawia. S'il meurt, il sera remplacé par celui-ci, — et il montra Yazid. Celui qui lui refusera le serment de fidélité aura affaire à celle-là », et il brandit son épée. Les Anglais ne tinrent pas un autre langage, lorsqu'ils installèrent Faiçal sur le trône d'Irak.

L'autorité du Prophète, déclare Abd-er-Razek, était religieuse et non civile. Sa mission était apostolique, et non politique. Mission et autorité furent données par Dieu à Mahomet à titre personnel, et non transmissible, soit par hérédité, soit de toute autre façon. Au contraire, le Califat prend la forme d'un gouvernement, d'une monarchie, qui ne peut se maintenir que par le tranchant des glaives et la pointe des lances. Et l'auteur développe un long parallèle entre l' « apostolat » du Prophète et la « royauté » de ses successeurs, deux formes de l'autorité qu'il juge, non seulement différentes, mais incompatibles.

Les « monarques » n'ont vu dans la dignité religieuse, dont ils se sont indûment revêtus, qu'un moyen de consolider et d'étendre leur pouvoir politique. Ils ne se sont pas contentés des attributions reconnues à Abou-Bekr : celui-là avait été nommé « vicaire du Prophète »; ils se sont appelés « califes de Dieu ». L'autorité religieuse du Califat est devenue article de foi, au même titre que l'unité de Dieu : voilà le crime dont les monarques se sont rendus coupables envers le peuple

musulman. Et l'auteur de conclure que, le Califat n'ayant aucun fondement proprement religieux, « rien n'empêche les peuples musulmans d'abolir une organisation surannée et d'adopter un système de gouvernement conforme aux méthodes les plus modernes et aux principes que l'expérience des peuples a consacrés ».

Chemin faisant, le professeur d'El Azar rend le Califat responsable d'une des infériorités les plus manifestes dont souffrent encore aujourd'hui les nations musulmanes en général et les Arabes en particulier : l'incapacité politique. On sait de quelle admiration, de quel culte les Arabes ont entouré les maîtres de la pensée grecque, traduisant et commentant leurs ouvrages de science et de philosophie, dont plusieurs ne sont parvenus jusqu'à nous que grâce aux savants musulmans. Les Arabes ont nommé Aristote « leur premier maître ». D'où vient donc qu'ils n'ont jamais traduit ni commenté sa *Politique*, pas plus qu'ils n'ont étudié la *République* de Platon? C'est que les Califes-monarques, soucieux de garder entre leurs mains une autorité absolue, interdirent à leurs sujets un ordre de recherches qui les eût conduits à comparer cette tyrannie avec d'autres formes de gouvernement plus respectueuses de la dignité humaine et plus favorables au progrès. « Il n'est pas douteux que la politique soit la science la plus dangereuse pour la monarchie. C'est pourquoi les monarques l'ont écartée et ont empêché leurs sujets d'en aborder l'examen. » Voilà, pour Abd-er-Razek, une raison de plus de proclamer que « le Califat a toujours été, et est encore un malheur pour l'Islam, une source de misère et de corruption pour les musulmans » (1).

Que des propositions aussi hardies aient suscité, dans certains milieux, émotion et colère, on le conçoit aisément. Quelques mois avant que se réunît au Caire le Congrès pour le Califat, et que le roi d'Égypte ne posât sa candidature à la suprême dignité de l'Islam, un savant égyptien, un professeur de la grande université musulmane niait le caractère religieux attribué à l'autorité du Calife et déclarait l'institution califale,

(1) Je tiens à remercier ici M. Bounan, élève de l'École des langues orientales, membre de la Société asiatique, qui a bien voulu lire et analyser pour moi l'ouvrage d'Abd-er-Razek. Ce travail a été fait sur la 3e édition, datée de 1344-1925; Le Caire, Imprimerie du Caire.

non seulement inutile, mais nuisible aux intérêts des peuples musulmans et au progrès de l'Islam. Ses arguments atteignaient du même coup le Califat et la monarchie : comment n'eût-il pas encouru tout ensemble l'anathème des orthodoxes d'El Azar et les foudres du palais d'Abdine? Nous ne saurons jamais si le cheik Abd-er-Razek a été révoqué comme révolutionnaire ou comme hérétique.

Mais la polémique ouverte par cette publication et les incidents qui l'ont suivie devait se développer d'une manière assez imprévue. Abd-er-Razek ayant refusé au Califat toute raison d'être, soit politique, soit religieuse, les théologiens de l'Université se sont empressés d'opposer à cette thèse radicale une autre qui ne l'est pas moins : le pouvoir du Calife étant purement spirituel, son élection est une affaire purement religieuse, où la politique n'a rien à voir. La preuve en est que le Comité a appelé au Caire, pour y procéder, non pas des représentants des princes ou des gouvernements, mais les délégués des nations et des communautés musulmanes.

Cette fois, c'est au camp des politiciens nationalistes que la colère éclate, et nous en trouvons l'expression dans un article du *Balagh*. « Le Califat, que nos ulémas sont impatients de ressusciter, doit servir les intérêts de l'Islam et détourner de lui les dangers qui le menacent. Nos ulémas eux-mêmes n'ignorent point que les devoirs et les droits du Calife demeurent théoriques, s'ils ne sont appuyés sur une force effective, qui n'est pas du tout l'affaire des théologiens. Supposons qu'une puissance impérialiste moleste ses sujets musulmans et aille jusqu'à les contraindre à changer de religion; que ferait le Calife, s'il n'avait pas les moyens réels de défendre ses fidèles? Et si le nouveau roi du Hedjaz devait, comme fit, il y a trois ans, son prédécesseur, mettre obstacle au pèlerinage de la Mecque, que ferait le Calife pour faire cesser ce scandale? Non, le Califat n'est pas un problème d'ordre exclusivement théologique, ni qui puisse être résolu par des discussions entre ulémas. Il s'agit de choisir, parmi les princes du monde islamique, le plus digne et le meilleur. Quel sera le critérium de choix? Il n'est certes pas question de faire passer aux candidats un examen de théologie : ce que nous devons prendre en considération, c'est leur politique, c'est la situation de leurs États. Est-ce que des cheiks peuvent savoir si l'émir

du Nedj est plus indiqué, comme Calife, que l'émir d'Afghanistan, si le roi d'Égypte est plus qualifié que le chah de Perse, le sultan du Maroc plus apte que l'iman du Yémen? » Et le *Balagh* conclut que l'élection du Calife n'est point l'affaire des ulémas.

L'ardeur de telles discussions contredit, en quelque mesure, l'opinion selon laquelle le sentiment religieux ne jouerait aucun rôle, ni dans la politique de l'Égypte, ni dans le mouvement nationaliste égyptien. La vérité est qu'en Égypte, comme ailleurs, la croyance religieuse, demeurée très profonde dans les classes populaires, s'est affaiblie dans quelques milieux relativement cultivés, au contact de mœurs et de pensées différentes. Faut-il admettre, pour cela, que, dans ces milieux mêmes, le sentiment religieux n'existe plus, et que le sentiment national a pris sa place? Je ne le crois pas. Ce qu'on peut observer, en Égypte, et ailleurs, c'est la fusion de ces deux éléments, suivant une formule qui n'est exactement la même, ni pour toutes les classes, ni pour tous les individus. Quand les peuples orientaux réclament leur indépendance, quand ils s'insurgent contre la domination ou la protection étrangère, bien subtil qui pourrait démêler si la passion qui les anime est surtout nationale ou surtout religieuse. Le plus souvent, elle est tout ensemble l'une et l'autre; et si nous l'appelons simplement xénophobie, c'est faute de la savoir analyser, et c'est aussi parce que nous ne l'envisageons guère que du point de vue où elle nous touche.

NATIONALISME ET CULTURE

C'est une opinion courante, que les nationalismes orientaux ont pris naissance et puisé leur meilleures forces dans les foyers de culture occidentale, et que, par conséquent, les efforts dépensés par les grandes nations civilisatrices, soit pour attirer dans leurs universités l'élite de la jeunesse orientale, soit pour créer et entretenir dans les pays d'Orient des centres d'instruction, se sont finalement retournées contre elles. Cette opinion me semble très contestable. Je ne parlerai ici que de l'Égypte et de ce que j'y ai observé.

Les Anglais n'ont rien fait, ou presque rien, pour favoriser le développement intellectuel du peuple égyptien. Il leur suf-

fisait, pensaient-ils, de trouver des paysans pour l'exploitation agricole, des ouvriers pour les usines, des manœuvres pour les grands travaux publics. Ils ont donné à l'Égypte des chemins de fer et des canaux, mais peu d'écoles. Lord Kitchener nous reprochait assez aigrement d'avoir introduit dans le pays qu'il gouvernait un enseignement secondaire et supérieur qu'il tenait pour parfaitement inutile. Je l'ai entendu moi-même, en 1912, faire le procès de notre école de droit au Caire. « Si encore, disait-il, les Français nous avaient donné une école d'agriculture! » Cet utilitarisme m'avait paru alors un peu étroit. L'expérience de ces dernières années a prouvé qu'il était funeste, et qu'en mesurant d'une main si avare les moyens de s'instruire à un peuple naturellement curieux et intelligent, les Anglais s'étaient montrés imprévoyants et malavisés.

Nos idées, sur ce point, sont différentes des leurs. Ayant reconnu de bonne heure l'aptitude singulière des Égyptiens aux choses juridiques, — on la trouve jusque chez les paysans, — nous avons fondé au Caire cette École française de droit, que lord Kitchener ne pouvait souffrir, et à qui l'Égypte moderne doit, non seulement ses avocats et ses magistrats, mais ses administrateurs et quelques-uns de ses meilleurs hommes d'État. Une section spéciale y est réservée aux élèves d'El Azar; elle est aujourd'hui très nombreuse, et ce n'est pas à l'École française que les futurs cheiks et les futurs ulémas prennent des leçons de fanatisme.

Le goût des Égyptiens pour le commerce et pour les affaires est très remarquable. Nos frères de la Doctrine chrétienne ont ouvert à Alexandrie une école pratique de banque et de commerce qui fait merveille. Les mêmes religieux donnent l'enseignement technique, primaire supérieur, ou simplement primaire à des milliers d'enfants, dans le Delta, sur le Canal et jusqu'en Haute-Égypte. On trouve des lycées français à Alexandrie et au Caire, des écoles françaises de jeunes filles, laïques ou religieuses, payantes ou gratuites, un peu partout; sans compter les établissements de l'Alliance israélite, où l'enseignement est donné en français, par des maîtres et des maîtresses qui ont fait en France leur apprentissage. Bref, dans ce pays où elle ne conservait aucun intérêt politique, la France a poursuivi et développé, dans la mesure des moyens dont elle

dispose, une œuvre magnifique de civilisation, de progrès intellectuel, moral et social (1).

La France a t-elle perdu sa peine? je ne le pense pas. Dans les milieux égyptiens les plus farouchement nationalistes, j'ai entendu faire l'éloge et reconnaître les mérites de nos institutions d'enseignement, depuis la Faculté de droit jusqu'aux écoles populaires. Les dames de la haute société égyptienne, qui depuis quelques années s'emploient avec tant de zèle à relever dans leur pays la condition de la femme, sortent presque toutes des maisons d'éducation françaises. En contribuant à répandre l'instruction en Égypte, loin d'ébranler les bases sur lesquelles repose la puissance européenne, nous avons servi la cause de l'Europe, accru son prestige, justifié sa présence et son action.

Peut-être y avons-nous d'autant mieux réussi, que nos initiatives étaient moins suspectes et portaient moins d'ombrage aux Égyptiens. Notre désintéressement politique était pour eux la meilleure des garanties. Lorsque, durant les années de guerre, quelques Anglais essayèrent, sinon de supprimer, tout au moins de réduire notre influence intellectuelle pour y substituer la leur, ils se heurtèrent à une résistance qu'ils n'avaient pas prévue. C'est qu'en adoptant notre langue, nos idées, nos méthodes, l'Égyptien n'a pas seulement la satisfaction de s'élever à un degré supérieur de culture, il a encore celle d'échapper à l'emprise britannique, par la seule voie qui lui soit largement ouverte. C'est là tout le problème : proposer à des peuples dont on veut favoriser le progrès et qui ont eux-mêmes le désir de s'instruire, une discipline intellectuelle qui développe leur génie naturel, l'ennoblisse, sans jamais le violenter ni l'asservir. Il ne s'agit pas pour l'Europe d'assimiler l'Orient, encore moins de l'annexer, mais bien de l'éclairer, ou tout au moins de le guider vers la lumière.

Si l'on songe que ces peuples orientaux ont, pour la plupart, passé par un stade de développement scientifique, artistique, religieux et parfois même politique très supérieur à celui où nous les trouvons aujourd'hui, on comprendra combien est délicate la tâche de l'éducateur européen. Elle consiste moins à créer qu'à ressusciter. J'ai entendu quelques Français

(1) Pour plus de détails, voir Maurice Pernot, *Rapport sur un voyage d'étude à Constantinople, en Égypte et en Turquie d'Asie*; Paris, 1913, Firmin-Didot, pp. 36 à 87.

déplorer que l'École khédiviale de droit du Caire, devenue l'École royale, se transforme de plus en plus en institution arabe. L'évolution est toute naturelle, et elle n'a pas empêché jusqu'ici quelques-uns de nos maîtres d'exercer, au sein de cette école arabe, une très heureuse influence. La grande Université créée par le roi Fouad est un établissement national égyptien ; mais le premier soin du souverain a été d'y appeler un certain nombre de professeurs occidentaux, et surtout de professeurs français. Nous devons accepter cette formule nouvelle, qui, tout en tenant compte des exigences légitimes du sentiment national, laisse une large place à des influences étrangères qu'on ne subit plus passivement, mais qu'on accepte dans la mesure où on les a reconnues fécondes.

Sur le fronton d'un des plus beaux palais du Caire, on peut lire cette inscription en langue française : *Institut Royal de Géographie*. Au plus fort de l'agitation zaglouliste, durant l'automne de 1924, le secrétaire général de cet Institut vit entrer dans son bureau une délégation d'étudiants et de patriotes, qui venaient demander qu'on remplaçât les mots français par des mots arabes. Le secrétaire répondit : « Attention ! Comment les étrangers, qui vont arriver des quatre coins du monde pour assister au Congrès de géographie et dont beaucoup ne savent pas notre langue, pourraient-ils reconnaître l'Institut? Ajoutez une inscription arabe, mais ne supprimez pas l'inscription française. » Ainsi fut fait; et cette solution élégante symbolise fort bien la formule nouvelle. Le Congrès international de géographie du Caire fut un grand succès pour l'Égypte et pour la science : on y entendit parler toutes les langues, même l'arabe, et surtout le français.

On dit encore que l'Europe, en révélant aux peuples d'Orient leur ancienne grandeur, en reconstituant leur histoire glorieuse, en ramenant au jour les chefs-d'œuvre de leur art, a fourni à leur nationalisme des aliments dangereux : « Sans nous, observent quelques Européens, ces peuples s'ignoreraient encore; aujourd'hui que, grâce à nous, ils se connaissent, leur premier, leur plus vif désir est de nous mettre à la porte. » Il y a là un peu mieux qu'une boutade, mais un peu moins qu'un bon raisonnement. Bonaparte, semble-t-il, ne jugea point imprudent d'amener en Égypte, après le corps d'expédition, une délégation de l'Institut. Les savants ont

travaillé pour la science, mais ils n'en ont pas moins servi un grand dessein de haute politique européenne. Depuis l'époque héroïque, où, selon l'expression de M. Pillet, il fallait, pour exécuter un relevé topographique, manier aussi habilement le sabre que le crayon, jusqu'au temps heureux des paisibles découvertes, ce dessein a été poursuivi sans relâche. Lepère, Champollion, Mariette, Morgan, Maspero, déroulant tour à tour la bandelette mystérieuse, ont révélé l'Égypte au monde et à elle-même. De bons savants, qui sont en même temps de bons ouvriers de l'influence européenne, comme M. Lacau et M. Georges Foucart, continuent aujourd'hui, dans le même esprit, l'œuvre de leurs maîtres. Après l'École française de droit, l'Institut français d'archéologie orientale et le Service des antiquités égyptiennes sont assurément les deux créations qui ont le plus contribué au progrès intellectuel de l'Égypte.

A l'Institut d'archéologie, les étudiants égyptiens sont initiés à l'histoire, à la littérature et à l'art de leur propre pays, par des leçons professées tantôt en français, tantôt en arabe. On a remarqué souvent que l'égyptologie n'avait fait encore aucun adepte égyptien notoire. Peut-être n'en sera-t-il plus ainsi dans quelques années, grâce à l'effort qui tend à associer les savants indigènes aux recherches scientifiques exclusivement poursuivies jusqu'ici par les archéologues d'Occident. On connaît le statut très libéral qui régit le Service des antiquités : les Français administrent, dirigent, contrôlent ; les terrains de fouille sont ouverts à tous les étrangers qui appuient leur demande sur des titres suffisants. L'autorisation de fouiller est accordée par le Service français des antiquités, au nom du gouvernement égyptien.

La loi de 1912, qu'on désigne souvent sous le nom de « loi Maspero », accordait une moitié des objets trouvés dans les fouilles à l'État égyptien, l'autre moitié aux inventeurs. Ce système offrait un inconvénient : rien n'empêchait les inventeurs étrangers de racheter la part attribuée à l'État et d'emporter hors d'Égypte la totalité de leurs trouvailles. La loi nouvelle (1924) applique à l'Égypte le régime introduit depuis peu par la France et par l'Angleterre dans les pays de mandat et recommandé au Congrès de Bruxelles (1922) par l'Association internationale des Académies. L'État, qui a accordé la concession de fouille, prélève sur l'ensemble des trouvailles les objets

qui, intéressant directement l'histoire, l'art, la civilisation du pays, manquent encore à ses collections; il abandonne le reste à l'inventeur. L'État ne peut revendiquer aucune pièce identique à celles qu'il possède déjà, en vue de l'échanger ou de la vendre. Les commissaires du gouvernement exercent sur les fouilles un droit de surveillance, et peuvent, au bout d'un an, faire fermer un chantier qui n'aurait pas été exploité dans les règles et au mieux des intérêts de la science.

La réforme de 1924 a fait pousser les hauts cris à quelques savants étrangers. Les Américains ne se bornèrent pas à protester : ils firent grève et fermèrent leurs chantiers. Ils n'ont pas tardé à les rouvrir, et ne regrettent pas aujourd'hui d'être revenus sur leur premier mouvement. La seule critique vraiment fondée qu'on ait élevée contre la nouvelle loi, concerne la faculté laissée aux commissaires du gouvernement égyptien d'apprécier si une fouille est bien ou mal conduite. Le jour où ce droit ne serait plus exercé par des hommes compétents et impartiaux, la situation, pour les fouilleurs étrangers, deviendrait intolérable. Quant au mode de répartition des objets trouvés, il a soulevé des objections de la part de quelques Universités ou Sociétés savantes, qui, engageant souvent pour les travaux de fouilles des dépenses considérables, auraient voulu être récompensées plus largement et en avoir, comme on dit, « pour leur argent ». Il faut observer que, dans ces derniers temps, les concessions sont demandées bien moins par des gouvernements que par des associations scientifiques, des universités et des musées.

Les auteurs de la nouvelle loi se sont inspirés, en premier lieu, de l'intérêt général de la science. Plutôt que de permettre la dispersion à travers les deux mondes, — et surtout parmi le nouveau, — de monuments importants pour la connaissance de l'histoire ou de l'art égyptien, ils ont voulu que toutes les pièces vraiment essentielles et uniques, demeurant dans le pays où elles ont été trouvées, fussent rassemblées en une seule collection publique, où il est loisible à tous de venir les étudier. Si, par ailleurs, la loi donne satisfaction au sentiment national des Égyptiens, il n'y a pas lieu de le regretter. Nous devons au contraire applaudir à l'éveil d'une curiosité et d'un intérêt que nous avons nous-mêmes suscités. J'ai été très frappé, lors de mes dernières visites au musée du Caire, du

grand nombre des visiteurs indigènes, hommes et femmes, sans compter les troupes joyeuses de collégiens que leurs maîtres promenaient à travers ces magnifiques galeries, où se révèlent en des formes si vivantes et si expressives l'histoire, la religion, l'art de la vieille Égypte.

J'ai fait la même observation à Louqsor, à Karnak et sur presque tous les champs de fouille que je visitais : il n'y en a pour ainsi dire pas un où je n'aie rencontré, parmi les touristes, quelques Égyptiens. L'intérêt provoqué dans le monde entier par les découvertes retentissantes de M. Carter dans la Vallée des Rois et du docteur Reisner à Giseh, a été ressenti également en Égypte; l'assurance que les trésors ainsi recouvrés ne quitteraient point le pays flattait l'orgueil des uns, inspirait à d'autres une joie presque religieuse. M. Carter aurait-il pu transporter sans incident de Thèbes au Caire le cercueil d'or de Toutankhamon, si on l'avait soupçonné de vouloir ramener sa trouvaille en Angleterre? Serait-il possible aujourd'hui d'arracher à sa terre natale, pour le transporter à Paris, l'obélisque de Louqsor? je ne le crois pas, et je ne crois pas qu'il faille déplorer le changement accompli.

Un jour viendra peut-être où le peuple égyptien saura gré aux savants d'Europe et d'Amérique, d'avoir dépensé tant de patience et de génie à reconstituer son histoire, les palais de ses rois et les temples de ses dieux. Le Service des antiquités ne se soucie pas seulement de trouver du nouveau, il prend soin de conserver les monuments découverts et reconstitués au cours d'un siècle de recherches et de travaux, et cette partie de sa tâche n'est ni la plus aisée, ni la moins ingrate. Par une ironie du sort, les édifices gigantesques construits par les Pharaons cessent d'être éternels le jour où nous les retrouvons. Sur les temples ensevelis, les siècles passent inoffensifs. Dégagés du linceul de sable qui les recouvrait, pylônes, colonnes, obélisques sont de nouveau soumis à l'action destructive du temps. L'eau d'infiltration, chargée de salpêtre, qui recouvre chaque année pendant plusieurs mois les dallages de Karnak, ronge impitoyablement les fondations, les assises des murs, les bases de colonnes, désagrégeant, non seulement les calcaires et les grès, mais jusqu'aux plus durs granits.

Dans la Salle hypostyle de Karnak, malgré les efforts de Legrain et de M. Pillet, tout danger n'est pas écarté de voir

s'écrouler des colonnes hautes de 21 mètres et les architraves qu'elles supportent. Une part considérable des crédits affectés par le gouvernement égyptien aux fouilles de Karnak passe à des travaux d'étayage et de consolidation, qu'il faut reprendre chaque année. Ces difficultés n'ont pas détourné Legrain, elles ne détournent pas son successeur d'autres entreprises, où l'archéologie et l'histoire trouvent largement leur compte. Trois nouveaux temples ont été récemment mis au jour, et la restauration en a marché de pair avec la fouille. Près du dixième pylône, le petit temple qu'Aménophis II construisit avec les pierres d'un de ses édifices antérieurs vient d'être heureusement reconstitué; et, dans l'enceinte de Mout, on a dégagé et relevé, pièce par pièce, au nord-est un temple de Ramsès II, au sud-ouest un temple de Ramsès III.

Le remploi de matériaux, souvent effectué par le même souverain pour ces constructions successives, met à dure épreuve la patience et la perspicacité des fouilleurs. Telle pierre, extraite des décombres, apparaît ouvrée ou inscrite sur plusieurs de ses faces, et parfois ces faces différentes portent le même cartouche : la signature d'un seul Pharaon. Pour reconstituer, il faut choisir; mais tout est à retenir pour l'histoire. En attendant une remise en œuvre problématique, chaque morceau est mesuré, photographié, numéroté. Je me suis promené à Karnak dans un immense cimetière, où gisent épars tambours de colonnes, débris de soffites, membres de statues colossales, attendant l'heure de la résurrection. Peu à peu, grâce à l'effort méthodique et ingénieux de l'archéologue, les fragments se complètent et se rapprochent, les membres s'organisent : un nouveau temple surgit et nous raconte son histoire.

A l'intérieur des édifices, chaque objet est laissé pieusement à la place où il fut trouvé. J'entre dans une chapelle latérale du petit temple de Ptah; à la première minute, rien que ténèbres; peu à peu, se détachant de l'ombre, une forme se révèle, et je reconnais le sourire de Sekhmet, la déesse à tête de lion. Une très étroite ouverture ménagée dans le plafond laisse tomber juste assez de lumière pour animer la mystérieuse et divine apparition. Quelle Sekhmet de musée pourrait nous émouvoir à ce point? Tout près de là, au mur extérieur du temple, voici la petite chouette égyptienne, mali-

cieuse, ironique, autant qu'est sévère et grave la chouette d'Athènes; et je pense à ce qu'un ami me disait hier des Égyptiens : « Ce peuple est gai, un peu moqueur; son caractère est doux, mais sa critique est aiguë. » Les hommes politiques auraient beaucoup à apprendre de l'expérience des archéologues...

Quelques jours après ma visite à Karnak, parcourant la nécropole thébaine, j'apercevais, non loin du joli temple de Deïr-el-Médiné, une maisonnette surmontée du pavillon français. Je m'approche, je frappe à la porte; un jeune homme vient m'ouvrir. C'est M. Bruyère qui, depuis quatre ans, fouille les tombes de la vallée pour l'Institut français d'archéologie. D'autres exhument des rois et des reines; plus modeste, notre compatriote se penche sur les restes de ceux qui construisirent ou décorèrent les demeures funèbres des monarques égyptiens. Le Nil divisait les deux Thèbes : celle des vivants occupait la rive orientale; sur la rive ouest et jusqu'aux montagnes s'étalait celle des morts. Mais les morts avaient leurs fonctionnaires, leurs gardiens, les ouvriers de leurs tombeaux, et jusqu'aux paysans chargés de cultiver les champs réservés à leur nourriture. Et tout cela vivait dans la nécropole.

La petite vallée de Deïr-el-Médiné abrite les tombeaux des architectes, sculpteurs et peintres préposés aux sépultures royales. Tout occupés qu'ils fussent à bien servir leurs maîtres, ces artistes ne négligeaient pas de préparer et d'orner leurs propres tombeaux. Tel caveau d'architecte ne le cède aux chambres royales que par l'exiguïté des proportions. Un confrère, imagier habile, a sculpté dans le granit les figures de l'architecte et de sa femme, qui, habillées dans un style admirable, évoquent la grâce pure et sobre des statues grecques archaïques. Que d'objets précieux sont sortis de ces tombeaux pour aller enrichir, soit le musée du Caire, soit les collections égyptiennes d'Europe et d'Amérique! Et le petit vallon semble n'avoir encore livré qu'une partie des trésors qu'il renferme. Mais il faut travailler sans bruit, presque en secret, si l'on veut dérouter ou prévenir les « rapaces », contrebandiers habiles et grands pourvoyeurs du marché clandestin d'antiquités.

M. Bruyère me montre brièvement ses trouvailles, s'étend plus longuement sur les travaux de ses prédécesseurs. La solitude, autour de nous, n'est troublée que par le bruit sec et

sourd d'un tam-tam, provenant d'un campement voisin. « Il y a eu un mort cette nuit, explique l'archéologue, et cette musique retentira dans le vallon jusqu'aux funérailles. » Je remarque : « Votre vie dans ce désert me semble aussi austère et peut-être plus méritoire que celle des anciens ermites de Thébaïde. » Le savant sourit : « Mais non! ce n'est pas triste. Vous voyez, j'ai des voisins, et même des voisins bruyants, avec qui je fais assez bon ménage. Et puis, à la saison, deux fois par semaine, je vois passer les touristes de Cook... »

A Edfou, à Dendéra, à Abydos, à Sakkara, d'autres Français travaillent en silence, poursuivant leurs recherches durant de longues années monotones. Nulle réclame autour de leur nom; la moisson n'en est pas moins abondante et précieuse. Et, de vivre parmi les choses mortes et pour elles, ne les empêche pas de s'intéresser aux vivants qui les entourent. Je n'ai pas rencontré meilleurs observateurs, plus fins connaisseurs de l'Égyptien moderne que ces archéologues. Il faut les voir parmi leurs ouvriers indigènes, distribuant à chacun la tâche qu'il est le plus apte à remplir, obtenant de tout jeunes enfants l'effort combiné d'une attention soutenue et d'une subtilité merveilleuse.

Bientôt, peut-être, grâce au zèle et à la sympathie de ces savants, on verra des Égyptiens, formés aux meilleures méthodes, contribuer utilement aux recherches qui éclairent chaque jour d'une lumière plus complète l'histoire de leur pays. C'est là un des buts que s'est proposés l'Institut français d'archéologie. Et si, tout en arrachant à la vieille Égypte les secrets de son histoire, de son art et de sa religion, les grands ouvriers d'Occident ont ravivé la flamme et réveillé l'esprit d'un peuple, ils auront mérité deux fois l'admiration et la reconnaissance des hommes. Il est beau que la même pensée, que les mêmes mains qui découvrent et recueillent les vestiges des antiques civilisations préparent la matière, posent les fondements des civilisations nouvelles.

MAURICE PERNOT.

(A suivre.)

VICTOR HUGO

ET LA

TRISTESSE D'OLYMPIO

(D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS)

I

Lorsque la *Tristesse d'Olympio* fut imprimée pour la première fois, au printemps de 1840, dans *les Rayons et les Ombres*, il semble bien que deux critiques seulement aient aperçu la splendeur de ce grand poème au milieu du recueil dont il était le joyau. Charles Magnin, dans la *Revue* du 1er juin 1840, lui accorda des louanges discrètes. Hippolyte Lucas, dans *le Siècle*, montra plus d'enthousiasme pour ces vers pleins « des images les plus vraies, des mots les plus touchants »; c'est, déclara-t-il, « un chef-d'œuvre que cette ode ».

Depuis, autour de la *Tristesse d'Olympio*, l'admiration a grandi; Ferdinand Brunetière, Anatole France ont commenté la sublime élégie; la comparer, après eux, au *Lac* de Lamartine, au *Souvenir* de Musset, balancer entre ces trois mélodies du souvenir les nuances de l'enthousiasme et les hésitations de la préférence, est devenu un exercice presque classique.

Mais le sens exact du poème, sous ce flot de rhétorique n'est-il point submergé? Comment le définir, d'ailleurs, si l'on ignore les circonstances, les sentiments, les réminiscences mêmes d'où le poème a jailli? Loin de briser tout armé le front du Jupiter romantique, il a grandi lentement dans sa tête : il s'est bercé dans les orages de son cœur. Il est une des créations les plus personnelles de Victor Hugo; et, par une sorte de miracle que tous les chefs-d'œuvre renouvellent, il exprime l'une des préoc-

cupations douloureuses de toute une époque. Il résume une aventure d'amour et, à travers elle, plusieurs mois vécus par un grand poète; il résume un thème poétique et, par lui, l'inquiétude d'une génération. L'histoire du « thème » et celle de l'amour, des documents inédits (1) et l'étude de quelques textes vont permettre de les présenter ici avec plus de précision peut-être, et, peut-être, aussi, avec un peu de nouveauté.

I. — LAMARTINE ET LA TRAHISON DE LA NATURE

Une inquiétude tourmente tous les cœurs romantiques : celle de ne pouvoir vaincre la trahison du temps. Nous passons, et notre bonheur avec nous. Dans l'effrayante fugacité des êtres et des choses, à quoi nous raccrocher? Puisqu'il est impossible de prolonger le présent, ni probablement de le saisir, puisque de l'avenir nous n'étreignons jamais qu'un mirage, par quel subterfuge garderons-nous le passé, qui est notre seul bien? Sa possession, la seule vraiment permise à l'homme, qui nous la garantira?.. Cruelle incertitude! Elle inspire aux romantiques leur obstinée nostalgie d'une autre existence où le temps s'arrêterait; à cause d'elle les poètes se persuadent qu'il n'existe point de poésie du bonheur; car la poésie ne commence qu'avec le souvenir; et déjà dans un premier souvenir germe un premier regret. Le bonheur ne dure que par la mémoire; vivre, pourtant, c'est oublier! Paradoxe mélancolique!

Lamartine y songea douloureusement dans la « chère vallée d'Aix », en cet été de l'année 1817 où il attendit vainement Julie Charles qui commençait d'agoniser loin de lui. Le 29 août, « assis sur le rocher à la fontaine intermittente », près de « l'abbaye d'Hautecombe, à pic sur le lac, » il conçut le poème immortel qu'il acheva d'écrire, les jours suivants, sous les châtaigniers de Tresserve. Aux tristesses des heures présentes il opposa l'évocation merveilleuse du passé. Il appela près de lui le fantôme adorable de celle qui était déjà presque une morte. Quoi de plus facile? Rien n'avait changé, depuis l'autre année, ni le lac, ni ses bords :

(1) M. Louis Barthou, que je prie d'agréer l'expression de ma respectueuse gratitude, a bien voulu m'autoriser à utiliser quelques pièces de ses collections, si riches en documents sur Victor Hugo. D'autre part, je dois à l'amabilité de M. Georges-Emmanuel Lang, la communication des lettres adressées par Juliette Drouet à Victor Hugo pendant l'automne de l'année 1837, et l'autorisation d'en utiliser quelques fragments.

Tu mugissais ainsi sous ces roches profondes...

Car la nature reste pareille quand l'homme se modifie. Qu'elle supplée donc, par son apparence d'éternité, aux défaillances humaines! qu'elle venge la brièveté de notre destin! qu'elle nous en console! *Le Lac*, touchante élégie en son prélude, s'élargit et grandit en sa dernière partie : le murmure d'eaux glissantes, qui enveloppait ses strophes, soudain décroît et se tait ; une majestueuse incantation plane :

O lac! rochers muets! grottes! forêt obscure!

La force mystérieuse qui dort dans l'univers est conjurée de faire participer à sa durée ce qu'il y a dans l'homme de plus instable et de plus pur :

Gardez de cette nuit, gardez, belle Nature,
Au moins le souvenir!

La beauté des choses est ainsi le tabernacle du souvenir : l'homme peut partir; la gardienne est fidèle : il retrouvera l'intégrité de son trésor... *Le Vallon*, bientôt, l'atteste :

Quand tout change pour toi, la Nature est la même...

Lamartine, des années encore, n'en douta guère. Et puis, brusquement, en 1825, comme il achevait le *Dernier chant du Pèlerinage d'Harold*, il fit éclater un cri de désespoir. C'est à l'instant qu'Harold va mourir : pour une dernière promenade, il s'est traîné, vers le soir, dans le magnifique paysage, où, sur la mer hellénique, la lumière déploie ses splendeurs :

Tout était harmonie, accords, enchantements...

Mais Harold-Byron pousse un long sanglot. Il découvre que la nature nous dépasse :

Triomphe, disait-il, immortelle Nature!
Tandis que devant toi ta frêle créature,
Élevant ses regards de ta beauté ravis,
Va passer et mourir : triomphe! tu survis!

A tant d'impassible puissance, faut-il jeter l'imprécation?... Harold, au contraire, s'attendrit :

Quoi donc! n'aimes-tu pas, au moins, celui qui t'aime?
N'as-tu pas de pitié pour notre heure suprême?...

Mes yeux moins tristement verraient ma dernière heure
Si je pensais qu'en toi quelque chose me pleure...

Il ne le pense pas : néanmoins, au moment que les choses l'écrasent, c'est une suprême déclaration d'amour qu'il leur laisse. Tant Lamartine gardait encore d'illusions sur l'âme sympathique de la nature que, dans les *Harmonies*, il allait célébrer !

Quel coup secret rompit l'enchantement? Deux ans après la quête infructueuse et magnifique d'où il n'avait rapporté, en place des certitudes mystiques demandées aux Lieux Saints, que des images somptueuses et le cercueil de sa fille, Lamartine se remit à écrire le dénouement de *Jocelyn*. Dans les derniers jours du mois de septembre 1835, il en était à raconter la mort de Laurence et comme la bienveillance d'un hasard providentiel la mène expirer dans la montagne, sous l'absolution sacerdotale de l'homme qui lui dévoua le sacrifice de toute une vie. Son amie morte, Jocelyn décide de l'ensevelir près de la grotte qui fut, onze ans plus tôt, témoin de leurs innocentes amours et où lui-même n'est jamais remonté. Derrière « quatre hommes des chalets » qui portent le cercueil, il s'achemine par la montagne, dans la nuit glacée de novembre. A l'aube, le funèbre cortège atteint les lieux sacrés : les souvenirs, aussitôt, surgissent sur la route : « J'étais, écrit Jocelyn,

Comme un homme qui voit à demi dans un rêve
Un fantôme adoré qui dans l'ombre se lève.
Chaque place parlait de Laurence à mes yeux...

Chaque place : et, la tombe refermée, Jocelyn reste seul pour les revoir toutes :

Je voulus sur ces lieux si pleins de tristes charmes
Attacher un regard avant que de mourir,
Et je passai le soir à les tous parcourir...

Mais, dès le premier regard, quelle déception ! Du trésor d'amour la nature a tout laissé perdre :

Oh ! qu'en peu de saisons les étés et les glaces
Avaient fait du vallon évanouir nos traces !
Et que, sur ces sentiers si connus de mes pieds,
La terre, en peu de jours, nous avait oubliés !
La végétation, comme une mer de plantes,
Avait tout recouvert de ses vagues grimpantes;

La liane et la ronce entravaient chaque pas;
L'herbe que je foulais ne me connaissait pas!...

La grotte, elle-même, ne s'est pas mieux défendue : poussées par les vents, les feuilles, chaque automne, s'y sont amoncelées; la vase a envahi la source où, jadis, buvait Laurence :

O temple d'un bonheur sur la terre inconnu,
Hélas! en peu de temps, qu'étiez-vous devenu?...
... Dans ce séjour de paix, d'amour, d'affection,
Tout n'était que ruine et profanation!...

Jocelyn exhale un anathème désespéré :

Je reculai d'horreur! O vil monceau de boue,
O terre qui produis tes fleurs, et qui t'en joue,
Oh! voilà donc aussi ce que tu fais de nous!
Nos pas sur tes vallons tu les laboures tous!
Tu ne nous permets pas d'imprimer sur ta face
Même de nos regrets la fugitive trace :
Nous retrouvons la joie où nous avons pleuré,
La brute souille l'antre où l'ange a demeuré;
L'ombre de nos amours, au ciel évanouie,
Ne plane pas deux jours sur notre point de vie!...

Contraste tragique aux dernière strophes du *Lac*! La Nature trompe l'homme : indifférente ou hostile, elle trahit le souvenir... Avec Jocelyn, qui est prêtre, Lamartine se détourne d'elle :

Va, terre, tu n'es rien! ne pensons plus qu'aux cieux!

Quand Victor Hugo lut *Jocelyn*, aux derniers jours de février 1836, sa pensée fut frappée fortement par cet épisode : lui aussi, comme le héros du poème, il avait aimé, il aimait encore, dans la solitude et dans le secret : lui aussi, il avait associé la nature à son amour... Quelques mois plus tard, il se saisit du thème. L'auteur du *Lac*, d'*Harold*, de *Jocelyn*, n'avait écrit que le prologue et le premier acte du drame où l'homme, la nature et le destin s'affrontent avec une égale âpreté : de ce drame Victor Hugo allait inventer la péripétie capitale; il lui imposerait comme dénouement le cri d'un orgueil optimiste et profondément humain...

II. — LES TRISTESSES DU POÈTE ET LA « RÉDEMPTION AMOUREUSE » DE Mlle JULIETTE DROUET (1).

Pour comprendre l'inspiration à laquelle il obéit soudain au mois d'octobre 1837, c'est l'histoire de sa vie littéraire et sentimentale pendant les six ou sept années antérieures qu'il faudrait d'abord écrire : car la *Tristesse d'Olympio*, mélange d'amertume et de sérénité, est le reflet de toutes ses exaltations et de toutes ses tristesses. Son âme, pendant ces années-là, fut orageuse et inquiète, traversée de violents éclairs et d'ardents rayonnements. Victor Hugo, qu'on a trop souvent accusé d'avoir organisé sa vie et dominé son époque avec un tranquille et presque cynique sang-froid, a subi, lui aussi, sa crise de délire mystique et de romanesque passion.

Il a partagé d'abord les tristesses que le début du règne de Louis-Philippe inspirait aux plus nobles esprits, où la révolution de 1830 s'était répercutée par une sorte de révolution intérieure; ayant renversé, elle n'avait point construit. Les « tréteaux » de la monarchie nouvelle vacillaient sous les pieds : par les interstices, l'immensité des gouffres apparaissait. Le mal social se dévoilait brusquement; le mal philosophique et religieux se manifestait par les recrudescences du doute... Où allait-on? A des guerres, à des révolutions nouvelles? Les augures n'hésitaient qu'entre les pires présages. Comme le Lamartine de l'*Hymne au Christ*, comme le Musset de *Rolla*, le Vigny des « *Élévations* » inachevées, le Lamennais des *Paroles d'un croyant*, comme tant de graves philosophes ou de jeunes poètes, Victor Hugo se laisse imprégner par l'inquiétude de l'heure. Il célèbre les « Jeune-France » et Napoléon II; en politique, en religion, il ne sait où se prendre et il trace, au mois d'octobre 1835, en tête d'un nouveau recueil de vers, ce titre suggestif : *les Chants du crépuscule* :

> De quel nom te nommer, heure troublé où nous sommes?
> Les ténèbres partout se mêlent aux lueurs...

Le doute et l'inquiétude sont les formes revêtues, en ces années-là, par la « maladie du siècle » qui, chez les premiers

(1) L'expression est de M. Louis Guimbaud dans son livre : *Victor Hugo et Juliette Drouet*, avec un choix des lettres inédites de Juliette Drouet (Blaizot 1914).

René, avait pour symptômes la lassitude et le dédain; Victor Hugo s'en croit atteint, comme les autres...

Mais à la différence de quelques autres, il a hâte d'en guérir. Il n'a point les pâles couleurs; la générosité de son sang le travaille. Il a confiance dans un remède : l'action. Jusqu'en 1835, il a tenté d'atteindre la foule par la voix puissante du théâtre : depuis *Hernani* il a fait représenter cinq drames. Pour quel résultat? Aucun d'eux n'a obtenu de succès sans mélange; deux lui ont valu des procès, tous des jalousies : « Le drame tel que M. Hugo le conçoit et tel qu'il l'a pratiqué jusqu'à ce jour, c'est l'abolition de la moralité et de la beauté, l'annihilation de la pensée au profit de la matière, la négation de la vie, tout simplement... » Qui parle ainsi ? Le grave Chaudes-Aigues dans la *Revue de Paris*... Et voici qu'en janvier 1836, simultanément dans cette même *Revue de Paris* et, en Angleterre, dans la *London Review*, un jeune critique, déjà pourvu d'autorité, Désiré Nisard, publie un véritable réquisitoire contre l'œuvre entière du poète...

Pleine de promesses au début, cette œuvre, à le croire, ne s'allonge qu'en s'obscurcissant : *les Chants du crépuscule* sont pleins « d'une poésie de vieillard qui ne sait plus que se souvenir, qui rumine sans cesse, à la manière des bœufs, ses pensées d'autrefois », bref, d'une « poésie de ruminant » ! Férocement, donc, Nisard enregistrait « la mort littéraire de M. Victor Hugo... » Par trois fois en un an, de novembre 1835 à novembre 1836, l'Académie française semblait ratifier ce sauvage arrêt : elle enterrait la candidature du poète...

Aux tristesses de la réputation et du métier, s'ajoutaient d'autres tristesses, qu'on a soupçonnées longtemps, qu'on connaît aujourd'hui... Hugo voulait qu'on le crût heureux à son foyer. Il ne l'était plus que par ses enfants!... Sans cesse, entre sa femme et lui, rôdait le spectre détesté de Sainte-Beuve. Bien que toute la lumière, si l'on peut dire, physiologique, n'ait point encore été faite, — le sera-t-elle jamais? — sur la morose aventure d'amour où s'entredéchirèrent trois cœurs dont un seul fut perfide, les révélations les plus récentes ne permettent point de douter qu'elle ait bouleversé la vie intérieure du poète; quelle qu'ait été la double trahison, depuis 1831, il la connaissait, il en souffrait; pour longtemps, son âme était brisée... Il n'en travaillait pas moins, avec une énergie farouche,

avec une obstination d'airain. Dans le siècle en marche vers des destinées obscures, il voulait conquérir la première place que d'autres, tantôt un Lamartine, tantôt un Vigny semblaient d'avance lui confisquer. « S'il savait ne devoir point primer, prendre rang au-dessus de tous, il se ferait demain notaire... » Ainsi se confie-t-il à son ami Fontaney (1), en errant, une nuit, sous les galeries du Palais-Royal. Les critiques malveillantes, à force de labeur et d'art il les fera taire. Et puis, d'ailleurs, il a besoin de travailler tout simplement pour vivre et pour faire vivre. Il n'est point riche encore ; sa plume est son outil...

« Cher petit ouvrier !... » murmurait à son côté la voix d'une femme amoureuse. Hélas ! en ces années-là, cette femme qui se penchait vers lui pour le plaindre et le réconforter, cette femme qu'absente il invoquait dans son rêve, qu'il appelait « sa vie, sa joie, sa bien-aimée » (2), à qui, dans sa lointaine ivresse, il écrivait un soir : « Maintenant, je vais me remettre à travailler, à rêver, à faire des vers ; et tu rempliras tout ce travail, tous ces vers, tous ces rêves, ô mon but (3) » ; ou encore, avec une gravité plus émue : « Tu es ma bien-aimée, ma vraie bien-aimée devant Dieu et devant les hommes, toujours plus dévouée, toujours plus belle... (4) » ; ou à qui encore il dédiait cette véritable strophe en un débordement de confiance lyrique : « Ce qui me calme ou m'agite, ce qui me rend triste ou joyeux, ce qui rayonne dans mes nuits, à côté de moi, et m'éclaire bien mieux que ma lampe de travail, ce qui m'enchante le jour dans mes promenades solitaires, dans mes études, dans mes rêveries, et même dans mes affaires, c'est la pensée, c'est l'idée que tu es là, que tu m'aimes, que tu m'attends, que tu penses à moi ! Si j'ai quelque génie, il me vient de toi. J'ai deux ailes, en effet ! Ce sont les tiennes, mon ange ! » (5)... cette femme, objet de son adoration inquiète et mystique, en ces années-là, ce n'était plus sa femme... La Muse de Victor Hugo ne s'appelait plus Adèle, mais Juliette...

C'est une romantique, une paradoxale histoire, qu'un petit nombre d'initiés se murmuraient à l'oreille, vers le milieu de

(1) Antoine Fontaney, *Journal Intime* (Bibliothèque romantique, 1925).
(2) Inédit. — (3) *Id.* — (4) *Id.* — (5) *Id.*

l'année 1833 : deux ans plus tard, elle courut tout Paris après qu'un article insidieusement indiscret de Sainte-Beuve eut mis le public, presque malgré lui, dans la confidence : Victor Hugo, le poète pensif et grave, qui, dans les *Feuilles d'Automne*, avait entr'ouvert à ses lecteurs le sanctuaire de son chaste foyer, le chantre des enfants, toujours prêt à jeter l'anathème sur les frivolités et les voluptés vaines, Victor Hugo avait, comme tant d'autres, des amours illégitimes et secrètes; il entretenait une intrigue... et avec qui? avec une actrice de réputation légère, avec Mlle Juliette Drouet, plus riche de beauté que de talent, de qui plusieurs hommes d'esprit avaient pu, déjà, apprécier de près les charmes... Caprice ou passion? *Chi lo sa*? Langues, aussitôt, de courir... Mieux renseignés aujourd'hui (1), nous pouvons dégager le véritable caractère d'une liaison désormais fameuse.

Lorsque, le soir du samedi 16 février, Victor Hugo monta jusqu'à l'appartement de l'actrice qui, quinze jours plus tôt, avait achevé de l'éblouir par sa beauté en interprétant le rôle secondaire de la princesse Negroni dans *Lucrèce Borgia*, il croyait seulement qu'il venait la chercher pour la conduire dans un bal; il ne redescendit cependant qu'à l'aurore... Ni lui ni elle ne paraît avoir conçu tout de suite la force du lien qui venait d'unir leurs destinées. A Mlle Juliette le poète ne demandait que la satisfaction d'un désir qu'il croyait éphémère; elle, traitée jusqu'alors avec tant d'insouciance par un artiste comme le sculpteur Pradier, avec tant de cordial dédain par un journaliste comme Alphonse Karr, avec tant de désinvolture par un mondain comme le prince Demidoff, elle attendait de lui quelques beaux rôles et, comme nous disons, qu'il la « lançât » au théâtre... Mais l'amour, devenu leur maître, allait les engager bientôt en des voies différentes.

Dès les premières semaines, Hugo s'aperçoit qu'au lieu d'avoir satisfait un caprice, il a trouvé la plus charnelle et ardente passion : quant à Mlle Juliette, elle se sent envahie pour son poète d'une adoration chaque jour plus impérieuse.

Chacun d'eux s'efforce de ruser avec son propre cœur. Le prologue de leur liaison, — du 16 février 1833 au 9 août 1834, — est, en conséquence, plein de traverses et d'incertitudes, de

(1) Par le livre (cité plus haut) de M. Louis Guimbaud, et par celui de M. Louis Barthou, *les Amours d'un Poète*, 1919.

ruptures esquissées et de raccommodements. Juliette tente de conserver autour d'elle les apparences d'un luxe suspect... Comment Hugo ne serait-il point jaloux?... Sa jalousie se manifeste avec la même démesure que ses tendresses : il hait effroyablement le passé de son amie; les maladresses de celle-ci aidant, il en vient à douter du présent. Sans transition, il substitue « sa mine de grand inquisiteur » à sa mine d'amant extasié ; après les petits mots d'effusion viennent les grands mots, et presque les gros mots. Huit mois passent parmi les tourments, et il atteste : « Depuis huit mois que mes yeux pénètrent à chaque instant dans le fond de ton âme, je n'y ai encore rien surpris, rien de ce que tu penses, rien de ce que tu sens, qui fût indigne de toi et de moi. J'ai déploré plus d'une fois la fatalité de ta vie, mon pauvre ange méconnu, mais je te le dis dans la joie de mon âme, si jamais cœur a été bon, simple, dévoué, c'est le tien, si jamais amour a été complet, profond, tendre, brûlant, inépuisable, infini, c'est le mien... (1) » Mais par là-dessus, à la moindre maladresse de Juliette, le soupçon reparaît; Hugo parle à la pauvre femme des « souillures de son passé », jure qu'il n'en parlera plus et, le lendemain de sa « promesse sainte et solennelle », ne peut s'empêcher d'en reparler encore : il proteste qu'il « ne sait vraiment plus où trouver des paroles », qu'il voudrait « l'écrire avec son sang... (2) » Il revenait, elle pardonnait et s'endormait, lassée : il lui rythmait une sorte de berceuse en la regardant dormir : « Dors, mon pauvre ange, moi je vais t'écrire. Oh! je voudrais que toutes les tendres pensées que j'ai pour toi dans le cœur, descendissent sur ton beau front endormi en rêves charmants! Cela serait bien juste que mon amour jetât de la douceur sur ton sommeil... Il n'y a que le mauvais sort qui pourrait nous séparer; l'indifférence, de ma part du moins, jamais!.. Je veux un sourire de ces pauvres beaux yeux qui ont tant pleuré!... (3) » Une autre fois, en pleine nuit de travail, il s'interrompt pour crier vers elle que « quelque chose remuait dans ses entrailles quand il songe à elle, comme pour ses enfants!... (4) »

Tant de crises aboutissent, le 2 août 1834, à une crise suprême : Juliette part, avec sa fille Claire Pradier, pour la Bretagne où sa sœur aînée vivait près de Brest : Victor Hugo lance après elle des lettres qui, au témoignage de M. Louis Barthou,

(1) Inédit. — (2) *Id.* — (3) *Id.* — (4) *Id.*

ne sont qu'un long rugissement de remords et d'amour: muni de mille francs, qu'il a réussi à « ramasser avec ses ongles », il saute dans la diligence : le 9 août, il joint Juliette et la ramène...

Coup de passion et abdication définitive? Non point : coup de tête, au contraire, et de volonté ; acte d'énergie calculée, première application d'un plan de conquête obstiné, méthodique et précis. Pendant dix-huit mois, Victor Hugo s'est abandonné aux rafales de la passion qui n'ont point soufflé sur sa jeunesse; au cœur et à la chair il a eu sa fièvre, une fièvre d'autant plus violente qu'elle était tardive... Mais en août 1834, il se ressaisit : il relève le défi du destin ; il accepte la passion qui a manqué le foudroyer; il accepte Juliette pour tout l'avenir, et avec tout son passé, avec ses « fatalités », comme il l'écrit; mais c'est pour prendre la direction de leurs deux vies en y appliquant sa volonté de fer. A leur amour, désormais, il imposera son sens de la composition et de l'ordre... Ce sentiment, surgi soudain dans son existence et qui a failli la bouleverser, il en fera peu à peu, avec une lente patience, un élément régulateur, un germe de bonheur, une source de joie secrètement jaillissante; pour cela, il va s'emparer de l'âme féminine qui vient de se vouer à lui ; il va, obstinément, la modeler à l'image de son rêve, la pénétrer de son rayonnement, la repétrir de sa lumière, se l'asservir et la recréer, comme un dieu !

L'œuvre capitale de son amour, il l'organise avec la même rigoureuse logique que ses autres œuvres... C'est du passé de Mlle Juliette qu'il a sauvagement souffert. L'effacer? ce n'est point possible... Il faut réaliser un autre miracle ; il faut tirer de lui une raison d'orgueil et de sécurité ; c'est lui qui assurera la tranquillité des amants, grâce à la théorie romantique par excellence, à celle dont Hugo s'est constitué l'exégète dramatique dans *Marion Delorme* et dont il se déclarera plus tard l'apologiste dans *les Misérables* : elle professe le rachat des coupables par la bonne volonté, et, particulièrement, la régénération, par l'amour véritable, de la femme que le faux amour a fait déchoir. Victor Hugo reprend à son compte le vers de Marion :

Et *mon* amour *te fait* une virginité !...

Il sera le rédempteur de Juliette. Comment ? En lui faisant confiance; en unissant intimement leurs deux âmes dans la flamme d'un amour purificateur. Ainsi peu à peu, jour à jour

et minute par minute, un passé nouveau se superposera au passé ancien ; passé pur celui-là, éblouissant et sans tache, à travers lequel l'autre, — le passé maudit, — transparaîtra, épuré à son tour; les défaillances d'autrefois n'auront-elles point été nécessaires pour rendre possibles les « ascensions », les réparations et les rédemptions enivrantes?

Ce chef-d'œuvre de l'amour, le monde, sans doute, ne saura point l'admirer. Mais qu'importe? « Le monde nous juge », écrivait un jour Victor Hugo à Juliette : « Le monde nous juge, j'en ai peur pour lui, mais il ne nous comprend pas. Dieu seul sait ce que je suis pour toi, et ce que tu es pour moi. Vois-tu, l'amour se nourrit autant de la contemplation du passé que de l'aspiration vers l'avenir. Le souvenir s'ajoute au présent pour le rendre plus charmant et plus doux. » Il le lui écrivit plus tard, mais il le lui expliqua au mois d'août 1834 ; et Juliette, sous sa direction, entreprit d'acquérir de beaux et de chers souvenirs...

A partir de cette date, la jeune actrice entre, pour ainsi dire, en cellule amoureuse; elle meurt à son passé un peu plus chaque jour ; elle se cloître au monde; elle se convertit. Elle quitte son agréable appartement de la rue de l'Échiquier, laisse saisir et vendre ses meubles, s'installe rue Sainte-Anastase à deux pas de la place Royale, près du sanctuaire de son dieu, dans un logis de deux pièces, d'un loyer de quatre cents francs. Là, dès les premiers jours, elle vaque elle-même au ménage, restreint sa dépense dont elle tient fidèlement registre et travaille de ses mains ; elle fera ses robes, ravaudera le linge et les hardes de Victor Hugo; n'est-ce point juste, puisque désormais elle tiendra tout de lui, et la vie matérielle aussi bien que celle du cœur et de l'esprit?... Elle ne sortira qu'à son bras, pour faire, selon les instants qu'il pourra lui départir, un tour de boulevard ou un tour de campagne... Ses heures de loisir, à quoi les emploiera-t-elle, sinon à lire les œuvres imprimées du poète, à copier, à apprendre ses œuvres inédites? Parmi celles-ci, beaucoup de poèmes lui sont adressés : elle s'en composera un recueil autographe, à son seul usage, qu'elle relira pendant ses solitudes. Certains même, elle les enfermera dans un sachet, toujours serré sur son cœur, comme une amulette qui doit la garder contre les mauvais sursauts du démon d'indépendance....

A peine réunis par ce mystique accord, les amants vont-ils être contraints de se séparer pour des jours entiers? ou bien de ne se voir que furtivement, au caprice hasardeux des circonstances favorables ?... Car, en cette fin d'été, la famille de Victor Hugo est installée à la campagne; elle reçoit, comme les années précédentes, la douce et large hospitalité de Bertin l'aîné, le directeur des *Débats*, dans ce domaine fleuri des Roches qui, au milieu de la vallée de la Bièvre, semble une oasis pour les âmes :

Une rivière au fond, des bois sur les deux pentes...

Sans doute, le poète a mille prétextes pour accompagner son ami Bertin que, presque chaque jour, sa calèche amène au centre de la capitale... Mais comme il serait plus heureux de sentir Juliette à quelque cent mètres de lui! Bientôt, au hameau des Metz, sur la colline pleine de vergers et de brises qui couronne au nord le village de Jouy et la vallée de la Bièvre, il découvre une maison paysanne, entourée d'un « jardin de curé », — buis, pommiers, laitues, rosiers, lavande et marjolaine, — une humble maison d'un étage mansardé, à la façade blanche, aux volets peints d'azur, qui se dresse à l'angle de deux chemins : un couple de vieux cultivateurs y vit chichement; pour 92 francs par an, Victor Hugo obtient d'eux une chambre que Juliette, dès les premiers jours de septembre, se hâte d'occuper. Elle y reste jusque vers la mi-octobre; l'année suivante, elle y revient à peu près aux mêmes dates, et pour le même nombre de semaines. L'été, pendant ces villégiatures, qui sont de véritables retraites amoureuses, incline rapidement ses splendeurs aux bras tendus de l'automne; les pluies d'orage, ou, pis, les pluies lancinantes d'arrière-saison alternent avec les bienveillants soleils. Qu'importe? Les deux amants retardent autant qu'ils peuvent, en ces deux années-là, le moment de regagner Paris. Dans leur vallon, ils dominent les destins et les hommes; ils sont rois!

Quatre kilomètres environ séparent les Roches du hameau des Metz : chacun des amoureux fait la moitié du chemin. A travers bois, d'ailleurs, la distance s'abrège : un antique châtaignier, à l'écorce creuse, marque, au flanc du coteau, le lieu de leurs habituels rendez-vous; le matin, ils y viennent à des heures presque toujours différentes : le premier arrivé dépose

une lettre ou un billet dans la fente de l'arbre ; l'autre, sur son genou, griffonne une réponse... Instants idylliques ! Dans le parc des Roches, Victor Hugo s'est arrêté d'abord auprès de son ami Bertin, qui lit sur un banc, qui, parfois, sommeille encore en lisant; il a franchi la grille, sous le regard indulgent de sa confidente, Mlle Louise Bertin : il s'est enfoncé dans l'étroit chemin qui sinue contre le coteau; il escalade talus et halliers : le voilà qui, sous le châtaignier, compose, à l'adresse de Juliette, une incantation d'amour où vibre une lointaine réminiscence du *Lac* :

Oh ! pour remplir de moi ta rêveuse pensée,
Tandis que tu m'attends, par la marche lassée...
Que tout prenne une voix, que tout devienne une âme
Et te dise mon nom !

A mesure qu'il achève chaque strophe, il la transcrit au crayon sur une feuille de papier à lettre : après le dernier vers, il date : « 19 septembre 1834, 9 heures et demie du matin. Sous le châtaignier (1). »

Peut-être, cependant, qu'à de tels vers Juliette préfère les billets hâtivement griffonnés... Un dimanche matin, en 1835, le poète craint « que les allants et venants du dimanche » ne mettent des obstacles à leurs « rendez-vous d'oiseaux dans les bois » ; il les maudit, car son amie avait un peu de fièvre la veille au soir; il accourt vers l'arbre sacré : « 9 heures et demie, sous le châtaignier. — Je ne suis pas libre ce matin, et jamais, pourtant, je n'aurais tant besoin de te voir. Oh ! que je voudrais pouvoir courir chez toi en ce moment ! Comment vas-tu? Comment as-tu passé la nuit? Tu étais hier souffrante. Je suis dévoré d'amour et d'inquiétude... Ce n'est pas une couronne que tu devrais avoir sur la tête, c'est une étoile !... (2) »

Parfois, c'est au milieu ou à la fin de sa nuit de travail, — car, aux Roches comme à Paris, il ne relâchait guère son effort, — que Victor Hugo exhalait son âme vers Juliette. La chambre qu'il occupait regardait vers Jouy : il écrivait fiévreusement, penché vers l'horizon des Metz : « Je tourne mes yeux du côté où tu es. Il me semble qu'il me vient de là de douces pensées de

(1) *Chants du Crépuscule, XXIV*. La pièce y est datée : « Enghien, septembre, 18..., » pour détourner les soupçons. Le manuscrit autographe au crayon, — encore inédit, — est à la Bibliothèque nationale. — (2) Inédit.

confiance, d'adoration et d'amour. Il me semble que toute sorte de rêves charmants traversent lumineusement l'horizon de toi à moi. Oh! je prie Dieu qu'ils te reviennent... Dors bien: je baise tes pauvres petits pieds humides des mauvais chemins (1). »

Il arrivait que l'aube le surprît encore à la tâche; et certain jour, la dernière épreuve corrigée pour l'exigeant éditeur Renduel, il ne se coucha point ; par la petite route fleurie d'aurore, par les sentiers pleins de rosée, il porta lui-même ce billet jusqu'à la quiète chaumière : « 5 heures du matin. — Ma bougie vient d'expirer : le jour commence à poindre. Il y a un mélange de l'une à travers l'autre : c'est à cette lumière que je t'écris, ma pauvre bien-aimée endormie. J'y vois à peine sur mon papier. Mais il fait à toute heure grand jour dans mon cœur quand il s'agit d'y lire que je t'aime... (2) »

Douce aubade! La sérénade douce et triste qui lui fait pendant, il la faut chercher dans *les Chants du crépuscule :* Victor Hugo l'avait composée un an auparavant, le 25 octobre 1834 (3), après une visite à la tranquille église de Bièvres où Juliette, à la fin d'une de leurs promenades, était entrée avec lui et soudain s'était mise à sangloter dans l'ombre :

C'était une humble église au cintre surbaissé,
L'église où nous entrâmes,
Où, depuis trois cents ans, avaient déjà passé
Et pleuré bien des âmes...

La religion, une religion toute personnelle et toute mystique, mêle ainsi ses émotions à celles dont la nature nourrit un paradoxal amour. Souvent, d'ailleurs, l'après-midi, en pleins bois, dans les « chambres de feuillage » où ils s'abritent, Hugo dispense à Juliette une sorte d'enseignement moral qui soutient leur double orgueil ; il l'initie à un vague panthéisme, mêle de la philosophie aux baisers en « des phrases lumineuses, et qui brûlent l'âme... »

Qu'importe, après de pareilles extases, le réveil, à certaines heures, des mauvaises ivresses de 1833 ?... Hugo continue d'être jaloux d'un passé encore trop proche ; Juliette continue de craindre un avenir encore bien incertain : elle n'a pas abdiqué l'espoir de reprendre un jour sa vie d'actrice, afin d'interpréter au moins un rôle de son poète ; elle se reproche de négliger

(1) Inédit. — (2) *Id.* — (3) Louis Guimbaud, *Ouvrage cité.*

trop, au profit de son amant, sa « pauvre petite fille » Claire Pradier, qui, alors âgée de huit ans, est en pension à Saumur Le paradis des Metz, deux ou trois fois au moins, a entendu les grondements sauvages de deux cœurs encore déchirés. Le dieu lançait la foudre, et puis redevenait un homme, un « misérable fou » d'homme, pour se faire pardonner de l'avoir, au hasard et trop vite, lancée... Ombres au tableau; taches au soleil... Qu'importe? Lui et elle, bientôt, ne gardaient plus souvenir que de leur ravissement. Comme ils allaient, aux derniers jours d'octobre 1835, quitter leur solitude sacrée, ils se retournaient, déjà pleins de regrets, vers les semaines enfuies : « Vois-tu, ils ont encore été bien beaux, ces jours d'automne mêlés de pluie et de vent dont nous allons sortir. Ne nous plaignons pas de cette année; elle a été bonne, radieuse et douce. Je pense seulement que tu as eu souvent tes pauvres pieds mouillés et froids... (1) »

Sentiers humides des bois; ornières des traverses; boues du chemin qui fait, entre Bièvres et Jouy, tant de flexibles détours; cailloux de ce chemin trop étroit où les tombereaux chargés de foin cahotaient, en septembre, et semblaient tituber d'une borne à l'autre borne; vallée tour à tour débordante de soleil ou de brume; petite maison champêtre qui contint l'univers, — ils en connaissent tous les aspects, tous les recoins, jusqu'à la forme des halliers et des haies... Ils les enveloppent une dernière fois du regard. Les reverront-ils jamais ensemble? Ils leur confient les souvenirs de leur félicité...

III. — LES « CONTEMPLATIONS D'OLYMPIO »

Du coteau des Metz, ce n'était point le seul Victor Hugo qui repartait, au mois d'octobre 1835; invisible pour tout autre regard que le sien, un personnage nouveau cheminait à son côté, un « double » qui lui ressemblait comme un frère, un demi-dieu né dans la solitude, aux souffles confondus de l'orgueil, de la nature et de l'amour : Olympio...

Ce Titan farouche et dédaigneux, de qui la forme lumineuse allait désormais encadrer celle du poète, ne devait-il point beaucoup à Juliette?... Par son adoration, par sa soumission frémissante, elle avait rendu presque illimité le crédit de

(1) Inédit.

confiance qu'il était porté à s'ouvrir à lui-même... C'est auprès d'elle, aux Roches, à l'occasion de l'indélicat article où Sainte-Beuve laissait entrevoir leurs secrètes amours, que Victor Hugo établit l'acte de naissance d'Olympio ; il adressait ainsi des conseils et des consolations à cet imaginaire ami :

Les méchants, accourus pour déchirer ta vie
L'ont prise entre leurs dents,
Et les hommes, alors, se sont avec envie
Penchés pour voir dedans...
Mais va, pour qui comprend ton âme haute et grave,
Tu n'en es que plus grand !

Ainsi parle l'ami... Et Olympio répond, parvenu déjà au détachement sublime qui lui permet de dominer les haines :

Ne me console point, et ne t'afflige pas :
Je suis calme et paisible ;
Je ne regarde point le monde d'ici-bas,
Mais le monde invisible !...

Ce personnage satisfait si vivement Hugo que, presque tout de suite, il rêve de composer un recueil de vers qui s'appellerait les *Contemplations d'Olympio* ; il en écrit même la préface, dont ce fragment a été conservé :

« Il vient une certaine heure dans la vie où, l'horizon s'agrandissant sans cesse, un homme se sent trop petit pour continuer de parler en son nom. Il crée alors, poète, philosophe ou penseur, une figure dans laquelle il se personnifie et s'incarne : c'est encore l'homme, ce n'est plus le *moi*... »

Mais, au début de 1837, tandis qu'il rêvait ainsi d'une poésie philosophique et générale, propre à exprimer l'âme incertaine de l'époque, Hugo se sentit impérieusement ramené vers la poésie personnelle : la *Tristesse d'Olympio* allait surgir de ce bouillonnement intérieur, qui dura plusieurs mois.

Le 5 mars, Eugène Hugo mourait, d'une dernière et plus violente crise de démence, dans l'asile de Saint-Maurice, à Charenton, où, enfermé depuis 1823, il manifestait parfois des accès bizarres de lucidité ; cette mort, d'un seul coup, fit remonter la méditation du poète vers son enfance heureuse, vers ses ambitions premières, vers son premier amour, aussi, cause initiale du tragique orage où la raison de son frère avait sombré :

sur un exemplaire de la lettre imprimée qui faisait part du décès et des obsèques, il jeta, d'une main tremblante, quelques-uns des vers qui, repris et mis au point les semaines suivantes, allaient former les strophes émues : « A Eugène, vicomte H... » (1). Son frère, au moins, partait « avec sa robe blanche... » Mais lui, quels labeurs, quels tracas il continuerait d'affronter, « surtout lorsque l'envie »

Fait, pour les vils besoins de ses luttes vulgaires,
D'une bouche d'ami qui souriait naguères,
Une bouche qui mord!...

Le nom de ce traître ami, est-il bien difficile de le deviner? Le 15 mars, Sainte-Beuve publiait dans la *Revue* une nouvelle au charme insinuant et sournois, qu'il n'avait composée, avouait-il à un ami, qu' « en vue d'une seule personne et pour la lui faire lire... » Cette *Madame de Pontivy*, comment Victor Hugo ne l'aurait-il point remarquée? C'était la première nouvelle que publiât Sainte-Beuve... Et comment, ayant lu ces pages insidieuses, Victor Hugo n'y aurait-il point aperçu un aveu encore, et une suprême sollicitation d'amour destinés à sa femme?... (2). Un mois plus tard, quand l'ironique hasard le plaça face à face avec Sainte-Beuve dans la voiture de deuil qui suivait le convoi de Gabrielle Dorval, ces deux anciens amis détournèrent obstinément les yeux l'un de l'autre.

Le passé rôde ainsi près de cette âme de poète. Même aux côtés de Juliette, le voilà qui se met à parler. Comme les premiers soleils les invitent à des promenades, les amants s'avisent qu'ils possèdent déjà un trésor de communs souvenirs. Le 26 mars, des vers évoquent le premier de tous, celui du bal de 1832; Hugo feint de s'y adresser à Olympio :

Toi, tu la contemplais, n'osant approcher d'elle,
Car le baril de poudre a peur de l'étincelle... (3).

Et sous la pièce, il inscrit : *Souvenir du jour où j'ai vu pour la première fois ma Juliette...* (4). Elle, de son côté, songe aux

(1) Ce précieux autographe est conservé à la Bibliothèque nationale, dans le manuscrit des *Voix intérieures*. — (2) C'est après cette lecture qu'il composa quelques vers irrités, que Juliette déclara « sublimes et tristes comme le combat de l'aigle contre la vipère », et que M. Louis Barthou a publiés : *ouvr. cité*, p. 252. — (3) *Voix intérieures*, XII. — (4) Manuscrit des *Voix intérieures* : Bibliothèque nationale (inédit).

ivresses dont les bois de Bièvres furent comme le « sanctuaire », — ces bois où, dit le poète en de nouveaux vers,

> La mousse épaisse et verte abonde au pied des chênes...

Juliette est prise d'un grand désir de les aller revoir : « Oh! je veux y retourner bientôt! En même temps, nous irons revoir nos *Metz* où nous avons été si heureux! C'est un pèlerinage qui nous portera bonheur et que j'ai hâte de faire... (1) »

Mais le poète a bien du travail; il met au point tous les vers qu'il a composés ce printemps, pour en former le recueil des *Voix intérieures* promis à l'éditeur Renduel; en même temps, le 12 juin, à la campagne, à Auteuil, chez son oncle Louis Hugo, il rime des strophes émues à sa femme, qu'un instant il a admirée parmi leurs quatre enfants :

> Regardez; les enfants se sont assis en rond,
> Leur mère est à côté, leur mère au jeune front
> Qu'on prend pour une sœur aînée...

Il est repris à la fois, par le passé des Metz et par celui de Gentilly, — par l'image éblouissante de Juliette et par l'image pensive d'Adèle... Il sait, au surplus, que Sainte-Beuve se prépare à partir pour Lausanne; la vilaine figure s'estompe à l'horizon; la tristesse sourde qui, depuis des mois, l'obsède, ne va-t-elle pas sentir quelque relâche?...

Et puis, en ces mêmes jours, son nouveau recueil de vers paraît. A peine est-il sorti des presses, le 27 juin, qu'il l'apporte, triomphant, dans la petite chambre de la rue Sainte-Anastase; sur la page de garde, il écrit cette dédicace : « *Premier exemplaire à toi, mon pauvre ange toujours bien aimé. — V. H.* (2). » Dans

(1) Louis Guimbaud, *ouvr. cité :* Lettre du 10 juin.

(2) Inédit; communiqué par M. Eugène Planès, possesseur de cet exemplaire, ainsi que d'un exemplaire de *Notre-Dame de Paris* dont la feuille de garde contient cette simple ligne souriante : « *Notre Dame, à ma Dame. V. H.* » Hugo aimait enrichir ainsi de dédicaces spirituelles et attendries les livres, — les siens, ou ceux des autres, — qu'il offrait à son amie. M. André Pératé possède dans sa bibliothèque un exemplaire du conte de Charles Nodier : *Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux...*, qui, au-dessus de la dédicace : *L'auteur à son ami Victor Hugo*, porte cet ardent distique, encore inédit : A J.

> Si j'avais sept châteaux, vous en seriez la dame;
> Et si j'avais sept corps, vous seule en seriez l'âme!
>
> V. — 21 juin 1835.

l'harmonie formée par ces « voix intérieures », Juliette n'a-t-elle pas droit de reconnaître quelques échos de sa propre voix?...

Hélas! à peine jetées sur le siècle, ces harmonies nouvelles ne répercutent au poète que sarcasmes et qu'outrages! Pour Nisard, *les Voix Intérieures* réalisent la « décadence » qu'il avait prédite; pour Chaudes-Aigues, elles montrent décidément en Hugo un « vulgaire déclamateur », à l'égard de qui l'on ne saurait hésiter « qu'entre la compassion et le dédain... » Les journaux amis sont tièdes : Janin même, aux *Débats*, ne loue qu'avec des réticences et de la maladresse.

Et les ennuis, en cette fin de juillet, fondent sur la tête du pauvre Olympio! La petite Léopoldine brûle, soudain, d'une fièvre maligne : Hugo, « consterné », interrompt tout travail pour la soigner; car « ses femmes sont sur les dents ». C'est alors que, de Saint-Germain, le dolent Ulric Guttinguer mande à Sainte-Beuve, toujours aux aguets des événements de la Place Royale : « Cette maison doit être désolée. J'écris à ceux que le bon Fouinet appelait *deux heureux!* Mon Dieu! que d'hélas! dans la vie... » (1). Sur lui-même, vers ces jours-là, Olympio pousse un hélas! de plus. Au demi-dieu son corps vient de rappeler qu'il n'est qu'un mortel. Plus que les années précédentes il souffre des yeux, où il imagine que lui « remonte une maudite inflammation d'intestins ». Il a des éblouissements, quand il écrit; les médecins lui imposent de porter des lunettes vertes. Au début d'août, ils lui ordonnent de rompre, pendant quelques semaines, avec ses occupations, de lire et d'écrire le moins possible... Catastrophe à toute autre époque... Mais c'est l'été : « après des angoisses mortelles » (2), la frêle Didi entre en convalescence; Mme Hugo et ses enfants vont se nicher dans la verdure, auprès de l'oncle Louis, à Auteuil... Que faire de mieux que voyager?... Qu'il aille donc se distraire « je ne sais où », dit sa femme « fatiguée et découragée... » Hugo se décide pour la Belgique et le sud de la Hollande. Il va partir... Il emmènera Juliette qui, l'an dernier déjà, l'accompagna pendant une longue fugue dans le Perche et en Normandie...

Jamais, pourtant, il ne s'est montré plus morne et plus méditatif que pendant les jours qui précèdent le départ. Juliette ne lui en veut qu'à moitié. Elle sait qu'il ne s'éloigne

(1) Voir : Henri Bremond, *le Roman et l'histoire d'une conversion, Ulric Guttinguer et Sainte-Beuve*; 1925. — (2) Ulric à Sainte-Beuve.

pas sans tristesse de ses enfants pendant tout un long mois. Peut-elle deviner autre chose? Que, depuis quelque temps, à défaut de réconciliation et d'entente, un apaisement est intervenu entre les deux époux? Qu'au foyer, pendant la maladie de la petite Didi, Mme Hugo s'est montrée plus prévenante et plus tendre? Que les critiques déchaînées par *les Voix intérieures* l'ont rapprochée du poète? Qu'elle a parlé, un instant, de ne point laisser partir seul son mari souffrant?...

Si jamais les illégitimes amours de Juliette et de Victor Hugo furent menacées de rupture, il semble, à plusieurs indices, que ce fut pendant ce début d'août 1837.

Le 10, en attendant le cher compagnon de voyage qui doit venir la chercher pour monter en voiture avec elle, Juliette lui griffonne ce billet inquiet et résigné : « Je suis prête depuis plus d'une heure. Je m'attends à voir ton beau visage triste ce soir et demain. Je ne t'en veux pas, au contraire, mais je te prie de me pardonner si ta tristesse déteint sur moi... Ainsi voilà qui est convenu : nous serons tous deux tristes comme des bonnets de nuit tout le temps que tu voudras. »

Évidemment, la pensée de Victor Hugo ne s'abandonne point sans partage à sa compagne de route. Dès le 11 août, il écrit, d'Amiens, à sa femme : « Je songe à la joie que j'aurais de vous revoir tous, mon Adèle chérie. » En réponse, il reçoit cette nette affirmation : « Il ne faut plus que tu voyages sans moi l'année prochaine... » (19 août).

Ainsi la voix d'un autre amour qu'un instant il avait cru mort, vient retentir au cœur du poète, dans le temps même que cet Olympio tente encore de s'en libérer par le voyage et l'éloignement. C'est en vain qu'à toute heure, il a près de lui le « sourire » et les « yeux ardents » de son « ange racheté », le rayonnement de ce corps amoureux dont « il ne sait même plus si le beau marbre blanc a eu en effet besoin d'être lavé... » Il reste songeur. La voix du passé, — de tous les passés, — monte, obsédante, au fond de son souvenir...

MAURICE LEVAILLANT.

(*A suivre.*)

PAGES DE GLOIRE AU MAROC

II [1]

LA DÉFENSE DU POSTE DE BOU-HALIMA

Construit sur une colline, le poste de Bou-Halima jouissait d'une vue admirable. Nul doute que, dans quelques années, les touristes ne viennent visiter cette région pour s'en enchanter et s'émerveiller de voir qu'à côté du bled aux grands espaces monotones et brûlés, le Maroc offre également des sites d'une fraîcheur délicieuse.

D'une part, Bou-Halima surplombe la profonde vallée de l'oued Noual, affluent du Leben; d'autre part, il domine les jardins du Djenane Medjbeur. Ces jardins du Moghreb ne ressemblent pas aux nôtres. Ils sont un peu fous. Dans les plates-bandes qui forment des rectangles que bordent des allées surélevées, croissent librement les orangers, les citronniers doux, les grenadiers, les figuiers, les abricotiers et bien d'autres arbres encore. Entre eux, on sème de l'orge, des légumes : carottes, choux, courgettes, navets. D'un tronc à l'autre, la vigne suspend ses pampres. Il y a des jasmins qui embaument et si l'on dit au propriétaire : « Tu les cultives pour le rapport. » Il répond : « Non, pour le plaisir. » Ainsi que les Orientaux, les Marocains goûtent la volupté des odeurs suaves.

Le poste de Bou-Halima avait pour chef le capitaine Le Baron, commandant le secteur et la compagnie. Sous ses ordres : un sergent-major, trois sergents, un caporal et sept

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1926.

soldats européens auxquels il convient d'ajouter un sergent, trois caporaux, dix-neuf tirailleurs sénégalais.

Rien de spécial dans la forme rectangulaire du petit ouvrage dont les murs étaient pourvus, aux angles, de bastions pour mitrailleuses. Le flanquement du poste, à l'est et au sud, était assuré par les deux blockhaus de La Koubba et de Bou-Halima. Un canon de « 75 », un canon de « 37 », deux mitrailleuses et six tromblons V. B. servaient à sa défense. Afin de ne pas estimer cet armement au-dessus de sa valeur et pour bien faire sentir le mérite de la résistance acharnée des assiégés, rappelons que les murs étaient en pisé, que les angles morts autour du poste étaient nombreux, enfin que les mitrailleuses calées par des moyens de fortune se déplaçaient à chaque instant.

Le ravitaillement en eau qui conditionnait en partie la durée de résistance des combattants se faisait à la source de Djenane Medjbeur, située à environ quatre cents mètres du poste. Matin et soir, les animaux allaient boire à l'oued Noual.

Ainsi que les autres postes de la région, celui de Bou-Halima devait protéger les tribus soumises de la plaine de l'Ouergha et surveiller les voies de passage naturelles vers le massif rifain. En ce qui le concernait spécialement, il avait pour mission d'interdire à l'ennemi l'accès de la hauteur sur laquelle se trouvait le poste de Bab-Mizab.

⁂

Les hostilités sont commencées depuis plusieurs semaines, et le capitaine Le Baron n'a rien encore à noter dans son journal. Autour de lui, les tribus sont paisibles. Le mérite de ce calme, — relatif, il est vrai, — lui revient entièrement. A peine arrivé dans le secteur, il a senti la nécessité de constituer, autour de ses positions, un noyau de partisans fidèles. Malgré les avis du service des renseignements : « Ne faites pas de sorties; il y a du danger », il a pris sur lui d'aller visiter les postes, de les ravitailler, de s'attacher les chefs indigènes de la région, de remonter le moral de tous en redonnant confiance à la population harcelée et travaillée par les dissidents et les Rifains.

Tel est l'ascendant qu'il a su prendre qu'on voit le cheik (1) des Houaras, Ali, déposer au poste ce qu'il a de plus

(1) Chef d'un petit village ; prononcer chirrhe.

précieux : ses tapis, ses ustensiles de cuivre, ses provisions de laine, sa réserve d'huile, et se mettre aux ordres du capitaine avec ses partisans. Tous les soirs, jusqu'au 21 juin, les troupeaux des villages environnants seront amenés sous les murs du poste ; les femmes et les enfants également demandent protection à Bou-Halima; malgré son désir de les défendre, le capitaine Le Baron ne peut leur donner satisfaction et doit refuser de les recevoir.

Le 21 juin, le petit fort de Bou-Halima est encerclé par l'ennemi.

La garnison d'Aïn-Matouf ayant été relevée, les dissidents gagnent les rochers de Bab-Taza. Le poste de Bou-Halima leur semble une proie facile. Il suffira de l'écraser sous un bombardement violent. La garnison ne pourra se replier et succombera comme ont succombé Bibane et Beni-Derkoul.

Le capitaine Le Baron ne cache rien de la situation à ses hommes. Chez tous, il trouve le même courage, le même esprit de sacrifice. En dépit d'attaques incessantes, la vie du poste conservera son rythme habituel. Matin et soir, le clairon Noza-Ouaxone n'oubliera jamais de rendre les honneurs au pavillon qui flottera fièrement sur Bou-Halima du 21 juin au 4 juillet. Exténués par les combats, par les nuits sans sommeil, les hommes conserveront leur entrain, leur gaieté. Un soir, dans l'air assoupi, mais encore brûlant, on verra le sergent Malaterre profiter d'une heure d'accalmie et organiser des jeux pour les tirailleurs. « Quelle sécurité, dira le capitaine Le Baron, d'être avec ces braves gens ! Si j'étais blessé, je savais qu'ils me relèveraient; si je mourais, ils emporteraient mon corps. » Dans un poste de la ligne, neuf d'entre eux ne se sont-ils pas fait tuer successivement pour ramener leur lieutenant tombé ?...

Qu'on me permette ici de citer une anecdote. Elle est caractéristique. J'en ai connu le héros, Ma-Fouta, l'un des défenseurs du poste de l'Aoudour. Petit, trapu, avec une large face plate comme un cadran et frottée d'on ne sait quelle graisse, Ma-Fouta aurait fourni à un dessinateur un modèle parfait pour une réclame de cirage. Sous une enveloppe un peu grotesque, le brave garçon fut une espèce de héros. Avant d'être tirailleur, il servait comme « boy » au Cameroun. L'officier avec qui il était fut tué. Durant cinq jours, Ma-Fouta demeura auprès du cadavre. Ses provisions épuisées, il pensa à gagner quelque

village où se ravitailler. Tandis qu'il cheminait, il se prit à réfléchir, il eut des remords : « Moi, pas bien faire... » Il retourna sur ses pas.

Vingt jours plus tard, le hasard d'une inspection fit qu'un administrateur vint à passer. Il trouva Ma-Fouta mourant de faim, mais veillant le cadavre, le sabre de son officier à la main. On le soigna. Quand il fut rétabli, l'administrateur lui dit : « Toi, y a bon pour faire tirailleur; va t'engager... » Ainsi fit Ma-Fouta...

Cependant, autour de Bou-Halima, le cercle se rétrécit. Le 21 juin, les Rifains s'emparent de Bab-Taza, incendient les villages de la plaine et serrent le poste de près. A mesure qu'ils avancent, pillant tout, on entend monter du pays désolé des clameurs lugubres auquelles répondent des hurlements de joie, grands cris sauvages semblables à ceux des bêtes.

A minuit, sous un ciel sans lune, mais merveilleusement fleuri d'étoiles, une fusillade violente est dirigée sur le poste qui réplique aussitôt à la mitrailleuse et au V. B. Plus angoissant, à cause des ténèbres, le combat dure toute la nuit. Au lever du jour, les Rifains se replient sur les rochers de Bab-Taza poursuivis par nos obus qui les harcèlent. « Ma tactique, écrira le capitaine Le Baron, était de donner l'impression que non seulement, je saurais me défendre, mais que j'étais assez fort et bien armé pour rechercher moi-même toutes les occasions d'attaque. »

Entre Bou-Halima et la crête du poste de Bab-Mizab s'étend un bois d'oliviers. Jusqu'ici, il a été entre nos mains. Sous le couvert de son feuillage, les deux postes pouvaient communiquer; mais, le 28 juin, à l'heure crépusculaire, quelques centaines de dissidents débouchent des crêtes de Bab-Mizab. A toute allure, ils courent vers le bois, s'en emparent.

Comment assurer la liaison, désormais, entre les deux postes? Le hasard sert les combattants. La nuit tombée, une femme est vue rôdant autour des fils barbelés. Couverte de loques crasseuses, c'est une de ces vieilles à qui la loi de l'Islam permet, — même dans les villes, — de montrer leur visage. Il est certain que, par lui, elles n'inciteront pas les « croyants » à des pensées défendues. Rien d'affligeant comme le spectacle de leur peau parcheminée et collée sur les os, de leurs rides profondes, de leurs yeux aux paupières sanglantes, de leur bouche, trou

d'ombre et sans lèvres. Celle-ci paraît soixante ans, mais il se peut, après tout, qu'elle n'en ait que quarante. La vie est dure aux femmes du bled.

La vieille demande à parler au chef du poste. On la laisse entrer. Elle explique qu'elle a faim. Le capitaine Le Baron lui fait donner du café, un peu de sucre, de la farine ; mais, à une condition : elle portera un message à Bab-Mizab. La vieille accepte.

On la revit à Bou-Halima pendant quelques jours. « Sauf dans les derniers temps, où elle me répétait : « Les Rifains sont partis, tu n'as plus rien à craindre, note le capitaine Le Baron, elle remplit assez exactement les missions dont nous la chargions. » Qu'est-elle devenue? Tuée, peut-être, au cours d'un combat : « Elle n'était pas bien intéressante, dira encore Le Baron. Comme il arrive presque toujours, elle trahissait des deux côtés. Si elle me renseignait sur ce que faisaient les Rifains, elle les avertissait de tout ce qu'il lui était donné de voir et surprendre dans le poste. »

Étroitement serrés, les assiégés ne peuvent plus aller à la source. Dans les réservoirs, l'eau commence à baisser. Or, les Sénégalais sont de grands buveurs d'eau. Facilement, ils en absorbent trois et quatre litres par jour. Quand ils sont réduits à n'en avoir qu'un quart et même un demi-quart, ils souffrent terriblement. Le capitaine décide de tenter une sortie pour se rendre à la source. Des tirs précis et efficaces la préparent. Le sergent Guichen et quatre soldats européens emplissent leurs musettes et leurs poches de grenades. Leur rôle consistera à protéger les hommes de la corvée. Au nombre de dix, ceux-ci se munissent de récipients. Européens et tirailleurs sortent du poste. Mais, des tranchées d'une vieille kasbah qui est aux mains de l'ennemi et à peine à 400 mètres, on les guettait; on les a vus; on les vise. Les hommes se défilent comme ils peuvent. Appuyés par les « grenadiers », ils parviennent à la source, remplissent leurs jarres, les mettent sur leur tête. De leur long pas souple, ils remontent vers le poste. Tout a été si bien mené, on a si adroitement manœuvré, que la corvée rentre sans avoir un seul blessé.

Quelques jours plus tard, un autre événement fait battre le cœur des assiégés d'une impatience joyeuse. Un avion laisse tomber un sac postal, non dans le poste, par malchance, mais à trois cents mètres environ.

Depuis quarante jours, à Bou-Halima, on est sans courrier. Tant pis ! Il arrivera ce qu'il arrivera. Le sergent Guichen, les soldats Michaud, Belloiseau et Guérin se dévouent. Les balles sifflent autour d'eux. De Bou-Halima, on les voit se baisser, ramper dans les hautes herbes ; mais, bientôt, on les perd de vue. Vingt minutes passent, vingt minutes qui semblent des heures ! Une patrouille va sortir pour aller à la recherche des quatre braves. A cet instant, on distingue dans les herbes un remous. Les hommes rapportent le sac. Autour du capitaine qui l'a ouvert, les combattants se pressent. Toutes les mains se tendent. Chaque Européen et presque chaque tirailleur reçoit une lettre de France ou de l'Afrique occidentale. Ce soir-là, Bou-Halima connut une heure de félicité que, par un hasard merveilleux, la fusillade ennemie ne vint pas troubler.

Cependant, le canon qui avait bombardé Mediouna a été amené par les Rifains jusqu'à Bab-Mizab : « Nous nous rendions compte, dit le capitaine Le Baron, que ce serait bientôt notre tour. » En effet, à partir du 28 juin, les obus ennemis ne cessent de tomber sur Bou-Halima. Du petit poste on rend coup pour coup, et, la plupart du temps, l'artilleur Nogarese est assez heureux pour réduire la pièce ennemie au silence.

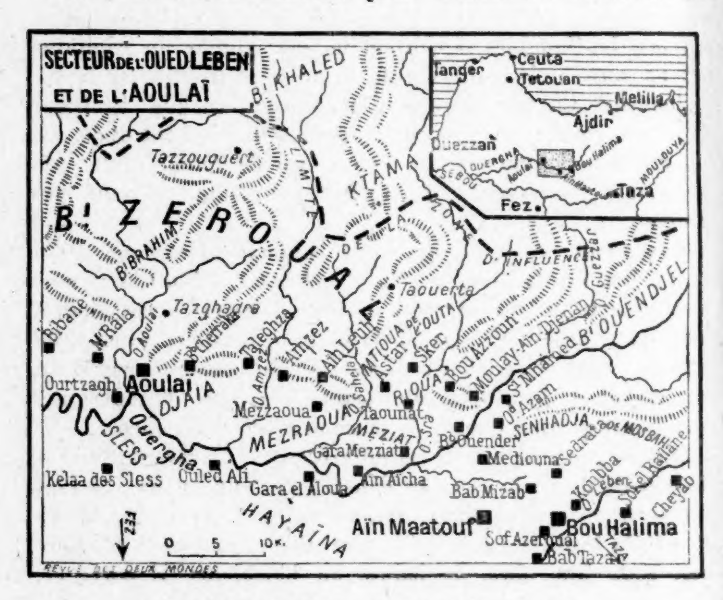
Mais, à force de servir, les mitrailleuses s'enrayent ; le seul tire-douille du poste se casse dans l'âme d'une pièce. Si l'on ne veut être désarmé, il en faut un autre, absolument. Alors, on voit le tirailleur Kouassi-Konan aller crânement le chercher, sous une pluie de balles, au blockhaus. Il porte en même temps, au caporal Desbuissons qui y commande, l'ordre suivant : « En cas d'évacuation du poste, faire sauter le blockhaus et se replier sur Bou-Halima, aussitôt que le pavillon de Bou-Halima sera amené. »

Nuit du 30 juin au 1er juillet. Des lueurs jaillissent dans l'obscurité : une attaque ennemie se déclenche. Les assaillants sont cloués au sol, à 50 mètres du réseau, par un barrage de mitrailleuses et de grenades. Preuve qu'ils ont été fortement touchés, ils se retirent, sans relever leurs morts et poussant des clameurs de rage. Quelques-uns des assaillants qui parlent français invectivent contre les Sénégalais. Ceux-ci répondent aux insultes par des insultes. Le tirailleur Kalaba debout sur le parapet lance des grenades sur les derniers Rifains. Les

balles lui claquent aux oreilles. Le garçon rit. Le poste exulte.

Le 1er juillet, nouvelle attaque menée par des réguliers rifains. Elle est arrêtée par un feu de mousqueterie commandé par le sergent Guichen dont la mitrailleuse s'est enrayée. Six cadavres visibles du poste restent sur le terrain.

Le 2 juillet, une deuxième pièce d'artillerie se révèle et



LE FRONT MAROCAIN AU NORD-EST DE FEZ

pilonne le petit poste : elle est réduite au silence par le « 75 » de Bou-Halima et par le canon du groupe mobile du colonel Lagarde, parvenu sur les crêtes de Bab-Taza où il s'est installé.

Tradition constante dans notre histoire militaire en Afrique : tout poste encerclé doit être secouru. Le 2 juillet, le colonel Lagarde envoie à Bou-Halima un message optique :

« Tenez jusqu'à ce que nous reprenions Bab-Taza. »

Et le 3, par message lesté :

« Préparez destruction de tout le matériel, munitions et approvisionnements de votre poste, de manière à pouvoir faire

tout sauter pour le moment où le G. M. attaquera, le 4, au matin... »

Pendant la journée, deux foyers d'explosion sont organisés; l'un, dans le magasin de l'administration, l'autre dans le magasin aux munitions. La nuit venue, on accumule dans la cour du poste, les vivres, les pièces de couchage, les tables, l'alcool du « soukier (1) », les munitions. Le tout est arrosé d'essence.

Au jour naissant et le travail fini, la voix du capitaine commande :

— Tout le monde dans les tranchées.

A peine l'ordre est-il exécuté qu'un obus tombe sur le magasin de l'administration et y met le feu.

Rapidement l'incendie progresse, gagne tout le poste. Les Rifains se ruent à l'attaque. Incendie et explosions à l'intérieur, assaut ennemi au dehors : « ce fut un dur moment », écrit le capitaine Le Baron.

Et voici que les munitions commencent à manquer! Pour en avoir, il faudrait parvenir jusqu'à celles qu'on a accumulées afin de former un deuxième foyer d'explosion, susceptible de sauter d'un moment à l'autre. Alors, écoutez bien! Dans un élan superbe, un soldat, le soldat Michaud, se dresse hors des tranchées. Il a toutes les chances d'être tué; rien ne l'arrête: il s'élance, il court. Ses camarades le voient revenir rapportant une caisse de cartouches et plusieurs caisses de grenades. Les éclatements reprennent contre les Rifains; les sifflements renaissent. Après ceux-là, d'autres... d'autres encore... Bou-Halima tient bon. Tant qu'il faudra, il tiendra.

A huit heures, le colonel Lagarde transmet un nouvel ordre :

« Le terrain paraît libre entre nous et vous. Repliez-vous sur notre camp où le cheik vous conduira.

« Votre mouvement sera encagé par l'artillerie. J'envoie la cavalerie au-devant de vous. »

Le drapeau du poste est amené. A ce signal, la garnison du blockhaus fait sauter ses munitions et rejoint Bou-Halima au pas de course. Les soldats Guérin et Belloiseau vont, de leur propre initiative, chercher les mulets aux écuries; ils les

(1) Du mot souk : marché.

bâtent rapidement et la garnison, capitaine en tête, quitte le poste.

Le tir d'encagement se déclenche. La fusillade ennemie s'acharne. La courageuse petite troupe réussit quand même à passer. Le sergent Malaterre et deux tirailleurs sont blessés.

Une heure plus tard, la cinquième compagnie avait rejoint le groupe mobile du colonel Lagarde. Ses pertes totales se montaient à 13 tués, 20 disparus et 45 blessés.

L'ÉPOPÉE DE L'AOULAÏ (1)

Dans l'histoire de la défense des postes encerclés, les épisodes de la lutte soutenue, à l'Aoulaï, par le capitaine Duboin et ses tirailleurs mérite d'occuper une place de premier plan.

Établi sur la terrasse d'une hauteur à pic sur un ravin, le poste d'Aoulaï était formé de baraques entourées d'un mur d'enceinte que protégeait un réseau de fils barbelés. Son système défensif était fondé sur l'aide d'une tour voisine dite de l'Aoulaï et sur l'appui de blockhaus voisins situés à Ourtzag et à Bab-Cherarka.

Jusqu'à la fin d'avril, l'Aoulaï n'est nullement inquiété. Le dernier jour du mois, un fait anormal se produit. En temps de paix, on a coutume, dans les postes, de laisser pénétrer et s'installer, pour la journée, un indigène qui ravitaille les troupiers. Lhassen, le soukier de l'Aoulaï, couchait au douar. Le 30 avril, on s'étonne au poste de ne pas le voir paraître, le matin, comme d'habitude. Autre signe de mauvais augure : les pistes, dans le bled, sont désertes. Nul indigène ne s'y aperçoit, poussant devant lui son bourriquet familier, ou le piquant avec un bâton pointu dans une plaie laissée intentionnellement à vif pour que la piqûre soit plus cruelle...

L'attaque se produit dès le lendemain, 1er mai. Toute une bande gravit les pentes vers le poste. En tête, une masse confuse de burnous : les hommes. A leur suite, un moutonnement de haïks et de foulards aux couleurs jaunes et pourpres qui cachent pudiquement les cheveux : les femmes. Dès que la bande est à portée, quelques coups de fusil retentissent, puis

(1) Ce récit a été écrit d'après le rapport que m'a fourni le lieutenant-colonel Durand et ce que m'a raconté le sergent-major Ristorto.

des coups de canon. Un obus bouleverse de fond en comble les cuisines. Il est huit heures du matin.

Tandis que le lieutenant Charpenel repousse l'ennemi, le capitaine organise le poste afin que ses occupants soient abrités contre les obus et les grenades. Celles-ci n'étaient pas alors très redoutables : « Les dissidents les fabriquaient eux-mêmes, remarquera le sergent-major Ristorto, en employant des moyens de fortune. De même que nous avions procédé au début de la grande guerre, ils prenaient de vieilles boîtes de lait condensé ou de sardines et les remplissaient de cheddite et de quelques billes. Avec une allumette, ils mettaient le feu, lançaient l'engin. Ça faisait un pétard de tous les diables, mais peu d'éclats. Heureusement ; s'il y en avait eu beaucoup, je n'aurais plus de tête, car j'ai été blessé quatre fois à la figure par leurs maudites boîtes. »

Le 2 mai, l'ennemi attaque violemment : ses tireurs postés de l'autre côté du ravin, vis-à-vis de la plate-forme de l'Aoulaï mais plus haut, sont admirablement placés pour nous faire le plus de mal possible. Il faut agir sous leur feu qui rend tout mouvement difficile à l'intérieur même du poste ; mais le 5, le fortin est organisé pour résister : « Chaque homme, dira le capitaine Duboin, a travaillé, combattu ou veillé, sans relâche, pendant près de cent heures, mangeant ou buvant à peine et respirant un air effroyablement empesté par les cadavres d'une trentaine d'animaux tués par l'ennemi. »

Tandis que ces événements se passaient au poste principal, ses points de soutien étaient violemment attaqués. Le blockhaus d'Ourtzag qui bordait la lèvre d'une haute falaise était en butte, depuis le 25 avril, au tir de harcèlement des Rifains embusqués dans un bois d'oliviers, bois sacré à cause du tombeau d'un marabout. La garnison résistait avec acharnement.

Le 6 mai, au matin, le bombardement redouble. Chaque explosion est suivie de clameurs délirantes, puis le canon gronde à nouveau et les clameurs reprennent plus hautes, plus triomphantes. Le petit ouvrage est en partie démoli. Du grand poste, impossible de le secourir. « Nous n'avions pas de canon, constate le sergent Ristorto, et le blockhaus était trop loin pour utiliser nos mitrailleuses, nos fusils. »

A neuf heures, les combattants de l'Aoulaï voient les gre-

nadiers rifains, qui sont blottis dans les anfractuosités de la falaise comme en des niches, jeter leurs grenades dans l'Ourtzag. Un peu plus tard, le canon ennemi commence à tirer. Un millier de dissidents précédés de grenadiers rifains s'élancent à l'assaut du blockhaus. Ils s'en emparent après un court combat à l'intérieur du poste. Ils le pillent, prennent son canon et, pendant deux jours, travaillent à raser complètement ce qui reste du blockhaus. Que sont devenus les combattants de la garnison ? Tous ont été tués.

Ce même jour, les Rifains déclenchent une violente attaque contre le poste de l'Aoulaï. Avec le canon de « 75 », qu'ils viennent de nous prendre, et qu'ils ont mis en position à 900 mètres, ils tirent de plein fouet : leur premier obus traversant un mur, tue l'ordonnance du capitaine qui sortait de la cagna de son chef.

A partir de quinze heures et jusqu'au soir, la lutte ne cesse pas. Les obus s'abattent sur le poste. A plusieurs reprises, les Rifains semblent triompher. Finalement, nous les repoussons. Ils se retirent derrière les hauteurs de l'Ourtzag ; et disparaissent dans les oliviers. La fusillade sur les créneaux cesse. L'intérieur du poste est jonché de morts et de mourants.

« Fait singulier, remarque le sergent Ristorto, fait que nous ne nous sommes pas expliqué : jamais, dans ce siège du poste de l'Aoulaï, les ennemis n'ont tenté d'attaquer de nuit. » Le 7, au matin, les Rifains recommencent à pilonner durement le petit fort. Ils ont mis deux canons de « 75 » en batterie. Un obus démolit le tambour sud-est ; d'autres explosent dans le bureau et le magasin de subsistances. En même temps, le poste de Bab-Cherarka est violemment bombardé. Dès le début des hostilités, le lieutenant Moulin qui y commandait est blessé d'un éclat d'obus à la mâchoire. Faute de soins, la plaie se gangrène. Au bout de quelques jours, le malheureux succombe. Après une résistance héroïque qui se prolonge jusque dans la soirée du 13 mai, Bab-Cherarka tombe aux mains de l'ennemi : tous les combattants de la garnison avaient péri.

Privé successivement de ses points d'appui, le capitaine Duboin va connaître, dans son poste, toutes les horreurs du siège le plus étroit. De toutes parts, il est serré de près, dominé par l'ennemi qui s'est installé dans nos positions de flanquement et qui, avec nos propres canons, tire sur l'Aoulaï.

La journée du 8 est relativement calme, mais il est à prévoir que celle du 9 sera très dure. De tous côtés, des groupes de dissidents se rassemblent ; précédés d'un cavalier, ils convergent vers le poste. En certains points, ils sont à trente mètres de nos fils de fer. D'un camp à l'autre, on s'entend sans élever la voix et le soukier Lhassen, qui connaît chacun des combattants, en profite pour les appeler par leur nom :

— Koli ! Bel-Bel, rends-toi ! rends-toi ! Lâche ces maudits Français. Nous ne te ferons pas de mal.

A l'aube du 9, un épais brouillard cotonneux, blanchâtre, enveloppe le piton : toute vue sur l'extérieur est fermée aux guetteurs. Mais si leurs yeux ne leur servent de rien, davantage ils tendent l'oreille. Des bruits percent la brume. Rumeur confuse d'abord, elle se précise, grossit. Les dissidents ont quitté leur douar. Troupe invisible, ils gravissent les pentes du poste. Distinctement, on les entend chanter.

Le soleil paraît, rendant aux choses leur aspect. Maintenant, à la jumelle, le capitaine Duboin découvre que, profitant de l'obscurité, les ennemis ont installé un canon de « six » sur la hauteur, à 400 mètres seulement, au nord. Il suit les mouvements des Rifains qui travaillent activement aux derniers préparatifs. A peine ceux-ci sont-ils achevés, que le feu est ouvert. Un obus atteint le mur d'un des petits bâtiments du poste qui oscille et s'écroule. Un autre obus tombe court. Nos balles pleuvent. Le canon de « six » se tait ; mais, immédiatement, posté plus loin, le canon de « 75 » entre en action. Une vague d'assaut se rue. Le capitaine Duboin et ses hommes sautent hors des tranchées. On se bat dans la poussière, dans l'aveuglement du soleil.

L'ennemi, qui s'est heurté une fois encore au barrage de V. B. et de grenades, s'égaille, se retire. Mais le lendemain, au petit matin, il attaque violemment la tour de l'eau, dernier appui du poste. Cette tour est haute de cinq mètres. Comme en des temps qui semblent périmés, on y accédait par une échelle que la petite garnison retirait à volonté. Depuis le 25 avril, les cinq hommes qui s'y trouvaient, — un Français : Franchi (1) et quatre tirailleurs, — avaient lutté courageusement. Ce jour-là, eux aussi vont subir leur destinée. Au

(1) Ne pas confondre avec le lieutenant Franchi, défenseur de l'Aoudour

sixième obus, comme si on la soufflait, la tour se gondole, prend une apparence fantastique qui ne dure qu'un instant, puis s'abat.

De l'Aoulaï, on voit le soldat Franchi et les quatre Sénégalais franchir les fils de fer, courir vers le poste où ils seront sauvés. Pauvre gibier que traquent les Rifains. Chacun d'eux est visé. Face sanglante, l'un des Sénégalais tombe mortellement frappé. Franchi et les autres tirailleurs se réfugient dans le bois du champ de tir, où ils sont faits prisonniers.

En même temps que le canon tonne, un lance-obus tire à l'intérieur du poste principal, rendant tout mouvement difficile; les fusiliers visent les créneaux pour les aveugler.

Le lieutenant Charpenel tente de se replier sur le réduit, mais il est pressé par une centaine de Rifains qui poussent des clameurs féroces. Une balle le frappe au ventre. Il tourne sur lui-même comme une toupie ; il tombe. Lutte sauvage autour de son corps. Les tirailleurs parviennent à le relever, à l'emporter : « Pour que le lieutenant soit à l'abri des balles et des obus, raconte le sergent Ristorto, nous l'avions d'abord déposé dans la « strass » (1) autour de laquelle étaient creusées des tranchées recouvertes de sacs de riz, mais il souffrait terriblement; il était mal par terre ; il demanda qu'on le mît sur son lit Picot. Impossible de le soigner. Nous n'avions plus de teinture d'iode. Un avion nous en avait bien envoyé un flacon, il s'était brisé en tombant. Nous lavions les plaies comme nous pouvions avec du permanganate. » L'affreuse agonie du lieutenant Charpenel est brève. Le 11, au matin, les Rifains contre-attaquent. Un obus tombe sur le magasin de l'administration et le tue.

Dans la journée du 10, le capitaine Duboin est également blessé. Une balle l'atteint à la figure, mais il n'abandonne pas le commandement. Hormis ceux qui sont trop grièvement frappés, tous les blessés continuent d'être à leur poste. Avec grand bon sens, grand courage aussi, les tirailleurs disaient : « Si nous rester dormir bien tranquilles, Marocains prendre nous tout de suite. » « Jamais, note Ristorto, ils n'ont protesté pour prendre leur tour de garde. Ils dormaient deux heures seulement par nuit. A l'Aoulaï, comme dans les autres postes

(1) Abréviation du mot « administration ».

encerclés d'ailleurs, chacun a fait constamment son devoir avec le plus grand esprit d'abnégation. Voilà ce qu'il fuat dire parce que c'est admirable. »

Cependant, au cours de cette défense, tous les instants sont tragiques. Le 10, pour repousser une attaque rifaine, le capitaine ordonne un barrage de V. B. Les V. B. ont été mouillés et n'éclatent pas. Les bombes et les grenades ennemies explosent à l'intérieur. Les bâtiments qui tenaient encore debout s'effondrent. La situation est poignante. L'élève caporal Ansoumana s'effondre, la tête traversée par une balle. Les bombes, les grenades tombent comme une pluie, explosant, dans le poste, avec un bruit formidable. On ne se voit plus, à cause de la poussière. On ne s'entend plus.

A ce moment, dominant le tonnerre des éclatements, des notes vives et pressées retentissent; des notes allègres et joyeuses. Un clairon sonne la charge : « Y a la goutte à boire là-haut; y a la goutte à boire... » Les tirailleurs reprennent courage. Les Rifains hésitent. Pour les forcer au recul, le tirailleur Koli Saandouno saute hors de la tranchée. Seul, au milieu des Rifains, il contre-attaque à la grenade. L'ennemi se replie.

C'est le clairon Mongogo qui, de sa propre initiative, a opéré cette diversion et qui a, ce jour-là, sauvé le poste.

Le jour suivant, comme la veille, une brume intense monte de la plaine. Les avions ne pourront voler. Ce brouillard, qui nous est néfaste, favorise les mouvements de surprise de l'ennemi qui attaque à la fois à l'ouest et à l'est. Le sergent Ristorto assailli à coups de grenades est blessé au visage: « J'ai cru que j'avais la figure en je ne sais combien de morceaux, dit-il ; ma joue a gonflé, est devenue comme un ballon. J'étais aveuglé par le sang. J'ai tâté avec ma main : « Eh bien, quoi ! Ma joue n'est pas partie ! » J'ai continué de me battre en me repliant : Ils étaient trop nombreux. » Un chef, qui porte sa barbe blanche comme une majesté et qui offre de grands traits rudement coupés, essaie de franchir les fils de fer, de pénétrer dans le poste où les siens le suivront. Le clairon Mongogo, que nous connaissons déjà pour l'opportunité de sa sonnerie, abat le vieillard : ceux qui veulent dégager le corps subissent le même sort.

A ce moment, l'avion sauveur, l'avion tant espéré, fait

entendre dans le ciel son ronronnement. Il approche. Exposant sa pauvre face à vif aux tortures du feu du soleil, le sergent Ristorto contre-attaque avec ses dernières grenades. L'ennemi se retire, laissant ses morts sur le terrain. L'avion lance un petit paquet. Un Sénégalais se précipite pour le ramasser. C'est une cartouchière enveloppée d'un mouchoir. Déçu, l'homme hausse les épaules :

— Lui, il y a maboul. Nous, avoir beaucoup de cartouches.

Mais Ristorto l'appelle :

— Donne. Fais voir.

Dans la cartouchière, il trouve un papier :

« Demain, vous serez délivrés... »

Cette délivrance devait se faire attendre plus longtemps.

Dans la soirée, un message optique lancé de Kelaa-des-Sless apporte aux assiégés un puissant réconfort :

« Charpenel, chevalier de la Légion d'honneur. Duboin, officier de la Légion d'honneur, Félicitations. Tenez bon. Repliez-vous sur Kelaa-des-Sless par sortie nocturne. »

Se replier? Impossible! Ainsi que son camarade, le lieutenant Franchi, de l'Aoudour, le capitaine Duboin ne veut pas abandonner ses blessés : il tiendra jusqu'au bout. La tour d'angle du poste est démolie, les bâtiments sont tombés. Le capitaine ne tient plus que dans les sapes qu'il a fait creuser. Quand les Rifains donnent l'assaut par les nombreuses brèches qu'ils ont pratiquées de tous côtés, Duboin s'élance à la tête de ses hommes et rejette l'ennemi avec des grenades.

De tout son pouvoir, l'aviation soutient les assiégés. Avec un esprit de solidarité admirable, les aviateurs empêchent les assaillants d'utiliser leur artillerie et lancent aux assiégés des colis qui leur permettent de tenir : objets de pansement, désinfectants, boîtes de conserves.

Comment ne pas citer spécialement le commandant Mézergues? C'est une de nos plus belles, de nos plus héroïques figures. Simple enfant de troupe, la guerre de 1914 le trouva maréchal des logis. Tout de suite, dans l'aviation, il s'affirma un « as ». C'est lui qui bombarda Karlsruhe et plusieurs villes de la vallée du Rhin. Tous ses galons, il les conquit de plein vol. Admirable entraîneur d'escadrilles, toujours en tête, il se prodigua dès l'encerclement des postes de la plaine de l'Ouergha. Sans se soucier du danger, il volait le plus bas possible : « Il

faut, disait-il, pouvoir causer avec les assiégés, afin d'entendre d'eux quels sont leurs besoins et les encourager. — Avec ce système-là, quand on est visé par deux à trois cents bons tireurs, on est sûr de son affaire », remarque un des combattants.

Le 14 mai, enfin, le groupe mobile du colonel Callais détaché de la colonne Colombat campe au pied de la falaise de l'Ourtzag.

Dans la soirée, un message parvient au colonel Callais. « C'est la fin, dit en substance le capitaine Duboin. Je n'ai plus d'espoir. Faites mes amitiés, transmettez mes adieux à tous les camarades qui m'ont montré de l'intérêt : un tel, et un tel, et un tel... » Cependant, tout se prépare pour délivrer les assiégés. L'aviation redouble d'efforts. Le commandant Mézergues a été blessé récemment ; sa blessure n'est pas cicatrisée; mais il sait qu'on a besoin de lui : il ne quitte pas son appareil. Une première fois, ce jour-là, il passe et repasse au-dessus de ce qui fut le blockhaus d'Ourtzag. Les Rifains l'ont si complètement rasé qu'il n'en reste pas de traces. Mézergues lance un message : « Je ne vois rien,... rien. » Il repart, vole plus bas ; l'aile de son avion frôle la haute falaise de la montagne. D'invisibles tireurs le guettent. Une balle l'atteint. Tout de suite, le souffle lui manque. Il touche à l'épaule son pilote qui se retourne et comprend. On le transporte à l'hôpital de Fez où il meurt peu après, sans avoir pu réaliser son rêve : entrer à l'École de guerre, afin, disait-il, de prouver qu'un enfant du peuple peut parvenir aux plus hauts grades.

Le lendemain, dès l'aube, par un temps radieux, le groupe mobile du colonel Callais monte à l'Aoulaï, soutenu par le groupe Noguès demeuré au bas de l'Ourtzag. « L'attaque, dira le capitaine Juin, fut menée en un rien de temps. Une heure après le départ, nous étions au sommet et sans pertes sensibles. » Le colonel Callais prend ses dispositions pour pénétrer dans le poste. La difficulté est grande. Les Rifains battent le fortin dans toutes les directions. Il faut ouvrir une brèche spéciale dans un des murs qui a résisté et se trouve un peu abrité du feu de l'ennemi. Par cette brèche, en se glissant, on passe homme après homme.

A l'intérieur du poste, avec les quelques tirailleurs demeurés valides, le capitaine Duboin continuait de lutter :

« Nous l'avons trouvé debout au milieu des plâtras, de choses sans nom. Son poste complètement éventré donnait l'impression d'un de ces villages de la région de Verdun pilonnés par les Boches. »

C'est dans ce décor tragique que le colonel Callais remet au capitaine Duboin la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Sans perdre de temps, le colonel prépare l'évacuation. Elle a lieu par l'étroite brèche, et non sans risques : les Rifains ne cessent de tirer. Les grands blessés passent d'abord sur leur brancard, les blessés valides à leur suite, le capitaine Duboin sort le dernier.

Le groupe mobile alors se « décroche ». Toutefois, avant de replier ses hommes, le colonel Callais fait accumuler les munitions qui restent dans le poste. Sous leur entassement, on place une mèche à long retardement. Le « décrochage » se fait ensuite en bon ordre. Nos troupes descendent les pentes de la montagne. Ceux qui tournent la tête par-dessus leur épaule, voient les Rifains se précipiter dans le poste abandonné pour le piller. Au bas du piton, la rivière de l'Aoulaï (1) barre le passage ; il y a un gué : on le franchit péniblement sous le feu de l'ennemi. Des mulets se débandent, se noient : « Là, déplore le sergent-major Ristorto, j'ai perdu toute ma comptabilité ! » Bien plus que ses quatre blessures, cet accident est celui qui importe au brave garçon.

Tout à coup, une haute fumée noire monte droit dans le ciel. Des détonations ébranlent l'air, secouent les échos : la mine disposée à l'Aoulaï explose ; les débris du poste sautent et, avec eux, les Rifains qui s'y étaient précipités.

A la fin de la matinée, les héroïques défenseurs de l'Aoulaï et ceux qui les avaient délivrés étaient tous à l'abri, au camp de l'Ourtzag. Le temps demeurait magnifique. Le soleil, au zénith, rayonnait dans sa gloire.

AU POSTE D'AÏN-MATOUF : LE PETIT SOLDAT BERGER

Une fois de plus, la campagne marocaine a montré à quel point l'officier français est pénétré du sentiment de sa responsabilité ; mais combien ne faut-il pas admirer le petit paysan,

(1) Affluent de l'Ouergha, rive droite. Voyez le croquis, page 162.

simple soldat de seconde classe qui, devant le danger et pour accomplir son devoir, révèle soudain l'âme d'un chef! Tel est l'exemple que nous donne à méditer le jeune Louis Berger, défenseur du poste d'Aïn-Matouf.

Tous ceux qui l'ont connu m'ont parlé de lui dans les mêmes termes. Après m'avoir nommé les Lapeyre, les Bernez-Cambot (1), ils ajoutaient : « Et il y a eu Louis Berger. N'oubliez pas de le citer, de raconter ce qu'il a fait. »

Au physique, c'était un petit gars trapu, bien râblé, vigoureux, un peu lourdaud. Vrai fils de la Corrèze, ainsi que me l'a dépeint le lieutenant-colonel Durand, il avait une grosse figure ronde et rougeaude ; un clair regard : deux bleuets sous la ligne nette des cheveux couleur de maïs. Doux « comme une petite fille », extrêmement timide, point du tout débrouillard, on l'avait, au poste d'Aïn-Matouf, affecté aux subsistances : « Après avoir pensé à le faire entrer au peloton des élèves-caporaux, j'ai dû y renoncer », dira encore le lieutenant-colonel Durand, qui ajoute : « Il ne paraissait pas avoir assez d'énergie. » Ainsi, dans le caractère du jeune soldat, rien ne laissait prévoir le rôle héroïque qu'il allait jouer.

Au début des hostilités (8 avril 1925), l'effectif du petit ouvrage d'Aïn-Matouf se composait d'un sergent, Magnien, de trois soldats européens (dont Louis Berger) et de dix-huit tirailleurs sénégalais. Le 27 avril, la situation devenant inquiétante, la tour du blockhaus bâtie au sommet du mamelon auquel s'adosse le poste est occupée par les soldats Pioli et Gourdin et trois Sénégalais. Restent donc seulement, à Aïn-Matouf, le sergent Magnien, le soldat Louis Berger, un caporal indigène et quatorze tirailleurs.

Comme d'autres postes de la ligne de l'Ouergha, celui d'Aïn-Matouf était installé dans une ancienne kasbah faite en terre et offrant peu de résistance. L'impression dominante du site est celle d'une énorme masse de rochers. On en est entouré, on en est écrasé, spécialement au sud et à l'est. Semblables à des monstres étranges, fantastiques, ces rochers donnent la sensation d'une animalité pétrifiée. L'un d'eux, à la croupe puissante, aux longs plissements de couleur grise, fut baptisé par nos soldats : « la baleine ».

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1926.

Cette région chaotique offrait de merveilleux repaires où nos ennemis vinrent s'embusquer et où, sans courir de risques, ils se mirent à tirer, envoyant leurs balles par-dessus le mur d'enceinte jusque dans la cour intérieure du poste.

Neutres d'abord, du moins en apparence, les habitants de la région qui étaient fortement travaillés par la propagande rifaine ne tardèrent pas à se tourner contre nous. La première marque de leur hostilité est un acte sacrilège. Dans la nuit du 17 au 18 avril, ils saccagent le cimetière militaire situé non loin du poste. Les bières sont brisées, les ossements dispersés.

Une semaine plus tard, la liaison téléphonique est détruite entre Aïn-Matouf et le poste de commandement situé à Bou-Halima. Le lendemain, les habitants entrent en dissidence. Le poste est encerclé et, tout de suite, violemment canardé.

Une balle atteint le sergent Magnien et le tue net. Dans le même temps, un tirailleur est blessé sur sa pièce de mitrailleuse. Plus de chef, hormis un caporal sénégalais, pour assurer la défense. Celui-ci se tourne vers le petit soldat Berger, seul européen dans le poste, et lui dit simplement :

— C'est toi qui commandes.

Avec la même simplicité, Louis Berger accepte la responsabilité qu'on lui impose. Lui qui, jusqu'ici, dans son village de Meilhardes, menait ses bêtes au pâtis, puis, au poste d'Aïn-Matouf, remuait des sacs de riz, et de farine, on le voit prendre immédiatement la garnison en main, organiser la défense avec un esprit de décision incroyable chez un si jeune garçon.

Au coucher du soleil, vers vingt heures trente, la petite garnison subit une terrible alerte : bondissant entre les rochers, les dissidents arrivent jusque sous les murs du poste. On aperçoit leur burnous que gonfle le vent du soir. On entend leurs clameurs. Le petit soldat Berger rallie ses quelques hommes, les arme de grenades, remplit sa musette. Puis, debout, les mâchoires serrées, le torse rejeté en arrière, de ce geste du semeur qui nourrit la terre, hardiment, il donne l'exemple. A chaque explosion, dans les burnous, il y a maintenant des cris de douleur, des râles; sur les draperies ocreuses s'étalent des taches de sang. Bientôt, les assaillants s'égaillent dans les rochers où ils cherchent un refuge. Alors, parce que l'alarme a été rude et lui a donné chaud, le petit

Berger essuie, de la manche de sa veste, la sueur qui ruisselle sur son front et ses bonnes joues cuites et recuites par les soleils : ceux des plateaux corréziens, ceux plus ardents de la montagne marocaine.

Du 28 avril au 8 mai, les dissidents continuent leurs attaques. Comme leur tactique est bonne, ils s'y tiennent. Durant le jour, ils demeurent à guetter, immobiles, tapis derrière un rocher; une tête se montre-t-elle aux créneaux, ils tirent; puis, quand les ombres s'allongent, que le crépuscule monte, que la nuit s'étend, ils sortent de leurs trous, se rassemblent, s'élancent sur le poste, l'assaillent de tous les côtés à la fois.

Le soldat Berger est véritablement l'âme de la défense. Nuit et jour, il est debout; il règle les relèves, s'assure par lui-même que les sentinelles veillent, renseigne l'arrière par l'envoi de messages optiques ou de *rekkas* (1) lorsque l'occasion se présente, préside aux distributions de munitions, rationne les vivres et l'eau qui devient rare. Cet admirable petit Berger n'a pas seulement du calme, du sang-froid. On le disait peu débrouillard, il montre une initiative hardie, tente des sorties toujours victorieuses. Deux fois, — au prix de quels périls! — il parvient à monter au blockhaus pour annoncer à ses camarades, Pioli et Gourdin, qu'il a pris le commandement du poste et les ravitailler en vivres.

Ce n'est pas tout. Il décide de rendre les honneurs funèbres au sergent Magnien tombé lors du premier combat. Comment aboutir dans une telle entreprise? Qui se hasarde à traverser la cour du poste est aussitôt abattu. Une nuit, en rampant, Berger parvient jusqu'au corps de son chef, le roule dans une couverture, puis le tire, à l'aide d'une corde, jusqu'à l'abri du mur. Les tirailleurs creusent la terre; ils sont à quatre pattes, fouissant avec les mains, avec les pioches. Quand ils ont fait la fosse, ils la garnissent d'une tôle par-dessus laquelle ils placent une paillasse; ils y étendent le corps du sergent, tout de son long, comme un dormeur fatigué; pour le préserver des souillures, ils disposent sur lui des couvertures. Ces hommes primitifs aux mains rudes ont, soudain, des attentions, des gestes de douceur fraternelle.

L'ensevelissement terminé, le petit Berger fait présenter les

(1) Courrier.

armes. Dans un ciel reculé, la lune montre son croissant d'or. Autour des soldats, les balles crépitent et sifflent.

Pendant quinze jours, sans un fléchissement, le jeune soldat résiste avec sa poignée d'hommes dont il maintient le moral. Certainement, si l'ennemi avait pu se douter que le soldat Berger et ses quelques hommes défendaient un poste où étaient accumulées des munitions considérables, il aurait essayé de le submerger sous un flot humain. Disons-le bien haut, à la gloire de Berger, *il n'osa pas !*

Enjeu de maints combats, disputé avec acharnement pendant des jours, le poste d'Aïn-Matouf demeure entre les mains du petit soldat. Le 9 mai, il peut le remettre intact au sergent Malaterre qui vient le relever de son commandement.

Le 20, le groupe mobile dirigé par le colonel Freydenberg parvient à ravitailler Aïn-Matouf et Bou-Halima. C'est un grand jour pour Louis Berger. Le colonel le fait venir au poste de commandement. Ses camarades sont sous les armes; les tambours battent; sur sa poitrine, le colonel épingle la croix de guerre avec palme et, après l'avoir félicité de son admirable conduite, lui apprend qu'il l'a proposé pour la médaille militaire.

Hélas! le valeureux petit soldat ne la recevra pas.

Afin de lui accorder un peu de repos après les épreuves qu'il vient de subir, on l'affecte au poste de Bab-Koubba qui jouit, alors, d'un calme relatif. La fatalité s'acharne sur le brave enfant. Le lendemain de son arrivée, le poste est encerclé. Les moyens habituels pour communiquer avec le commandement situé à Bou-Halima n'existent plus. On y supplée d'une manière ingénieuse. Point de poste qui n'ait son chien, jouet et, parfois, mascotte des soldats. Celui de Bab-Koubba va servir d'agent de liaison. A son collier, l'adjudant-chef du petit poste attache ses comptes rendus; par le même moyen, le capitaine Le Baron transmet ses réponses.

Jusqu'à la fin du mois, le poste est continuellement bombardé. C'est un enfer. Le 30, l'aube à peine levée, les Rifains redoublent leur tir. Presque tous leurs obus tombent dans le petit ouvrage. La lutte ne cesse pas de la journée. Les assiégés ripostent avec vigueur; les mitrailleuses crépitent sans arrêt; la fusillade est intense; dur travail où l'on halète, où l'on constate avec angoisse les progrès de l'ennemi. Vers dix-

huit heures, de Bou-Halima, le capitaine Le Baron aperçoit de gros flocons de fumée noire monter au-dessus du petit fort. La Koubba a plusieurs bâtiments incendiés.

A la tombée du jour, le tir redouble. La Koubba n'est plus qu'un amas de décombres fumants. Ses défenseurs répondent toujours au feu des assaillants, mais moins vigoureusement. La nuit monte. Brusquement, le tir de l'artillerie rifaine cesse. Une vague de plusieurs centaines de Rifains se rue sur le petit ouvrage. Arrêtée net par la fusillade et les éclatements de grenades, la vague reflue, avance de nouveau ; puis, tout à coup, c'est une poussée sauvage, irrésistible. Le poste est submergé. L'obscurité est devenue profonde. Dans le silence de mort qui a succédé aux hurlements triomphaux de l'ennemi, on entend des détonations de revolver. Les quelques survivants opposent-ils une suprême résistance ; sont-ils assassinés ; ont-ils gardé une dernière balle et se font-ils sauter la cervelle pour échapper aux tortures d'un ennemi atrocement cruel... ? Nul ne le saura jamais.

Lorsque, vers la fin de septembre 1925, le poste de la Koubba fut réoccupé par nos forces, on y trouva, comme à Bibane, les corps des défenseurs à leur place de combat, dans les tranchées. On avait arraché leurs souliers, pris leurs vêtements. Le soleil, les chacals, les oiseaux carnassiers avaient rongé leurs chairs; leurs ossements blanchissaient... Devant l'impossibilité d'identifier les cadavres, le jeune soldat Berger, héros d'Aïn-Matouf, fut porté disparu.

HENRIETTE CELARIÉ.

LES LIVRES
DE
FRÉDÉRIC MASSON
A L'HOTEL THIERS

I. — A L'HÔTEL THIERS

Lorsqu il y a deux ans, l'originale figure de Frédéric Masson disparut, on ne manqua pas de rappeler avec raison, avec reconnaissance, l'édifiant spectacle que le laborieux secrétaire perpétuel de l'Académie française donnait au quartier Saint-Georges pendant toute la guerre, venant, chaque jour, à la même heure, malgré son âge et sa fatigue, aussi ponctuel que le médecin-major, faire sa tournée à l'hôpital établi par l'Institut dans l'ancien hôtel Thiers. Ce que l'on n'a pas su, c'est que, depuis deux ans déjà environ, la maison recevait de l'historien de Napoléon des visites fréquentes et régulières, à cause de la bibliothèque qu'en 1905 l'Institut avait reçu de M[lle] Dosne la mission d'y créer.

Membre de la commission inter-académique surveillante de l'entreprise, nul ne prenait plus au sérieux que lui sa fonction volontaire. Plusieurs fois par semaine, sur le coup d'onze heures, sautant de son auto, il franchissait la porte. Et il la franchissait du pied conquérant d'un grenadier de la vieille garde chargé de perquisitionner chez un suspect. Puis, accompagné du concierge, un ancien sous-officier des sapeurs pompiers de Paris, de qui la moustache de grognard lui agréait, il parcourait les bâtiments, l'œil partout, donnant d'ailleurs,

pour les rayons, les tables, les échelles, des instructions fort pratiques, où se reconnaissait son expérience d'ancien bibliothécaire du ministère des Affaires étrangères. Puis, il redescendait, escorté du fonctionnaire présent, l'escalier de marbre et de porphyre, non sans maugréer contre le luxe glissant de l'ancien président... Arrivé au rez-de-chaussée, il s'arrêtait d'habitude, et, d'un ton menaçant : « Ici, aucune installation toujours, n'est-ce pas ? — Oui, répondait-on avec un respectueux sourire, mais si vous jugez qu'il faille commencer?... » Alors, Frédéric Masson tournait vers l'interrogateur, tel le lion de Marot, ses « deux gros yeux ». « N'allez pas vous imaginer, grommelait-il, qu'Elle sera pour vous. Je n'ai rien décidé, vous m'entendez ! »

« *Elle* », c'était sa bibliothèque napoléonienne : vingt ou trente mille volumes achetés, pour la plus grande partie par lui, en vue de son travail d'historien, et qui avaient fini par emplir, avec toute une aile de l'élégant hôtel de la rue de La Baume, toutes les chambres disponibles ou annexes bâties exprès dans sa seigneuriale maison d'Asnières-sur-Oise. Collection magnifique dont, après lui, un établissement public semblait seul devoir être digne, et qu'on se doutait bien, sur certains de ses propos, qu'il avait l'intention de léguer à l'État ou à quelque grand corps. Aussi, laissait-on libre à l'hôtel Thiers, comme par mégarde, ce rez-de-chaussée où, quand il entrait, il s'arrêtait pensif devant la belle enfilade des salons dorés. « Tu vois bien, lui glissait alors son ami Henry Roujon, en le poussant du coude, tu ne peux pas faire autrement !... »

Ainsi en a jugé, sans hésitation, la veuve et héritière de l'éminent historien. Elle n'a pas voulu tarder à exécuter les dernières volontés de son mari. Elle s'est dessaisie, au profit des bénéficiaires par lui désirés et désignés, de l'usufruit qu'elle pouvait conserver, — noblement heureuse de voir la matière et les outils du long et glorieux labeur dont elle avait été témoin, domiciliés à jamais dans la « Fondation Dosne, Bibliothèque Thiers », place Saint-Georges.

Et c'est vraiment là leur place. Mais il n'est pas oiseux de l'expliquer aux Parisiens, même lettrés, qui peuvent bien l'ignorer. La fondation de la Bibliothèque Thiers a passé assez inaperçue. Au mois de juillet 1914, elle venait à peine d'ouvrir ses portes.

II. — LA FONDATION DE MADEMOISELLE DOSNE

Il y avait cependant neuf ans déjà qu'elle existait. Le signataire de ces lignes ne saurait oublier ce samedi du printemps de 1904 où, dans son cabinet de bibliothécaire au palais de l'Institut, le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Georges Picot, entra, mystérieux et souriant. Souriant de ce bon sourire dont se rajeunissait sa gravité lorsqu'une œuvre utile allait requérir son dévouement, toujours alerte. La nouvelle était, en effet, considérable et pour l'Institut et pour le pays. Mlle Dosne, la belle-sœur du Président Thiers, alors âgée de près de quatre-vingts ans, venait de décider de faire don au corps des Cinq académies, de l'hôtel de la place Saint-Georges. Elle estimait, — comme il est expliqué en termes nobles et discrets, au préambule de la donation, — que cette maison, sa propriété de famille, ayant été habitée par son beau-frère, n'était plus une demeure comme une autre, surtout que, démolie en 1871, reconstruite « aux frais de l'État, comme un acte de réparation, en vertu d'un vote unanime de l'Assemblée nationale, elle avait pris une sorte de caractère historique ». Seulement, elle jugeait qu' « un lieu où M. Thiers avait poursuivi ses grands travaux d'histoire, ne pouvait être occupé dignement que par une bibliothèque », qu'elle priait en conséquence l'Institut d'y établir.

Mais une bibliothèque de quelle sorte?

Il arrive, on le sait, parfois, que les vœux des donataires ne soient pas tout à fait conformes aux intentions des donateurs. C'était à une bibliothèque *générale* que pensait Mlle Dosne. Tout naturellement. N'appartenait-elle pas à cette haute bourgeoisie française, enrichie sous la Restauration et la Monarchie de juillet et qui, redevenue politiquement puissante autant ou plus qu'à la fin de l'ancien régime, comprenait qu'elle devait, comme au temps de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV, justifier par l'esprit son aristocratie nouvelle, meubler son cerveau comme ses hôtels, s'ouvrir au plus vite aux connaissances littéraires, scientifiques, artistiques, à la conversation « polie », à l'art d'écrire, à toutes ces parures spirituelles qui font la force des élites dirigeantes comme leur prestige.

Ce devoir, cet intérêt aussi, nulle grande bourgeoise ne les

avait compris mieux que Mme Dosne mère. Pour s'en convaincre, il suffirait de lire quelques-unes de ses lettres, à Victor Cousin par exemple. Avec une tension ingénue, la volonté y perce d'une ascension utilitaire autant qu'idéaliste. Dès avant le mariage de sa fille Élise avec Adolphe Thiers, elle avait un « salon » qu'elle développa ensuite. Il y en avait beaucoup à Paris — une trentaine, je pense — vers le milieu du règne de Louis-Philippe. Les plus renommés étaient ceux des duchesses d'Abrantès, de Maillé, de Liancourt, de Mmes de Boigne, de Castellane, de Girardin, de Rémusat. M. Henri Malo, l'actuel bibliothécaire de la place Saint-Georges, nous a montré naguère que les réceptions réglées de la femme du banquier Dosne, chez qui fréquentèrent Lamartine, le Duc d'Orléans, Berryer, tenaient, dans ce monde poli, une assez grande place pour que, dès 1839, Delphine Gay les attaquât dans une comédie malicieuse et retentissante.

Dans ce milieu brillant mais laborieux, Félicie Dosne avait été formée, comme sa sœur, en vue de conquérir un jour pour époux, par ses propres talents, une de ces « capacités » de la Chambre, de la littérature ou du barreau, maîtresses de l'heure au siècle nouveau, ou, si elle n'épousait pas, de régner elle-même, princesse de science, sur quelqu'un de ces cénacles influents.

Sa mère dirigeait son éducation avec une vigilance appliquée. Elle y avait pour collaborateur quotidien, chargé de l'histoire littéraire et du latin, l'érudit universitaire Eugène Despois; pour conseillers pédagogiques l'historien Mignet et deux philosophes, Barthélemy Saint-Hilaire et Victor Cousin. Sous cette quintuple sollicitude, Félicie Dosne fut cultivée dans toutes les règles, ornée de tous les arts d'agrément à la mode, nourrie de toutes les solidités classiques. A ces soins elle obéissait à souhait. Bien disante, elle s'exprimait en anglais comme en français avec une pureté élégante dont se souviennent encore ses derniers amis. L'amour de l'étude s'était enraciné en elle. A la suggestion de sa mère et sous la direction de Victor Cousin, maître bibliophile, elle s'était fait une petite bibliothèque de boudoir, piquante, et luxueuse. Mais ces beaux livres, rares et splendides, ne lui suffisaient pas. Liseuse avide, c'était la Bibliothèque nationale qu'il lui fallait : elle la fréquentait assidûment.

Rien d'étonnant, donc, que l'octogénaire de 1903, quand elle voulut créer une bibliothèque pour le public, subît l'influence et de ses souvenirs de jeunesse et de ses expériences ultérieures. Femme savante (sans avoir du reste jamais été une pédante précieuse), elle se rappelait, à la fois, ses enchantements d'étudiante, promenée par de doctes précepteurs à travers toutes les connaissances humaines, et tout ce que plus tard elle avait puisé de savoir à la rue Richelieu. Une gratitude l'inspirait, qu'elle demanda à maîtres William Bazin et Ader de formuler dans l'Acte ; elle tint qu'il y fût dit « qu'elle avait toujours été frappée de la difficulté qu'éprouvent les personnes studieuses à trouver dans les bibliothèques de Paris, avec le calme qui convient à de longs travaux, les ressources très larges » que réclame l'appétit d'apprendre...

Et c'est pourquoi elle rêvait d'ajouter une succursale à cette salle de travail de MM. Taschereau et Léopold Delisle, où l'on se dispute les places, — une succursale pareille ou analogue, aussi encyclopédique, aussi universelle.

Mais dans ce vaste projet, il y avait autre chose encore. On sait, de reste, de quelles admirations, déférentes, passionnées, l'étincelant méridional qu'était Adolphe Thiers fut fidèlement entouré par la famille de son beau-père, par sa belle-mère jusqu'en 1864, par sa belle-sœur jusqu'à sa fin à lui. Or, les dernières occupations, goûts et ambitions de ce qu'on n'osait appeler sa vieillesse, l'ultime métamorphose de ce souple génie n'avaient pas été moins propres à émerveiller ses adoratrices que les hauts faits de sa maturité. Rendu à la vie privée par le 16 mai 1873, Thiers, solennellement et prestement, d'un geste qui rappelait (avec le recueillement et l'amour de la retraite en moins) le crépuscule des grands disgraciés des âges classiques, était revenu à la science. Seulement il y revenait à sa façon de conquistador, ne doutant de rien, surtout pas de lui-même. Il revenait non pas à l'histoire, mais à la philosophie et à *toutes les sciences* que la philosophie suppose.

Qu'il y eût là, et c'est bien possible, le désir de répondre au reproche que les critiques littéraires continuaient de faire à ses ouvrages d'histoire, de n'avoir vu, avec étroitesse, dans la Révolution, le Consulat et l'Empire, que la vie diplomatique, militaire et le gouvernement administratif ; ou bien s'il se souvenait auss de ce Guizot, son vieux rival, qui venait de faire, dans les

Méditations religieuses et morales, une fin auguste; ou bien était-ce, tout simplement, que, ne désespérant pas d'être rappelé au pouvoir, Thiers crût à propos de prouver à ses contemporains ingrats, à ses remplaçants trop pressés, que la pénétration et la compréhension de son esprit le rendaient encore capable d'une évolution nouvelle : — toutes ces hypothèses sont possibles avec celui que ses idolâtres mêmes appelaient, irrévérencieusement, « ce diable d'homme ».

Toujours est-il qu'au lendemain de sa chute de la Présidence, il s'inscrivait au laboratoire de chimie de Sainte-Claire Deville, reprenait ses lectures de géographie, d'esthétique, de métaphysique, rouvrait les vieux cahiers où, jeune étudiant, partant d'Aix à la conquête du monde, il ne prétendait à rien moins qu'à révéler et expliquer à la France les « conseils » de ce Dieu, dont il se vantait d'avoir été, durant toute sa carrière, « pour employer un mot de la langue parlementaire, un ministériel fidèle ». Et il rédigeait ou corrigeait un *plan de Philosophie* dans lequel la métaphysique, l'astronomie, les mathématiques, la physique, la chimie, — sans oublier, malheureusement, les beaux-arts, — devaient être appelés à la démonstration péremptoire des « lois de l'Univers » et de « la Sagesse supérieure qui règle le sort des Empires ».

Or, ce « grand dessein » d'une synthèse de science et de pensée, M[lle] Dosne en avait été sûrement de 1873 à 1877 la confidente, et enthousiaste. Ce « Plan d'une Philosophie », testament du Maître, c'était précisément en 1905 qu'elle s'en faisait l'éditrice. Comment donc aurait-elle pu concevoir une bibliothèque placée sous l'invocation de Thiers, sinon comme la bibliothèque universelle, telle que Thiers, lui-même, l'eût réalisée à son usage?

Heureusement Georges Picot, quelque admiration qu'il professât pour Thiers, patron de ses débuts, connaissait autant que personne, — membre qu'il était d'un Conseil supérieur des Bibliothèques qui fonctionnait alors, — le danger des dépôts de livres où prétendûment « l'on trouve tout ». Dans le progrès vertigineux des sciences, et dans l'augmentation non moins rapide des charges des États modernes, les Bibliothèques qui veulent tout embrasser ne peuvent rien étreindre. Il en faut diminuer le nombre, à moins de les condamner à la pauvreté et à la décadence. Et aucun bibliothécaire ne partageait

plus cet avis que le Conservateur de la bibliothèque, — forcément encyclopédique, — de l'Institut.

Aidé des conseillers de la donatrice, le marquis Calmon Maison, pénétrant observateur de son temps, très mêlé au monde politique, le docteur Évariste Michel, fin lettré, neveu de Mignet, Georges Picot fut assez persuasif pour la détourner de prescriptions incompatibles tant avec les ressources affectées par elle au futur dépôt de livres qu'avec l'espace supplémentaire dont il pourrait disposer plus tard dans le petit parc intérieur de la propriété. Aussi bien la Bibliothèque Thiers ne serait-elle pas plus conforme encore, si possible, à son nom, si elle était uniquement vouée tant à cette période de l'histoire de France, entre 1789 et 1815, dont Thiers, l'un des premiers, s'était fait hardiment et heureusement l'historien, qu'à la vie ultérieure de ce XIXe siècle où Thiers joua, soixante ans durant, un rôle de premier plan?

En conséquence, le 30 novembre 1905, l'Institut de France, représenté notamment par Detaille et Georges Picot, souscrivit au contrat de donation « entre vifs, » par lequel Mlle Dosne, « en souvenir de M. Thiers et pour honorer sa mémoire », remettait à l'Institut l'hôtel Thiers, — l'Institut acceptant de créer, dans l'immeuble reçu à cet effet, une bibliothèque qui serait l'annexe de celle du Palais Mazarin au quai de Conti, soumise aux mêmes règlements, s'ouvrant comme elle à toute « personne studieuse », mais sur autorisation spéciale.

Et cette bibliothèque serait « consacrée à l'histoire moderne, principalement de la France, depuis la Révolution jusqu'à nos jours ».

III. — COMMENT PEUT SE CRÉER DE NOS JOURS UNE BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE

Il s'agissait à présent de la constituer dans cette vue. Non pas qu'il ne restât rien dans l'hôtel Thiers qui se rapportât au caractère fixé par Mlle Dosne d'accord avec l'Institut. Il y avait d'abord des souvenirs matériels de Thiers : son lit, couchette modeste, digne d'un moine ; son habit d'académicien, les médailles, parchemins et rubans, adresses officielles envoyées au « libérateur du territoire ». Des souvenirs de Mme Thiers : les livres de compte de ses bonnes œuvres, qui étaient nombreuses et grandes. Des souvenirs de Mlle Dosne : une partie des

livres de cette petite bibliothèque personnelle, si précieuse, dont j'ai parlé.

Il y avait aussi des manuscrits de Thiers, notes prises par lui sur ses lectures depuis sa jeunesse, en particulier pour ce « discours » philosophique dont ses « premiers penchants, tout philosophiques », — c'est lui qui l'écrit, — lui avaient, dès le lycée, inspiré confusément l'idée... Il y avait encore, sous des plis qui n'ont été ouverts que récemment, des correspondances complémentaires de cette grosse collection que possède la Bibliothèque nationale, qu'a butinée déjà avec tant de malice et de clairvoyance M. Daniel Halévy, et qu'utilisera bientôt, on l'espère, l'homme d'État le plus compétent pour être l'historien définitif de Thiers. Il restait également nombre d'ouvrages anciens que Thiers avait réunis : ouvrages de beaux-arts, recueils d'estampes, voyages et cartes de géographie ; quelques-uns annotés d'une façon plus ou moins explicite. Enfin M[lle] Dosne nous laissait 3 à 4000 volumes relatifs pour la plupart à la guerre de 1870-1871, et une collection du *Moniteur* de la Révolution. Pas autre chose pour ce XIX[e] siècle, notre objet prescrit. Cette bibliothèque de l'histoire moderne était à faire.

Faire une bibliothèque ! Lourde tâche. Mais combien intéressante, et je dirais, sans fausse honte, délicieuse, si je ne devais être lu que par des bibliophiles ou bibliographes ayant en eux un peu du feu sacré de Charles Nodier ou de Soleinne, de Jérôme Pichon ou d'Émile Picot. C'est à des maîtres comme ceux-là qu'il appartiendrait de dire combien est capital et d'une primordiale utilité le rôle des assembleurs et des classeurs de livres.

Faire une bibliothèque, — quand on ne veut pas ou qu'on ne peut pas écrire l'histoire, c'est y collaborer tout de même. Osons dire que de ces éclaireurs et guides, de leur conscience dans la recherche, de leur discernement dans le choix, de leurs bonheurs dans la découverte, dépendent en somme, pour une bonne part, la qualité et la valeur, au point de vue du fond, des histoires, si tant est que les historiens ne connaissent d'ordinaire et n'emploient que les informations qui leur sont fournies.

Toutefois, — après nous être permis cet hommage à des auxiliaires justement appréciés des connaisseurs, sous-estimés, je le crains, du grand public, — hâtons-nous d'ajouter que, dans

le cas présent, la responsabilité n'était pas si délicate, ni tellement intimidante.

De ce fait d'abord que, de nos jours, et sur la période moderne de notre passé national, les fils conducteurs ne manquaient pas. La bibliographie, — dont le nom est nouveau, mais la réalité, j'imagine, vieille comme Hérodote, — s'est fait, on le sait, une belle place au XIXe siècle. Appelés dès 1804-1820, par la voix des Augustin Thierry, des Guizot, des Michelet, à renouveler l'histoire en décadence, nos érudits avaient commencé avec raison par réhabiliter cette bibliographie. On en fit une science et on l'enseigna.

L'École des Chartes d'abord, la Sorbonne et l'École normale ensuite, l'École des Hautes-Études et le Collège de France s'unirent pour l'entretenir. Et grâce à ce mouvement salutaire, la plupart des ouvrages d'histoire relatifs à la fin du XVIIIe siècle, à la Révolution, à l'Empire et aux régimes suivants, se sont présentés au public appuyés sur l'appareil visible de leurs études préparatoires, munis, quelquefois même encombrés, des indications de leurs « sources ».

Sans doute, alors que l'on travaillait à meubler la Bibliothèque Dosne, entre 1905 et 1913, nous n'avions pas encore de très grands ouvrages généraux ou particuliers, — ainsi la seconde partie de l'*Histoire de France* publiée sous la direction de Lavisse, les histoires modernes de M. Gabriel Hanotaux, plusieurs livres, parus depuis, de MM. de La Gorce, Émile Bourgeois, Georges Weil, Lanzac de Laborie, et qui eussent singulièrement facilité nos recherches... Mais déjà, rien qu'avec le bas des pages de presque tous les livres de Sorel, de Taine, de Vandal, de Thureau-Dangin, de Petit de Julleville, de Lavisse, de Rambaud et de leurs collaborateurs, — rien qu'avec les longues notes initiales ou finales de leurs chapitres, — on eût dressé un plan assez sortable d'une bibliothèque du XIXe siècle. Je ne parle pas des monographies particulières qui s'offraient à nous déjà très nombreuses et précieuses, sur les orateurs et les diverses assemblées et les gouvernements successifs de la Révolution, sur les Idéologues, Fouché, le Concordat, le Saint-Simonisme, Lamennais, Montalembert, et qui s'escortaient elles aussi avec abondance de références instructives.

Mais il y avait, par-dessus tout, la grande ressource des excellents répertoires ou traités de bibliographie qu'avait pro-

duits, entre 1860 et 1900, cette poussée érudite dont, à présent, mal informée ou ingrate, une portion de la jeune littérature se raille, — imprudemment. Sans doute, les bons bibliophiles et amateurs de livres, ceux qui veulent que les parois de leur *studio* ne soient pas meublées « en série » par des volumes achetés au mètre carré, conservent le culte de ces bons pionniers de l'investigation savante que furent jadis les rédacteurs des grands Catalogues de la librairie française : les Brunet, les Quérard, les Louandre, Bourquelot et Maury; les Laporte, les Vicaire, les Le Soudier et ce Lorenz qu'Édouard Champion continue. Espérons aussi que les intelligents défenseurs de l'Histoire, qui n'est pas intuition, système préconçu et fantaisie, mais patiente inquisition préalable des résultats acquis, continueront de pratiquer ces manuels et dictionnaires bibliographiques de l'époque moderne, œuvres des Maurice Tourneux, Lacombe, Tuetey, Stein, Langlois, Lanson, Schmidt, Brière et Caron, — et j'en oublie. Mais ce que Mlle Dosne ne me pardonnerait pas d'oublier, c'est ce *Catalogue des imprimés de l'Histoire de France à la Bibliothèque nationale*, où les collègues de Taschereau et de Léopold Delisle, anonymes aussi admirables que les moines d'autrefois, ont fait, en trente ans, le recolement méthodique descriptif de tous les « livres d'histoire imprimés », documents originaux ou études ultérieures, collections ou unités, jusqu'aux moindres plaquettes, relatives à la vie française jusqu'en 1856! Inventaire chronologique qui, malheureusement, ne se continue pas. Je plains les historiens, et les bibliothécaires, qui devront rassembler à tâtons, les documents de la fin du dernier siècle.

Disons aussi qu'à compulser constamment tous ces divers répertoires, le conservateur de la Bibliothèque de l'Institut, chargé de former à la place Saint-Georges sa filiale historique, n'était pas seul. Un second lui était adjoint, jeune chartiste, frais émoulu de la maison savante de Quicherat, de Paul Meyer et de Lasteyrie, fureteur avisé, mais qui savait aussi que le bibliothécaire n'est pas seulement celui qui achète ou reçoit, mais celui qui, en pensant aux chercheurs, classe et ordonne ses « entrées », « catalogue » ses acquêts. Et c'est à quoi, au fur et à mesure de nos bonnes fortunes, il s'appliquait régulièrement. « Faites des fiches ! lui répétait Frédéric Masson... On l'oublie trop : c'est le métier, et qui apprend à faire de

l'histoire! » N'est-ce pas, un peu, en étudiant selon les règles les in-8° des Renduel et des Ladvocat que M. Marcel Bouteron est devenu, vite et bien, le Frédéric Masson d'Honoré de Balzac?

Puis enfin, en sus des ressources livresques, nous avions des secours vivants : la plus experte des Commissions techniques. Avec Georges Picot, dont j'ai dit l'ardeur et la compétence, Léopold Delisle en faisait partie, lui le maître des maîtres en fait d'archives et de bibliothèques... J'entends encore ce « médiéviste », aux derniers mois de sa belle vie infatigable, me donnant des avis précieux pour l'achat de journaux de l'époque révolutionnaire. Et les autres membres, c'étaient Henry Roujon, Alfred de Foville, puis René Stourm, et Ludovic Halévy, l'heureux propriétaire d'une bibliothèque exquise, reflétant et sa vie mondaine, et sa vie de romancier et d'homme de théâtre. En même temps qu'eux ou après eux, M. René Cagnat. l'érudit secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, Bernier, un architecte amateur averti des beaux livres, M. Henri Omont, un des chefs et docteurs de la Bibliothèque nationale; enfin, M. Gabriel Hanotaux, c'est-à-dire l'histoire moderne elle-même. Tel était l'aéropage académique préposé, tant à la gestion des ressources affectées à l'entreprise, qu'à la stricte exécution du programme. J'ajoute que les deux secrétaires perpétuels de l'Académie française, qui se succédèrent, Thureau-Dangin et Étienne Lamy, tous les deux historiens et acteurs tout ensemble de la politique française depuis 1848, ne pouvaient que soutenir de leur autorité dans le conseil suprême de l'Institut, la cause d'une bibliothèque où leurs actes comme leurs écrits devaient figurer.

IV. — LES HÉSITATIONS DE FRÉDÉRIC MASSON

Quant à Frédéric Masson, membre depuis 1903 de l'Académie française, mais non de la Commission administrative, il n'eut pas, pendant huit ou neuf ans, à s'occuper de l'établissement héritier de Mlle Dosne et de Thiers. Et certes, on jugera que cela valait mieux, si l'on se rappelle les inamicales boutades qu'à plusieurs occasions il dirigea contre le parrain et même la marraine, et les sentiments que, de tout temps, il avait professés à l'égard de Thiers. En lui, que détestait-il

davantage? L'homme? Un de ces parleurs de salon ou de tribune, qu'il flétrissait à l'exemple de Napoléon lui-même, des noms d' « idéologues » ou de « rhéteurs »... L'historien? Un conteur hâtif, impertinent, superficiel, un appréciateur partial du Premier Consul et de l'Empereur... Quant à l'homme politique, son rôle sous Louis-Philippe, confisquant perfidement au profit de la branche cadette le retour des cendres de Sainte-Hélène, sa résurrection néfaste au lendemain de Sedan, et, ensuite, son habileté trop heureuse à rendre la restauration impossible, étaient également odieuses à l'affection que Masson avait généreusement vouée au second comme au premier Empire.

Mais tout passe et tout s'use, même les rancunes politiques, surtout chez les intellectuels, qui ont d'autres passions, et plus profondes, sinon plus justes. Qui ne sait, par exemple, à quel degré préoccupe la plupart d'entre nous, bibliophiles ou simples lettrés ou érudits, cette œuvre de nous, domestique et intime, notre bibliothèque? Que deviendrait un jour, dans la suite des temps, la collection de livres que Masson avait faite, livres cherchés et choisis, livres de travail utile, qui valaient et par eux-mêmes et par leur bloc, aimés de lui en savant, comme il aimait la vie spirituelle qu'il avait, grâce à eux, vécue? Que deviendraient ces milliers de plaquettes, ces collections d'anciennes revues introuvables, ces documents manuscrits poursuivis avec tant de peine, découverts avec tant de plaisir, achetés ou reçus en don par lui de particuliers qui lui confiaient leurs archives et leurs secrets, qu'il avait, depuis trente ans, accumulés en les classant avec une exactitude méthodique, en les cataloguant de sa main? Ce qu'il fit, jusqu'à son dernier jour, tant que put écrire une « fiche » sa main tremblante...

Sans doute de cet approvisionnement opulent, il avait tiré parti dans les quarante volumes, où, par les à-côtés, par les dessous de la biographie, renouvelée, de Napoléon, il avait essayé de ressusciter, en sa vie particulière, l'Homme puissant dont il s'était fait l'historiographe apôtre. Mais il n'avait pas employé toutes ses richesses : je l'entends m'exposant avec la tristesse de l'écrivain qui vieillit, le plan d' « une dizaine de volumes encore à faire ». Ne convenait-il pas que d'autres en profitassent? Ce fougueux intolérant n'était pas un égoïste.

Et puis il y avait autre chose, vu la façon dont il avait écrit ses ouvrages, — sans notes, on le sait, sans références, par crainte à la fois d'être supplanté, s'il indiquait la provenance de ses documents, d'être pillé s'il les publiait, et aussi de trahir la confiance des familles qui lui ouvraient leurs archives. Les preuves devant la postérité de son exactitude, de sa probité d'historien, c'étaient ses collections de livres, ses notes, ses manuscrits : ne devait-il pas mettre ces garants en lieu sûr et approprié, et là où ses successeurs iraient naturellement les chercher et pourraient aisément les trouver?

Oh! sans doute, pour ces répondants posthumes de son œuvre propre, pour ces matériaux, — susceptibles encore d'être utilisés, et donc, encore sacrés, — d'un monument à Napoléon que d'autres finiraient, il eût préféré une autre hospitalité que celle d'un adversaire triplement abhorré! Mais, à le bien prendre, s'installer, et Napoléon avec lui, chez ce prédécesseur antipathique, et sous son enseigne, ne serait-ce pas comme une piquante revanche, bien plus, une manière de bonne action, en imposant à l'erreur et à la calomnie la cohabitation vengeresse de la vérité?

Le vieux bonapartiste sentait en lui de « rudes combats ».

Mais ce qu'il y a de sûr, c'est que, même avant 1913, il lui échappait souvent, s'enquérant de la « Maison Thiers » et de la « vaine entreprise » qu'elle hospitalisait, de la railler avec une insouciance trop excessive, pour être sincère. En 1913, nul ne s'étonna à l'Institut, pas même lui, lorsque, devenu membre de la Commission administrative centrale, de son propre mouvement il vint siéger dans notre conseil de tutelle. En grommelant, il s'assit sous le médaillon de Thiers. Sans grâce, mais en conscience, il seconda l'exécution des volontés de Mlle Dosne. Il donna de mauvaise humeur d'excellents conseils. C'est que la bibliothèque, primitivement jugée par lui une « conception bizarre » et « non viable », existait.

V. — LA CROISSANCE DE LA BIBLIOTHÈQUE THIERS JUSQU'EN 1914
DONS ET DONATEURS

En effet, elle n'avait pas trop mal employé les huit premières années de son existence, dont six et demi furent consacrées à sa formation à huis clos. Formation lente, bien entendu,

en tant qu'achats (1). Personne n'ignore que les budgets de la science en France n'ont rien qui ressemble à ceux des fondations Pierpont Morgan ou Carnegie.

On parvenait cependant, à petits pas, à entamer la réalisation du programme adopté par l'Institut. De toute la portion de l'histoire de France que nous devions couvrir, chacune des périodes fut successivement abordée. D'abord, la fin du XVIIIe siècle, la Révolution. Il était grand temps. Les étrangers qui déjà, on le sait, ont ramassé et emporté chez eux le plus possible de vieux livres de l'ancien régime, notamment nos anciennes ordonnances et coutumes provinciales, s'appliquaient alors à recueillir les journaux français de 1789 à 1795, et les brochures innombrables où l'âme philosophique et démocratique française épancha ses rêves humanitaires.

A cet hommage menaçant, les Universités et les Bibliothèques transatlantiques jetaient guinées et dollars sans compter. Avec la complaisance patriotique de quelques bons libraires de la rive gauche, la bibliothèque Thiers les concurrença de son mieux.

Ce fut encore afin de parer à ce drainage systématique que, pour la Restauration, la Monarchie de juillet et 1848, il y eut lieu de commencer par réunir les principaux journaux et pamphlets du temps. Qu'on dise tout le mal qu'on voudra et de la presse, et des brochures politiques et sociales : c'est de cette littérature hâtive, masse plus ou moins énorme, que les historiens doivent dégager, avec les précautions de droit, tous les cris et les gestes de la quotidienne bataille dont les États parlementaires offrent le trouble spectacle. Heureusement des curieux se sont toujours trouvés pour colliger ces feuilles volantes, et les grouper en des « recueils factices » plus ou moins bien composés, mais dont la reliure préserve le contenu.

Nombre de ceux qu'avait ainsi formés, il y a cinquante ans, le vieux républicain Jean Wallon, traînaient encore chez les bouquinistes : on les recueillit place Saint-Georges. Vinrent les rejoindre, touchant les mêmes époques, plusieurs milliers de plaquettes politiques reçues par Casimir Périer durant sa présidence de la République ou héritées par lui. Ce fut Georges Picot

(1) Nous n'avons pas à entrer ici dans le relevé de ces acquisitions. Les curieux en trouveraient la liste sommaire dans l'année 1913 de la *Revue des Bibliothèques* de Châtelain, Dorez, et Bar-au-Dihigo, publiée par Édouard Champion.

qui les découvrit dans un quartier mondain, chez un libraire plus accoutumé aux pièces de théâtre et aux partitions.

Plus malaisée fut la collecte en Alsace de ces brochures diverses et fugitives. C'était en 1912-1913. De fidèles amis de la France nous y aidèrent prudemment et amplement. Grâce à eux, dès avant la guerre, à la place Saint-Georges comme au quai Conti, l'histoire d'Alsace fut « récupérée ».

Mais nos plus considérables acquisitions, à partir de 1910, grâce à des crédits toujours modestes, désormais réguliers toutefois, furent les fonds Henry Houssaye et Jules Claretie. Le premier, « napoléonien » et surtout militaire, et que Frédéric Masson, consulté, ne daigna juger que « passable » mais « intéressant ». Quant à la bibliothèque Claretie, une partie seulement nous échut de celle qui avait trait à la Révolution française, objet des premières publications de Claretie ; mais on put s'assurer la multitude de plaquettes que l'auteur de *Camille et Lucile Desmoulins*, devenu chroniqueur attitré de la « vie parisienne », se procurait au jour le jour avec un flair heureux, et qu'il faisait même relier en cartonnages, d'ailleurs tricolores... Louables manies. Puissent-elles durer pour l'histoire !

Quelque chose valait mieux que nos emplettes forcément restreintes : les dons qui nous étaient faits. N'eussent-ils pas dû plus fréquemment nous réjouir? Peut-être se seraient-ils multipliés, j'ose le dire, si l'Institut, grand seigneur, ne dédaignait pas la publicité. Cependant, et pour si peu de tapage qu'eût fait notre naissance, elle se divulguait tout de même. Les membres de notre Commission s'en chargeaient les premiers quelquefois. Tel, Georges Picot, on s'y attend ; tel, Roujon, l'avisé surintendant des Beaux-Arts, dont le patronage était à toutes les bonnes œuvres de l'esprit. Ils nous recrutaient des donateurs dont nous avions lieu d'être fiers : le baron de Barante, ce lettré digne de son nom et de ses richesses livresques ; M. de Nervo ; la famille de Caubert de Cléry (anciens amis de Mlle Dosne) ; des diplomates, tels que cet Augustin Barthélémy, grâce à qui le « cabinet des manuscrits » s'enrichissait de pièces de 1870 et de lettres de Gambetta.

Les veuves, les enfants des membres décédés des Académies, Mmes Georges Picot et Alfred de Foville, MM. Daniel et Élie Halévy, nous offraient des « souvenirs » doublement précieux.

M[me] Henry Houssaye nous offrait le manuscrit de ce beau livre de son mari, *1815*. M. d'Eichthal partageait, entre la bibliothèque du Palais de l'Institut et nous, une importante collection faite à Marseille de ces écrits saint-simoniens, de doctrine ou de propagande socialiste et industrielle, dont l'influence sur la France du milieu du XIX[e] siècle n'a pas encore été mise peut-être en suffisante lumière.

En même temps, à côté des donateurs illustres, d'autres nous venaient, plus humbles, mais dont le geste n'en était que plus instructif, surtout quand ces présents eussent pu sur le marché du Livre profiter matériellement à ces donateurs; — quand, par exemple, un bourgeois du quartier, M[e] Soulange-Noget, nous demandait d'accueillir une collection formée par son beau-père, ancien commerçant de Montmartre : petits journaux éphémères, journaux illustrés, affiches électorales, programmes, manifestes déchirés par la police, caricatures, chansons, toute cette littérature du boulevard et de la rue que recherche l'histoire sociale.

Ou bien encore, c'était un professeur du collège Rollin, estimable historien de la République de 1848 et de la capitale, qui, après nous avoir adressé M[e] Soulange-Noget, nous faisait lui-même la promesse, que sa veuve a tenue, de nous léguer sa bibliothèque. Quelquefois même, ces offrandes avaient quelque imprévu.

Un jour nous arrivait de Genève un membre et secrétaire de l'Institut national genevois, le professeur Karmine, gradué d'Iéna, slave lettonien dont la culture germanique avait attiré d'abord l'âme d'utopiste socialisant, mais sans la conquérir. En travaillant à Paris, il s'était détaché de la civilisation allemande dont il semblait déjà, en 1913, suspecter l'impérialisme violent. Et voici qu'en 1912, en hommage à cette France mieux connue (parmi les champions de laquelle il devait, pendant la guerre, en Suisse, militer vaillamment et non sans péril), il nous priait d'accepter une collection faite par lui et d'une singulière valeur. Car elle contenait tous les documents en diverses langues, souvent à peine connus en librairie, parfois secrets, relatifs à presque tous les mouvements socialistes internationaux, depuis Karl Marx jusqu'à la Commune de Paris. Ce beau don, il l'apportait en droite ligne à la place Saint-Georges, confiant ainsi à la maison, autrefois incendiée par la Commune, de

l'homme d'État qui ensuite l'écrasa, le dossier révélateur de l'attaque révolutionnaire dirigée contre l'unité de la France républicaine par l'internationalisme européen.

Enfin d'autres libéralités s'annonçaient, notamment celle de Louis Leger, le célèbre slavisant, qui préludait par des cadeaux préparatoires au don complet, qu'il fit à l'Institut huit ans après, de ses incomparables collections sur l'histoire, les langues et les littératures tchèque, polonaise, russe, serbe, et de plusieurs pays des Balkans. Or, que signifiaient toutes ces contributions, sinon que beaucoup de lettrés, de bons Français et des étrangers même, comprenaient l'opportunité d'un dépôt spécial de livres du XIX[e] siècle, réserve indispensable, déjà peut-être trop ajournée, de l'histoire future de ce siècle que lui-même, trop pressé, trop fiévreux, n'avait pas eu le temps de constituer. Tout cela justifiait la mission confiée par M[lle] Dosne à l'Institut, et assumée et accomplie par lui. Au printemps de 1914, la Bibliothèque Thiers était déjà suffisamment meublée pour remplir son office.

NAPOLÉON CHEZ M. THIERS

Pour le méconnaître indéfiniment, Frédéric Masson avait trop de bon sens, d'honnêteté, et de dévouement à la science. De plus en plus, il collaborait avec les légataires de Thiers. A sa prière la générale Gervais nous confiait livres et papiers de grand intérêt provenant de feu M. Boulay de la Meurthe, et le grand-duc Nicolas Mikaïlovitch, en nous offrant ses propres travaux sur le tsar Alexandre I[er], nous promettait les publications des sociétés historiques et géographiques de l'Empire. Il y avait mieux : lorsqu'avec une abondante indignation, Frédéric Masson avait constaté sur nos rayons telle ou telle lacune « inconcevable », alors, le lendemain, de l'automobile matinale accostant à la « Maison Thiers », des volumes, des dossiers jaillissaient avec lui : tantôt, des pamphlets rares du règne de Charles X, tantôt une collection de la *Gazette des Tribunaux*, tantôt les œuvres mêmes de Frédéric Masson en beaux exemplaires. Oh! il était toujours bien spécifié, sans doute, que ce n'étaient pas là des avancements d'hoirie, et que nous n'avions pas à nous en vanter... Mais dès 1916, en un article de *la Revue hebdomadaire*, où il ne pouvait s'empêcher de décocher, à la gloire de

Thiers, des épigrammes puériles, et à la bonté bienfaisante de Mlle Dosne des reproches injustes, il consentait pourtant à reconnaître, publiquement, que cette bibliothèque « orléaniste » prenait, malgré sa tare congénitale, « une apparence encourageante ». Finalement, que cette apparence fût une réalité, il ne put faire autrement que de le constater *de visu* trois ans plus tard, quand il dut faire remettre en leurs places les trente mille volumes qu'il avait fallu, en 1914, entasser aux combles. Alors cessa ce petit drame intime, touchant et noble au demeurant, entre son loyalisme politique et sa générosité d'historien. Alors son testament remanié enjoignit à sa légitime héritière de remettre, quand il lui conviendrait, ses collections napoléoniennes à la Fondation Dosne.

A hospitaliser son héros et lui dans la Bibliothèque Thiers, il n'avait plus même d'objection, puisqu'il la voyait devenue, non pas, comme sa défiance l'avait craint d'abord, la chapelle étroite d'un culte particulier, mais vraiment, selon le vœu de Mlle Dosne et le désir de l'Institut, une vraie maison d'histoire, impartial et éclectique logement de tous les documents, — d'où qu'ils vinssent, — relatifs à tous les acteurs et événements notables, — quels qu'ils fussent, — de ce XIXe siècle, ouvert par le César de la Révolution.

ALFRED RÉBELLIAU.

LE SOUVENIR DE MARIE TAGLIONI
DANSEUSE

— C'est toi, Ottavio? Entre, mon enfant.

Bonne-maman me fait le plus gracieux accueil. Elle est assise dans son fauteuil de satin bleu capitonné et lit le journal sans beaucoup se servir du face-à-main réservé aux tout petits textes.

Une très vieille dame qui jamais ne fut jolie, mais dont l'expression demeure séduisante. Je l'ai souvent contemplée, jadis; depuis lors, j'ai toujours gardé près de moi des portraits d'elle : lithographies, crayons, daguerréotypes fanés, effigies grossières ou fines, photographies prises par mes parents, et jusqu'à des illustrations découvertes dans des gazettes anciennes.

C'est elle à tous les âges : sa figure me reste ainsi présente, vivante, actuelle. Son charme composite est fait d'austérité tranquille, de douceur, de quelque malice qui passe dans les yeux, mais surtout d'une paix sereine dont l'influence rayonne alentour. On dirait que cette vieille dame se repose après avoir bien vécu.

Je la revois, vêtue d'une robe de soie noire à volants dont le corsage est agrafé au cou d'un camée. Je revois ses petites boucles d'oreilles, son abondante chevelure blanche, roulée en nattes sur les tempes. Elle est chaussée de solides bottines, car, dès le soleil couché, elle ira se promener longuement dans le bois et cueillir des fleurs au jardin. Maintenant, il fait encore trop chaud : c'est l'heure paisible où l'on cause, où l'on se souvient, où l'on se permet un léger somme de quelques minutes à peine, quitte à s'en excuser ensuite avec un sourire :

— Que voulez-vous ! je deviens vieille...

Elle naquit aux premiers jours du siècle qui vient de finir.

Jamais rien de négligé dans sa tenue. Elle réprouve, pour elle-même, l'usage des pantoufles, des robes de chambre : « A mon âge, il faut se surveiller. » Elle n'oublie sa discipline qu'à l'instant de ce petit somme court, de ce repos de chatte que les créoles appellent plaisamment un « cabichat ».

Bonne-maman eut une vie très brillante : elle s'illustra toute jeune comme ballerine, bientôt après comme étoile. Elle fut l'enchantement des yeux de mille spectateurs extasiés. On l'admira d'un bout à l'autre de l'Europe.

— De mon temps, on allait peu en Amérique ; c'est dommage.

Elle dansa devant des rois, des empereurs ; en tous pays on célébrait ses danses ailées ; elle n'en fut nullement grisée :

— J'étais laide et j'avais les bras trop longs, mais on ne m'en voulait pas...

Elle oubliait de dire que de cette légère disgrâce on faisait une grâce de plus, en comparant ses bras trop longs à des guirlandes. Sur les murs du petit salon où je vais, enfant, causer avec elle, des vers manuscrits chantent sa gloire, signés de noms illustres. Je les lus dès que je sus lire. Je les lis encore aujourd'hui, bien que je les sache par cœur.

Du fait de sa mère suédoise, cette Italienne fut protestante. Elle tenait beaucoup à sa religion, l'avait toujours pratiquée, s'en montrait fière, mais rien de dur ne gâtait, n'ossifiait ce sentiment profond. Il lui semblait tout naturel d'avoir été, en même temps, une protestante fervente et une déesse de la danse (*Tersicore rediviva*), comme aussi de fréquenter les cours en restant ballerine ; d'avoir épousé l'homme de son choix, certes charmant, au dire de ceux qui le connurent, mais qui valait moins qu'elle ; de s'être retirée du théâtre au moment de sa plus grande gloire, le soir où elle pensait avoir atteint son apogée, où Musset et tant d'autres la suppliaient, si elle ne voulait plus danser, de leur laisser au moins son ombre. On la vit encore aux somptueux bals des Tuileries, mais elle passait presque tout son temps sur les bords du lac de Côme où elle élevait ses enfants. Elle mena ensuite une vie paisible et bourgeoise, loin du vacarme des fêtes, et, devenue vieille dame, se retira en Provence, parmi les siens, dans un beau jardin planté d'arbres et de fleurs.

J'ai conservé d'elle un souvenir merveilleux : quand elle me

racontait des histoires d'autrefois, elle savait les mettre à ma portée. Dans son impeccable mémoire, elle faisait un choix. Il me semblait écouter *les Mille et une nuits*; ma crédulité étant entière et passionné mon désir d'apprendre, je la suivais dans ce pays féerique où les sylphides en ronde flottent au-dessus des étangs, où les rois viennent baiser la main des bergères, où, pour se poser sur la prairie obscure, on emprunte le chemin d'un rayon de lune. Grâce à elle, je me promenais dans un rêve et ce rêve était d'autant plus étrange que, très avide de tout savoir à la fois, j'interrompais souvent le récit de bonne-maman pour quêter une explication et mettais sa réponse au même plan que le reste de ma science acquise.

Par exemple, elle me parlait peut-être d'un événement historique auquel elle avait assisté à la cour d'Autriche et disait :

— Si j'ai bonne mémoire, ce soir-là, on jouait Orphée.

Je demandais aussitôt ce que signifiait ce vocable inconnu.

— Orphée... eh bien ! tu vas comprendre : c'est le nom d'un grand poète qui chantait ses vers en s'accompagnant sur la lyre. Il aimait beaucoup une dame qui s'appelait Eurydice..

S'ensuivait une biographie sommaire, mais pittoresque d'Orphée. Ainsi, les fragments d'histoire, de mythologie, les contes de bonne femme, les descriptions de fêtes à Pétersbourg ou aux Tuileries et les petits faits de vie courante formaient une même tapisserie à personnages, tendue devant mes yeux. De même, l'impératrice Eugénie, M. de Morny, les nymphes des eaux, Alfred de Musset, la garde russe, les bayadères d'Orient, les hamadryades, Vigny, Victor-Emmanuel, la fée Carabosse et le Grand Turc appartenaient tous et toutes au même monde où je fréquentais familièrement... Mais si bonne-maman avait le goût des légendes, il lui déplaisait fort d'en être le sujet.

— On pourra te dire, car cela a paru jadis dans les journaux, qu'un soir, en traversant les Carpathes, je fus surprise par des brigands, que leur chef fit étendre un tapis dans la clairière et qu'à peine avais-je dansé devant lui, comme j'en étais priée, que nous fûmes tous relâchés, mes compagnons de route et moi. Voilà un beau tissu de mensonges ! la date seule est vraie. Je traversais les Carpathes et notre diligence fut arrêtée, mais tout simplement par la police. On nous avait pris pour une troupe de contrebandiers. Ayant montré des passeports en bonne forme, nous fumes autorisés à poursuivre notre voyage. Tout le reste,

mon petit, est de l'invention d'un journaliste. Ces gens sont terribles! Lorsque, plus tard, tu liras des anecdotes sur ta grand mère, tu voudras bien en prendre et en laisser.

Elle avait l'esprit précis, sans rien de sec.

D'autres scrupules la travaillaient : ce fut à son fils qu'elle les confia; c'est de lui-même que j'en tiens le charmant aveu.

Chez moi, j'ai toujours eu devant les yeux, une grande toile, de peinture assez médiocre, datée de 1834, qui représente bonne-maman et son frère dans *la Sylphide*. Le danseur, vêtu d'un costume écossais tout à fait impeccable, dort au fond d'un vaste fauteuil à oreillettes ; la danseuse, en jupe de souple gaze, est agenouillée à ses pieds. Cela se passe dans la haute salle de quelque manoir.

— Un jour, disait la vieille dame, tu expliqueras bien au petit que jamais je n'ai paru en scène avec une jupe aussi légère. Je veux qu'il le sache : ce tableau pourrait l'étonner à juste titre. D'autre part, lorsque l'empereur Nicolas de Russie me fit danser *le Dieu et la Bayadère*, à Pétersbourg, il chargea un chambellan de me transmettre, dès la chute du rideau, ses compliments sur la parfaite retenue que j'avais mise à interpréter cette œuvre qui, jusque-là, passait pour indécente.

Ma chère bonne-maman était en partie de souche luthérienne, je vous l'ai dit.

Je fus élevé par mes parents dans son atmosphère : ils me voyaient avec plaisir écouter ses récits, lui poser des questions absurdes ou naïves, l'accompagner dans ses promenades, m'imprégner d'elle en quelque sorte. Vieillesse admirable d'un corps robuste, sans tares, d'un esprit sensé, ouvert et charitable... Il naissait d'elle une ambiance exquise, faite de douceur, de philosophie, de tranquille gaîté. Ceux qui l'approchèrent à cette époque, ceux surtout qui furent ses amis en subirent le charme prenant. Mon père l'adorait, ma mère disait que son seul regard donnait de l'apaisement. Comment ne l'eussé-je pas aimée?

Elle conservait avec grand soin, dans un petit coffret en bois des îles, le plus singulier, le plus touchant souvenir de ses jours illustres : deux chaussons de soie noire qu'elle portait, ce soir de gala, où, pour la dernière fois, elle parut devant le public. Dans sa loge, elle les signa l'un et l'autre, à l'encre, inscrivit, non sans quelque mélancolie, je pense, la date déci-

sive et les coucha pour toujours au fond du coffret d'amarante... Pour toujours, non : pas tout à fait.

Mon père m'a conté qu'à l'époque où bonne-maman venait de se retirer en Provence, une jeune amie qui lui rendait visite s'étonna de l'élégance menue, de l'invraisemblable étroitesse de ces chaussons qu'elle lui montrait, déclarant qu'ils n'étaient à la mesure d'aucun pied de femme. Bonne-maman tâchait de la convaincre et n'y parvenait pas : la dame s'obstinait à douter pour des raisons de bon sens, supposait un défaut de mémoire, alléguait l'effet réducteur des années sur ce très peu d'étoffe cousu à ce très peu de cuir.

— Et cependant, j'ai dansé, portant ces mêmes chaussons.

— Non, chère madame, ce n'est pas croyable!

— Je vais donc vous le prouver.

D'une main preste, elle déboutonna ses bottines de jardin, se déchaussa, saisit le chausson de droite... oh! ce fut l'affaire d'un instant!

Déjà la personne incrédule s'extasie, lève les bras au ciel, se confond en excuses bavardes, quand se révèle à ses yeux un spectacle assez imprévu. L'ancienne sylphide s'est levée, elle avance son pied droit, se recueille, puis, d'un mouvement soudain, plein de grâce encore, fait, en pinçant la jupe trop longue, une pointe sur ce pied chaussé de noir : une pointe de très courte durée, une pointe presque insaisissable, une pointe à peine, si l'on peut dire, mais une pointe! Et l'on n'apercevait, aussitôt après, dans le large fauteuil de satin bleu, que la vieille dame de tout à l'heure, un peu essoufflée, qui souriait avec malice.

Que n'étais-je là pour voir cette scène! Que n'ai-je pu en recueillir directement le souvenir exquis!

Elle eut son commentaire, bien des années plus tard, à une époque où la danse de théâtre avait retrouvé son prestige, où les ballets faisaient encore une fois salle comble, où l'on se laissait enchanter, comme jadis, sous le couvert de rythmes, de gestes nouveaux, de couleurs nouvelles.

Une admirable danseuse venait de dîner chez moi, avec quelques amis, et ne cessait de me faire parler de bonne-maman. Au gré de ceux que sa grâce ravissait, elle aussi devait se retirer du théâtre trop tôt. Est-ce pour cela qu'elle me posait tant de questions, et si diverses? A certaines je ne

pus répondre : questions de métier précises, détails de chorégraphie qui passaient de loin ma compétence. Elle m'aidait alors et tâchait de me mettre sur la voie, puis souriait et s'indignait en même temps d'une ignorance à ce point grossière.

— Vous devriez tout savoir d'elle! tout!... Vous aimez mieux écrire des livres? Est-il possible?

Une dentelle, un châle, un bijou, une paire de castagnettes d'ébène, lui procuraient l'émotion la plus touchante, faite de sympathie, d'active curiosité. Je lui montrai enfin les deux petits chaussons de soie noire... Elle ne dit mot. Je les lui confiai quelques instants : elle les tenait dans ses mains ouvertes sans oser vraiment les prendre. Son expression respectueuse et grave était belle à voir. Un peu craintive, elle les couvait des yeux, comme l'on regarde de près un oiseau... Pensait-elle que les deux chaussons magiques fuiraient soudain, dressés sur leurs pointes et s'échapperaient entre ses doigts?

— Cher monsieur, dit la jeune danseuse en me rendant les objets de son culte, je dois créer, lundi prochain, ce nouveau ballet dont je vous ai souvent parlé et que j'aurai tant de plaisir à danser enfin. J'y paraîtrai dans un costume que votre grand mère aurait pu porter elle-même : très romantique. Je compte que vous viendrez me voir dès que je sortirai de scène, le rideau baissé... J'aurai peut-être à vous présenter une... requête et, comment dirai-je? à vous communiquer quelque chose.

Étrangère, dans son français de conversation facile et courant, se glissait parfois un mot incertain.

Je ne manquai pas d'être exact au rendez-vous.

Ce soir-là, elle fut plus exquise que jamais, d'une grâce langoureuse, très romantique en effet, et ce n'était pas seulement dans sa jupe souple et gonflée que j'imaginais bonne-maman, mais bien dans tout son rôle.

La salle semblait prise de folie; on la rappelait à grands cris et le bruit des applaudissements me parvenait comme un tumulte, en ce coin des coulisses où je m'étais glissé.

Elle parut. Je lui baisai les mains, mais coupant court aux compliments dont j'accompagnais mon salut, elle demanda, à sa femme de chambre qui passait, un stylographe.

— Voilà, dit-elle, cher monsieur : vous m'avez donné un trop grand bonheur, après dîner, chez vous. Il faut marquer la

date. Voulez-vous poser, à distance respectueuse des deux petits chaussons noirs, je veux dire pas trop près (mais pas trop loin non plus !), ce gros vilain chausson rose ?

Elle se déchaussa du pied droit et inscrivit sur la soie une dédicace datée... La « communication » était faite...

* * *

Enfant, je savais déjà que la gloire avait touché bonne-maman, qu'elle se différenciait de façon nette des autres êtres qui m'entouraient, non point par son âge seulement, mais par sa renommée, par cette atmosphère singulière qui régnait dans son voisinage et qui dépaysait en quelque sorte. Je ressentais l'influence chérie, je m'attachais à la subir, j'y trouvais d'incomparables délices.

Après-midi d'été parfaits où elle daignait me dire, tout en travaillant à un ouvrage de tapisserie :

— Ottavio, tu vas me rassortir ces trois brins de laine et, si tu veux, je te raconterai des histoires...

— Oh ! oui, bonne-maman !

Elle s'étonnait, paraît-il, que j'eusse un tel goût pour ses récits : « Je dois ennuyer le petit avec mes vieux radotages. »

M'ennuyer !... je la suivais chaque fois vers des pays enchantés ; elle éveillait en moi le goût du rêve, le goût des longs voyages et me montrait par ses phrases simples et cursives, mieux que n'eût fait nul autre narrateur, des spectacles dont mes yeux restaient éblouis.

— Ce soir-là, l'empereur d'Autriche donnait une grande fête en l'honneur du mariage d'une de ses filles...

Assis à ses pieds, sur un coussin, je serrais entre mes doigts les écheveaux de laine, je cherchais le ton demandé, mais ne perdais cependant pas un mot du récit que faisait la voix un peu éteinte, toujours précise, qui me parlait des grands de la terre, de leurs amusements et des belles féeries où ils se complaisaient.

Mes parents s'en rendaient bien compte. A ce propos, ma mère fit même, un jour, à bonne-maman de tendres reproches :

— Vous gardez vos souvenirs pour Ottavio ! nous en voudrions notre part et y trouverions autant de joie que lui, mais vous refusez d'évoquer le passé chaque fois que nous vous en prions...

— C'est, ma chérie, répondit la vieille dame, que, m'adressant au petit et à lui seul, je puis me rappeler le passé dans tout

son éclat, avec ses plus belles couleurs et cette fraîcheur qu'il n'a eue peut-être qu'à l'instant même où je commençais à le vivre. Le reste : les ombres, les défauts, les vilains traits du monde où j'ai passé, ne regardent pas un enfant et ne l'intéresseraient guère. Il trouve tout simple de se promener dans un rêve perpétuel, de n'admirer que des merveilles : ses yeux sont purs. Vous faisant les mêmes récits, mes souvenirs se présenteraient d'autre façon et souvent j'en aurais de la peine, au lieu que, parlant à Ottavio, je suis la première à trouver que tout est beau, gracieux, éblouissant. A ces moments, ma mémoire ne me fournit rien d'autre... Il comprendra bien assez tôt que, vénéré par son peuple entier, un grand homme peut être quand même un méchant homme, une femme très belle, adorée par tous, une femme méchante. Lorsque, plus tard, il se souviendra de sa grand mère, je ne veux pas que ce soit par moi qu'il ait appris la vanité des choses et qu'il ait su qu'un décor de théâtre examiné de trop près n'est certes pas un joli spectacle.

Je fus très ému quand, un soir, à Paris, bien des années plus tard, ce propos de bonne-maman me fut répété. Les histoires qu'elle me contait à moi me tenaient dans le ravissement. Elle parlait d'une voix reposée, très douce à entendre, et parfois un sourire spirituel animait le vieux visage ridé. Je me sentais heureux de rester immobile, assis à ses pieds, tandis qu'elle travaillait à parfaire quelque motif de tapisserie sur un encombrant métier dont craquaient les vis et les jointures.

La voici qui me distrait par une anecdote familière où j'entre sans peine, comme chez moi, un jour que je me suis réfugié auprès d'elle, craignant une semonce de mes parents.

— Allons ! ne te désole pas, Ottavio ! C'est très mal d'avoir fait un tour au jardin quand tu aurais dû recopier ta dictée, mais je ne pense pas que ton père te gronde beaucoup. Moi aussi, jadis, je fus paresseuse... Mais oui ; ta bonne-maman, malgré son bonnet et ses lunettes, a été une petite fille, et quand il me fallait travailler, souvent je préférais autre chose.

« A l'époque où j'apprenais à danser, il arrivait parfois que l'on ne pût m'accompagner au cours. Mon père s'absentait fréquemment, ma mère donnait des leçons de harpe dont elle jouait à ravir ou faisait de la broderie qu'elle cherchait à vendre. Nous n'avions pas de domestique.

« Je partais donc seule et, j'ai honte de te l'avouer, Ottavio,

quelquefois je n'allais pas bien loin! Je flânais avec mes petites camarades, j'admirais les magasins, les fleurs, les beaux uniformes des officiers de la garde... Cela se passait à Vienne, la capitale de l'Autriche. A mon retour, je faisais de gros mensonges, mais comment ne m'aurait-on pas cru? Danser, ça donne toujours très chaud : il faut changer de linge... J'avais donc soin de mouiller à la fontaine celui que je rapportais dans mon cabas. Alors ma mère m'offrait à boire une tasse de bouillon ou un verre de vin de Bordeaux, pour que je ne prenne pas froid... Non, Ottavio, tu ne dois pas rire : c'était très mal...

Mais elle riait avec moi.

— Je mentais aussi d'autre façon. Quand des amis venaient passer la soirée chez nous, on ne manquait jamais de me faire danser, ce qui m'amusait beaucoup. Alors je composais des pas, des danses au gré de ma fantaisie et disais que mon professeur me les avait enseignés. Je ne sais vraiment trop ce que j'exécutais devant nos amis rassemblés, mais souvent je les voyais pleurer, ce qui me rendait toute fière. Je dansais aussi quand ma mère jouait de la harpe. L'inspiration me venait d'après le sentiment de la musique, comprends-tu, mon petit? et, plus tard, cela m'a beaucoup servi pour varier ma danse. N'empêche que, petite fille, je disais toujours que je répétais la leçon du professeur, afin d'arrêter la critique. Cela, Ottavio, était très vilain, car, en somme, je manquais de courage...

« Et puis, un jour, ce fut le vent qui m'apprit à danser. Tu entends bien? le vent! Il soufflait fort. J'eus grand peine à traverser la terrasse de notre maison : il me jetait à gauche, il me jetait à droite, je crus tomber, j'étais furieuse et ne pouvais avancer, quand, tout à coup, je pensai que ces mouvements saccadés et brusques manquaient de grâce. J'essayai donc de m'arranger avec le vent, de m'allier à lui, de le tromper en l'occupant à souffler sur mon châle, de me faire pousser, tandis que j'esquissais une glissade, de tourbillonner moi-même à ses côtés, comme s'il me servait de danseur, et soudain de le fuir en me mettant à l'abri du coin de la maison d'où je le narguais à mon aise.

« C'était l'idée d'une danse nouvelle. J'en fis, dix ans après, un pas qui fut célèbre, quelque temps, à l'Opéra de Paris et me valut les compliments de toute la cour. Il s'intitulait *Nymphe perdue dans le vent*.

— Encore, bonne-maman! Encore!...
— Et, maintenant, va recopier ta dictée.

* * *

Aujourd'hui, toute la maison paraît inquiète; on y marche à pas feutrés et rapides. Quelques murmures, un ordre donné, reçu, des portes ouvertes avec précaution, refermées aussitôt, sans bruit... Cette activité silencieuse me fait peur. Dans un couloir, j'ai rencontré la femme de chambre : elle semblait gênée.

Mes parents m'ont dit de rester au jardin, sans trop m'éloigner, cependant. Je ne sais, dès lors, de quelle façon employer mon loisir. Oppressé comme avant un orage, rien ne m'intéresse. J'erre inutilement, je tourne autour de la maison. Quand je me suis penché sur la fenêtre de l'office, c'est à peine si Rose m'a dit bonjour. Le jardinier ne me fait pas un meilleur accueil : il s'occupe de ses framboisiers et ne répond que par monosyllabes. On me dédaigne à l'écurie. Alors, je m'en vais, je tourne, je tourne comme un chien, autour de cette maison hostile qui ne s'ouvre plus à moi.

Oui, je sais que bonne-maman est malade ; j'en ai du chagrin ; cependant, l'hiver dernier, elle souffrit d'un catarrhe et resta couchée près d'une semaine. A cette heure, mon anxiété est toute différente : au juste, je me sens perdu.

Détresse d'enfant, peine dont la raison demeure obscure, qui se rapproche plus de l'effroi que de la douleur. J'aime mieux que mes camarades ne soient pas venus; d'ailleurs, il n'en a pas été question. J'ai besoin de solitude et je souffre d'être seul. Nos jeux eussent manqué d'entrain. Une lourde paresse m'accable. Phénomène insolite : je m'ennuie.

Je m'assieds enfin à ce coin de la terrasse d'où l'on découvre la mer, mais ce n'est pas la mer que je regarde : je regarde à mes pieds un tas de cailloux, j'y prends des pierres une à une et tâche de composer des dessins sur le sable. Cela fait passer le temps.

Le soir tombe. L'heure que j'aime est venue, où l'on reconnaît mal les choses, où l'on s'imagine qu'elles sont autres, où l'on achève sa journée en un délicieux mystère si fertile en surprises, mais cette heure je ne la reconnais pas. J'ai froid; j'ai froid d'être seul; j'ai froid en moi-même. Ce mur, là-bas, est trop clair, ce bouquet d'arbres trop noir et le grand trou violet où la mer s'endort est trop profond. Ah! si la honte ne m'em-

pêchait, je pleurerais volontiers pour me réchauffer le cœur!

— Ottavio!

C'est ma mère qui m'appelle du perron. Je cours la rejoindre au plus vite et la trouve toute changée. Jamais je ne l'ai vue ainsi. Elle pince les lèvres comme l'on fait lorsqu'on a mal ; sa voix aussi est différente, très calme, très unie et cependant étrangère. J'en suis bouleversé, sans savoir pourquoi.

— Ottavio, me dit-elle, je remonte au premier étage. Va rejoindre ton père dans son bureau.

Et puis elle me sourit d'un sourire difficile, très tendre, certes, mais difficile; je ne trouve pas d'autre mot. Ce sourire contraint, je puis encore me le représenter aujourd'hui.

Mon père m'embrasse et me caresse les joues. Son visage ni sa voix ne me paraissent changés.

— Assieds-toi, mon petit, écoute-moi bien : je vais te parler très sérieusement, comme à un grand garçon.

Il tousse et respire un peu fort.

— Tu savais, n'est-ce pas? que ta bonne-maman était malade. Nous ne t'avions pas dit qu'elle était même très malade, depuis dimanche dernier. Cet après-midi, à trois heures, elle est morte, mais elle n'a pas souffert. Le médecin déclare qu'elle s'est éteinte : cela signifie qu'elle est morte doucement, au lieu que, pour mourir, on a quelquefois très mal. Tu ne la verras plus.

Je ne verrais plus bonne-maman!...

Aucune douleur, point de larmes... je me sentais tout ahuri, tout éberlué et ce que mon père venait d'affirmer ne me paraissait pas vrai. Ne plus voir bonne-maman, cela était impossible. Je le dis du mieux que je pus.

Brusquement, une idée nouvelle surgit : les morts, on les emporte au cimetière, mais bonne-maman, on ne l'avait pas emportée, elle devait être encore dans sa chambre au premier étage, couchée dans son lit, bien tranquille, comme si elle dormait... Je voulais la voir, tout de suite!

Mon père m'avait écouté en silence. Il ne répondit rien d'abord, puis murmura d'une voix un peu confuse :

— Nous en avions déjà parlé. En somme, puisque nous te traitons comme un grand garçon et que tu désires dire adieu à quelqu'un que tu as beaucoup aimé, c'est ton droit de le faire. Tu trouveras ta mère là-haut. Ne la dérange pas. Je t'attendrai ici.

Mon père me regardait fixement. Ses yeux étaient pleins de larmes. Je le laissai à sa peine.

Une seule lampe éclairait la grande antichambre. Je m'engageai dans l'escalier sombre et le gravis à pas comptés... Comment serait bonne-maman ?... Couchée dans son lit, tranquille, ayant l'air de dormir, oui, mais morte... Je ne concevais pas cela ; je ne l'imaginais pas. Maintenant, j'allais le voir.

Je montais de plus en plus lentement. Pourquoi l'ombre m'était-elle si désagréable ? pourquoi le silence me gênait-il à ce point? Je n'avais pas peur : ce sont les petits imbéciles qui ont peur, la nuit. Je me sentais simplement troublé de façon affreuse, non de la nouvelle que je venais d'apprendre et qui ne m'atteignait pas encore, mais d'avoir vu les yeux de mon père pleins de larmes. Je ne pouvais m'y habituer. La vision m'obsédait de ses yeux immobiles, tout baignés de pleurs qui ne tombaient pas le long des joues, qui attendaient peut-être que je fusse parti.

Je savais bien que l'on se retient de pleurer quand les larmes sont prêtes, mais je le savais pour moi seul. Que mon père sentît de même, cela me chavirait. Journée étrange où j'avais vu ces larmes de mon père, ce sourire difficile de ma mère, lorsqu'elle m'appelait au jardin...

Une maison baignée dans la pénombre et le silence. Un enfant qui monte l'escalier en comptant les marches, la tête pleine de pensées mal définies, de sensations brouillées... Enfin je me trouvai sur le palier, devant la chambre où il me fallait entrer.

Je poussai doucement la porte... Ma mère était assise sur une chaise basse, au pied du lit, la tête dans ses mains. Je vis bonne-maman couchée, les cheveux coiffés d'un fichu de dentelle, les mains croisées sur sa poitrine. Tout auprès, il y avait quelques fleurs, des roses prises au jardin. J'avais aperçu le fils du jardinier qui les apportait, quand je tournais comme un chien autour de la maison. Je m'approchai de ma mère.

— Ah ! c'est toi ! fit-elle, un peu effrayée.

— Je viens dire adieu à bonne-maman.

— Elle t'aimait bien, mon petit.

Alors seulement, je regardai la morte. Je reconnus le cher visage tout ridé et l'expression de repos souriant que j'avais accoutumé de voir sur ses lèvres. Dormait-elle ? Non, certes, on

ne dort pas ainsi. Je compris aussitôt que c'était là un autre sommeil. Je ne ressentais encore aucun chagrin. Cela devait être pour plus tard. Il me venait même au cœur une singulière douceur à considérer ainsi ma grand mère morte. J'aurais voulu lui parler, mais je n'osais pas, sans doute pour ne pas effrayer ma mère, une fois de plus. Alors je pensai qu'il fallait prier. En priant, on parle ; c'est presque la même chose et personne ne s'en aperçoit. Je me mis donc à genoux, quelques instants, puis me relevai. Je baisai les vieilles mains froides, très froides sous le baiser... Où donc avais-je lu que les morts sont froids? Je baisai le visage chéri et restai ensuite debout, sans bouger, en contemplation profonde. Je serais resté longtemps si ma mère ne m'avait dit à l'oreille, tout bas :

— Ottavio, tu devrais rejoindre ton père : il a peut-être besoin de toi. Il souffre beaucoup. Tu comprends, c'est sa mère qu'il a perdue.

Elle m'embrassa et je sortis.

Mon père me fit asseoir tout près de lui, tout contre lui.

— Écoute, Ottavio : nous allons rester ensemble. J'ai beaucoup de peine et il ne faut pas le montrer. C'est difficile. Tu m'aideras. Et puis je dois recevoir un tas de gens qui se sont annoncés. J'aimerais mieux être seul, mais on ne peut pas faire autrement. Si tu veux bien, tu ne me quitteras pas de la soirée. Ça me console de t'avoir là, de te savoir là. Tu seras gentil avec les visiteurs. Ils viennent nous dire qu'ils ont aussi de la peine. Je me suis arrangé pour que tu dînes avec ta mère ou moi sur un coin de table et, plus tard, quand tu auras sommeil, tu me feras signe. Maintenant, je vais te laisser, un instant, et monter chez ta bonne-maman.

Il a dit : « chez ta bonne-maman ». Il veut dire chez sa mère. C'est bien sa mère qu'il a perdue!

— S'il vient des gens, tu les recevras, tu les prieras de s'asseoir et tu leur expliqueras que je descends bientôt.

Je crois que les paroles que mon père prononça, le soir où mourut bonne-maman, firent plus pour me lier à lui que toutes ses intelligentes et tendres bontés.

—

GILBERT DE VOISINS.

POUR UN NOUVEAU STATUT DES CONGRÉGATIONS

La Ligue des Droits du Religieux Ancien Combattant, fondée en 1924, a tenu le 20 juin sa seconde assemblée générale; comme en 1925, elle a été appelée ce même jour à l'honneur d'allumer la flamme sur la tombe du Soldat Inconnu. Ç'a été, reporté à une date propice, le couronnement des conférences données cet hiver et ce printemps. A la salle de la Société de Géographie, des orateurs éminents, le cardinal Charost, archevêque de Rennes, Mgr Baudrillart, Georges Goyau, Henry Bordeaux de l'Académie française, Mestre, Dufourcq professeurs de l'Université, pour ne citer qu'eux, ont exposé ce qu'est la vie des Religieux, les services qu'ils rendent soit en paix, soit en guerre, ce qu'est le statut juridique actuel des congrégations, les raisons diverses qui, aux yeux des moins prévenus, en commandent la revision. La question des congrégations est de celles qu'aussitôt affranchie des préoccupations présentes, la France devra résoudre. Par ailleurs vient de paraître sous ce titre *les Moines*, une réimpression de la préface des *Moines d'Occident* de Montalembert; dans un très intéressant préambule, M. Georges Goyau met en relief la valeur historique de l'ouvrage célèbre dans lequel Montalembert expose d'une façon magistrale le rôle de premier plan rempli par les ordres religieux. Que devrait donc être le nouveau régime légal de ces ordres?

En 1882, rapporteur au Sénat d'un projet de M. Dufaure sur le droit d'association, Jules Simon écrivait : « La liberté consiste pour chacun de nous à choisir entre des opinions

diverses celle qui nous paraît la plus claire et la mieux démontrée sans qu'aucun pouvoir humain puisse nous faire un crime de nos pensées ou nous empêcher de les exprimer et d'y conformer notre vie... Oui, libres penseurs, il se formera des associations religieuses; vous n'avez pas le droit de vous y opposer si vous fondez l'État, la République, sur le droit, la liberté... C'est cet esprit qui nous a animés quand nous avons voulu, sur les pas et sous la conduite de M. Dufaure, fonder la liberté d'association. Si vous acceptez cette proposition, il n'y aura plus de privilège en France ni pour ni contre personne. Toutes les associations seront régies par la même loi... »

Le 14 décembre 1871, dans son rapport à l'Assemblée nationale, M. Bertauld avait dit : « Nous ne voulons pas de privilèges pour les congrégations, nous n'en voulons pas contre elles. Nous essayons d'asseoir leurs libertés sur les libertés publiques. »

Et le langage des hommes politiques était aussi celui des juristes les plus qualifiés. « Si le droit de l'association politique, écrit le grand criminaliste Faustin Hélie, est relatif et variable, celui de l'association religieuse est immuable et absolu. Là, la mesure de police peut aller, dans certains cas, jusqu'à la prohibition; ici, toute entrave serait la lésion d'un droit sacré. » Et M. Beudant, le très respecté professeur à la Faculté de droit de Paris : « Si on conteste à des personnes que rapprochent des idées et des aspirations communes l'usage qu'elles font de leur vie, que devient la liberté individuelle ? »

On a fait, en 1901, une loi sur les associations. Analysant le projet, le bâtonnier Rousse avait pu écrire : « Je ne blesse personne en disant que cette fois il s'agit beaucoup moins de donner la liberté à tous que de l'enlever à quelques-uns. » De fait, consacrant le droit d'association pour tous les Français en général, la loi votée le soumettait pour une unique catégorie d'entre eux, les religieux, aux plus sévères restrictions. Ce ne devait pas être tout. Sans doute la loi déniait injustement aux congrégations la liberté à laquelle elles avaient droit; du moins elle ne décrétait pas leur mort. Honnêtement appliquée selon son esprit, comme devait le dire plus tard le très regretté Maurice Barrès, elle aurait peut-être permis à certaines d'entre elles de vivre en attendant des temps meilleurs. Le pouvoir tomba dans des mains dont on ne pouvait

escompter une telle générosité : lorsque les congrégations sollicitèrent l'autorisation exigée par la loi, elle leur fut impitoyablement refusée.

Les tendances se sont-elles modifiées? Ce n'est pas ici le lieu de le rechercher. Ce qu'il y a de certain, c'est que subsistent inchangés les textes dont il a pu être fait un aussi inadmissible usage. Toutes sympathies préconçues, toutes préoccupations confessionnelles mises à part, beaucoup pensent que cette situation ne peut pas se prolonger.

* * *

Aux termes de la loi du 1er juillet 1901, toute Congrégation non pourvue de l'autorisation est illicite. Saisis, les tribunaux doivent la déclarer telle. Ses membres peuvent être traduits devant le Tribunal correctionnel, y être condamnés à une amende de seize à cinq mille francs et à un emprisonnement de six jours à un an. La peine est portée au double contre les fondateurs ou administrateurs. Elle est encourue par toute personne ayant fourni un local.

Une congrégation peut être autorisée par une loi; cette loi détermine les conditions de son fonctionnement; si elle veut fonder un nouvel établissement, un décret rendu en Conseil d'État est nécessaire. Légalement autorisée, la congrégation pourra être dissoute, comme aussi tout établissement fermé, par simple décret en Conseil des ministres. « Lorsqu'on veut supprimer une congrégation, dit le rapporteur de la loi à la Chambre, M. Trouillot, il est nécessaire d'agir dans un délai très court, à peine de voir les abus ou violations de statuts d'autant plus dommageables qu'ils se perpétueront. » De fait, le gouvernement n'aura pas à user de ce droit : aucune congrégation ne sera autorisée.

A la loi du 1er juillet 1901 est venue s'ajouter celle du 7 juillet 1904. L'article premier porte : « L'enseignement de toute nature est interdit en France aux congrégations. » L'article ajoutait : « Les congrégations autorisées à titre de congrégations exclusivement enseignantes seront supprimées dans un délai maximum de dix ans. » Cette suppression a été réalisée. A titre exceptionnel, la loi autorise, sauf à en limiter le nombre, le maintien des noviciats destinés à former le personnel des écoles françaises à l'étranger. Mais, même pour cet objet

limité, les congrégations missionnaires ne peuvent conserver un siège social en France ; elles ne peuvent y avoir ni hôpitaux pour soigner leurs malades, ni maisons de retraite pour recueillir leurs vieillards, ni dans les ports d'embarquement procures pour leur personnel, leur matériel. Rien, en un mot, ne leur est accordé de ce qui leur est nécessaire pour remplir convenablement leur rôle.

Telle est la loi, telle la situation de fait. Comment ceux qui ont institué ce régime prétendent-ils le justifier?

* * *

« En plaçant les congrégations religieuses sous un régime distinct de celui des associations de droit commun, la loi de 1901 se conforme à une tradition dont la continuité est attestée par l'histoire », ainsi s'exprime M. Trouillot au début de son commentaire sur le statut des congrégations. Poursuivant, il écrit : « Sous l'ancienne monarchie les congrégations ne pouvaient légalement exister qu'en vertu d'une permission expresse du souverain par lettres patentes enregistrées dans les Parlements... La Révolution les supprima... » Une tradition qui encore aujourd'hui s'impose, telle serait la première raison de refuser aux ordres religieux le droit commun que Jules Simon entendait leur assurer.

On reconnaît qu'il en faut d'autres plus solides. On invoque ce qu'on appelle le droit public; l'élément essentiel de toute congrégation étant les vœux prononcés par les religieux, on affirme que les vœux sont contraires à ce droit. L'exposé des motifs porte : « Notre droit public, celui de tous les États, proscrit tout ce qui constituerait une abdication des droits de l'individu, une renonciation à l'exercice des facultés naturelles de tous les citoyens, droit de se marier, d'acheter, de vendre, de faire le commerce, d'exercer une profession, de posséder, en un mot tout ce qui ressemblerait à une servitude personnelle. L'association qui reposerait sur une renonciation de cette nature, loin de tourner au profit de chacun de ses membres, tendrait directement à le diminuer, sinon à l'anéantir. »

Au demeurant, et c'est la troisième raison, les congrégations seraient un danger public. On a dressé, fantaisiste sur beaucoup de points, l'inventaire des prétendus biens immobiliers des congrégations : c'est, fameux en son temps, leur

milliard. On suppute leur avoir mobilier, et on dit : « Il n'est pas besoin d'exagérer les effets économiques de ce développement de la mainmorte pour attester qu'on ferait le tour du monde sans pouvoir trouver dans un autre pays ni dans un autre temps un phénomène de cette importance et de cette gravité. » Encore n'est-ce que le moindre péril. Si la richesse des congrégations est menaçante, leur influence sur les consciences, leur emprise sur les intelligences doivent susciter de plus grandes inquiétudes encore. Au surplus, ce n'est pas seulement sur les esprits que les ordres religieux entendent régner, c'est aussi sur les âmes qu'ils ont mis la main.

Le réquisitoire est sévère : que valent toutes ces raisons?

On invoque la tradition, « le droit public ». L'une comme l'autre commandent, dit-on, l'inadmissibilité des vœux, celle aussi de tous groupements dont ces vœux seraient la base. Est-ce vrai?

Le « droit public » d'un peuple n'est pas chose invariable : il peut subir avec le temps de radicales transformations.

Dans l'ancienne France, les vœux n'étaient pas seulement des engagements de conscience, sans autre sanction que la volonté persévérante de celui qui les avait prononcés. Pour les jurisconsultes, pour les magistrats, c'était un contrat entre le religieux et ses supérieurs spirituels, contrat que le pouvoir temporel, l'État, avait le droit et le devoir de faire exécuter pour et contre chacune des parties. Mort civilement, son héritage ouvert, le moine était retenu de gré ou de force dans son couvent; si, au contraire, le prieur ou l'abbé l'en chassait, il pouvait prétendre y rentrer de par le Roi; devant l'Official ou le Parlement il « réclamait ses vœux ». L'Église catholique était une institution d'État; le Roi était à la fois le protecteur de ses dogmes, le défenseur de ses privilèges, l'exécuteur de ses lois. La société conventuelle, sa subordonnée, avait sa place dans la hiérarchie des fonctions et des dignités ecclésiastiques que le Roi conférait. L'État exerçait sur les couvents une véritable tutelle. Tel était le « droit public ».

Arriva la Révolution. Le 15 février 1790, l'Assemblée constituante vota une loi ainsi conçue :

Article 1. — « La loi constitutionnelle du royaume ne reconnaîtra plus de vœux monastiques solennels. »

Art. 2. — « Tous les individus de l'un et l'autre sexe existant dans les monastères et maisons religieuses pourront en sortir... Il sera indiqué des maisons où seront tenus de se retirer les religieux qui ne voudront pas profiter de la disposition des présentes. »

A partir de cette date, la clôture légale n'existe plus; légalement les vœux monastiques sont abolis; par ailleurs, les religieux qui ne veulent pas rester seuls sont libres de se joindre à d'autres et de vivre avec eux en commun. De par cet acte officiel et constitutionnel qu'est la loi du 15 février 1790, le moine est désormais un homme comme les autres, jouissant des droits qui appartiennent à tous, affranchi de toute règle et de toute loi qui ne serait pas la règle et la loi de tout le monde. C'est le nouveau droit public. Le résumant dans sa célèbre consultation de 1900, le bâtonnier Rousse montre la Charte de 1814, celle de 1830, la Constitution républicaine de 1848, la loi de 1850 sur l'enseignement secondaire, le vote fameux du Sénat sur l'article 7 de la loi de collation des grades, impliquant la légalité des congrégations religieuses, affirmant la pleine capacité civile et civique de ceux qui en font partie.

A tort donc on se prévaut d'une tradition historique depuis longtemps périmée, de la contrariété à nos lois de vœux que ces lois ne connaissent plus. En vain on invoque un droit public ancien qu'un droit public nouveau, tout différent, a remplacé.

Légalement licites, les Congrégations sont-elles du moins dangereuses, constituent-elles un péril contre lequel il faille se prémunir?

Que, par l'habitation commune de ses membres, un ordre monastique se distingue des associations ordinaires, c'est certain. Que la parfaite cohésion entre les religieux, leur étroite discipline, leur complète obéissance confère à une Congrégation une force particulière; que cette force soit accrue par la longue durée, pour ne pas dire par la perpétuité de l'Ordre; on peut le soutenir. Reste à savoir s'il y a là justification suffisante d'un régime tel que celui de la loi du 1er juillet 1901.

Vivre dans la même maison, reconnaître l'autorité que

suppose cette vie commune, se livrer aux mêmes travaux, se soumettre à une même règle volontairement acceptée est pour des hommes l'usage élémentaire de leur liberté. Les religieux sont, comme les autres, citoyens, contribuables, soldats, électeurs, éligibles. Pour refuser à leurs groupements la situation légale qu'on reconnait aux autres, il faudrait, certes, des motifs vraiment sérieux. Ne serait-ce pas que les gens qui allèguent des périls, qui disent éprouver des craintes obéissent surtout, consciemment ou non, à des préventions? Ils invoquent la prétendue « mainmise des congrégations sur les intelligences pour transformer la vie sociale ordinaire », l'intrusion dans la politique de certains Ordres « s'efforçant de subordonner les représentants de l'État à la suprématie de l'Église » Ils signalent le péril des religieux accaparant la chaire, s'insinuant dans les séminaires, par l'envahissement graduel de toutes les fonctions ecclésiastiques affaiblissant le clergé : devant ce beau zèle il est permis, ce semble, de sourire!

En 1900-1901, les adversaires de la loi projetée déclaraient que, pour imposer aux congrégations un régime à part, il fallait autre chose que des insinuations et des soupçons, qu'il fallait des faits et des actes. Me Rousse écrivait : « A défaut d'actes auxquels on puisse se prendre, c'est l'indépendance des religieux, leur manière générale de sentir et de penser qui déplaît aux auteurs du projet, qui gêne les habitudes de leur esprit, leurs conceptions sociales, leurs desseins politiques. C'est l'esprit prêtre, l'esprit moine qu'ils veulent atteindre ; pour parler plus franchement, c'est l'idée catholique, c'est l'idée religieuse ; pour tout dire enfin et d'un seul mot, c'est l'*Idée* qu'ils veulent saisir et détruire. Je ne sais pas s'ils en ont la force ; je sais qu'ils n'en ont pas le droit. » Est-ce donc qu'il se trompait?

Vingt-cinq ans ont passé. Après les épreuves de la guerre sont venues les difficultés de la paix. A l'intérieur, devant le communisme qui monte, au dehors, devant les persistantes intrigues d'adversaires qui n'ont pas désarmé, la France, en même temps que de ses forces matérielles, a besoin autant que jamais de ses forces spirituelles, de ces forces que Barrès aimait à exalter, plaçant au premier rang la force religieuse, celle de l'Église catholique. Dans cette Église, les ordres religieux sont un organe de choix. Beaucoup observent qu'il est

téméraire de leur mesurer la vie. Certains vont plus loin. « Les masses, disent-ils, ont besoin d'élites qui les entraînent; pour que ces masses conservent moyennement les vertus nécessaires, il est bon qu'elles aient sous les yeux le tableau de ces mêmes vertus hautement, excellemment pratiquées. On se plaint que l'acceptation de l'autorité diminue, que la soif de la richesse augmente, que la moralité baisse. Religieux et religieuses acceptent l'autorité au point de s'annihiler devant elle; ils se réduisent volontairement à la pauvreté; ils refusent tout à la chair; et on les voit, calmes, sereins, s'adonner à la prière réparatrice ou au soulagement de l'humanité souffrante. Osera-t-on dire que la France d'après-guerre n'a rien à gagner à pareil spectacle?

Ainsi, d'un côté ceux qui dénoncent les Congrégations comme un péril, de l'autre ceux qui montrent en elles des auxiliaires utiles, une force protectrice. A ne pas vouloir choisir, force serait de conclure que, balance faite, il n'existe pas de motifs suffisants d'un refus des droits. Mais un observateur indépendant et impartial n'est-il pas obligé de reconnaître que la vérité n'est pas du côté de ceux qui allèguent le danger?

***

Les raisons invoquées en 1901 à l'appui de la loi votée étaient, nous venons de le dire, ou dénuées de fondement ou pour le moins singulièrement discutables. Sans motifs suffisants, on avait institué un régime qui, là où il ne proscrivait pas les Congrégations, les laissait dépourvues de toutes garanties. Il avait bien été dit que Gouvernement et Chambres sauraient faire profiter les ordres religieux des possibilités que la loi comportait : une fois de plus allait apparaître le danger de livrer à l'arbitraire des intérêts respectables. Presque de suite le combisme survenait; des autorisations promises aucune n'était accordée. Déjà nous avons relevé le fait; il faut y revenir. Même pour ceux qui, au vu des textes, seraient tentés de juger la loi admissible, l'expérience est là, prouvant que l'usage qu'on en peut faire ne permet pas de la maintenir.

Ici même, le 15 décembre 1924, l'ancien et très regretté vice-président du Conseil d'État, M. Hébrard de Villeneuve, écrivait : « Aucune requête, — nous disons aucune, — tendant à la création d'une Congrégation nouvelle n'a, depuis vingt-

trois ans, obtenu l'acte législatif nécessaire pour consacrer son existence. Les demandes formées pour régulariser la situation de milliers d'établissements particuliers ont d'abord été ajournées systématiquement pendant plus de dix ans et n'ont été admises ensuite, malgré les tendances libérales du Conseil d'État, que dans une infime proportion. »

En décembre 1922, le gouvernement s'était préoccupé du mal fait en Orient, en Afrique et ailleurs, aux œuvres et aux écoles françaises par la non-reconnaissance en France des congrégations missionnaires. Des projets de loi avaient été déposés tendant à l'autorisation de cinq d'entre elles : Institut missionnaire des Frères des Écoles chrétiennes, Missionnaires d'Afrique (Pères blancs), Société des missions africaines de Lyon, Franciscains français pour les missions à l'étranger, Société des missionnaires du Levant. Saisie, la Commission des Affaires étrangères avait chargé Maurice Barrès de la rédaction des rapports. Le grand Lorrain y avait mis tout son cœur. « Après un examen attentif, écrivait-il, nous avons constaté que les lois du 1er juillet 1901 et du 7 juillet 1904, bien loin d'être contraires au projet gouvernemental, l'attendaient et l'avaient prévu... Il vous appartient de dire si vous consentez que la loi soit honnêtement appliquée selon son esprit. » Il ajoutait : « Situation paradoxale et tragique ! Partout à l'étranger, nous constatons l'augmentation du nombre des élèves dans les écoles françaises, mais aussi la diminution du nombre de ces écoles et dans chacune d'elles la diminution des maîtres français remplacés par des maîtres étrangers ; le péril est grave et d'un instant à l'autre peut tourner au désastre. » Vaines adjurations ! A l'heure actuelle, aucun des cinq projets n'est encore venu en discussion.

Démenti donné par les faits, c'est encore Barrès qui le constate, aux déclarations réitérées de Waldeck-Rousseau.

Président du Conseil en 1901, Waldeck-Rousseau défendant le projet de loi s'explique sur ce qu'il appelle le principe et la forme de l'autorisation. A la Chambre, le 12 mars 1901, M. d'Iriard d'Etcheparre a déposé un amendement tendant à l'autorisation des congrégations par décret ; l'honorable député craint que, une demande survenant, le gouvernement n'ose pas la soutenir devant le Parlement. Waldeck-Rousseau proteste : « Voici, dit-il, ce que j'ai l'intention de faire. Je pense

que si des religieux ou des religieuses sont entraînés par la vue de tant de souffrances et d'infortunes à soulager, si la foi est chez eux et chez elles cet adjuvant qui rend encore plus forts ces sentiments puisés aux sources de la pitié, si une congrégation n'obéit qu'à l'élan de charité qui porte celles-ci à se dévouer aux malades, ceux-ci à se faire missionnaires, et si les unes et les autres viennent dire : voilà notre but, ne nous refusez pas l'existence, je n'éprouverais pas plus d'hésitation à soumettre cette demande au Parlement que je n'en aurais éprouvé à la soumettre au Conseil d'État ; et je suis assuré qu'on méconnaîtrait les sentiments qui dominent cette Chambre et qui sont supérieurs à toutes les passions et à toutes les irritations politiques, si on la supposait capable de ne pas se laisser guider avant tout dans l'examen d'une question de cette sorte par le but, par l'œuvre que se proposera l'association qui demandera l'autorisation. »

Le 8 mars 1903, sous le ministère Combes, alors qu'il s'agit de statuer sur les demandes de 54 congrégations d'hommes, que la commission chargée d'examiner ces demandes propose d'en former trois groupes avec la pensée de conclure à trois refus globaux, Waldeck-Rousseau proteste : « La loi de 1901 n'a pas pour objet de supprimer les congrégations... elle a pour objet de les soumettre au contrôle de l'État. Elle confie aux pouvoirs publics le soin de vérifier le but qu'elles poursuivent et l'utilité qu'elles présentent... L'application de la loi ne commande pas, à l'égard d'aucune catégorie, un ostracisme sommaire. Il faut que toutes les raisons d'accueillir ou de rejeter chaque demande soient données. »

Le 27 juin 1903, au Sénat, alors que, s'agissant de multiplier la construction d'écoles, on se heurte à des difficultés graves, il déclare que ces difficultés tiennent pour une part à ce qu'on a « transformé peu à peu une loi de contrôle en une loi d'exclusion ». A cette même séance, il revendique les droits du catholicisme : « J'ai dit à la Chambre que la politique comptait avec les faits et qu entre tous les faits, il n'en était pas de plus considérable que ce catholicisme traversant les siècles jusqu'à la Réforme avec le monopole de l'enseignement, avec le monopole de l'idéal, avec le monopole de l'éducation et survivant aux grands mouvements intellectuels du XVIe ou du XVIIIe siècle. Nous sommes, messieurs, une vieille

nation, nous avons une longue histoire, nous tenons au passé par les plus profondes racines, et celles-là même qu'on peut croire desséchées conservent une susceptibilité que la moindre blessure réveille et qui se communique à l'organisme tout entier. »

Nobles paroles; pour les congrégations, protestations rassurantes. Nul n'a le droit d'en suspecter la sincérité; nul n'a le droit de mettre en doute que, demeuré le maître, celui qui faisait ces promesses les eût tenues. Mais les hommes changent et un moment vient où, à la lueur des faits, force est de reconnaître qu'il n'est pas permis de laisser à un gouvernement, voire à des Chambres, des pouvoirs arbitraires dont il leur est loisible d'abuser. On a pu, c'est Waldeck-Rousseau qui le dit, « transformer une loi de contrôle en une loi d'exclusion » : cette « loi de contrôle » ne doit pas subsister.

* * *

Quelle devra être la loi nouvelle? On ne saurait ici l'étudier dans le détail : du moins convient-il d'en indiquer les grandes lignes.

Disparaîtra d'abord la disposition aux termes de laquelle la Congrégation formée sans autorisation est déclarée illicite, ses membres passibles du Tribunal correctionnel. Les religieux ne sont pas des malfaiteurs. « Je prie, disait en février 1880 M. Dufaure, qu'on ne dise pas qu'une communauté non autorisée est par cela même une communauté illicite parce qu'elle n'a pas encore demandé l'autorisation : elle a usé d'un droit en ne la demandant pas. » Ne profitant pas, elle n'a rien fait d'autre, d'une faculté qu'on lui offrait ou paraissait lui offrir, la congrégation n'aura pas de vie juridique propre; pour accomplir les actes nécessaires, elle devra emprunter la personnalité de tels ou tels de ses membres; mais ce sera tout. Nul n'aura le droit de troubler son existence. En toute sécurité chacun pourra lui donner abri.

Bien que n'ayant pas à craindre de poursuites, la congrégation devra être mise à même de sortir de cette situation gênante, de vivre juridiquement d'une vie propre. A quelles conditions le pourra-t-elle?

Le bon ordre de la société veut que le gouvernement connaisse, tout au moins puisse connaître, tous ceux qu'il est

appelé à régir. Par leur état civil, il connaît les individus et aussi, sommairement, leur qualité, leur profession, leur genre de vie; il doit connaître de même les groupes, leur constitution, leur but, ceux qui, chargés de les diriger, sont responsables de leurs actes. Pour les associations en général, la loi du 1er juillet 1901, dans sa première partie, lui en fournit les moyens : l'association doit déclarer son existence, son siège, déposer ses statuts, la liste de ses directeurs. Pour toute congrégation qui voudra avoir son existence propre, — à employer l'expression consacrée : obtenir la personnalité civile, — il devra en être de même. Mais, ayant rempli ces conditions, la personnalité lui sera de ce fait et par cela même acquise. Tous les Français à l'heure actuelle, sans qu'on leur demande plus que nous ne venons de dire, peuvent former, juridiquement capables, des associations ayant les buts les plus divers. Par le nombre de leurs membres, par leur activité, souvent la hardiesse de leurs revendications, beaucoup de ces associations jouent aujourd'hui, heureux ou regrettable, un rôle de premier plan : syndicats professionnels, amicales en réalité syndicats de fonctionnaires, associations politiques, parfois associations révolutionnaires; même on en pourrait signaler, combien influente, de qui on ne requiert aucune justification quelconque, dont on tolère le caractère secret. Pour faire aux congrégations une situation à part, il faudrait des motifs. Les auteurs de la loi de 1901 ont prétendu en donner : nous en avons montré l'inanité.

Muni des déclarations, des productions qu'elles auront faites, le gouvernement pourra suivre la vie des congrégations. Elles ne seront plus hors la loi, mais elles ne seront pas davantage « au-dessus de la loi », celle-ci fût-elle appliquée avec le soin le plus jaloux. Et il n'est homme de bonne foi qui ne sache, alors même qu'il ne veut pas le dire, qu'à la différence de certaines autres associations qui en font volontiers bon marché, le gouvernement, même le plus soupçonneux, aura toute chance de trouver toujours ces congrégations « dans la loi ». Il faut savoir regarder les choses en face, et, en matière grave, il doit être permis de parler franc. Religieux et religieuses sont par essence gens dignes et paisibles; compris ou non, ils ont assigné à leur vie un but élevé; détachés du monde, préoccupés surtout de l'au-delà, il sont,

autant et plus que d'autres, aptes à remplir, pour le plus grand bien social, les tâches difficiles. On ne demanderait pas mieux que d'en convenir; mais ils représentent au premier chef l'idée religieuse, l'idée catholique, et pour cela, pour cela seulement, on les déclare dangereux... Il semble vraiment que pouvoirs et législateurs aient à défendre l'ordre public contre d'autres périls !

Devenue personne civile comme le devient une association quelconque, une congrégation devra posséder les moyens de vivre. Le jour ne peut tarder où, généralisant la disposition dès maintenant admise pour les syndicats professionnels, une loi accordera à toutes les associations le droit de recevoir des dons et des legs: le même droit devra être reconnu aux congrégations. Plus qu'aucunes autres associations, les ordres religieux écartent toute idée de lucre ; si à certains d'entre eux, les travaux de leurs membres, parfois l'exercice accessoire d'une industrie généralement fort minime procurent quelques ressources, ces ressources seront le plus souvent insuffisantes : on ne saurait leur interdire de recevoir de personnes généreuses les subsides nécessaires pour assurer leur vie. Se décidant à entrer dans cette voie de l'égalité que tout commande, on ne limitera pas pour les congrégations plus que pour les autres associations la faculté de posséder des valeurs mobilières. Si, en ce qui concerne les immeubles, on ne croit pas devoir écarter le fantôme de la mainmorte, on ne leur appliquera du moins, là encore, que le droit commun. Vivant conformément à la loi, les congrégations devront avoir enfin leur avenir garanti ; leur dissolution en cas de griefs allégués ne pourra être prononcée que par l'autorité judiciaire. Ainsi le statut légal des ordres religieux cessera d'être, le terme n'est pas de nous, un véritable instrument d'oppression. Par là sera rendu impossible cet « ostracisme » sectaire que Waldeck-Rousseau dénonçait.

En même temps que la loi du 1er juillet 1901 sera ainsi modifiée, on déclarera abrogée celle du 7 juillet 1904 interdisant l'enseignement aux congrégations. On ne verra plus cette criante anomalie, cette injustice : des hommes, des femmes respectables, satisfaisant à toutes les conditions légales, privés d'un droit naturel, empêchés de donner un enseignement, une éducation hautement appréciés.

***

A réaliser ces réformes, le législateur ne fera au surplus qu'imiter ce qui se fait au dehors, et ce sera pour l'honneur français. Un examen complet des législations étrangères serait singulièrement révélateur ; nous devons nous borner à un bref résumé.

Un trait commun d'abord. Nulle part, à l'heure actuelle, rien qui ressemble au prétendu caractère illicite et délictueux d'une congrégation qui n'a pas obtenu l'autorisation. A peu près partout, sans avoir eu aucun consentement à demander, aucune déclaration à faire, une congrégation pourra très régulièrement vivre. Au plus, dans quelques rares pays, les religieux risqueront d'être invités à se dissoudre, mais sans pouvoir être l'objet de poursuites.

Quand la congrégation voudra avoir son existence juridique propre, elle pourra le plus souvent acquérir la personnalité civile du seul fait de l'accomplissement de formalités simples ; l'ayant, elle ne risquera pas de se la voir enlever par une décision plus ou moins arbitraire.

Certains pays ont une loi spéciale des associations de personnes, associations à but non lucratif, dit-on communément ; les congrégations religieuses y sont purement et simplement régies par cette loi. C'est le cas de la Belgique, de la Hollande. En Belgique, une congrégation devient personne morale, jouissant de tous les droits, du jour de la publication au *Moniteur* de ses statuts, du nom de ses supérieurs ou administrateurs, des noms de ceux de ses membres qu'elle aura jugé bon de déclarer. En Hollande, pour acquérir la personnalité, une association doit être reconnue, par décision royale, si sa durée ne doit pas dépasser trente ans, au delà par une loi, la reconnaissance dans l'un et l'autre cas ne pouvant être refusée que pour des motifs d'intérêt général : une congrégation obtiendra dans les mêmes conditions personnalité et pleine capacité. Ailleurs, à défaut de législation générale sur les associations, la vie des congrégations sera assurée par des dispositions particulières bienveillantes : le grand Duché de Luxembourg les assimile aux établissements publics.

La tendance est de plus en plus à la faveur. L'Allemagne, la Suisse ont eu, fort dur aux congrégations, leur Kultur-

kampf. En 1919, en Allemagne, la constitution de Weimar a supprimé toute entrave à l'existence des Ordres religieux, Jésuites compris; dans tout le Reich, classées parmi les associations dont le but n'est pas une entreprise d'ordre économique, les congrégations acquièrent désormais le libre exercice des droits civils en se faisant inscrire au tribunal de bailliage. La législation particulière de chaque État détermine leur capacité d'acquérir, généralement d'une façon très large : la Bavière, le Wurtemberg, la Saxe les soumettent au droit commun des associations. En Suisse, l'interdiction des Jésuites subsiste dans la Constitution, mais n'est appliquée qu'avec une extrême modération. Le code fédéral admet la personnalité des associations religieuses; à côté de législations cantonales, Bâle, Berne, qui demeurent sévères, d'autres, Valais, Fribourg, Soleure, Lucerne, Schwitz sont favorables.

Dans l'Europe centrale : en Autriche, un régime spécial existe encore, inspiré de traditions anciennes; nécessité d'une autorisation gouvernementale, sorte de tutelle, l'État contrôlant la vie des congrégations. En Hongrie, toute congrégation agréée par l'évêque du diocèse est de ce fait en règle avec le pouvoir civil. La Tchéco-Slovaquie, la Yougoslavie admettent sans formalités l'existence des anciennes congrégations, elles exigent l'assentiment du gouvernement pour les nouvelles, mais alors leur reconnaissent pleine capacité. La Roumanie discute en ce moment, son concordat avec Rome. Celui récemment signé par la Pologne garantit l'existence, la capacité des ordres religieux.

En Italie, une commission royale comprenant des personnalités ecclésiastiques autorisées vient d'élaborer un statut des congrégations : seront, semble-t-il, déclarées pleinement régulières et juridiquement capables toutes congrégations approuvées par le Saint-Siège; la personnalité civile leur sera acquise du seul fait qu'elles auront produit cette approbation pontificale, et justifié qu'elles ne comprennent pas plus d'un tiers d'étrangers.

A envisager enfin l'Angleterre, les États-Unis, on y voit les ordres religieux traités avec le plus complet libéralisme. Fidèle à sa coutume, l'Angleterre n'abroge pas expressément ses anciennes lois, tel le *Roman catholic relief* de 1829 interdisant les congrégations; mais elle n'a garde de les appliquer; entourés du respect, même de la sympathie des Pouvoirs

publics aussi bien que de la population, les religieux jouissent chez les Anglais de la plus complète liberté. Aux États-Unis, spécialement dans l'État de New-York, « incorporée » au seul vu de sa demande accompagnée de fort simples productions, la congrégation a tous les droits. De part et d'autre, par l'intermédiaire de leurs *trustees*, les ordres religieux peuvent avoir le domaine utile de tous les biens, l'État de New-York spécifiant seulement que chacun d'eux ne peut posséder un patrimoine supérieur à trois millions de dollars en capital, cinq cent mille en revenus.

Dans l'ensemble, dès maintenant réalisée ou en voie de l'être, c'est à l'étranger l'admission des ordres religieux au droit commun des associations.

***

La question du statut des congrégations est avant tout une question de justice. Il s'agit de savoir si, à cause de l'esprit qui les anime, du genre de vie qu'ils ont choisi, on peut refuser à certains Français ce qu'on accorde à tous les autres. Impartialement étudiées, scrutées à fond, les raisons alléguées pour le leur dénier apparaissent dénuées de fondement. Les recherches faites au dehors montrent que, placées en face du même problème, les nations étrangères, aujourd'hui, le résolvent ou tendent de plus en plus à le résoudre dans le sens de l'égalité de traitement. On voudrait penser que, ces constatations faites, les yeux s'ouvriront, que l'hostilité, car souvent, hélas! c'en est une, désarmera. Cependant on sait combien certaines préventions sont tenaces, certaines manières de voir difficiles à déraciner. Et alors on en vient à se dire que, s'agissant d'être équitable, l'esprit à coup sûr est le juge, mais qu'il n'est pas défendu au cœur de l'éclairer. N'ont-ils donc pas rendu des services, n'ont-ils pas prouvé leur dévouement, leur patriotisme, ces religieux pour lesquels on ne réclame que le bénéfice du droit commun?

Si loin qu'on remonte dans le passé, on les voit intimement mêlés à notre vie nationale. Ce sont les moines défrichant notre sol, appelés comme évêques par nos villes, en devenant les « défenseurs ». Plus tard, c'est Cluny défendant l'Église contre la Féodalité, épargnant à la France une querelle des Investitures; saint Dominique et ses Frères prêcheurs mettant un

terme à la guerre des Albigeois; saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure enseignant avec éclat à l'Université de Paris et faisant rayonner sur toute la chrétienté l'influence française; Bérulle fondant l'Oratoire; Vincent de Paul, les Filles de la Charité. Et le temps n'épuisera pas leur zèle. En 1870, ils avaient relevé nos blessés. En août 1914, exilés pour un bon nombre, ils sont venus spontanément reprendre leur place sous nos drapeaux. Dans les ambulances, sur le front, ces hommes, ces femmes que leurs vœux avaient, disait-on, diminués, anéantis, se sont montrés, autant et plus que d'autres, personnalités fortes, énergies, volontés. Leur pauvreté votive les avait préparés à supporter les privations; la pratique de l'obéissance les avait dressés à la discipline; leur détachement, leur esprit de sacrifice les portait à accepter, parfois à rechercher, les missions périlleuses. A côté de leurs 1500 morts, une statistique, d'ailleurs incomplète, montre leurs 4700 citations, leurs 2500 croix de guerre, leurs 350 médailles militaires, leurs 220 croix de la Légion d'honneur. A des gens qui se sont conduits de la sorte on doit bien, ce semble, quelque reconnaissance!

Traitant des congrégations, nous n'avions à parler que de catholiques. Est-ce à dire que rien de ce que nous venons d'exposer, ne puisse intéresser les autres cultes? Il serait, croyons-nous, inexact de le prétendre. Encore que répondant au besoin le plus intime de l'homme, toute religion, quelle qu'elle soit, par cela qu'elle propose une règle, rencontre des résistances; tout groupement que cette religion inspire risque de se heurter à des suspicions, sinon à des haines. Il est utile à tous les cultes que, pour aucun, ne soit donné le spectacle de la prévention l'emportant sur le droit. Dans le domaine des idées, on a tout à craindre de l'arbitraire : admis quelque part, ne tendra-t-il pas à régner ailleurs? Les destins sont changeants. A toute force spirituelle il importe de pouvoir, l'heure venue, invoquer, partout respectée, l'égalité des droits dans la justice et dans la liberté.

H. TOUSSAINT.

RÉCEPTION

DE M. ALBERT BESNARD

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

La figure de M. Besnard, tandis qu'il lisait le 10 juin son remerciement à l'Académie, était sans doute l'un de ses meilleurs portraits. Pâle, le crâne nu, la barbe blanche abondante et mêlée à la peau, les traits amples, l'arcade des pommettes remontée d'un accent oblique, l'œil globuleux, la bouche décolorée et ouverte d'un trait noir : une face grave, chargée d'années, ennoblie des secrets de la vie, et reconnaissable à cette empreinte mystérieuse sur le masque, qui est le signe des grands artistes. Autour de cette figure si sobrement peinte, les couleurs se jouaient. Le blanc éclatait sur la superficie du gilet, et reparaissait de toutes parts sous l'habit. Le large ruban rouge, éblouissant, interminable, décorait, par endroits, le cou et la hanche. Les verdures brodées se jouaient sur ce paysage, et le soleil, qui était de la fête, respectant ce puissant tableau, illuminait dans la marge, comme un ornement légèrement tracé, la figure de M. Rodocanachi. Toute l'Académie, tout l'Institut se pressaient. Et M. le maréchal Foch, arrivé avec un peu de retard, sautait les banquettes comme un sous-lieutenant.

M. Besnard, appuyé à la banquette derrière lui comme un capitaine à la rambarde de la passerelle, de profil et les yeux tournés vers le bureau, s'épongeant avec ses gants, puis avec un mouchoir que Me Henri Robert, parrain prévoyant, lui tendit, — a lu avec une simplicité majestueuse un discours qui a paru fort bon, et dans lequel on trouve à la réflexion des morceaux tout à fait exquis. Sa voix est

si également sourde qu'elle paraît sonore. Il a annoncé qu'il parlerait de Loti en peintre. Ce trait de modestie n'était pas nécessaire. *Sous le ciel de Rome* contient des pages assez savoureuses pour faire honneur aux meilleurs écrivains.

M. Besnard a fait son discours, sinon de deux parties, au moins de deux éléments. L'un est une discussion de peintre à peintre. Car Loti ne compte-t-il pas parmi les plus grands paysagistes? Je ne parle pas de ses dessins. M. Besnard leur a assigné leur place en termes excellents : « Loti avait dans l'expression du dessin, dont il ne possédait que des éléments sommaires, le sens de la plénitude, de la mise en place et l'intelligence du choix. » M. Besnard a-t-il vu un éventail, décoré d'un paysage, et qui appartient à M. Barthou? On ne saurait le décrire avec plus de précision. Mais enfin c'est surtout en écrivant que Loti est un peintre. Il y a, dans *Vers Ispahan*, des tableaux qui arrachent un cri d'admiration à M. Besnard, et voici que lui-même trace à son tour une esquisse en deux lignes qui ne serait pas indigne de Loti : « Quelle joie ! quelle splendeur ! mêlées toutefois aux laideurs d'un sol dont nul ne prend soin mais où, en revanche, s'agite noblement un peuple vêtu d'étoffes chatoyantes et claires. Parmi des buissons de roses, imaginez les taches d'un noir frais que font, ici et là, les bonnets d'astrakan. »

Si curieux qu'on fût d'entendre ce que M. Besnard, artiste, nous révélerait de l'art de Loti, artiste comme lui, il était pourtant, une objection qui s'imposait à l'esprit. La littérature, comme la musique, est un art dans le temps ; la peinture est un art dans l'espace. Il n'est pas entre elles de commune mesure... M. Besnard a senti cette difficulté et il a répondu à la fin de son discours. Il est vrai, a-t-il dit en substance, que la peinture ne décrit qu'un moment entre les moments ; mais elle doit le choisir de telle sorte que le déroulement dans le temps, interdit au peintre, se fasse dans l'œil du spectateur. « La synthèse picturale, pour être bien vivante, doit impliquer le développement qui lui est interdit, et se dérouler, après le premier contact visuel, dans le cerveau du spectateur attentif. » Regardez dans cet esprit certains ouvrages de M. Besnard, par exemple la ronde des Heures, sur le plafond du Théâtre-Français: vous la verrez tournoyer hors de la toile immobile et se prolonger dans le temps. Imaginez maintenant que l'écrivain, par un effort inverse, « en s'insinuant profondément dans les âmes », arrive à donner aux images successives qu'il trace, assez de force et une tenue assez longue pour qu'elles s'agrègent les unes aux autres, et parvenues un moment

à l'immobilité, s'assemblent en synthèse : entre cette littérature qui atteint à la durée, et cette peinture qui atteint au mouvement, la différence serait petite.

Or, réussir à faire vibrer assez longtemps les phrases dans la mémoire pour que de successives, elles deviennent simultanées, comme les notes tenues d'un orgue, voilà d'après M. Besnard, l'art de Loti. C'est ce qu'il exprime en disant que Loti arrive à suggérer la synthèse des beautés de la nature. En somme le pouvoir hallucinant de l'auteur de *Pêcheurs d'Islande* viendrait d'une sorte de persistance des touches sur la rétine du lecteur, ce qui leur permettrait de se composer ensemble, et de s'ordonner en tableau. Voilà pourquoi chaque phrase, isolément, n'est rien : vous l'examinez en vain ; elle n'a pas de secret à vous livrer. Il me semble que cette idée, subtile et simple à la fois, n'avait pas été encore exprimée avec cette précision. L'art du romancier une fois ramené aux arts de synthèse, M. Besnard peut l'examiner comme un tableau, et aussitôt une vérité lui apparait : Loti prépare en gris. Ce n'est pas ici le lieu de développer cette idée : mais il serait intéressant d'étudier en effet les fonds et les dessous des tableaux de Loti, soit le décor et le paysage, soit la trame sentimentale. On verrait en effet qu'il pose la note vive sur une préparation en grisaille. Le plus singulier, c'est que les tableaux de M. Besnard sont faits de même, et que leurs pigments éblouissants reposent presque toujours sur des dessous blancs et noirs.

La description, dans l'art de Loti, suscite le sentiment et le sentiment particulier vient lui-même se fondre, presque aussitôt, dans une méditation sur la destinée humaine. M. Besnard, après avoir parlé de l'artiste en artiste, a donc été amené à parler du philosophe en philosophe. Il était probablement le seul peintre qui fût destiné à cette tâche, étant le seul dont la peinture soit une certaine vue du monde, c'est-à-dire proprement une philosophie. « Votre œuvre, lui a dit M. Barthou, m'apparaît comme une pensée continue, qui cherche à donner à la pure réalité la forme supérieure de l'idéal. » Et en fait, M. Besnard a tâché de peindre le monde tel que la science l'imagine. Il pouvait aisément rejoindre Loti au moment où Loti méditait sur la vie et la mort. C'est exactement ce qu'il a fait.

« Cette hantise de la mort, dont Pierre Loti a souffert toute sa vie, écrit M. Besnard, me hante à mon tour comme un problème... Selon moi, elle inspirait à notre poète plus de haine que d'horreur véritable. Et si son imagination devient désordonnée en face de ce

personnage muet et terrible au pied duquel l'humanité vit courbée, c'est qu'il ne la comprend ni dans son action, ni dans son mystère, ni dans ses bienfaits. Elle lui était odieuse, parce qu'elle n'était pour lui que le néant. » Si ce langage vous paraît un peu sibyllin, M. Besnard lui-même va l'éclaircir. Il a plusieurs moyens de faire connaître sa pensée, et ses idées sur la mort sont exposées à la Sorbonne, dans l'amphithéâtre de chimie. « Au centre (c'est le peintre lui-même qui parle), un cadavre de femme est renversé parmi des germes de plantes. Un enfant tette une des mamelles, tandis que de l'autre s'échappe un fleuve de lait qui... — forme comme un fleuve de vie. Autour de la bouche errent des papillons, compagnons de toute pourriture et porteurs de germes. Le serpent, emblème du mystère de la génération terrestre, rampe auprès du cadavre. » Ainsi de la morte bleuâtre et qui se liquéfie, toutes les merveilles de la nature renaissent : vol de papillons, enroulements de lianes, herbes gorgées de sèves. Pour Loti la mort est le néant ; pour Besnard elle est la source de la vie.

Il ne me reste plus de loisir pour vous parler du discours de M. Barthou. Il a été très applaudi. Tout ce qu'il a dit était juste et bien caractérisé. Mais l'orateur est bien loin d'y avoir mis tout ce qu'il sait de Loti. Nul n'est mieux instruit de sa vie et de sa pensée. Nul n'écrira avec une amitié mieux renseignée d'histoire de ses chefs-d'œuvre, « puisés dans l'éternelle nature et dans ce que le cœur humain a de plus intime ». Parmi d'autres documents, M. Barthou a les carnets de route de Loti dans le désert. Le voyageur prenait des notes deux fois par jour, en arrivant à l'étape et le soir, et n'a guère fait que transcrire ces notes dans ses livres. Pareillement, le *Journal intime* demeure le fond commun d'où les romans sont sortis. Jamais les curieux d'anatomie n'ont eu l'occasion d'une plus belle dissection. A l'Académie, M. Barthou a simplement tracé un portrait et rendu un hommage. Il l'a achevé par une phrase ample et déroulée vers l'avenir : « Tant qu'on aimera et tant qu'on pleurera, ces deux brèves et musicales syllabes, *Loti*, tombées un jour des lèvres d'une jeune Tahitienne, chanteront la gloire de celui qui fut, dans le domaine du rêve, un prince magnifique et un incomparable magicien. »

HENRY BIDOU.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Nous sortons d'une crise ministérielle ; elle comporte des enseignements qu'il serait dangereux de négliger, car c'est peut-être la dernière occasion qui soit offerte à un gouvernement français de sauver le franc, c'est-à-dire de rétablir le prestige et le crédit de la France étroitement solidaires l'un de l'autre.

Le neuvième ministère Briand n'a pas été renversé par un vote des Chambres; il avait, au contraire, par la désagrégation des anciens groupes, rallié autour de lui une majorité assez stable. C'est une baisse rapide du franc et un désaccord profond avec M. Briand sur les moyens propres à le relever qui a provoqué la démission du ministre des Finances, M. Raoul Péret, dont le départ a entraîné la retraite du Cabinet. M. Péret apportait à ses délicates fonctions une bonne volonté qui se laissait éclairer par les faits; il se rendait compte que c'est la politique générale qu'il s'agit d'adapter à une situation financière qui est la conséquence d'une longue accumulation d'imprévoyances, de dissimulations et d'erreurs. La solution est financière et, par là, relève de la technique financière, mais elle est aussi politique au plus large sens du mot. Il faut, comme le disait M. André François-Poncet, « agir sur l'ensemble du mécanisme ». M. Péret, en présence d'un franc qui lui échappait, tenta d'arrêter la dépréciation de notre monnaie en faisant jeter dans la bataille, par l'intermédiaire d'une banque de la place, la fameuse « masse de manœuvre », c'est-à-dire la réserve de dollars (environ 90 millions) prêtés par la banque américaine et dont l'intervention opportune a donné, en 1924, à M. Poincaré, une complète victoire. Mais la situation générale de juin 1926 n'est plus ce qu'elle était en mars 1924; deux années de « cartel » ont laissé leurs traces ; et il y a malheureusement à la baisse du franc des raisons qui n'existaient pas en 1924. La « masse de manœuvre »,

comme la garde impériale, est surtout une force morale; une fois lancée dans la bataille, si elle ne produit pas un effet immédiat et décisif, l'ennemi s'aperçoit qu'elle n'est pas inépuisable, résiste et l'emporte. D'ailleurs, toute intervention artificielle sur le marché des changes n'est efficace que si elle est liée à une politique d'assainissement financier et de restauration monétaire.

L'action du fonds Morgan, mal préparée, mal engagée, mal dirigée, apparut bien vite vouée à un échec; si bien que la spéculation prit position contre le franc. La France a joué contre sa propre monnaie. Le ministre des Finances se demanda si l'heure n'était pas venue de jeter aussi dans la bagarre l'encaisse métallique de la Banque de France, seule réserve sur laquelle puisse un jour, s'il le fallait, être gagée l'émission d'une nouvelle monnaie. Les chefs responsables de la Banque, sans refuser leur concours, indiquèrent les circonstances générales qui leur paraissaient indispensables, pour que la manœuvre pût réussir. Le ministre des Finances insista auprès du président du Conseil pour qu'il saisit une occasion de rassurer, du haut de la tribune, le capital, la propriété, la production et l'épargne. M. Briand se déclarait convaincu, mais ne parlait pas. Déjà le bruit de dissentiments graves entre le ministre des Finances et le président du Conseil s'était à diverses reprises répandu et avait été démenti, quand, le 15 juin, on apprit que M. Raoul Péret donnait sa démission. Dans sa lettre, il déplorait que lui aient fait défaut « certains concours sur lesquels le gouvernement était en droit de compter ». Mais ces concours ne pouvaient être demandés et obtenus qu'à certaines conditions que M. Péret, dans sa lettre, précisait. Il déclarait « nécessaire de rendre possible une formation parlementaire et politique correspondant aux vœux d'une opinion qui exige un effort de concorde devant le danger commun ». Le ministre démissionnaire entrait dans le vif du problème qui est politique au moins autant que financier. Gouvernement d'union nationale, séparation des finances et de la politique: tels sont en effet les deux vœux que l'on retrouve sous la plume des publicistes les plus qualifiés et dans l'opinion de la grande masse des Français qui font passer le salut du pays et de sa monnaie avant toute autre préoccupation. M. Briand, privé de son troisième ministre des Finances, s'en fut porter au Président de la République la démission du Cabinet.

D'un ministère d'union nationale il ne sera pas question, durant la crise, si ce n'est dans les journaux, et personne n'osera parler d'interrompre la vie parlementaire pour confier à une ou plusieurs

personnalités qualifiées les pouvoirs nécessaires à la réalisation rapide d'un programme d'assainissement financier, de redressement économique et administratif. L'histoire de la crise tient en quatre actes. D'abord apparaît, pour remplacer M. Briand, M. Briand lui-même ; il s'efforce de réaliser la quadrature du cercle en faisant entrer dans la même combinaison M. Poincaré et M. Herriot. Rien n'est plus difficile à réaliser que les ministères de « personnalités »; chacune d'elles a, naturellement, ses vues, son programme, ses préférences, quand ce n'est pas ses ambitions et ses intérêts. Mieux vaut, en définitive, un chef et une équipe bien en main. Il est significatif que, en face d'une Chambre encore tout imprégnée de « la mystique du 11 mai », un président du Conseil ait pu faire appel à M. Poincaré, tant honni et tant calomnié, et n'ait soulevé, parmi les radicaux-socialistes, que des protestations tardives et de pure forme. Pour le cartel des gauches, quelle faillite et quel aveu d'impuissance! Dès lors qu'il s'agissait d'union nationale, même restreinte à une union républicaine de gauche, l'ancien Président de la République, avec une abnégation qui l'honore, promit à M. Briand son concours dévoué. Mais le Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste, dans la matinée du 18, votait à l'unanimité, — moins la voix courageuse de M. Franklin-Bouillon qui demandait que le groupe participât à l'œuvre de salut national entreprise par M. Briand, — un ordre du jour affirmant « dans l'intérêt du pays et du parti républicain, la nécessité d'une politique d'union républicaine de gauche en vue de réaliser l'assainissement financier par des mesures inspirées d'un esprit sincèrement et résolument démocratique ». Ainsi les finances devaient se plier aux exigences de la politique de gauche. M. Herriot refusait son concours à M. Briand qui rendait compte de son échec à M. Doumergue.

Quelles étaient les mesures « résolument démocratiques » auxquelles le groupe radical-socialiste faisait allusion? Nous le savons par le programme financier minimum établi pour le parti par M. Margaine ; *le Quotidien* le résume en ces termes : création d'une monnaie de valeur stable à base or ; organisation de la grande industrie sous l'égide et la direction générale de l'État, et en particulier institution du monopole de l'importation et du raffinage du pétrole ; recensement du capital, préparation de la taxe sur l'enrichissement et de la contribution extraordinaire sur la fortune acquise ; aménagement de la dette flottante, afin de l'empêcher de constituer un moyen de pression de la part de la finance ; règlement des dettes vis-à-vis

des alliés et examen attentif des conditions de ce règlement. Un tel programme n'était de nature ni à rassurer les capitaux, ni à servir de base à un ministère d'union.

Aussi M. Herriot lui-même, lorsque M. Doumergue lui offrit la mission de constituer un cabinet, fit-il bon marché des injonctions du parti. La fiscalité au service de la politique et de la lutte des classes, c'est peut-être un programme électoral alléchant, ce n'est pas une méthode de gouvernement, à moins que l'on ne se propose de conduire le pays à la faillite et à la révolution. M. Herriot paraît s'en être rendu compte, puisqu'il fit appel à M. Piétri et à notre distingué confrère M. Lucien Romier pour les ministères du budget et du trésor et qu'il acceptait leur programme. Mais ce qu'il n'a pas compris, c'est que sa personne à la tête du gouvernement était impossible. Quand on a commis les fautes de M. Herriot, quand on a, pour entrée de jeu, troublé l'Alsace et la Lorraine, ranimé les querelles religieuses assoupies, et, gâché, à Londres, en quelques heures, la plus belle partie diplomatique qui ait jamais été offerte à un chef de gouvernement, quand on a, récemment encore, par un discours comme celui de Châtellerault, prouvé qu'on reste le jouet des factions et le prisonnier d'un parti qui ne sait rien oublier ni rien apprendre, on n'est pas qualifié pour devenir, à une heure critique, le chef d'un gouvernement d'entente nationale et de restauration financière. M. Herriot a essayé de faire appel à une compétence extra-parlementaire ; il a tenté d'élargir sa majorité et de prouver qu'il n'est pas sectaire en offrant un portefeuille à M. Champetier de Ribes, chef du petit groupe des républicains démocrates (catholiques) ; mais il ne pouvait ni donner à son gouvernement une assiette assez large, ni rassurer ceux qu'alarmait le symbole qu'il représente et le cartel dont il fut le chef. Il se heurta finalement, au matin du 20 juin, au refus des collaborateurs modérés dont il avait demandé le concours et renonça à son mandat.

Au troisième acte, M. Briand fait sa rentrée. Il se passera de M. Herriot, mais il aura M. Poincaré et il s'efforcera de constituer, avec presque tous ses anciens collaborateurs, un ministère tout neuf. Mais qui mettra-t-il aux Finances? Toute la question est là. La vérité a été dite par M. Poincaré : le président du Conseil devrait être le ministre des Finances puisque là est le péril. Lui-même n'assumerait la charge des Finances que s'il avait le pouvoir de diriger l'ensemble de la politique, hypothèse invraisemblable avec la Chambre actuelle. Alors verra-t-on reparaître M. Doumer? M. Poincaré aurait les Sceaux

avec les affaires d'Alsace et Lorraine. Mais M. Doumer exige le doublement immédiat de l'impôt sur le chiffre d'affaires. L'accord ne se fait pas. Le 23 au matin la combinaison est à vau 'eau.

Mais M. Briand est tenace. Au quatrième acte il va chercher le *deus ex machina* en la personne de M. Caillaux. C'est une réédition du retour de Mamers. Depuis le début de la crise, M. Caillaux a parlé et écrit ; son aide de camp, M. Jean Montigny, a poussé une attaque à fond contre M. Poincaré. M. Caillaux accepterait les Finances, mais à la condition de disposer d'un pouvoir suffisant pour briser la résistance de ses collègues. Dans la soirée du 23, le dixième cabinet Briand est fait ; mais n'est-ce pas un cabinet Caillaux ? Celui-ci a posé ses conditions. Il sera vice-président du Conseil et le président usera de toute son autorité pour le soutenir. M. Caillaux amène avec lui, comme sous-secrétaires d'État, deux compétences, deux forces, M. Piétri et M. Duboin. Le général Guillaumat remplace à la Guerre M. Painlevé, M. Daniel Vincent aux Travaux publics succède à M. de Monzie. M. Chapsal va au Commerce et M. Nogaro à l'Instruction publique. Sauf ces changements, c'est l'ancien cabinet qui revient, mais avec deux têtes qui ne resteront peut-être pas longtemps sous le même bonnet.

M. Caillaux est-il l'homme qui sauvera le franc ? C'est tout ce que, dans les circonstances critiques que nous traversons, il convient de lui demander. Lorsqu'il est revenu pour la première fois au ministère, sa première apparition à la Commission des finances fit sensation ; on eut l'impression rassurante qu'un maître parlait et qu'une volonté éclairée était là. Dès la seconde séance, M. Caillaux commençait à biaiser, à accommoder ses conceptions financières à la politique des gauches. A la troisième entrevue, la politique et les politiciens l'avaient reconquis. Nous l'attendons cette fois à l'œuvre. Par ses actes, par sa parole, par ses fonctionnaires disciplinés, il appartient au gouvernement de préparer le pays à « la grande pénitence » que prêche depuis longtemps M. Caillaux, et qu'en Belgique prépare énergiquement M. Francqui. Un paradoxe formidable domine tout le problème financier ; la guerre a été, pour la France, une énorme destruction de richesses ; il est insensé que la plupart des Français vivent comme s'ils étaient plus riches et s'imaginent qu'ils le sont : telle est la perfide et trompeuse conséquence de l'inflation et du déplacement des fortunes. M. Caillaux l'expliquait récemment en excellents termes aux lecteurs du *Secolo*. Quand tous les Français auront assez souffert pour se convaincre qu'ils sont moins riches,

qu'il leur faut travailler davantage et se restreindre, un progrès décisif aura été accompli. Mais il n'est jamais facile, surtout quand on dépend du suffrage universel, d'imposer la pénitence. Nous ne tarderons guère à savoir si M. Caillaux a, dès l'abord, le courage de dire au pays, qui a le droit de la connaître, toute la vérité sur la situation et les remèdes qu'elle postule. Les engagements du Trésor envers les États étrangers qui ont une monnaie appréciée dépassent d'environ six milliards de francs-papier le chiffre global prévu au budget. Ces six milliards, il faut donc que la trésorerie les demande à l'emprunt ou à l'inflation. Il faut courageusement les demander à l'impôt. Mais un accroissement nouveau des impôts ne peut plus être supporté que si l'assiette en est mieux répartie, c'est-à-dire si une catégorie beaucoup plus nombreuse de citoyens sont appelés à les payer. Il est nécessaire que les campagnes, qui gagnent beaucoup d'argent et thésaurisent les billets, contribuent plus largement aux besoins de l'État. La proportion des impôts indirects au regard des impôts directs n'est pas suffisante. Voilà le mal et voilà le remède.

D'ailleurs, la pénitence ne sera pas trop dure ; nous serons riches, pourvu que nous ne croyions pas l'être. Le travail et les ressources de la France sont inépuisables. La balance commerciale du mois de mai est favorable. Le rapport de M. Parker Gilbert, agent général des paiements de réparations, montre que le budget de l'Allemagne est en équilibre, son industrie prospère, et qu'il s'est créé, au cours des six derniers mois, un excédent des exportations sur les importations atteignant 570 millions de marks-or. Donc les annuités Dawes pourront être régulièrement payées et la campagne qui s'annonce en Allemagne pour la revision du plan Dawes fera long feu. Il s'en faut que la situation générale soit désespérée et M. Albert Sarraut, ambassadeur en Turquie, qui est candidat à un siège sénatorial dans l'Aude, a raison de dire « très haut et très fort que le plan de redressement financier sera infirme s'il ne prévoit pas l'organisation rigoureuse et hardie de la production nationale... Nous possédons un territoire national et un empire colonial où nous pouvons, si nous savons le vouloir, nous procurer toutes les marchandises, denrées et matières premières dont nous avons besoin. » C'est la vérité, mais il faut, pour cette grande entreprise de mise en valeur, dont M. A. Sarraut a été, en Indo-Chine, le bon ouvrier, du temps et des capitaux. Nous espérons donc que M. Albert Sarraut usera de son influence pour modérer le zèle cartelliste de *la Dépêche de Toulouse*. Écono-

mies et restrictions ne doivent pas porter sur les entreprises d'expansion et de mise en valeur qui représentent l'avenir de notre richesse nationale. Crédit et prestige sont solidaires. Comment n'être pas frappé du parallélisme de la courbe descendante du prestige français au dehors et de la valeur descendante du franc? Une monnaie n'est pas seulement valorisée en raison de l'encaisse-or qu'elle représente, mais aussi en fonction de tout le potentiel de force et d'expansion dont est fait le rayonnement d'un peuple au dehors et qui est la mesure de sa capacité d'action et de négociation.

C'est encore une œuvre de redressement que le nouveau ministère doit poursuivre en Alsace; là aussi le succès est au prix d'efforts longs, coordonnés et suivis, dirigés par un homme qui vouerait sa carrière à cette grande œuvre nationale et qui saurait comprendre et aimer Alsaciens et Lorrains comme ils le méritent. Nous avons relaté ici la campagne autonomiste menée par le journal hebdomadaire de langue allemande *die Zukunft*, sous l'inspiration du docteur Ricklin, ancien président de la seconde chambre du Landtag d'Alsace. Ce mouvement a abouti, à la fin de mai, à la formation d'une ligue, le *Heimatbund*, qui a lancé un manifeste retentissant où, parmi quelques vérités, fourmillent les exagérations tendancieuses et les calomnies. Ce manifeste est signé d'une centaine de noms parmi lesquels ne se trouve aucun des chefs, mais cependant plusieurs adhérents, de l'Union populaire républicaine nationale, le grand parti catholique auquel appartiennent la plupart des élus de l'Alsace. Le garde des sceaux, M. Pierre Laval, dans la plénitude de son droit, a ordonné des poursuites contre plusieurs des signataires de ce manifeste qu'il regarde comme attentatoire à l'unité de la patrie française. L'annonce de ces mesures de répression a soulevé certaines protestations, notamment celle du principal journal catholique de langue allemande, l'*Elsæsser*. Parmi ses arguments, il en est un qui ne manque pas de fondement, c'est d'alléguer que la campagne autonomiste et même neutraliste des communistes n'a jamais motivé de poursuites. Mais précisément l'approbation de la presse communiste et les exagérations flagrantes du manifeste du *Heimatbund* ont fait réfléchir l'opinion alsacienne; la politique ferme suivie par M. Laval est approuvée par presque tous les élus et les journaux d'Alsace et de Lorraine et par la masse de l'opinion publique de tous les partis.

Si douloureux que soient, pour les cœurs français, de tels incidents et de tels débats, il n'est pas mauvais que la propagande de la

Zukunft et le manifeste du *Heimatbund* aient ouvert l'abcès et montré l'étendue du mal; une discrimination s'opère entre certaines revendications raisonnables, approuvées par presque toute la population et qui n'entament ni la souveraineté de l'État français ni l'unité nationale, et les exagérations suspectes de l'autonomisme. Une désagrégation s'opère au sein même de l'Union populaire; le comte de Leusse, ancien député, a donné sa démission; plusieurs personnes, dont le nom figurait au bas du manifeste, ont déclaré n'avoir pas signé; le général Bourgeois, sénateur, a prononcé à Thann, le 20 juin, un excellent discours où, séparant l'ivraie du bon grain, il montre la main de l'Allemagne derrière ce mouvement qui a pu tromper quelques hommes de bonne foi, mais qui aboutirait, sous couleur « d'autonomie complète dans le cadre de la France », à une séparation de fait. « Par une conception louable peut-être, mais dangereuse, dit-il, certains des dirigeants du parti (l'union populaire) pensaient qu'en manœuvrant, ils pourraient détacher et absorber, au moins en partie, les artisans de la *Zukunft*, sans s'apercevoir du risque qu'ils couraient d'être un jour ou entraînés eux-mêmes ou acculés à un formel désaveu. » Le sénateur du Haut-Rhin conclut en montrant la *Zukunft* prête à devenir quotidienne avec des subsides qui ne peuvent venir que d'une Allemagne intéressée à entretenir une agitation séparatiste en Alsace, et il espère que « la coupure se fera nette et franche ».

Contre les hommes qui chercheraient de l autre côté du Rhin, ou même parmi les Allemands trop nombreux restés en Alsace et en Lorraine, des subsides et un appui, le gouvernement a le droit et le devoir de se montrer ferme; mais il sera bien avisé de se souvenir que la répression n'est pas un moyen efficace de persuasion et qu'à l'origine de toute cette agitation on trouve des fautes et des maladresses qui sont imputables au gouvernement français. Beaucoup d'aigreurs proviennent de mauvais choix, surtout parmi les petits fonctionnaires, ceux qui sont en contact direct avec la population. Un travail minutieux d'enquête et de révision est à entreprendre. Il y a là d'ailleurs un aspect particulier d'un malaise général, trop de fonctionnaires ont perdu le sens de l'intérêt national et du dévouement au bien public; c'est un effet, entre autres causes, du favoritisme politique et du système de la clientèle : mal profond auquel il est urgent de porter remède. Il faut, en Alsace et en Lorraine, user de patience et laisser « du temps au temps ». Toute une génération catholique et cléricale, — au vrai sens du mot, — a été élevée dans

l'admiration des méthodes politiques et sociales et de l'organisation du Centre allemand ; il faut lui laisser le temps de comprendre que certaines de ces méthodes, celles qui sont l'effet du caractère de minorité confessionnelle qu'ont les catholiques en Allemagne, ne s'acclimateraient pas en France où l'évolution a été si différente ; il faut surtout former, par des disciplines plus nuancées, les nouvelles générations du jeune clergé. De même, dans la question des langues, il est juste et habile de ne rien brusquer et d'attendre que nos frères d'Alsace nous réclament ce que nous sommes prêts à leur accorder. Un régionalisme raisonnable et tempéré est parfaitement compatible avec l'unité nationale. Les Alsaciens se vantent d'avoir la tête dure ; le Ciel en soit loué ! S'ils avaient le caractère plus souple, ils se seraient germanisés. Mais le cœur est bon et loyal, et c'est à conquérir le cœur que la France, toute la France, si multiple et si variée en même temps que si profondément une, doit s'attacher et réussir.

Que l'autorité extérieure de la France ait décliné en même temps que la valeur de sa monnaie, c'est ce que manifeste la crise pénible que traverse la Société des nations. La session du Conseil vient de se clore à Genève et la France n'a pas réussi sur tous les points à faire accepter les solutions de bon sens et de justice qu'elle proposait. Les difficultés actuelles sont, — on ne l'a pas oublié, — la conséquence de l'entrée de l'Allemagne au Conseil avec un siège permanent. Le Brésil s'y opposait, à moins qu'il n'obtînt pour lui-même la même faveur. L'Espagne et la Pologne posaient, elles aussi, non sans d'excellentes raisons, leur candidature. Mais, parmi les États membres de l'Assemblée, règne un esprit d'égalité démocratique qui ne supporte pas sans impatience l'existence, dans le Conseil, de membres permanents et qui répugne à en augmenter le nombre. Dans ces conditions, le Conseil s'est contenté d'adopter en première lecture le rapport de lord Robert Cecil qui conclut au maintien du nombre actuel des membres permanents (5 y compris l'Allemagne) et à l'adjonction de trois membres électifs nouveaux. Les membres temporaires sont élus pour trois ans, à raison de trois chaque année, et ne sont rééligibles, à l'expiration de leur mandat, qu'après un délai de trois années. Toutefois, si l'Assemblée, statuant à la majorité des deux tiers, décidait de réélire un membre sortant, elle en aurait la faculté jusqu'à concurrence de trois membres seulement. On estime qu'ainsi une permanence de fait pourrait être obtenue au profit de certains États, tels que l'Espagne et la Pologne, dont le maintien au Conseil paraîtrait utile.

Mais ces satisfactions leur paraîtront-elles suffisantes? Déjà le Brésil s'est retiré du Conseil et a signifié, par le préavis réglementaire, qu'il abandonnera, dans deux ans, la Société des nations, à moins que, d'ici là, un changement dans la politique intérieure n'atténue l'intransigeance du gouvernement. Le Brésil s'en va en claquant les portes, au moment où l'Argentine se prépare à rentrer. Ce n'est que sur les instances de l'Angleterre et de la France que l'Espagne a consenti à se faire représenter, pour cette session du Conseil, par son chargé d'affaires à Berne; mais elle a fait savoir officiellement que, si elle n'obtient pas le siège permanent auquel elle estime avoir droit, elle n'acceptera pas un siège électif et se retirera de la Société des nations. Ainsi le problème apparaît insoluble, puisque d'autres puissances, l'Italie par exemple, menacent de faire sécession, si le nombre des membres du Conseil venait à dépasser le chiffre de 14 (5 permanents et 9 électifs) sur lesquels l'accord s'est établi. On peut donc craindre que le fonctionnement délicat de l'organisme de Genève ne se détraque par l'entrée de l'Allemagne. Si lord Robert Cecil était un esprit moins nuageux, il s'apercevrait que, après l'entrée de l'Allemagne, l'Angleterre ne gardera son influence dominante que par une étroite solidarité avec la France, à moins qu'elle ne préfère céder à toutes les exigences du Reich.

Le Conseil avait à statuer sur le maintien du contrôle sur les finances de l'Autriche et de la Hongrie, heureusement rétablies les unes et les autres par l'intervention de la Société. Pour l'Autriche, aucune difficulté. Pour la Hongrie, le cas était plus délicat. La période du contrôle, exercé par M. Jérémie Smith, Américain, devait prendre fin le 30 juin, c'est-à-dire qu'en fait le contrôle se trouverait levé naturellement lors de la prochaine session du Conseil en septembre. L'Angleterre, d'accord avec l'Italie, insistait pour qu'une faveur fût accordée aux Hongrois et que le contrôle fût levé dès la session de juin. La France et la Petite-Entente estimaient qu'après le scandale sans exemple du procès des faux monnayeurs, où la complicité au moins passive de la haute administration et du gouvernement fut avérée, la Hongrie ne méritait aucune faveur. Depuis l'armistice, la politique anglaise n'a pas cessé de soutenir, à l'encontre des intérêts et de la sécurité de nos communs alliés, les revendications de la Hongrie. La cité de Londres a la haute main sur l'activité économique de Budapest et l'opinion britannique se plaît à croire que le gouvernement magyar est animé, à l'instar de l'Angleterre, de sentiments libéraux parlementaires et pacifiques. Que sir Austen Cham-

berlain lui-même ait, au sortir du procès de Budapest qui a révélé contre le franc et la couronne tchécoslovaque les manœuvres que l'on sait, insisté en faveur de la Hongrie, c'est ce que l'opinion, en France, aura peine à comprendre. La délégation française et celles de la Petite-Entente ont, après quelques hésitations regrettables, obtenu la prolongation du contrôle jusqu'à sa fin normale. Une proposition a été formulée par le gouvernement français pour prévenir le retour d'agressions monétaires par fabrication de faux billets. Il serait temps que l'Angleterre comprît enfin que, sur le continent, le nationalisme hongrois, qui n'accepte pas l'affranchissemant de ses anciens sujets, est un élément permanent de trouble.

Un emprunt de 400 000 livres sterling a été accordé à la Bulgarie, pour subvenir à l'entretien des « réfugiés d'origine bulgare » qui sont, pour elle, une cause de déséquilibre budgétaire et d'agitation politique. Le Conseil de la Société des nations a ainsi travaillé à la sécurité de l'Europe orientale, mais tous apaisements ont été donnés aux appréhensions légitimes de la Petite-Entente quant à l'emploi de ces subsides; ses droits de contrôle ont été maintenus ainsi que l'intégrité des gages de la Commission des réparations. Un rapport spontanément présenté par M. de Jouvenel sur l'exercice du mandat français en Syrie a été accueilli par le Conseil avec une faveur marquée. La question du désarmement n'a pas fait un pas et il en sera ainsi, tant qu'elle apparaîtra comme une entreprise anglo-saxonne pour désarmer l'armée française pour la plus grande satisfaction de l'Allemagne. La France, soutenue par l'Italie, a maintenu son point de vue. Lord Robert Cecil, avec l'indiscrétion qui est dans son tempérament, a parlé même de la suppression de la conscription. Il convient d'avertir sérieusement le gouvernement britannique que son attitude, en cette affaire, n'est ni amicale à notre égard, ni habile à son point de vue. L'armée française est, sur le continent, comme la flotte anglaise sur les mers, le plus puissant instrument d'ordre et de paix. Pour méconnaître une telle vérité, il faut avoir perdu le sens des réalités politiques ou nourrir quelques secrets desseins.

René Pinon

Le Directeur-Gérant : René Doumic.

révélé
s que
inion,
celles
ables,
Une
r pré-
faux
sur le
hisse-
ouble.
garie,
» qui
tation
é à la
onnés
loi de
e l'in-
spon-
fran-
rquée.
ainsi,
pour
l'Alle-
e vue.
ment,
vertir
cette
e vue.
se sur
nécon-
s poli-